



cérsé

CENTRE D'ÉTUDE EN RESPONSABILITÉ
SOCIALE ET ÉCOCITOYENNETÉ

L'EXPÉRIENCE DE SOUTIEN DES ACTEURS COMMUNAUTAIRES ET MUNICIPAUX AUX INITIATIVES D'APPROPRIATION CITOYENNE DES PARCS URBAINS À MONTRÉAL

MOTIVATIONS,
LEVIERS ET FACTEURS FACILITANTS,
DÉFIS ET OBSTACLES,
STRATÉGIES ET
CHANGEMENTS SOUHAITÉS

RAPPORT DE RECHERCHE
JANVIER 2024

RAPPORT RÉDIGÉ PAR

David Smith, Ph. D., chercheur et conseiller en transfert, CÉRSÉ, dsmith@crosemont.qc.ca
Émilie Guay-Charpentier, assistante de recherche, CÉRSÉ

REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES ET AUX MEMBRES DE L'ÉQUIPE AINSI QU'ÀUX ACTEURS COMMUNAUTAIRES ET MUNICIPAUX POUR LEURS TÉMOIGNAGES

Julien Voyer, urbaniste, chargé de projets et développement, Centre d'écologie urbaine
Yann Vergriete, chef de projets sénior (2021-2022) et
Sabine Malisani, coordonnatrice de programme (2023), Park People/Amis des parcs
Lou Legay, assistante de recherche, CÉRSÉ
Émile Bérard, assistant de recherche, CÉRSÉ
Éric Côté, agent de soutien administratif, CÉRSÉ

CITATION SUGGÉRÉE

Smith, D. et Guay-Charpentier, É. (2024). *L'expérience de soutien des acteurs communautaires et municipaux aux initiatives d'appropriation citoyenne des parcs urbains à Montréal : Motivations, leviers et facteurs facilitants, défis et obstacles, stratégies et changements souhaités (rapport de recherche)*. Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté (CÉRSÉ).

Le Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté (CÉRSÉ) est un centre collégial de transfert de technologie en pratiques sociales novatrices (CCTT-PSN) rattaché au Collège de Rosemont.

Janvier 2024.

L'usage de ce document est permis conditionnellement au respect des termes de la licence publique

Creative Commons [CC BY-NC-ND 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/).

Pour obtenir une copie de la licence : creativecommons.org



Ce travail s'appuie sur des recherches financées par le Fonds d'innovation sociale destiné aux collèves et aux communautés du Conseil de recherches en sciences humaines.



Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Canada

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE EXÉCUTIF	5
CONTEXTE ET APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE	8
1. Contexte de l'étude	8
1.1 Résumé du projet de recherche	8
1.2 Objectifs spécifiques au présent rapport	9
1.3 Clarification terminologique	10
2. Méthodologie	11
2.1 Collecte et analyse des données	11
2.2 Limites de l'étude	12
PERSPECTIVES COMMUNES, CONNEXES ET DISTINCTES DES ACTEURS COMMUNAUTAIRES ET MUNICIPAUX	13
1. Motivations	13
1.1 Des motivations communes pour le maintien et le développement d'espaces verts, l'amélioration des milieux de vie, la mobilisation citoyenne et l'inclusion	14
1.2 Des motivations distinctes, mais complémentaires : documenter les enjeux et établir des liens pour les acteurs municipaux puissent mieux répondre aux besoins citoyens	16
1.3 Le renforcement du pouvoir d'agir citoyen : une motivation exprimée uniquement par le milieu communautaire	17
2. Leviers et facteurs facilitants	18
2.1 Une vision commune de cinq leviers : le réseau de partenaires, le collectif de citoyen-nes engagé-es, l'accès à des ressources, l'appui des élus et des gestionnaires et l'accès à des parcs bien aménagés	18
2.2 L'intérêt croissant des citoyen-nes pour leurs parcs : un facteur facilitant commun	22
2.3 Ce qui aide particulièrement les acteurs communautaires : la réputation et la liberté d'action au sein de l'organisation, et des citoyen-nes et des acteurs municipaux sensibles aux enjeux locaux	23
2.4 Ce qui aide particulièrement les acteurs municipaux : la capacité d'adaptation des acteurs communautaires, la nature du projet et l'expertise de l'équipe de l'arrondissement	24
3. Défis et obstacles	25
3.1 Des défis communs centrés sur trois enjeux citoyens : la participation, la cohabitation et l'inclusion	26

3.2 Des défis et obstacles distincts, mais connexes à trois thèmes : la lourdeur administrative, le manque de ressources et l'offre existante de parcs	30
3.3 Un contexte postpandémique difficile pour la mobilisation citoyenne : un enjeu particulier pour les acteurs communautaires	35
3.4 Le respect des règlements des parcs et de la bonne entente au sein des groupes citoyens : un défi exprimé par des acteurs municipaux	37
4. Stratégies	37
4.1 Des stratégies communes pour mieux communiquer, cadrer la mobilisation, renforcer les initiatives existantes et simplifier les procédures	38
4.2 Des stratégies distinctes, mais interreliées : des pressions des acteurs communautaires pour l'installation de nouvelles infrastructures par la municipalité	42
4.3 Des stratégies des acteurs communautaires autour du maillage et de la gestion des contingences	43
4.4 Des stratégies des acteurs municipaux : rediriger vers les acteurs communautaires appropriés et offrir de l'accompagnement	45
5. Changements souhaités	46
5.1 Des changements souhaités communs : plus de ressources pour le milieu communautaire, du personnel dédié dans les arrondissements, plus d'espaces verts mieux aménagés et davantage d'activités de sensibilisation	47
5.2 Les acteurs communautaires souhaitent d'autres changements : des partenariats avec les gouvernements, mieux sonder les citoyen·nes et bonifier la programmation	49
CONCLUSION	52

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Ce rapport de recherche documente **l'expérience de soutien des acteurs communautaires et municipaux au sujet des initiatives d'appropriation citoyenne des parcs urbains à Montréal**. Plus précisément, il met en lumière leurs motivations, les leviers et les facteurs qui facilitent leur travail, les défis et obstacles auxquels ils font face, les stratégies qu'ils déploient pour y pallier, ainsi que les changements souhaités par ces acteurs. Le portrait permet aussi d'identifier les points de convergence et de divergence entre les deux groupes d'acteurs.

Il est le résultat de l'analyse de **17 entrevues** semi-dirigées avec des acteurs des milieux communautaires et municipaux. Cette démarche s'inscrit dans un projet de recherche intitulé "Initiatives d'appropriation citoyennes des parcs urbains à Montréal : modèles, enjeux, stratégies et résultats sociaux", financé par le Fonds d'innovation sociale destiné aux collèges et aux communautés (FISCC) du Conseil fédéral de recherches en sciences humaines (CRSH), en partenariat avec Park People/Ami-es des parcs et le Centre d'écologie urbaine. Une synthèse des résultats de l'étude est présentée dans le tableau de la page suivante.

Des résultats de l'étude, des perspectives communes, connexes et complémentaires émergent et prennent une part significative du portrait de l'expérience de soutien des acteurs communautaires et municipaux. À elles seules, ces points de convergence démontrent **la pertinence – et le potentiel – du travail conjoint entre les deux catégories d'acteurs pour des parcs animés et appropriés par les citoyen·nes**. Le maintien et le développement d'espaces verts, l'amélioration des milieux de vie, la mobilisation citoyenne et l'inclusion sont tous des **motivations communes** qui animent ces acteurs à soutenir la réalisation d'initiatives d'appropriation citoyenne de parcs. Ce soutien repose sur cinq leviers. Avec l'intérêt grandissant des citoyen·nes pour leurs parcs, ils forment les **cinq piliers du soutien** aux initiatives d'appropriation citoyenne : le réseau de partenaires, les collectifs de citoyen·nes engagé·es, l'accès à des ressources, l'appui des élus et des gestionnaires et l'accès facilité aux parcs.

Ce soutien offert aux initiatives d'appropriation citoyenne (IAC) est cependant relatif et le travail de soutien n'est pas sans difficultés. Plusieurs acteurs des milieux communautaires et municipaux sont en effet résolus à appuyer l'appropriation citoyenne des parcs urbains à Montréal. Mais ces acteurs font aussi face à une série de **défis et d'obstacles**. Ceux qui sont communs aux deux catégories d'acteurs se concentrent sur la participation limitée de certains profils de citoyens, les efforts d'inclusion insuffisants et une cohabitation difficile entre différents usages et entre les usagers et les riverains des parcs. Pour y faire face, et pour accroître le soutien à davantage d'initiatives, les acteurs développent plusieurs **stratégies** ; celles qui sont communes visent entre autres à mieux communiquer, à cadrer davantage la mobilisation, à renforcer les initiatives existantes et à simplifier les procédures.

Selon les personnes interrogées, les cinq leviers identifiés méritent d'être mieux soutenus pour une offre plus efficace et plus pertinente de soutien aux initiatives d'appropriation citoyenne. Basé sur les changements souhaités par ces acteurs, nous proposons **cinq recommandations, en lien avec ces cinq leviers** :

1. **le réseau de partenaires** : des activités de réseautage et des documents mettant en lumière les rôles et responsabilités des différents acteurs ;
2. **les collectifs de citoyen·nes engagé·es** : davantage d'activités de sensibilisation à la transition socioécologique et sur le pouvoir d'agir citoyen, particulièrement auprès de profils de citoyen·nes traditionnellement moins engagés ;
3. **l'accès à des ressources** : des ressources financières et humaines adéquates ;
4. **l'appui des élu·s et des gestionnaires** : des programmes et du personnel dédiés au soutien aux initiatives d'appropriation des parcs dans les arrondissements ;
5. **l'accès facilité aux parcs** : des parcs plus nombreux et mieux aménagés et des processus simplifiés pour y organiser des activités.

PERSPECTIVES COMMUNES AUX ACTEURS COMMUNAUTAIRES ET MUNICIPAUX	PERSPECTIVES DISTINCTES DES ACTEURS COMMUNAUTAIRES	PERSPECTIVES DISTINCTES DES ACTEURS MUNICIPAUX
MOTIVATIONS		
<ul style="list-style-type: none"> • Développer l'accès aux espaces verts et soutenir les valeurs environnementales • Améliorer la qualité de vie des citoyen·nes • Favoriser l'inclusion par les initiatives d'appropriation citoyenne et l'accessibilité aux parcs • Mobiliser et concerter les citoyens pour faciliter leur appropriation du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter le lien entre les citoyen·nes et les acteurs municipaux pour que les besoins soient entendus • Observer les enjeux dans les parcs et rencontrer les citoyen·nes pour comprendre leurs besoins • Informer et sensibiliser les citoyen·nes à la transition socioécologique et à leur pouvoir d'agir 	<ul style="list-style-type: none"> • Répondre aux besoins des citoyen·nes
LEVIERS ET FACTEURS FACILITANTS		
<ul style="list-style-type: none"> • Partenariats et mise en commun des expertises • Présence de citoyen·nes impliqué·es et mobilisé·es • Accès aux ressources financières, humaines et matérielles • Appui des élu·es et des gestionnaires municipaux • Accès à des parcs dont l'aménagement est attrayant et inclusif • Intérêt grandissant des citoyen·es pour les parcs 	<ul style="list-style-type: none"> • Réputation de l'organisation • Liberté d'action permise au sein de l'organisation • Présence de citoyen·es et d'acteurs institutionnels déjà sensibilisés aux enjeux locaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Interactions avec des collaborateurs faisant preuve d'adaptation • Expertise de l'équipe au sein de l'arrondissement • Nature du projet citoyen
DÉFIS ET OBSTACLES		
<ul style="list-style-type: none"> • Encourager, baliser et pérenniser la participation citoyenne • Rejoindre des profils de citoyen·nes qui sont traditionnellement peu mobilisés par manque de temps, d'intérêt ou de ressources • Gérer la cohabitation dans les parcs et concilier des perspectives divergentes face au changement 	<ul style="list-style-type: none"> • Lenteur institutionnelle, lourdeur administrative et réglementation • Manque de ressources financières • Manque de ressources humaines, haut taux de roulement de personnel et emplois saisonniers • Nombre limité de parcs accessibles avec des infrastructures adaptées aux besoins des citoyen·nes • Conscientiser les citoyens à la transition socioécologique et à leur pouvoir d'agir • Planifier des projets malgré l'instabilité causée par des changements de programme et le programme politique • Sentiment d'insécurité dans les parcs et vandalisme des projets citoyens • Contextes pandémique et postpandémique 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les projets citoyens malgré la lourdeur administrative • Pallier le manque de ressources des organismes communautaires • Pallier les besoins grandissants et les imprévus avec des ressources limitées • Surutilisation des parcs existants • Faire respecter les règlements municipaux dans les parcs et la bonne entente au sein des groupes citoyens
STRATÉGIES		
<ul style="list-style-type: none"> • Bonifier et diversifier les méthodes de communication pour augmenter la visibilité des projets • Mieux cibler, structurer et baliser l'engagement citoyen et les consultations • Supporter les projets déjà en place pour pérenniser la mobilisation citoyenne • Adapter et simplifier les procédures pour faciliter l'accompagnement des projets citoyens 	<ul style="list-style-type: none"> • Exercer un rôle d'influence auprès des décideurs et des acteurs clés • Développer des partenariats et le réseau social pour accroître le pouvoir d'action • Rejoindre les citoyen·nes en passant par les institutions et les organismes existants • Anticiper les difficultés potentielles et prévoir le temps nécessaire pour assurer la viabilité des projets 	<ul style="list-style-type: none"> • Installer de nouvelles infrastructures • Rediriger les citoyen·nes vers les personnes ou les organisations pouvant les soutenir • Interagir fréquemment avec les acteurs communautaires pour optimiser l'accompagnement des projets
CHANGEMENTS SOUHAITÉS		
<ul style="list-style-type: none"> • Obtenir des ressources financières et humaines adéquates • Augmenter le nombre d'espaces verts et instaurer de nouvelles infrastructures • Avoir une personne dans les arrondissements, dont le rôle est entièrement dédié aux initiatives d'appropriation citoyenne • Informer et sensibiliser davantage la population à la transition socioécologique et à leur pouvoir d'agir 	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître les partenariats et les appuis avec les différents paliers gouvernementaux • Rejoindre l'ensemble des citoyens pour les concerter avec les acteurs communautaires et municipaux sur les usages souhaités des parcs • Enrichir la programmation des activités offertes par l'arrondissement dans les parcs, toute l'année 	 <p>cérsé CENTRE D'ÉTUDE EN RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ÉCOCITOYENNETÉ</p>

CONTEXTE ET APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

1. Contexte de l'étude

Depuis la pandémie, les initiatives d'appropriation citoyenne de l'espace public se multiplient à Montréal, comme ailleurs au pays¹. Les parcs urbains sont des sites de choix pour les démarches d'appropriation citoyenne, en tant qu'espaces publics qui structurent les habitudes de vie dans les quartiers. Ce sont des lieux rassembleurs, des lieux de partage et des points d'ancrage locaux pour les communautés.

Plusieurs organisations, comme ceux faisant partie du réseau des Ami-es des parcs de Montréal, accompagnent les citoyen·nes dans ces initiatives, et plusieurs politiques et programmes municipaux sont mises en place pour les soutenir. Cependant, l'expérience de soutien aux initiatives d'appropriation citoyenne des parcs urbains reste peu documentée, ce qui empêche l'amélioration des pratiques au sein et entre les différents groupes et organisations, qu'ils soient citoyens, communautaires ou municipaux.

1.1 Résumé du projet de recherche

Le projet de recherche, dans lequel ce présent rapport s'inscrit, s'intitule « Initiatives d'appropriation citoyenne des parcs urbains à Montréal : modèles, enjeux, stratégies et résultats sociaux ». Il a pour objectif de comprendre et de documenter les modèles, les motivations, les enjeux et les résultats sociaux des initiatives d'appropriation citoyennes ayant lieu dans les parcs urbains à Montréal selon les différents acteurs concernés, incluant les groupes citoyens, le milieu communautaire et les fonctionnaires municipaux. Le projet vise aussi à identifier les meilleures pratiques et à renforcer la capacité d'innovation des organismes afin de maximiser la contribution sociale des parcs urbains montréalais aux milieux de vie.

Le projet de recherche est mené par le Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté (CÉRSÉ) et compte comme partenaires les Ami-es des parcs et le Centre d'écologie urbaine. Il est financé par le Conseil fédéral de recherches en sciences humaines (CRSH) dans le cadre du Fonds d'innovation sociale destiné aux collèges et aux communautés (FISCC).

La première phase du projet avait pour objectif de réaliser un état des lieux sur le sujet des initiatives d'appropriation citoyennes à Montréal. Il a résulté trois publications :

¹ Voir [le rapport 2023 d'Ami-es des parcs sur les parcs urbains du Canada \(parkpeople.ca\)](#) et [le rapport du CÉRSÉ sur la typologie et le portrait des initiatives d'appropriation citoyenne des parcs urbains de Montréal \(cerse.crosemont.qc.ca\)](#)

1. La première publication dresse *un portrait de la situation des parcs à Montréal* en matière de gouvernance, de typologie, de réglementation, de superficie par habitant et des installations.
2. La deuxième publication, *une revue de la littérature*, expose comment les initiatives d'appropriation citoyenne peuvent être interprétées dans plusieurs disciplines et documente quelques cas d'études pertinents sur des initiatives d'appropriation citoyenne des parcs urbains au Québec.
3. La troisième publication propose *une typologie et un portrait des initiatives d'appropriation citoyenne se déroulant dans les parcs montréalais* grâce à un échantillon de 239 initiatives.

1.2 Objectifs spécifiques au présent rapport

Le présent rapport porte sur la deuxième phase du projet, qui a pour objectif de comprendre et de documenter **l'expérience de soutien** des acteurs communautaires et municipaux au sujet des initiatives d'appropriation citoyenne des parcs urbains à Montréal. Plus précisément, le rapport met en lumière leurs motivations, les leviers et les facteurs qui facilitent leur travail, les défis et obstacles auxquels ils font face, les stratégies qu'ils déploient pour y pallier, ainsi que les changements souhaités par ces acteurs. Le portrait permet aussi d'identifier les points de convergence et de divergence entre les deux groupes d'acteurs. Pour ce faire, nous utilisons à travers le rapport une codification à trois couleurs :

- Le **vert** pour les thèmes communs entre les acteurs communautaires et les acteurs municipaux
- Le **orange** pour les thèmes exprimés uniquement par les acteurs communautaires
- Le **bourgogne** pour les thèmes exprimés uniquement par les acteurs municipaux

Nous espérons que cette meilleure compréhension des perspectives communes et distinctes aidera l'ensemble des acteurs concernés à améliorer les politiques, les programmes et les pratiques de collaboration pour rendre les parcs plus dynamiques, sécuritaires et inclusifs.

Une troisième phase portant sur les résultats et les impacts sociaux de certaines initiatives d'appropriation citoyenne à Montréal succédera à celle-ci.

1.3. Clarification terminologique

Le rapport fait référence à quelques termes clés qui méritent d'être clarifiés. Ils sont définis dans le tableau suivant.

Tableau 1 : Définitions

Termes	Définition
Parc	Un espace accessible au public et en partie végétalisé ou boisé. Il est souvent, mais pas toujours, de propriété publique. ¹
Initiative d'appropriation citoyenne (IAC)	« Une initiative d'appropriation citoyenne (IAC) est une action entreprise par un-e citoyen.ne ou un groupe de citoyen-nes dans un espace donné, de manière à l'adapter à leurs besoins et à leurs aspirations et à le transformer en un lieu social auquel ils ou elles s'identifient et envers lequel ils ou elles développent un sentiment d'appartenance. Cette action peut être tangible ou intangible, permanente ou éphémère, revendicatrice ou ouvertement apolitique. Elle est influencée à la fois par l'environnement physique et par le contexte social, économique et politique. » ² À la différence d'une <i>initiative citoyenne</i> d'appropriation, une IAC peut ne pas être initiée par un-e citoyen-ne ou par un groupe citoyen. Le portrait des initiatives d'appropriation citoyenne des parcs urbains de Montréal (Smith, Bérard et Legay, 2023) démontre notamment que plusieurs initiatives sont d'abord portées par – ou co-crées avec – des instances municipales.
Acteur communautaire	Une personne travaillant pour un organisme à but non lucratif (ONBL), un organisme communautaire, une table de quartier ou un écoquartier.
Acteur municipal	Une personne travaillant pour une municipalité ou un arrondissement au sein de ses directions et services.

¹ Wolff, P. (2022). Les parcs à Montréal – qui, quoi, comment ? Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté (CÉRSÉ). <https://parkpeople.ca/fr/resources/case-study/parcs-montreal-cerse>

² Smith, D., Kikano, F. (2022). Les initiatives d'appropriation citoyenne des parcs au Québec : revue de littérature (Document de travail). Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté (CÉRSÉ). <https://cersse.crosemont.qc.ca/pouvoir-dagir/initiatives-dappropriation-citoyenne-des-parcs-urbains-a-montreal-modeles-enjeux-strategies-et-resultats-sociaux/>

2. Méthodologie

2.1 Collecte et analyse des données

La collecte et l'analyse des données se sont produites en cinq principales phases :

1

L'équipe du CÉRSÉ a contacté une quarantaine d'OBNL, de tables de quartier et d'écoquartiers pour réaliser des entrevues semi-dirigées avec des membres de ces organisations qui accompagnent et soutiennent les initiatives d'appropriation citoyenne sur le territoire montréalais.

Cette démarche a été possible grâce aux contacts des membres de l'équipe du CÉRSÉ, des Ami-e-s des parcs, du Centre d'écologie urbaine, ainsi qu'à la suite des recommandations des personnes contactées vers d'autres organismes. L'équipe a réalisé 17 entrevues semi-dirigées, principalement en virtuel, avec des OBNL (n=9), des tables de quartier (n=7) et des écoquartiers (n=4) en provenance des quartiers suivants : Ahuntsic, Bordeaux-Cartierville, Faubourg Saint-Laurent, Hochelaga-Maisonneuve, Lachine, Lasalle, Peter-McGill, Petite-Patrie, Pierrefonds-Roxboro, Saint-Laurent, Saint-Michel et Verdun.

Il est à noter que plusieurs participant-es pouvaient se joindre à la même entrevue et qu'une organisation peut être à la fois un OBNL et un écoquartier. Le nombre d'entrevues a été déterminé en fonction du degré de saturation théorique. La saturation est atteinte lorsque de nouvelles entrevues ne permettent plus d'obtenir de nouvelles informations qui répondent aux objectifs de recherche.

2

À la suite de la collecte de données auprès des acteurs communautaires, l'équipe du CÉRSÉ a transcrit les entrevues pour procéder à leur analyse. Cette analyse qualitative fut descriptive par codage thématique, suivant une approche inductive. En d'autres mots, l'équipe de recherche a catégorisé les principaux thèmes à partir des verbatims. L'équipe a considéré les thèmes les plus fréquemment mentionnés et les thèmes les plus significatifs du point de vue des objectifs de l'étude.

1

2022

2

3

2023

4

5

3

Dans une troisième phase, une trentaine de travailleur-ses des services et directions de la Ville de Montréal ont été contactés par l'équipe du CÉRSÉ dans le but de réaliser des entrevues semi-dirigées au sujet de l'encadrement et du soutien des initiatives d'appropriation citoyenne.

Il a été possible de rejoindre les acteurs municipaux grâce aux contacts des membres de l'équipe du CÉRSÉ, des Ami-e-s des parcs, du Centre d'écologie urbaine et des recommandations des organismes communautaires.

Au total, 10 entrevues ont eu lieu avec des employé-es d'Ahuntsic-Cartierville, Lachine, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Montréal-Nord, Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, Rosemont-La Petite-Patrie, Saint-Laurent, ainsi que de la Ville-centre. Les personnes rencontrées avaient des fonctions leur permettant de s'exprimer sur leurs expériences professionnelles en lien avec les initiatives d'appropriation citoyenne. Les postes occupés par ces personnes sont, entre autres, agent-e de recherche en développement durable, agent-e de développement en activités culturelles, physiques et sportives, élu-e d'arrondissement, agent-e de liaison en développement communautaire, urbaniste et chef-fe de division pour les relations avec les citoyens et communications. Le nombre d'entrevues a également été déterminé en fonction du degré de saturation théorique.

4

L'équipe du CÉRSÉ a transcrit les entrevues pour ensuite effectuer une analyse descriptive par codage thématique suivant l'approche inductive. Une entrevue n'a pas été analysée, puisque l'expérience professionnelle de la personne interrogée en lien avec les IAC n'était pas suffisamment récente.

5

Dans la cinquième et dernière phase, une mise en commun des résultats d'analyse du volet communautaire et municipal a été réalisée pour la rédaction du rapport.

2.2 Limites de l'étude

En guise de rappel, l'objectif de ce rapport est plutôt exploratoire, afin de mieux comprendre et de documenter **l'expérience et les différents points de vue des acteurs communautaires et municipaux** au sujet de l'appropriation citoyenne des parcs. Le rapport en brosse donc un portrait, **selon les propos de dix-sept personnes œuvrant dans le milieu communautaire et de neuf acteurs municipaux**.

Cette étude qualitative **ne vise donc pas à quantifier ou à mesurer** les motivations, les enjeux, les défis et les stratégies d'adaptation des acteurs communautaires et municipaux au sujet des initiatives d'appropriation citoyenne présentes dans les parcs de la Ville de Montréal, tel que dans le cadre d'un sondage. **Il n'est donc pas possible de généraliser les résultats** puisqu'ils ne sont ni exhaustifs ni représentatifs des points de vue de l'ensemble des acteurs.

Les résultats ne couvrent pas non plus l'ensemble du territoire de la ville de Montréal. Cependant, une diversité de quartiers et d'arrondissements a tout de même été couverte par l'étude afin de réaliser un portrait qui tient compte des différences entre les quartiers qui composent la ville.

Un certain biais d'intérêt pour les IAC est présent chez les personnes ayant pris part aux entrevues. Cependant, cet intérêt a aussi un effet bénéfique, puisque les personnes interrogées avaient une expérience professionnelle concrète en lien avec le soutien aux initiatives.

PERSPECTIVES COMMUNES, CONNEXES ET DISTINCTES DES ACTEURS COMMUNAUTAIRES ET MUNICIPAUX

1. Motivations

Quels sont les motifs et les objectifs à soutenir, encourager et encadrer les initiatives d'appropriation citoyenne ? Tant pour les organisations communautaires que pour les acteurs municipaux, des motivations les incitent à s'impliquer auprès des projets citoyens. Au total, ce sont huit motivations qui ont été soulevées dans nos discussions avec les acteurs communautaires et municipaux.

Figure 1 Motivations



■ Motivations communes ■ Motivations des acteurs communautaires ■ Motivations des acteurs municipaux

*La taille des cases correspond au nombre de mentions lors des entrevues. Plus la case d'un thème est grande, plus il a été fréquemment mentionné par les répondant·es.

1.1 Des motivations communes pour le maintien et le développement d'espaces verts, l'amélioration des milieux de vie, la mobilisation citoyenne et l'inclusion

Certaines motivations sont communes, puisqu'elles sont exprimées autant par le milieu communautaire que municipal. Cependant, les moyens et les ressources matérielles, financières et humaines pour y parvenir diffèrent.

« [L'éco-quartier]² travaille quand même assez près avec les municipalités pour aller dans le même sens en termes de changements environnementaux pour le mieux. » (EH9)

*Les citations de droite dont la police est en orange proviennent d'acteurs communautaires, alors que les citations de gauche en *bourgogne* sont celles des acteurs municipaux.

Une des motivations communes nommées lors des entrevues semi-dirigées est de **développer l'accès aux espaces verts et soutenir les valeurs environnementales** (communautaire : 14 mentions sur 17 ; municipal : 8 mentions sur 9). Cette motivation partagée par le milieu communautaire et municipal vise à augmenter le nombre d'espaces verts dans l'arrondissement, à verdir les espaces publics existants, à protéger les milieux naturels et à soutenir les valeurs environnementales. Elle peut se traduire par des projets de ruelles vertes, l'implantation de forêts nourricières et de jardins communautaires, des corvées de nettoyage dans les parcs, des activités de conscientisation à la transition socioécologique, etc.

« Nous autres, l'objectif en arrière de la création de ce parc-là, aussi, c'est de donner accès à des espaces de nature au quartier le plus pauvre au Canada. » (SMTLsc)

« C'est ce qui fait aussi qu'on est le plus vert possible et qu'on veut être de plus en plus vert et que la participation citoyenne est au cœur de pas mal d'actions. » (BROSdda)

Pour douze personnes rencontrées du secteur communautaire et six du secteur municipal, **améliorer la qualité de vie des citoyen·nes** par l'entremise des initiatives d'appropriation citoyenne est une motivation importante. Le but étant d'accroître la vitalité d'un secteur et le développement social pour que les citoyens puissent s'épanouir dans leur milieu de vie. Il s'agit aussi d'augmenter le sentiment de sécurité dans les parcs par l'occupation du territoire, afin de prévenir le

² « Instauré en 1995 par la Ville de Montréal, le programme Éco-quartier est un programme d'action et d'éducation environnementales ancré dans les milieux locaux [...]. » Pour en savoir plus : [Les éco-quartiers | Regroupement des EQ \(eco-quartiers.org\)](http://Lesécoquartiers.org)



vandalisme, la violence, la criminalité, etc. Le bien-être physique et psychologique de la population est aussi au cœur de cette motivation.

« On agit aussi en prévention, dans le sens où on permet à nos citoyens de vivre des projets, de définir des projets. Donc [celui] qui définit des projets, occupe son temps, son esprit, a des perspectives. Donc à ce moment-là, [il] y a tout un axe de développement social énorme [avec des] retombées pour les individus. »

(9AHUddc)

« Puis, plusieurs de ces jeunes de la rue, décrocheurs et itinérants, ils disaient : "Wow ! Enfin, j'ai l'impression de faire quelque chose pour la société, ou de travailler avec d'autres personnes, de faire quelque chose pour l'environnement, ou de m'occuper, d'avoir un but le matin, de me lever". »

(OH1.1)

Favoriser l'inclusion par les initiatives d'appropriation citoyenne et l'accessibilité aux parcs a été cité par quinze personnes interrogées (communautaire : 9 mentions sur 17 ; municipal : 6 mentions sur 9). Cette motivation vise à inclure l'ensemble des citoyen·nes dans l'appropriation du territoire et la participation aux projets citoyens, c'est-à-dire autant les familles, que les nouveaux arrivants, les élèves provenant des écoles du quartier ou les personnes marginalisées.

« Puis le parc, évidemment, est utilisé autant par les "jeunes qui n'ont pas de handicap", qui peuvent profiter des espaces, que par les enfants avec handicap qui peuvent se mêler à cette foule-là. C'est un super beau succès. On a gagné quelques prix avec ce parc-là, autant pour la démarche que pour le résultat final. Puis c'est parti, encore une fois, [d'une] démarche avec une maman citoyenne qui vit cette réalité-là. Puis le parc, puis le projet, fait le tour aussi des réseaux sociaux. Ça jase, les parents n'ont pas accès à des parcs comme ça à bien des endroits. Fait que ça part d'un peu partout dans les villes environnantes, puis ça vient, les enfants handicapés viennent s'amuser »

(3RDPdc)

Le but est aussi de rejoindre les personnes marginalisées ou en situation de vulnérabilité là où elles se trouvent. Il est également possible de rallier des personnes de différents horizons en déployant certaines activités qui semblent pourtant destinées à un public restreint.

« L'heure du conte _ je l'exprimerais moins bien que ce que le réseau des bibliothèques fait _ mais tu sais, encore une fois, au niveau de la francisation, de l'alphabétisation des jeunes, ça l'a un impact important qui n'est pas suffisamment dit et verbalisé. Les gens pensent que l'heure du conte, c'est juste pour amuser les enfants, mais c'est plus fort que ça. »

(TH5)

Un but commun mentionné par seize personnes œuvrant au communautaire et cinq au municipal est de **mobiliser et concerter les citoyen·nes pour faciliter leur appropriation du territoire**. Cette motivation vise, entre autres, à renforcer le sentiment d'appartenance des citoyen·nes à leur milieu

de vie et à tisser des liens dans la communauté, afin qu'elles et ils se sentent interpellé-es par l'appropriation du domaine public. Pour les acteurs communautaires, le rôle de mobiliser les citoyen·nes est souvent au cœur de leur mission, alors que dans le secteur municipal, tout dépend de l'équipe en place. Dans certains arrondissements, les acteurs municipaux valorisent et préconisent grandement la participation citoyenne, alors que pour d'autres, la concertation du grand public demeure à développer.

« [...] l'objectif c'est, qu'à terme, les citoyens s'approprient l'espace et qu'eux-mêmes continuent de s'en occuper, donc, [de] toutes les installations qui sont là. On espère, à terme, que les citoyens les prennent en charge. » (TH10)

« C'était vraiment un projet qui avait justement comme objectif de travailler avec les citoyens, pour qu'ils puissent mieux s'approprier le parc, qu'ils puissent se voir dans l'histoire des parcs et leur parcours dans le quartier. » (BSTLdda)

1.2 Des motivations distinctes, mais complémentaires : documenter les enjeux et établir des liens pour les acteurs municipaux puissent mieux répondre aux besoins citoyens

Les motivations complémentaires représentent les modifications qui sont connexes entre le secteur communautaire et le municipal et qui se complètent. Pour les organisations communautaires (6 mentions sur 17), une motivation nommée est de **faciliter le lien entre les citoyen·nes et les acteurs municipaux pour que les besoins soient entendus**. Cette motivation vise à ce que les citoyen·nes puissent s'exprimer librement sur les projets qu'elles et ils souhaitent mettre de l'avant dans les parcs, et ce, en passant par les organismes communautaires, les tables de quartier et les écoquartiers. Les organisations seront alors porteuses du message des citoyen·nes et tenteront de faire entendre aux acteurs municipaux les besoins et les attentes de la population.

« Tu sais, c'est un peu ça notre rôle, d'être le pont. En quelque part, on est sur des terrains qui appartiennent aux municipalités, à l'arrondissement. C'est [sic] des citoyens ou des groupes communautaires qui veulent mettre en place leur initiative, puis nous autres, on essaie de faire le pont entre les deux. » (EH9)

Une autre motivation relevée par le milieu communautaire (8 mentions sur 17) est d'**observer les enjeux dans les parcs et rencontrer les citoyen·nes pour comprendre leurs besoins**. De cette manière, les organisations peuvent se rapprocher des personnes et mieux saisir leur réalité. Le parc et le projet citoyen deviennent alors un prétexte pour rencontrer les résident·es du quartier.



« [...] c'est aussi l'fun de juste observer. C'est super, juste pour comprendre la dynamique d'un quartier. [...] Que tu ailles dans le parc à trois heures, mais vas-y à cinq heures, vas-y à sept heures, tu vas voir ta population qui change. » (TF1)

« [...] enfin, tu sais, on essaie d'aller chercher aussi, de pouvoir répondre aux personnes vulnérables via le parc finalement. Et c'est beaucoup moins stigmatisant un parc. C'est ça qui est génial, enfin, c'est que la personne n'a pas besoin de venir au centre communautaire, parce que c'est nous qui allons venir à toi. » (TF1)

Pour les acteurs municipaux (8 mentions sur 9), l'objectif est de **répondre aux besoins des citoyen·nes**, ce qui fait écho aux motivations précédentes nommées par le communautaire. L'idée de répondre aux besoins des citoyen·nes correspond à concevoir des parcs qui sont en phase avec la vision des résident·es du secteur et de satisfaire les attentes du plus grand nombre dans la mesure du possible. La consultation publique est d'ailleurs un moyen privilégié par les acteurs municipaux pour y parvenir et peut se faire en collaboration avec les organisations communautaires qui sont généralement plus près des citoyens et des citoyennes.

« C'est que le citoyen est le mieux placé pour définir ses besoins et on veut lui laisser libre cours à l'organisation de ses événements, de ses activités. » (9AHUdtdc)

1.3 Le renforcement du pouvoir d'agir citoyen : une motivation exprimée uniquement par le milieu communautaire

Lors de l'analyse qualitative des entrevues, aucune autre motivation n'a été relevée pour le secteur municipal, alors qu'une motivation de plus s'ajoute du côté des acteurs communautaires. Il s'agit d'**informer et sensibiliser les citoyen·nes à la transition socioécologique et à leur pouvoir d'agir** (10 mentions sur 17). Elle vise à conscientiser les citoyen·nes aux enjeux sociaux ou environnementaux pour favoriser le développement d'actions, afin de changer le statu quo.

« [...] faut vraiment que ça soit du grassroots, puis que ça parte de la base et que les citoyens et citoyennes sachent qu'ils ont justement le pouvoir de changer les choses. Donc c'est vraiment du empowerment. Je dirais qu'on est en train d'essayer de développer cette conscience, qu'ensemble, on peut agir puis on peut changer les choses » (OF12)

L'idée est aussi d'éduquer et d'intégrer certains projets dans la communauté en laissant des informations à la vue de toutes et tous.

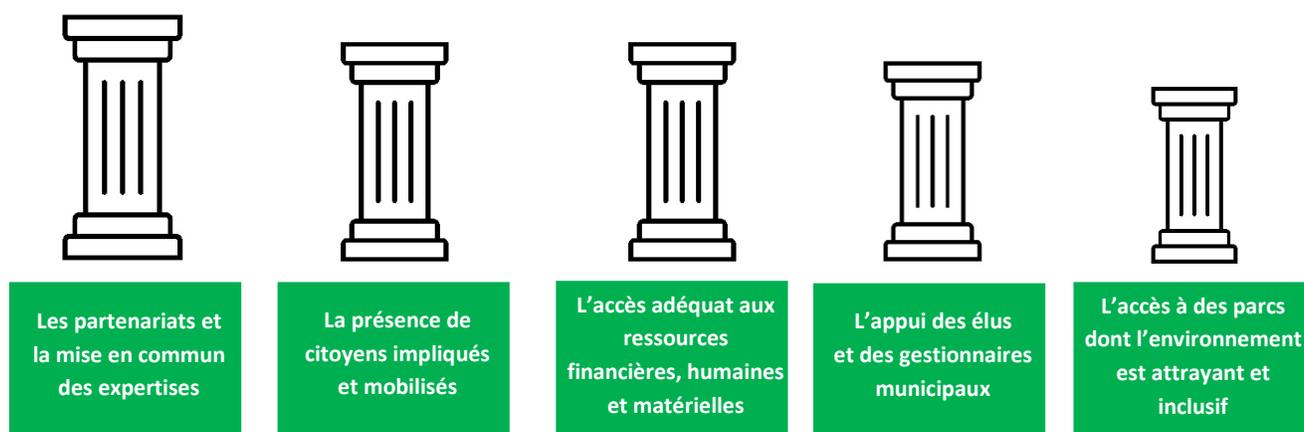
« On essaie de laisser aussi de l'information derrière : des panneaux explicatifs, des pancartes qui expliquent un peu le rôle de ces projets-là. Fait que ça a aussi ces valeurs-là, éducatives, [qu'on transmet] dans des parcs urbains, par exemple, ou dans n'importe quel autre lieu public que les gens fréquentent. »

(EH9)

2. Leviers et facteurs facilitants

Quels sont les moyens d'action dont l'impact est significatif et qui sont déjà présents dans l'amorce de l'initiative d'appropriation citoyenne ? Cinq leviers existants ont été relevés lors de l'analyse des entrevues. Les leviers qui ont été nommés sont les mêmes, tant pour le milieu communautaire que pour le secteur municipal, et permettent la concrétisation des projets citoyens.

Figure 2 Leviers existants



Leviers existants communs

*La taille des piliers correspond au nombre de mentions lors des entrevues. Plus la case d'un thème est grande, plus il a été fréquemment mentionné par les répondant-es.

2.1 Une vision commune de cinq leviers : le réseau de partenaires, le collectif de citoyen·nes engagé·es, l'accès à des ressources, l'appui des élus et des gestionnaires et l'accès à des parcs bien aménagés

Parmi ces leviers, on retrouve **les partenariats et la mise en commun des expertises** (communautaire : 16 mentions sur 17 ; municipal : 9 mentions sur 9) qui permettent de créer du lien social et de mettre à profit les expertises de tous les acteurs pour que les projets citoyens puissent se réaliser. Cela signifie que le réseau communautaire et les partenaires existants dans l'arrondissement permettent de mener à bien les projets citoyens.



« On est quand même contents d'avoir l'UQAM sur notre territoire puis d'avoir le service aux collectivités qui siège sur notre CA, ce qui nous a permis de faire quand même pas mal de partenariats. Donc, on a travaillé à deux, voire trois reprises, en fait, avec des professeurs en géographie ou urbanisme de l'UQAM pour mener des exercices de co-design sur des espaces publics où on savait qu'il y avait des plans de rénovation. » (TH3)

Du côté des arrondissements, l'expertise, le lien de confiance et la proximité avec les organisations communautaires rendent possible la concrétisation des initiatives d'appropriation citoyenne. Les partenariats et l'apport des organismes communautaires, des écoquartiers et des tables de quartier sont d'ailleurs félicités et reconnus par l'ensemble des acteurs municipaux ayant participé à la présente étude.

« Puis, les organismes, il faut le dire, c'est des leviers extraordinaires. Ils ont une force de mobilisation incroyable avec leurs membres. » (4LACdda)

« [...] c'est vraiment des leviers, parce que l'arrondissement, nous on embarque, on se fait conseiller, on a nos trucs administratifs pour encadrer les initiatives, mais sans les organismes qui sont plus en mode recherche, en prospection, on ne serait pas aussi innovant. » (2ROSdda)

La présence de citoyen·nes impliqué·es et mobilisé·es est un autre levier essentiel pour les projets qui se déroulent dans l'espace public et pour les nouveaux aménagements dans les parcs (communautaire : 13 mentions sur 17 ; municipal : 6 mentions sur 9). En effet, un seul citoyen mobilisé peut avoir une grande portée sur l'appropriation du territoire. Les citoyen·nes qui se démarquent par leur implication soutenue et leur engagement dans leur communauté ont une incidence positive sur la mobilisation des autres résident·es de l'arrondissement. L'expertise des citoyen·nes, leur présence sur le terrain, ainsi que la pérennisation de l'implication citoyenne sont des leviers qui permettent la réalisation des projets dans les parcs.

« C'est vraiment des leaders positifs. Ils sont comme nos gardiens, ils sont comme nos yeux. Puis quand il y a quelque chose qui se passe, ils nous le disent, mais toujours de façon constructive, parce que l'arrondissement a vraiment soutenu leur désir de s'approprier ce parc-là, puis a le souci encore de poursuivre, puis d'alimenter la mobilisation autour de ce projet-là. » (3RDPdc)



« [...] et puis le citoyen devient un collaborateur actif dans les activités, donc bien sûr, tu viens pour un peu accompagner le citoyen, mais après un certain temps, tu te retrouves quand même avec un collaborateur, un bénévole qui t'accompagne dans tes activités et dans bien des cas, c'est des apports majeurs que le citoyen ou la citoyenne t'apporte, parce que c'est soit un retraité cadre d'une entreprise, retraité d'un organisme communautaire en tant que tel. On bénéficie aussi de l'expertise, donc moi je peux dire que ça aussi, ça m'a facilité le travail que d'avoir des citoyens, que certains organismes appellent, entre guillemets "des citoyens éclairés" qui vraiment s'impliquent et qui te facilitent le travail. » (TH10)

« On a un événement qui s'appelle l'Érablière urbaine de Saint-Laurent, qui est une initiative d'un citoyen. Ce projet-là, en fait, est parti initialement d'un citoyen. Il l'a monté avant même que nous autres, on soit impliqué. » (EH9)

L'accès aux ressources financières, humaines et matérielles (communautaire : 10 mentions sur 17 ; municipal : 9 mentions sur 9) est également un levier existant. Grâce aux ressources disponibles, il devient possible pour les organisations communautaires de maintenir le personnel en poste ou d'aller chercher une expertise à l'externe. Quant aux arrondissements, ils peuvent, entre autres, donner des plantes et prêter de l'outillage pour soutenir les citoyen·nes dans leur projet de verdissement, en plus d'être accompagnateurs lorsque les ressources humaines sont suffisantes.

« [...] au fil des années on est allé chercher beaucoup d'argent, on a monté beaucoup de projets, puis certains projets étaient des demandes justement de citoyens, des choses que les gens ont nommées, puis qu'on a pu mettre en œuvre grâce à cet argent-là » (OF6)

« Maintenant, on a une équipe plus grande, on est 5 dans l'équipe. Donc ça permet de plus facilement mettre en place des projets, mais aussi de mieux écouter, d'être présente pour les personnes. » (BSTLdda)

L'appui des élus et des gestionnaires municipaux (communautaire : 10 mentions sur 17 ; municipal : 7 mentions sur 9) a été cité comme levier existant lors des entrevues avec les acteurs concernés par les projets citoyens. Il s'agit de la volonté politique et de l'ouverture grandissante dont font preuve les élus et les gestionnaires pour venir appuyer les initiatives d'appropriation citoyenne, en plus du verdissement du domaine public et de l'acquisition de nouveaux espaces



dédiés à la population. Que les élus et les fonctionnaires prennent en considération les besoins et les attentes des citoyen·nes, entre autres, lors des consultations publiques ou à la suite des recommandations des organisations communautaires, est bien sûr un levier important pour la réalisation d'initiatives.

« Donc c'est vraiment une porte d'entrée super importante pour nous, donc la volonté politique, elle est très favorable en fait au projet de mobilité durable dans Ahuntsic et puis on a régulièrement des rencontres avec les membres de l'arrondissement, avec les élus aussi qui veulent absolument savoir comment ils peuvent faire pour nous soutenir. » (OF12)

« Les élus qui sont en place reconnaissent les bienfaits de l'appropriation citoyenne, donc on travaille dans le même sens. » (9AHUddc)

Lors des entrevues, dix personnes du milieu communautaire et six du secteur municipal ont nommé **l'accès à des parcs dont l'aménagement est attrayant et inclusif** comme levier. Comme mentionné, le parc ou l'espace public offre un support qui permet aux projets citoyens de prendre forme. Les parcs doivent être nombreux, facilement accessibles, attrayants et inclusifs pour l'ensemble des citoyen·nes, afin de rendre l'appropriation du territoire possible.

« Je pense, seulement que la pure existence des parcs, ça m'aide à faire mon travail. Je veux faire une éducation environnementale. C'est partager des idées, comme avoir un espace vert bien conservé, parler de biodiversité, tout ça. Ça, déjà nous aide beaucoup à faire notre travail. » (EH7)

« Puis justement, si les organismes y vont pour partager leur mission, leurs activités, c'est parce que les citoyens y vont, puis ils y adhèrent, puis ils savent que les gens qui sont là, ils ont un lien avec Lasalle. » (TH5)

La mise en commun des cinq leviers existants nommés précédemment représente une force d'action qui permet aux initiatives d'appropriation citoyenne de se concrétiser, en plus de rendre la mobilisation pérenne. Il sont, en quelque sorte, **les piliers des initiatives d'appropriation citoyenne**.

« Autant la participation citoyenne, que la participation des organisations, que la volonté des fonctionnaires aussi. Je pense que le travail d'équipe, tout le monde main dans la main. Le politique de tous les niveaux : municipal, fédéral et provincial. Je pense que tout le monde – ça va être un peu cucul ma réponse – mais tout le monde main dans la main, je pense que c'est ce qui fait la force de notre arrondissement. » (6ROSdda)

Par exemple, dans certains arrondissements, l'acquisition par la ville de Montréal ou les ententes de location avec les propriétaires des lieux permet l'appropriation de terrains vacants que les résidents du secteur s'approprient. C'est le cas notamment dans le quartier Pointe-aux-Trembles, où la mobilisation citoyenne a été l'instigateur de la mise en valeur d'une ancienne friche ferroviaire. La volonté des résidents du quartier a inspiré l'arrondissement et les élus à prendre possession de cet espace pour le transformer en parc linéaire, soit le parc de la Traversée. Sans cette acquisition du terrain par l'arrondissement, le projet citoyen n'aurait tout simplement pas pu avoir cette ampleur. La collaboration entre l'ensemble des acteurs ainsi que la volonté citoyenne et politique sont des éléments clés de ce projet.

2.2 L'intérêt croissant des citoyen·nes pour leurs parcs : un facteur facilitant commun

Qu'est-ce qui facilite l'accompagnement des initiatives d'appropriation citoyenne ? Voici quelques facteurs qui favorisent ou simplifient l'accompagnement et le soutien des initiatives d'appropriation citoyenne dans les parcs montréalais.

Figure 3 Facteurs facilitants existants



*La taille des cases correspond au nombre de mentions lors des entrevues. Plus la case d'un thème est grande, plus il a été fréquemment mentionné par les répondant·es.

Un facteur facilitant nommé par quelques personnes du milieu communautaire (2 mentions sur 17) et du secteur municipal (3 mentions sur 9) est l'**intérêt grandissant des citoyen·nes pour les parcs**. Cet intérêt peut être défini par l'augmentation de l'engouement des citoyen·nes envers les parcs, les espaces communs et le verdissement. Il est à noter que le contexte pandémique a significativement favorisé l'intérêt citoyen pour les parcs.



« [...] ce que je remarque, c'est que nos parcs sont vraiment devenus des points de rassemblement. J'aime ça dire, un peu les nouvelles églises. Moi je pense que ça va être inévitable que les gens vont vouloir s'appropriier ces espaces-là, de plus en plus, qu'ils vont se sentir de plus en plus concernés. » (1MHMd)

2.3 Ce qui aide particulièrement les acteurs communautaires : la réputation et la liberté d'action au sein de l'organisation, et des citoyen·nes et des acteurs municipaux sensibles aux enjeux locaux

Certains facteurs facilitants existants sont propres au milieu communautaire. C'est le cas de la **réputation de l'organisation** (2 mentions sur 17) qui permet d'établir un lien de confiance rapidement avec les citoyen·nes, du fait que l'organisme ou les personnes qui y travaillent sont connus de manière favorable.

« Il y a quand même un historique d'une trentaine d'années qui est assez fort, assez solide, qui nous précède. Alors, ça c'est un facilitant. [...] Alors, il y a des gens qui viennent à nous pour nous offrir des opportunités, qui nous donnent du matériel. Ils ont entendu parler de nous, ils savent qu'on fait du bon travail. » (OH11)

Il y a aussi la **liberté d'action permise au sein de l'organisation** (1 mention sur 17) qui signifie que la personne responsable de l'organisme communautaire fait preuve d'ouverture et de souplesse, ce qui permet aux employé·e·s de prendre des décisions selon leur jugement et leur expertise.

Enfin, la **présence de citoyen·nes et d'acteurs institutionnels déjà sensibilisés aux enjeux locaux** est un facteur facilitant existant nommé par cinq personnes du secteur communautaire. Il s'agit de se regrouper avec des personnes déjà conscientisées face aux inégalités sociales, aux changements climatiques, ou encore, au besoin d'un accès pour tous aux espaces verts, ce qui permet aux organisations de faire avancer leur mission. Cette sensibilité dans la communauté facilite la réalisation de projets citoyens, en plus de l'appropriation inclusive des parcs.

« Je trouve qu'il y a un quand même un changement de paradigme dans la dynamique institutionnelle du quartier où cette sensibilité-là est acquise. Je pense que dans une grande partie, le réflexe, c'est toujours d'aller au poste de quartier ou à la police dès qu'il y a un souci, mais tu sais, les policiers sociocommunautaires, ou le poste de quartier, est un allier aussi. Il y a toujours cette sensibilité. C'est très centre-ville. » (TH3)

2.4 Ce qui aide particulièrement les acteurs municipaux : la capacité d'adaptation des acteurs communautaires, la nature du projet et l'expertise de l'équipe de l'arrondissement

D'autres facteurs facilitants sont davantage liés à l'expérience des acteurs municipaux. Par exemple, les **interactions avec des collaborateurs faisant preuve d'adaptation** (3 mentions sur 9) facilitent le travail des travailleurs du secteur municipal. Cela signifie que certaines personnes impliquées permettent aux projets citoyens de se réaliser grâce à leur résilience et leur ouverture. L'adaptation devient alors réciproque entre les collaborateurs et l'arrondissement, comme avec le Service de sécurité incendie de Montréal qui participe activement à la concrétisation des IAC en apportant des alternatives concrètes lorsque le projet d'origine ne peut pas être exécuté comme souhaité.

L'**expertise de l'équipe au sein de l'arrondissement** (4 mentions sur 9) est un facteur facilitant qui représente la contribution d'une équipe entièrement dédiée à la transition socioécologique, ainsi qu'à l'aménagement et à la revitalisation des parcs. Grâce à cette expertise, il devient plus facile de mettre en place certains projets citoyens.

« Il y a quand même plusieurs ressources dédiées à l'aménagement et à la réfection de nos parcs, ce qui n'est pas le cas dans tous les arrondissements. [...] On répond aux besoins de la population avec ça, mais on génère aussi l'aménagement de parc avec un certain niveau de qualité, puis un certain niveau d'expertise à l'interne. » (3RDPdc)

Enfin, la **nature du projet citoyen** (4 mentions sur 9) est le dernier facteur facilitant répertorié lors de la présente analyse. Ici, c'est la nature même de l'IAC qui a une incidence sur le niveau de soutien apporté par les fonctionnaires et les élu-es de l'Arrondissement. Le soutien du secteur municipal dépend de la réussite des projets auprès de la population et des retombées favorables pour les acteurs communautaires et municipaux. Cela peut aussi être lié à la facilité à mettre en œuvre certains projets. Voir boîte de texte de la page suivante.

« Puis, le projet en soi va être un levier ou pas, ça dépend de l'échelle. Puis je dirais que plus l'échelle est petite et plus les effets de levier sont forts. Dans le sens que si on touche à la ruelle, on a des réactions vives, immédiates. On a des mobilisations incroyables, on atteint des 100% de gens rejoints qui ont répondu assez facilement. Parce qu'on est directement dans leur milieu de vie [...] » (4IACdtda)



Cinq raisons évoquées par les acteurs municipaux pour ne pas soutenir une initiative

Parce qu'une initiative ...

1. **Ne répond pas aux objectifs stratégiques.** Il s'agit d'une initiative d'appropriation citoyenne qui ne correspond pas aux objectifs ou aux motivations de l'Arrondissement.
2. **Dépasse les moyens financiers et le cadre législatif.** Il s'agit d'une initiative d'appropriation citoyenne qui va au-delà des ressources disponibles ou du cadre légal de l'Arrondissement, par exemple, lorsque l'IAC a lieu sur un terrain privé que la Ville ne peut pas acquérir ou sur un terrain du Gouvernement du Québec. Les citoyens se tournent souvent vers les acteurs municipaux, bien qu'ils ne soient pas systématiquement le palier gouvernemental concerné.
3. **Est d'envergure privée plutôt que collective.** Il s'agit d'une initiative d'appropriation citoyenne qui se veut à usage exclusif pour quelques citoyens plutôt que collective.
4. **Va à l'encontre des règlements municipaux.** Il s'agit d'une initiative d'appropriation citoyenne qui ne respecte pas les lois et règlements en vigueur.
5. **Entre en concurrence avec des initiatives ou projets déjà en place.** Il s'agit d'un projet citoyen qui entre en concurrence avec d'autres projets en place et qui n'apporte pas une offre distincte.

3. Défis et obstacles

La réalisation des initiatives d'appropriation citoyenne implique généralement des défis variés, c'est-à-dire que certaines situations exigent une stratégie d'adaptation de la part de l'organisation ou de l'arrondissement afin de les surmonter. Ces stratégies sont expliquées dans la prochaine section. Le type de projet citoyen ainsi que le territoire sur lequel il se déroule ont également une incidence sur les défis rencontrés.

Au-delà des défis encourus, des obstacles plus importants peuvent survenir. Nous considérons qu'il y a un obstacle lorsqu'une contrainte entrave la bonne atteinte des objectifs lors de la réalisation d'initiatives d'appropriation citoyenne, malgré les moyens déployés pour y faire face.

Au total, sept défis et neuf obstacles ont été relevés par les personnes interrogées lors des entrevues. Parfois, un défi soulevé par les acteurs municipaux représente plutôt un obstacle pour les organisations communautaires étant donné que leurs moyens diffèrent pour concrétiser les IAC. D'ailleurs, un plus grand nombre de défis a été mentionné du point de vue municipal, alors que les obstacles sont plus présents dans le milieu communautaire.

Figure 4 Défis et obstacles



■ Défis et obstacles communs ■ Défis et obstacles des acteurs communautaires ■ Défis et obstacles des acteurs municipaux

*La taille des cases correspond au nombre de mentions lors des entrevues. Plus la case d'un thème est grande, plus il a été fréquemment mentionné par les répondant·es. Quelques défis et obstacles ne sont pas illustrés ici.

3.1 Des défis communs centrés sur trois enjeux citoyens : la participation, la cohabitation et l'inclusion

Trois défis nommés sont communs aux secteurs communautaire et municipal. Ils concernent tous des enjeux citoyens.

Un des principaux défis communs est **d'encourager, de baliser et de pérenniser la participation citoyenne** (communautaire : 15 mentions sur 17 ; municipal : 6 mentions sur 9). Ce défi s'explique par une multitude de facteurs. Par exemple, une personne interrogée évoque la difficulté à maintenir la mobilisation citoyenne après le départ de certain·es résident·es du quartier qui étaient impliqué·es dans l'organisation. Le renouvellement constant des personnes mobilisées devient un des principaux défis pour l'organisation.

« Il y a vraiment une question avec la crise du logement, on voit beaucoup de gens qui étaient mobilisés, qui quittent. Qui se font "kicker" hors de leur logement, en gros, et qui quittent le quartier. Fait qu'il y a tout le temps un renouvellement de la mob à faire. » (OF14)

Comme mentionné dans le commentaire ci-haut, la crise du logement peut parfois être la cause du départ des citoyen·nes. Autant des acteurs communautaires que des acteurs municipaux se sont exprimés en ce sens.

Aussi, un essoufflement de la mobilisation est constaté lorsque les projets ne se concrétisent pas assez rapidement. Il faut donc conjuguer les attentes élevées des citoyen·nes engagé·és pour des résultats tangibles et rapides, avec des ressources humaines et budgétaires qui sont limitées.

« Positionner l'intervention citoyenne à un moment du projet, mais il faut que ça colle dans l'échéancier global du projet. Et ça prend pas... Même si l'intervention prend une journée, il y a la conception de l'intervention, l'animation de l'intervention, le compte rendu de l'intervention, etc. Et il faut qu'on ait suffisamment de temps pour développer ça. » (OF17)

La difficulté est aussi de faire prendre conscience aux citoyen·nes du travail imperceptible effectué par l'organisation ou l'arrondissement, en plus de répondre à des besoins variés.

« [...] c'est difficile d'avoir du concret dans ce qu'on fait, souvent. Si les gens voient pas la chose se matérialiser, ça rend l'implication citoyenne difficile, parce que les gens veulent que ce soit palpable, veulent le voir, veulent du concret. Fait que tout le travail qui se fait derrière souvent, ils ne l'ont pas vu » (TF2)

Pour éviter l'essoufflement de la mobilisation, la consultation des citoyen·nes doit se faire au moment opportun et seulement lorsque leurs avis peuvent avoir une véritable incidence sur le projet en cours.



« C'est quoi le pouvoir d'influence que le citoyen pourrait avoir ? Pourquoi on consulte vraiment ? Il faut vraiment prendre le temps de se poser la question, parce que ça aussi, ça peut poser des problèmes, ça peut créer des attentes auprès du citoyen. » (3RDPdc)

Enfin, bien que les arrondissements mettent parfois des projets en place pour susciter la participation citoyenne, ces mesures n'engendrent pas nécessairement de mobilisation.

« Moi, j'ai l'impression que, quand c'est l'arrondissement qui arrive, disons : "On a une place pour vous les citoyens, s'il-vous-plaît, participer!". C'est pas dit que ça va marcher. On dirait que quand ça vient du haut vers le bas, ça peut être difficile. Il y a des citoyens qui vont se sentir concernés, mais qui ne sont peut-être pas prêts à aller chercher la mobilisation des autres citoyens. » (1MHMda)

Un autre défi commun, en lien avec le précédent, est de **rejoindre des profils de citoyen-es qui sont traditionnellement peu mobilisés par manque de temps, d'intérêt ou de ressources** (communautaire : 7 mentions sur 17 ; municipal : 6 mentions sur 9). Dans un souci d'équité, de diversité et d'inclusion, plusieurs organisations et arrondissements veulent diversifier leurs publics et entrer en contact avec l'ensemble des citoyen-es de manière à atteindre une meilleure représentativité dans les initiatives d'appropriation citoyenne des parcs. Or, plusieurs acteurs ont établi le constat qu'ils ont de la difficulté à impliquer certains groupes de citoyen-nes, tels que les personnes issues de communautés culturelles et de ménages à faibles revenus.

« C'est comme le papa c'est un pourvoyeur du ménage et là quand tu sollicites ce papa-là pour des activités, c'est difficile pour lui de se rendre disponible, parce qu'avant tout, ce qui le préoccupe, c'est d'amener à manger sur la table, tu vois? Donc c'est aussi un défi que de mobiliser les citoyens. Le plus clair... majoritairement tu vas te retrouver avec des retraités que tu vas pouvoir mobiliser, le plus souvent, tu vois? Donc c'est encore un défi que d'aller chercher une représentativité lors de mobilisation des citoyens. » (TH10)

« [...] on a pas mal de ruelles vertes, on voit que c'est bien souvent le même type de population qui participe, mais c'est des gens plus éduqués, qui ont plus de moyens, de temps ou la facilité à s'organiser. Donc là, c'est comment aller vers d'autres types de population. » (2ROSdda)

Les méthodes usuelles de mobilisation et de consultation ne semblent pas donc rejoindre une assez grande diversité de personnes. Certains ont mentionné que dans les quartiers multiculturels, il peut s'avérer difficile pour les organisations de communiquer dans différentes langues pour rejoindre un maximum de gens et établir un lien de confiance rapidement avec des personnes venant d'horizons variés. Des acteurs interviewés ont notamment mentionné le besoin de mieux accompagner les nouveaux arrivants afin d'augmenter leur pouvoir d'agir pour qu'ils puissent prendre part à la mobilisation. La superficie du territoire à couvrir et les fractures urbaines ont aussi été des obstacles qui ont été mentionnés et qui contribuent à la difficulté de rejoindre l'ensemble des citoyen·nes.

Enfin, certains constatent également que le profil dominant des personnes impliquées dans une initiative d'appropriation citoyenne ou auprès d'un organisme peut influencer la participation des autres citoyen·nes. Il peut donc s'avérer difficile d'obtenir une certaine mixité sociale et une diversité de personnes engagées.

En plus du défi d'encourager, de baliser et de pérenniser la mobilisation citoyenne et de celui d'inclure une plus grande diversité, il y a le défi de **gérer la cohabitation dans les parcs et concilier des perspectives divergentes face au changement**. Pour onze personnes œuvrant dans le milieu communautaire et sept au municipal, l'enjeu est de gérer la cohabitation dans un espace limité, alors que les besoins et les attentes des résident·es du secteur sont multiples face à ce lieu. Il s'agit aussi de conjuguer les aspirations personnelles et l'intérêt collectif, afin de privilégier la bonne entente et d'éviter les conflits d'usages.

« Et c'est ça qui est intéressant. Comme, le défi c'est juste transformer une aspiration personnelle en un souhait collectif, en fait. Concrètement. [...] effectivement, si on fait un parc à chien, ben ça va quand même prendre de la place pour ton lieu de jeu, dans le sens que, quoi qu'il en soit, l'espace il est défini, en fait. » (TF1)

« Le défi principal, c'est de comprendre tous les enjeux qui sont liés à ces espaces-là. C'est [sic] des espaces qui ont de multiples vocations, qui sont souvent pré-réfléchis, canés dans des boîtes qui ont des fonctions préétablies par des administrations. Des fois, tu arrives avec une idée toute simple, tu dis : "Ah, il y a de l'espace, on pourrait faire ça !", mais il y a, tu sais, une panoplie d'autres usages à cet espace-là qui sont prévus, réfléchis par les arrondissements. » (EH9)

Pour les acteurs municipaux, l'objectif est d'atteindre un équilibre entre le divertissement des citoyen·nes versus la quiétude des riverain·es. Il y a aussi l'occupation officielle du parc qui vient interférer avec l'occupation non officielle, c'est-à-dire l'usage du parc sans demande de permis au

préalable. Ce défi semble d'ailleurs majeur pour les fonctionnaires municipaux et les élu-es, puisque ce sont elles et eux qui reçoivent les plaintes de l'ensemble de la population en ce qui concerne l'utilisation des parcs de l'arrondissement. Le maintien de l'ordre est évidemment aussi un défi plus présent du côté des arrondissements.

« Donc on arrive à certains moments et il y a des gens qui ont pris leurs activités en main sans passer par nous et qui rentrent en conflit avec d'autres pour lesquels on a autorisé un permis. » (9AHUddc)

Sur cet enjeu, les acteurs communautaires peuvent adopter le point de vue des personnes ayant recours à leurs activités et services, contrairement aux acteurs municipaux qui doivent représenter l'ensemble des résident-es de leur arrondissement. Par exemple, dans certains parcs montréalais, la réglementation sur l'utilisation des barbecues a changé à la suite des multiples plaintes émanant des riverain-es de ces parcs. Il est dorénavant interdit d'en faire usage dans ces parcs. Parce que certains barbecues impliquaient des rassemblements de plus de cent personnes sans demande de permis au préalable, que la circulation automobile augmentait significativement en raison de la grande affluence vers ces parcs et que les déchets n'étaient pas toujours ramassés, les arrondissements concernés ont dû prendre des mesures pour répondre aux plaintes des riverains. Ce changement de réglementation a, par contre, provoqué de l'incompréhension chez les organismes communautaires qui travaillent auprès des personnes qui faisaient usage des barbecues.

3.2 Des défis et obstacles distincts, mais connexes à trois thèmes : la lourdeur administrative, le manque de ressources et l'offre existante de parcs

Certains défis et obstacles peuvent se manifester tant du côté communautaire que municipal, sans pour autant avoir la même ampleur ou la même signification. Un obstacle évoqué par le milieu communautaire peut être davantage vécu comme un défi pour les acteurs municipaux, tout en étant connexe.

Lourdeur administrative

Parmi les défis et obstacles connexes, on retrouve la **lenteur institutionnelle**, la **lourdeur administrative** et la **réglementation** qui a été mentionnée par quatorze représentant-es organisations communautaires. Pour les organismes, les écoquartiers et les tables de quartier, la complexité à remplir la documentation nécessaire pour démarrer un projet citoyen, les délais pour obtenir une dérogation à un règlement municipal et la difficulté à entrer en communication avec les arrondissements sont des exemples d'obstacles qui entravent les IAC.



« Il faudrait planifier ça 3 mois d'avance! Pour un projet citoyen, ça n'a aucun sens! Le niveau de gestion pour un citoyen de faire des demandes de permis est tellement élevé! [...] Tu sais, honnêtement, pour des citoyens, si tu ne veux pas perdre la mobilisation, tu peux pas demander à des citoyens de planifier autant d'avance. Les organismes, aucun problème, mais les citoyens, c'est trop gros. Fait que la structure autour est quand même complexe et difficile pour les citoyens. Puis eux [les organismes], au moins, ils savent vers qui se tourner. Imagine un projet de ruelle, qui se démarre, qui [les citoyens] savent pas trop les organismes qui pourraient les supporter. Puis là, ils demandent, ils envoient ça à l'arrondissement, puis ils se font juste répondre non. ((rire)) Ben tu viens de faire tomber à plat une mobilisation. C'est quand même un défi avec la réglementation autour. » (OF14)

« [...] 10 ans plus tard, il n'y a toujours presque rien qui a été fait, c'est les organismes qui essaient d'améliorer leur quartier par rapport aux espaces verts, mais on n'a pas eu de réponse, je pense qu'après 6 mois de harcèlement à la ville on a enfin eu des réponses pour 3 espaces verts qu'on pourrait peut-être aménager et c'est vraiment chiant là, comme essayer de les contacter. Puis c'est pas comme si... on a le budget, on a la pépinière qui fait les designs, on a le matériel, on a les ressources humaines, mais on veut juste un espace! » (TF2).

Pour trois des acteurs municipaux interrogés, **soutenir les projets citoyens malgré la lourdeur administrative** est davantage perçu comme un défi qu'un obstacle. Il met en exergue la complexité du mode de fonctionnement interne à la Ville de Montréal et à la lenteur à laquelle peuvent être répondus les besoins des citoyen·nes. Ces acteurs en sont conscients. Par exemple, la lourdeur de la « machine » est en cause pour l'octroi de permis, puisque toute demande de dérogation aux règlements municipaux doit passer par les élus. Les projets citoyens ne peuvent donc pas être soutenus aussi rapidement que souhaité. Il peut aussi être question du roulement de personnel à l'arrondissement ou de la difficulté à savoir à qui se référer à la Ville lorsqu'une demande est exprimée ou qu'un signalement est à faire.

« C'est sûr, plus une organisation est grande, plus c'est compliqué. La ville de Montréal, c'est encore plus compliqué. Il y a 19 arrondissements, des services centraux, même nous à l'interne, des fois, on sait plus à qui parler, on est un peu mêlé. [...] C'est tellement compliqué, les règlements de délégation, puis qui fait quoi, les arrondissements versus les services centraux... On fonctionne pas de la même manière. » (SMTLsc)

Cependant, la lourdeur administrative semble nécessaire selon quelques acteurs municipaux et

même pour certaines personnes du milieu communautaire, puisqu'elle permettrait de s'assurer de la viabilité des IAC. Un projet qui prend du temps avant de se concrétiser a plus de chance d'avoir davantage été réfléchi, d'être mieux conçu et d'être plus durable.

Manque de ressources

Un autre obstacle connexe est le **manque de ressources financières** qui a été nommé par onze des organisations communautaires rencontrées. Le manque d'argent et la difficulté d'obtenir du financement pour des projets à long terme, la réalisation et la pérennisation des initiatives d'appropriation citoyenne en est affectée. Il devient alors nécessaire pour les acteurs communautaires de diversifier les sources de revenus, ce qui demande un investissement en temps et des démarches administratives supplémentaires. Cet obstacle peut engendrer d'autres problèmes, tels que de l'instabilité dans la structure interne des organismes et des tensions entre les organisations qui souhaitent obtenir les mêmes subventions.

« Donc, la personne qui devait faire le lien avec les citoyens a parallèlement, reçu peu de ressources pour se faire financer. Parfois, ça revient, mais c'est beaucoup du financement par projet, donc ça amène aussi une certaine brisure de services ou un manque de suivi à long terme... » (TH3)

« [...] après, on veut quand même continuer à financer aussi les anciens projets et ça, il y a moins de bailleurs de fonds pour maintenir les projets en place. C'est toujours pour des nouveaux projets. » (OH11)

« D'autant plus que les organismes se battent présentement pour le financement, parce que maintenant, les financements cela va de soi, c'est des financements de projets. Il y a quasiment plus de financement de base pour les activités, payer les salaires, puis tout ça. » (TH8)

Le manque de ressources financières a aussi une incidence sur le **manque de ressources humaines, le haut taux de roulement de personnel et les emplois saisonniers** (9 mentions sur 17). Les organisations communautaires peinent à recruter du personnel qualifié et à garder les employé-es en poste, ce qui a des répercussions sur la qualité de l'accompagnement pour la réalisation des IAC. Tant du côté de l'organisation que de ces partenaires, le roulement de personnel provoque de l'instabilité.

« [...] on se retrouve dans une inadéquation entre les ressources qui sont très maigres et les services à fournir qui ne cessent d'augmenter, des fois à un rythme exponentiel. [...] Donc, du coup, certains se retrouvent avec beaucoup de choses à faire et puis si par exemple une opportunité se présente, d'un claquement de doigts, la personne décide de laisser pour aller voir ailleurs. » (TH10)

Face aux obstacles concernant le manque de ressources financières et humaines du milieu communautaire, quatre personnes travaillant à la Ville de Montréal mentionnent le défi de **pallier au manque de ressources des organismes communautaires**. La collaboration entre les arrondissements et certains organismes communautaires est affectée par ce manque de ressources. La plus grande implication de la part des acteurs municipaux peut également résulter du manque d'expertise de certaines organisations qui œuvrent à plus petite échelle.

« Mais il y a les organismes locaux qui sont plus petits. Bien eux, ils ont plus de difficultés, donc, à assurer des suivis, parce qu'il y a tellement un gros roulement du personnel. Fait que tu sais, quand on traite avec ces organismes-là, des fois, on se dit que ça serait peut-être même plus simple, si nous, un employé de la division, s'occupait de ça, parce que ça devient tellement lourd à gérer. » (1MHMd)

Le manque de ressources peut aussi affecter le secteur municipal, mais l'ampleur est moindre en comparaison avec le milieu communautaire. Cinq des acteurs municipaux affirment d'ailleurs qu'un des défis est de **pallier les besoins grandissants et les imprévus avec des ressources limitées**. Par ressources, on entend les ressources humaines, matérielles et financières qui sont insuffisantes pour répondre aux besoins qui se multiplient en ce qui concerne l'occupation du domaine public. Cependant, les ressources disponibles varient selon les quartiers, ce qui implique des niveaux de soutien différents d'un arrondissement à l'autre.

« Et après ça, c'est pas tous les arrondissements qui ont les mêmes moyens. Il y a les arrondissements riches et les arrondissements pauvres. Au niveau du budget... Puis le budget, mais ça veut dire, dans le fond, comment est-ce que l'arrondissement est capable de soutenir les différents partenaires, autant au niveau du soutien financier, mais qu'il y a un soutien aussi par des ressources humaines. » (5MTLsc)

Certains acteurs municipaux mentionnent le défi de trouver des solutions rapidement pour remédier aux imprévus, tels que des bris d'équipements et des demandes de dérogations tardives. Le manque de ressources matérielles et humaines pour répondre aux demandes multiples limite le soutien que les arrondissements peuvent apporter aux initiatives d'appropriation citoyenne.

« Nous, on peut venir en soutien, mais on ne peut pas pallier tous les besoins. L'autre défi, je pense que ça, c'est un des plus grands, c'est le fait que on n'a pas les ressources humaines non plus pour être complètement accompagnateur. Et on a un grand rôle d'accompagnement à faire. De plus en plus, parce qu'il y a de plus en plus de gens qui veulent créer des événements et qui n'ont pas



nécessairement l'habitude de le faire. Donc on doit tenir certains par la main. On en a eu un dernièrement, qui vient de nous faire une demande, puis on voit qu'il n'a jamais organisé un événement de sa vie. Il veut faire quelque chose d'envergure. On n'a pas le choix, il faut l'accompagner, parce qu'il faut que ça e passe bien. On veut que ce soit un succès pour les citoyens, pour le promoteur. Donc on doit y mettre l'énergie. » (9AHUddc)

L'augmentation des besoins de la population auxquels doivent faire face les acteurs municipaux s'explique entre autres par les changements occasionnés par le contexte pandémique et postpandémique. Par exemple, certains arrondissements remarquent que le nombre de personnes en situation d'itinérance est plus élevé depuis la pandémie, ce qui a également une incidence sur l'occupation des parcs.

Nombre de parcs limités et surutilisation de l'espace

Un autre obstacle nommé par le milieu communautaire est le **nombre limité de parcs accessibles disposant d'infrastructures adaptées aux initiatives des citoyen·nes** (7 mentions sur 17). Cette entrave signifie qu'il manque de parcs, d'espaces publics ou de friches pour accueillir les projets citoyens dans certains secteurs de la ville. D'autres secteurs sont mal desservis par les transports collectifs ou ont peu d'infrastructures présentes pour favoriser la mobilité active, ce qui limite l'accessibilité aux parcs. Les barrières urbaines, telles que les voies ferrées ou les autoroutes, enclavent certains secteurs de la ville et participent à ce problème d'accessibilité.

« En ce moment-là, c'est d'essayer de trouver des espaces et de les aménager, sauf que c'est un enjeu super complexe, parce qu'on a très peu d'espace public donc dans Peter-McGill. C'est beaucoup des espaces privés les espaces verts. On travaille là-dessus pour essayer de débloquer des espaces, ce qui est de base, mais ça paraît niaiseux, mais c'est vraiment, vraiment difficile. » (TF2)

« Puis, chez nous, les pistes cyclables, là, enfin, Cartierville, sont vraiment pas développées, enfin bon, tout un enjeu de mobilité aussi qui fait que tu vas au plus proche. Et donc, tu connectes avec ton réseau proche, finalement. Donc, le fait de devoir venir quand ta fête de quartier elle est dans un autre parc qui est, peut-être, à cinq kilomètres de chez toi, c'est comme un mouvement, là, quand même, à aller susciter. » (TF1)

Pour le secteur municipal, quelques acteurs interrogés formulent davantage l'enjeu en termes de **surutilisation des parcs existants** (2 mentions sur 9). Cet obstacle est en lien avec l'augmentation de la fréquentation des parcs qui ne favorisait pas l'apparition de nouvelles initiatives d'appropriation citoyenne. À l'inverse, la mise en place de nouvelles initiatives pourrait avoir des répercussions négatives sur la fréquentation usuelle des parcs par les riverain·es. Certains acteurs mentionnent même que l'Arrondissement peut tenter de restreindre le nombre d'activités dans

les parcs, afin de maintenir un équilibre entre divertissement et quiétude des riverain-es. La surutilisation des parcs peut aussi engendrer d'autres problèmes comme l'augmentation de la circulation automobile et exacerber le manque perçu d'espaces de stationnement.

3.3 Un contexte postpandémique difficile pour la mobilisation citoyenne : un enjeu particulier pour les acteurs communautaires

Quatre des défis et obstacles ont été exprimés uniquement par le milieu communautaire.

Premièrement, les acteurs communautaires doivent relever le défi de **conscientiser les citoyen·nes à la transition socioécologique et à leur pouvoir d'agir**. Six personnes interrogées travaillant dans un organisme communautaire, un écoquartier ou une table de quartier expriment la difficulté de sensibiliser les citoyen·nes sur leur pouvoir en tant qu'acteur social et sur leurs capacités à perpétuer des changements sur la société. Il s'agit aussi de convaincre la population de changer des habitudes bien ancrées au profit de gestes plus respectueux de l'environnement.

« [...] le défi que je vis au quotidien c'est vraiment comment parler de transition socio écologique. » (OF12)

« Je pense que la sensation du pouvoir d'agir sur les choses qui sont d'ordre municipal est là pour certains, mais pour beaucoup de monde, les gens voient quand même que c'est pas tout à fait à eux, c'est à la structure administrative. Puis je pense que c'est une certaine barrière mentale qui est importante. » (OF14)

Pour d'autres acteurs communautaires, les changements de programme et l'instabilité du programme politique rendent difficile la planification de projets (3 mentions sur 17). Le défi est de **s'engager dans des projets citoyens, malgré des changements imposés par les gestionnaires municipaux aux organisations communautaires**. Par exemple, le programme de Revitalisation urbaine intégrée (RUI) prendra fin dans les quartiers montréalais, ce qui provoque certaines inquiétudes chez les organismes concernés.

« Parce que le programme des RUI n'est pas reconduit à Montréal. Puis, dans le fond, il va y avoir un autre programme, dont on attend depuis plusieurs années les détails. Fait que c'est un peu difficile de se planifier, mais c'est ce sur quoi on travaille. » (TH5)

Le programme politique a aussi une incidence sur le développement des projets citoyens et sur la pérennité de certains espaces publics, comme l'illustrent les oppositions à la possible venue du REM au parc Morgan, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve.



Dans certains secteurs de la ville, l'obstacle est le **sentiment d'insécurité dans les parcs et le vandalisme des projets citoyens**. Sept acteurs communautaires s'expriment sur cet enjeu qui est *perçu* comme étant associé à la prostitution, à la consommation de drogues et à la délinquance qui peuvent avoir cours dans les parcs ou leurs alentours.

Le mauvais entretien d'un parc est un autre facteur qui peut rendre certain-es citoyen-nés craintif-ves et méfiant-es envers le lieu. Le sentiment d'insécurité peut également être engendré par une circulation automobile trop importante autour de l'espace qui peut empêcher l'accès au parc par les riverain-es. Au final, un parc ou un espace public peu utilisé et où prévaut un sentiment d'insécurité par les résident-es peut décourager les initiatives d'appropriation citoyenne.

« Les résidents de la rue où on veut débloquer un espace sont très ambivalents, parce qu'ils ont peur pour la sécurité, ils ont peur de la consommation de drogue et tout. Donc c'est toujours comme une espèce d'enjeu dans le quartier, à savoir comment autant impliquer les personnes qui sont parfois en situation d'itinérance, les personnes qui sont marginalisées, mais aussi de rendre les espaces sécuritaires, puis que les gens aient envie de les utiliser. » (TF2)

« Un lieu qui est abandonné, qui est délaissé, un lieu qui a l'air, justement, de pas être pris en charge par personne est un lieu qui se détériore et qui devient criminogène assez rapidement. Et là, il y a un cercle vicieux [...] En fait, est-ce que c'est la basse fréquentation d'un parc qui le rend propice aux incivilités, ou si c'est les incivilités qui n'incitent pas les gens à le visiter? » (OH13)

Enfin, les **contextes pandémique et postpandémique** ont été cités par dix acteurs communautaires lors des entrevues. Cet obstacle implique, par exemple, des répercussions néfastes sur la mobilisation citoyenne, les consultations auprès de la population et la pérennité de certains projets citoyens.

« Puis il ne faut pas négliger l'impact de la pandémie. Ça eu des impacts importants. Puis, à cause de la pandémie, ce comité-là était inactif pendant presque deux ans de temps. Ça fait que la pandémie nous a éloigné du citoyen si on veut. C'est bien beau les Zooms puis tout ça, mais ça n'a pas la même dynamique consultative. » (TH8)

Il est à noter que les acteurs municipaux se sont également exprimés sur les effets de la pandémie, mais de manière beaucoup moins significative que dans le milieu communautaire.

3.4 Le respect des règlements des parcs et de la bonne entente au sein des groupes citoyens : un défi exprimé par des acteurs municipaux

Un défi a été nommé exclusivement par le secteur municipal. Il s'agit du défi de **faire respecter les règlements municipaux dans les parcs et la bonne entente au sein des groupes citoyens** (3 mentions sur 17). Pour les acteurs municipaux, la ville ne peut être tenue pour l'unique garante du respect des règlements dans les parcs et de la gestion des initiatives qui y ont lieu. C'est à chaque citoyen-ne d'adopter des comportements responsables dans les parcs, dans les espaces publics et dans les ruelles vertes. Le respect des règlements doit également se faire sans qu'il y ait une constante surveillance des résident-es du quartier par les acteurs municipaux.

De plus, malgré le souhait des acteurs municipaux que les initiatives d'appropriation citoyenne soient autogérées, des dysfonctionnements ou des conflits entre citoyen·nes peuvent survenir, en particulier lorsqu'il y a des règles ne sont pas respectées. Il arrive donc que les acteurs municipaux doivent intervenir.

« On a été obligé de changer les Comités de jardin, ça ne fonctionnait plus. Il y avait de la bisbille, pas de la corruption, parce qu'on s'entend, c'était pas de l'argent et tout ça, mais il y avait franchement des gens qui ne suivaient pas les règles, des passe-droits. On a même eu de la violence physique, verbale. Il y en a un qui s'est fait défoncer le nez dans un de nos jardins. Donc on n'était plus capable malheureusement, dans la majorité des jardins, d'avoir cette structure autogérée par les citoyens eux-mêmes, ça ne fonctionnait plus. » (10AHUmcc)

Il devient alors nécessaire de trouver des manières de faire pour que les projets citoyens soient viables, tout en limitant l'encadrement et les ressources nécessaires provenant du secteur municipal. La responsabilisation de la population montréalaise est au cœur de cet enjeu.

4. Stratégies

Quels sont les moyens d'action utilisés par les organisations et les arrondissements pour faire face aux défis et aux obstacles qui limitent ou compliquent la réalisation des IAC ? Voici quelques stratégies mises de l'avant pour contrer les difficultés.

Figure 5 Stratégies



*La taille des cases correspond au nombre de mentions lors des entrevues. Plus la case d'un thème est grande, plus il a été fréquemment mentionné par les répondant·es.

4.1 Des stratégies communes pour mieux communiquer, cadrer la mobilisation, renforcer les initiatives existantes et simplifier les procédures

Quatre stratégies sont déployées, tant par les acteurs communautaires que par les acteurs municipaux.

Pour relever le défi d'encourager et de pérenniser la mobilisation citoyenne, la stratégie qui est la plus mentionnée est celle de **bonifier et diversifier les méthodes de communication de manière à augmenter la visibilité des projets** (communautaire : 14 mentions sur 17 ; municipal : 7 mentions sur 9). Pour faire connaître les initiatives d'appropriation citoyenne au plus grand nombre de personnes, les différents acteurs impliqués tentent de mieux communiquer avec les citoyen·nes. Plusieurs outils sont utilisés, tels que les réseaux sociaux, les feuillets d'information, les infolettres et les panneaux explicatifs dans les parcs. Les communications se font autant auprès des élus municipaux, des gestionnaires de l'arrondissement, des organismes communautaires, que des résident·es du quartier. De plus, la présence sur le lieu des projets favorise la visibilité des initiatives d'appropriation citoyenne. Par exemple, les acteurs municipaux et communautaires organisent des événements publics pour expliquer la progression de projets en cours aux différentes personnes concernées. Ces moments ont pour objectif de favoriser l'implication des citoyen·nes tout au long des projets et de maintenir la mobilisation citoyenne.



« Alors, il y a une question de visibilité [...] pour après, continuer à grandir et à avoir plus de sites et plus d'appui de la population. [...] C'est le maintien de bonnes relations avec, justement, les fonctionnaires, avec les élus. Des visites fréquentes, des invitations. Un peu comme je te disais pour les voisins, là. Les inviter pour qu'ils puissent mieux voir qu'est-ce qu'on fait sur le terrain. Alors, ça facilite après, quand on arrive avec un projet, qu'ils soient déjà pré-convaincus. » (OH11)

« Puis la façon dont on a communiqué aux citoyens, c'est par une soirée d'information publique. Fait qu'on a envoyé, il y a eu des cartons d'invitation à chaque porte. Je pense qu'il y a eu 20 000 portes qui ont reçu le carton. On a essayé de prendre un rayon très large autour du secteur du terrain. Il y avait des publicités aussi sur Réalisons Montréal, des bandeaux sur "montreal.ca". On a envoyé des courriels aussi à tous les partenaires. » (SMTLsc)

Outre la volonté d'inclusion de nouvelles et nouveaux citoyen·nes, cette stratégie communicationnelle vise aussi à faciliter la cohabitation dans les espaces publics en informant les résident·es des projets qui se déroulent dans leur quartier. Il devient alors plus facile de rejoindre des profils de citoyen·nes qui sont traditionnellement peu mobilisé·es par manque de temps, d'intérêt ou de ressources.

« [...] c'est un peu de casser ces mythes-là au début, en étant le plus transparent possible, puis en disant : "Bon, vous-voulez faire un projet dans le parc, mais aller tout de suite, je ne sais pas faire du porte-à-porte, faire une fête dans le parc, puis inviter tout le monde pour informer tout de suite." Parce que c'est ça qui est plate quand on a des plaintes, parce qu'ils ne sont pas au courant des détails. On a une mauvaise interprétation, ils n'ont pas été informés, ils se sentent pas inclus. Même si des fois, ils sont contre au début, mais après, ils peuvent embarquer. » (2ROSdda)

Une autre stratégie nommée tant par les acteurs communautaires (13 mentions sur 17) que municipaux (6 mentions sur 9) est de **mieux cibler, structurer et baliser l'engagement citoyen et les consultations**. Elle consiste à établir un mode de fonctionnement auprès des citoyen·nes, en plus de structurer la participation citoyenne pour la rendre profitable tant pour la personne impliquée que pour l'organisation ou l'arrondissement concerné.



« donc la demande de bénévolat augmente [...] Les gens demandent à s'impliquer puis... [...] On regarde aussi c'est quoi leurs champs d'intérêt, leur expertise, leurs disponibilités. Puis, on regarde à quel projet peut s'attirer cette demande-là. Puis les chargés de projet valident s'il y a vraiment des opportunités de bénévolat pour ces gens-là. » (OF6)

En balisant l'engagement citoyen, les acteurs impliqués évitent de créer des attentes auprès de la population et peuvent expliquer leur prise de décision en ce qui concerne le projet. Cette stratégie permet de pérenniser la mobilisation citoyenne, et non de l'essouffler en demandant inutilement l'avis ou la participation des résident-es d'un quartier.

Lors des entrevues, la notion de consultation publique a été abordée à plusieurs reprises par les différents acteurs municipaux interrogés. Plusieurs initiatives d'appropriation citoyenne se sont d'ailleurs concrétisées à la suite d'une consultation publique des résident-es d'un arrondissement. Tel est le cas à Lachine avec le lègue d'un espace vacant de 16 000m² par la Congrégation des Sœurs de Sainte-Anne. La consultation publique fait partie intégrante de ce projet qui vise à transformer cet espace vacant en parc. Pour se faire, des charrettes à idées ont eu lieu le 10 septembre 2022 pour connaître les aspirations des résident-es du secteur. L'appropriation du territoire n'est donc pas « purement citoyenne », mais se fait par l'entremise d'un mécanisme de participation publique. Cependant, il est nécessaire de cibler des moments et des sujets lors de la consultation publique, afin qu'elle ait une réelle utilité dans l'aménagement du territoire.

Une autre stratégie commune exprimée par six acteurs communautaires et quatre du secteur municipal vise à **supporter les projets déjà en place pour pérenniser la mobilisation citoyenne**. Ce soutien à la mobilisation citoyenne s'opère par divers moyens financiers, humains et matériels. Certains organismes tentent de pérenniser l'implication des résident-es d'un quartier en proposant des formations pour faciliter l'implication citoyenne. Des mesures transitoires pour garder l'intérêt des citoyen·nes peuvent aussi être employées, tant par le secteur municipal que communautaire. L'utilisation de l'expertise des citoyen·nes et la reconnaissance de leur implication permettent également de faire perdurer les projets dans le temps.



« On a développé, l'année passée, un programme de formation pour les citoyens engagés. Donc les gens qui sont déjà dans les projets, qui ont envie d'augmenter leur capacité d'agir, dans leurs projets collectifs. Donc c'est une formation sur 7 mois, 2 à 3 formations par mois. Formation, réseautage, discussion, moment de travail entre projets collectifs du quartier. » (OF14)

« Fait que ça prend parfois des mesures transitoires pour garder l'intérêt, puis la motivation des personnes qui sont impliquées dans le projet. Puis des fois, c'est des choses qu'on essaie de mettre en place. Nos arrondissements sont généralement assez favorables à ça, parce que ça permet aussi de tester l'eau, puis aussi de commencer à sensibiliser les personnes. Tu sais, plutôt de commencer à dire : « On va transformer un parc au complet en prairie », ben on va juste faire une petite zone de test, voir qu'est-ce que ça donne. » (EH9)

« On a des budgets un peu en extra, on peut acheter du mobilier, on peut acheter des semences, on peut en offrir, en tout cas, à toute notre communauté de ruelles. Des fois, juste ça, de recevoir un Croque-livre, de recevoir un petit truc, ça peut réanimer un comité ou des activités. » (2ROSda)

Par cette stratégie, un service ou une direction d'arrondissement peut aussi décider d'octroyer une préséance de reconduction d'un événement auprès d'un organisme qui a déjà accompagné une initiative d'appropriation citoyenne. De cette manière, le processus est facilité pour reconduire un projet citoyen qui a déjà connu un succès l'année précédente.

Pour relever les défis et obstacles liés à la lenteur et la lourdeur administratives, à la réglementation, au manque et au haut taux de roulement de personnel, une stratégie commune est d'**adapter et de simplifier les procédures pour faciliter l'accompagnement des projets citoyens** (communautaire : 5 mentions sur 17 ; municipal : 3 mentions sur 9). Elle peut se définir comme toute adaptation majeure au niveau de la gestion de la part de l'organisation ou de l'arrondissement, afin de soutenir ou d'encadrer plus efficacement les initiatives d'appropriation citoyenne.

Par exemple, un organisme communautaire peut décider de développer prioritairement des projets qui permettent de garder le personnel en poste toute l'année, afin de consolider son équipe de travail, ce qui a un impact sur l'accompagnement des projets citoyens. Il peut aussi être question de diversifier les sources de financement, de revoir la planification stratégique de l'organisation et de réorganiser l'équipe lorsque les projets citoyens prennent de l'ampleur.

Pour les acteurs municipaux, il peut être question de transformer un poste au sein de l'arrondissement, afin d'adapter les services et répondre plus efficacement aux demandes des groupes citoyens pour les parcs. Ce changement est faisable surtout lors des postes se libèrent.

Pour contrer les effets de la pandémie, tant le secteur communautaire que municipal ont dû adapter leurs approches pour maintenir les initiatives et préserver les liens avec les citoyen·nes. Par exemple, certains écoquartiers ont mis à disposition des outils et du matériel pour que les citoyen·nes puissent effectuer des corvées de nettoyages en autonomie.

« Mais avec la pandémie, on ne pouvait pas faire ça. On n'avait pas le droit de faire des événements, donc on a commencé à faire le prêt avec le formulaire. Donc, d'offrir de : "Venez emprunter votre matériel! Faites-le vous-même." Puis, à un moment donné, on a même dit : "OK, on va juste installer un kiosque en dehors de notre bureau avec tout le matériel. Donc, pendant toute la fin de semaine, passez n'importe quand. Le matériel est là. Vous l'empruntez, vous allez nettoyer puis vous allez revenir." » (EF16)

Afin que les projets citoyens puissent avoir lieu malgré le contexte pandémique, les gestionnaires municipaux et les arrondissements ont, quant à eux, accéléré le processus d'acceptation des demandes de dérogation aux règlements. Le contexte a permis de reconsidérer certaines procédures. Ces changements gagneraient à devenir pérennes.

« C'était facilitant avec la COVID, ce qu'ils ont fait, c'est qu'il y avait des dérogations élargies, pour le son et tout ça. Nos gestionnaires, les directeurs pouvaient approuver. Alors que normalement, il faut vraiment aller au Conseil d'arrondissement chaque mois pour approuver des événements quand il y a de l'amplification sonore, de la vente. » (ZROSdda)

4.2 Des stratégies distinctes, mais interreliées : des pressions des acteurs communautaires pour l'installation de nouvelles infrastructures par la municipalité

Certaines stratégies sont connexes, car elles sont liées entre elles. C'est le cas notamment de la stratégie qui vise à **exercer un rôle d'influence auprès des décideurs et des acteurs clés**, déployée par le milieu communautaire (4 mentions sur 17), et de celle d'**installer de nouvelles infrastructures**, mise de l'avant par le secteur municipal (7 mentions sur 9).

Le « rôle d'influence auprès des décideurs et des acteurs clés » définit la pression exercée par les organismes communautaires, les tables de quartier et les écoquartiers auprès du secteur municipal dans le but de développer des terrains, de verdir les espaces publics et d'installer de nouvelles infrastructures. Sans espace ou infrastructure réservés aux citoyen·nes, il est difficile de mettre en place des IAC et de sensibiliser les Montréalais·es à la transition socioécologique. La stratégie est donc de contacter à plusieurs reprises l'arrondissement ou d'influencer positivement les décideurs jusqu'à l'obtention d'un certain gain.



« On push hard la ville... Mais oui, on travaille fort pour essayer de se faire répondre. On avait un espace qui était un espace privé, par exemple, qu'on voulait aménager. C'est un building résidentiel, mais comme avec un grand espace d'asphalte juste à côté du trottoir qui aurait pu être super pour un aménagement urbain comme un placottoir ou quelque chose. On a appelé, on a envoyé des courriels, puis on s'est finalement... on est allé au bureau juste pour rencontrer le gérant, on a cette proposition-là, on veut ça, il faut vraiment forcer et à ce moment-là, c'est pas vraiment un levier, mais c'est une des façons qu'on fait, parce qu'on n'a apparemment pas le choix. » (TF2)

« [...] mais le but c'est d'amener la ville beaucoup plus loin dans ses actions, puis là je parle de restaurer des habitats, de faire des aménagements pour la faune, fait que de planter de nouveaux arbres ou de faire de la lutte contre les espèces exotiques envahissantes. Fait que tu sais, on ne veut pas juste entretenir un sentier, on veut aller beaucoup plus loin dans nos actions, puis on se sert un petit peu de notre statut d'OBNL. On dit à la ville : "Voici toutes les opportunités auxquelles vous pourriez avoir droit si vous embarquez avec nous." » (OF6)

Cette stratégie trouve parfois écho du côté municipal, qui peut répondre favorablement aux demandes des acteurs communautaires en installant de nouvelles infrastructures pour rendre possible certaines appropriations citoyennes. L'infrastructure mise en place par la ville peut être une simple banquette de trottoir déminéralisé ou l'acquisition d'un terrain privé qui sera reconverti en espace public.

Bien qu'une partie des travaux peuvent être pris en charge par l'arrondissement, les organismes communautaires et les comités citoyens peuvent également être instigateurs de nouvelles infrastructures. En bénéficiant des ressources financières, humaines et matérielles offertes par l'arrondissement, la mobilisation citoyenne et l'appropriation citoyenne du territoire peuvent aussi transformer un parc.

4.3 Des stratégies des acteurs communautaires autour du maillage et de la gestion des contingences

Trois stratégies ont été relevées exclusivement par le milieu communautaire : développer les partenariats et le réseau social pour accroître le pouvoir d'action ; rejoindre les citoyen-nés en passant par les institutions et les organismes existants ; évaluer les difficultés potentielles, prévoir le temps nécessaire et s'assurer de la viabilité des projets.

La stratégie de **développer les partenariats et le réseau social pour accroître le pouvoir d'action** a été nommée par 12 personnes du milieu communautaire. Elle vise à créer des liens avec une multitude d'acteurs pour favoriser la collaboration et la concertation du plus grand nombre.



« Dans le fond, l'idée c'est d'aller chercher autant les acteurs civils, donc des citoyens, autant des acteurs du communautaire, puis des acteurs, disons, plus institutionnels pour essayer de faire une synergie d'action. Puis justement, au lieu que tout le monde travaille un peu dans son coin, dans le fond, qu'on puisse aller chercher un effet de groupe. Puis, justement, s'organiser ensemble pour

L'idée est aussi de prioriser des partenariats entre les organismes plutôt que de favoriser un climat compétitif. De cette manière, l'expertise propre à chacun peut contribuer à la concrétisation et à la pérennité des projets citoyens.

Pour neuf des acteurs communautaires interrogés, **rejoindre les citoyen·nes en passant par les institutions et les organismes existants** est une stratégie mise de l'avant. En interpellant des groupes de personnes vivant dans un même quartier qui se rassemblent par l'entremise d'une autre organisation ou pour une cause quelconque, la mobilisation citoyenne est facilitée et accélérée, puisque ces personnes ont déjà un lien qui les unit. Il est possible de rencontrer des citoyen·nes provenant, par exemple, d'un regroupement de parents, d'une école ou encore d'une cuisine collective, ce qui permet de diversifier la participation et de favoriser l'inclusion. Des partenariats entre les organisations peuvent ainsi être créés, ce qui peut entraîner des répercussions favorables sur le réseau communautaire.

« Nous, une des manières qu'on a d'accélérer les processus puis d'aller plus vite vers les gens, c'est qu'on travaille beaucoup avec d'autres organismes ou d'autres organisations qui regroupent déjà du monde. [...] Nous autres, on va passer par un autre organisme qui, déjà, regroupe ces gens-là pour un intérêt tiers. Peu importe c'est quoi, ça peut être la francisation, ça peut être la cuisine, ça peut être... Tu sais, peu importe c'est quoi la raison pour laquelle les gens se regroupent dans un autre organisme, nous autres, ça nous donne accès à un bassin de résidents qui, déjà, ont un certain lien ensemble. » (EHD)

Une autre méthode utilisée par le milieu communautaire est d'**anticiper les difficultés potentielles et de prévoir le temps nécessaire pour assurer la viabilité des projets** (4 mentions sur 17). Cette stratégie vise, entre autres, à éviter les refus ou les délais supplémentaires à la suite de la soumission du projet à l'arrondissement. L'idée est d'évaluer les différentes facettes du projet, afin d'entrevoir les obstacles potentiels et trouver des solutions pour s'assurer que l'IAC se concrétise et soit pérenne. Aussi, lorsqu'un projet est réfléchi et qu'il a été analysé sous différents angles, il est plus facile d'avoir des arguments face aux critiques de certain·es citoyen·nes.



De manière générale, avec l'arrondissement, on s'y prend à l'avance. On parle comme il faut avec les fonctionnaires qui vont bien comprendre le projet, qui vont être capables aussi d'aller faire le tour, regarder ça va être quoi les différentes embûches. Puis, on s'assure d'arriver avec les projets les mieux ficelés. Prendre en considération les différents défis plutôt que de se faire renvoyer à la planche à dessin à chaque fois. On a l'expérience d'essayer de parer les coups puis de connaître les... d'anticiper un peu qu'est-ce qui va accrocher, puis de tout de suite avoir des solutions à ces différents défis-là. Puis ça, veux, veux pas, ça vient un peu avec de l'expérience. Mais surtout, il faut prévoir le délai. D'arriver dernière minute avec un projet, c'est vraiment une recette pour que ça ne fonctionne pas. Fait que de prévoir le délai, c'est vraiment une bonne stratégie. » (EH9)

Il peut aussi être question de laisser le temps nécessaire aux élus et aux décideurs pour évaluer les projets citoyens, afin que ces derniers s'harmonisent avec les lieux dans lesquels ils sont implantés et qu'ils aient leur raison d'être. De cette façon, les organisations tout comme les élus municipaux peuvent se prémunir des critiques des citoyens insatisfaits en s'appuyant sur la consultation publique et les décisions longuement réfléchies.

4.4 Des stratégies des acteurs municipaux : rediriger vers les acteurs communautaires appropriés et offrir de l'accompagnement

Deux stratégies ont été mentionnées uniquement par les acteurs municipaux lors des entrevues.

Rediriger les citoyens·nes aux personnes pouvant les soutenir (5 mentions sur 17) est une stratégie déployée qui vise à rediriger les citoyen·nes qui ont des demandes auxquelles l'arrondissement ne peut pas répondre vers les personnes ou les organisations pouvant les accompagner dans leur démarche. Plutôt que de simplement répondre par la négative, les arrondissements tentent de trouver des organismes communautaires ayant la capacité de répondre au besoin exprimé par les résident·es. Les tables de quartier peuvent aussi être interpellées dans l'accompagnement citoyen pour certaines demandes.

« C'est sûr que les gens, des fois, quand ils nomment des idées, tu sais, c'est que ça va à l'extérieur des compétences de l'arrondissement, mais comme le dit ((mon collègue)), c'est qu'on les dirige vers les bonnes ressources. Je ne sais pas s'il y a déjà eu des idées, justement, qui venaient des milieux ou des citoyens par rapport à des projets en agriculture urbaine. On ne peut pas tous les soutenir ces besoins-là, puis ces demandes-là. » (BRDPdc)

Parfois, cette façon de faire vise simplement à aider les citoyen·nes à mettre en place leur projet en les référant à des fournisseurs qui offrent des services en lien avec leurs besoins.

Et qu'on puisse l'aiguiller vers des recherches. Par exemple, à certains moments, ils peuvent avoir besoin d'une génératrice. Ben on voit les aiguiller vers des types de génératrice ou des lieux, où est-ce que ça peut être loué dans les environs. Évidemment, on n'a pas de lien avec des fournisseurs. C'est vraiment de proposer, de faire des suggestions s'ils en ont besoin. (9AHUdde)

Lors des entrevues, trois acteurs municipaux ont affirmé **interagir fréquemment avec les acteurs communautaires pour optimiser l'accompagnement des projets**. Cette stratégie signifie que l'arrondissement doit, par exemple, faire des bilans et répartir le financement pour s'assurer du rendement des organismes communautaires dans l'accompagnement des projets citoyens. La pérennisation de la mobilisation citoyenne dans les organisations impliquées est permise par une communication des attentes et des suivis rapprochés entre les acteurs du municipal et du communautaire. Il peut aussi être question de contacter plusieurs organismes pour s'assurer de rejoindre l'ensemble des citoyen·nes.

« [...] quand on est en contrat de service, d'être plus spécifique dans nos objectifs, dans la reddition de compte... Qu'est-ce qu'on attend d'eux, c'est tu 4 ateliers par année ou c'est 10? Combien de personnes? Comment vous allez chercher votre monde? Qui va s'occuper des inscriptions? D'aller chercher le matériel? » (2ROSdda)

5. Changements souhaités

Quels sont les appuis ou les changements souhaités dans l'écosystème d'accompagnement, de soutien ou d'encadrement pour les initiatives d'appropriation citoyenne des parcs urbains à Montréal ? Les changements souhaités visent principalement à remédier ou mieux faire face aux défis et obstacles existants nommés précédemment.

Figure 6 Changements souhaités



*La dimension des cases correspond au nombre de mentions lors des entrevues, c'est-à-dire que plus la case d'un thème est grande, plus il y a eu de mentions

5.1 Des changements souhaités communs : plus de ressources pour le milieu communautaire, du personnel dédié dans les arrondissements, plus d'espaces verts mieux aménagés et davantage d'activités de sensibilisation

Quatre changements sont souhaités tant par les acteurs du milieu communautaire que ceux du milieu municipal. Une vision commune est donc envisageable en ce qui concerne le support qui serait nécessaire dans un futur proche pour mener à bien les projets citoyens.

Parmi ces changements souhaités, on retrouve le besoin d'**obtenir des ressources financières et humaines adéquates**. Deux acteurs municipaux ont affirmé que leur souhait est d'augmenter le financement des initiatives d'appropriation citoyenne. Les arrondissements disposent généralement de moyens variés, bien qu'il y ait une disparité entre les ressources des arrondissements.

La nécessité de ressources financières et humaines est également évoquée par douze des acteurs communautaires interrogés. Pour les organismes, les tables de quartier et les écoquartiers, les besoins sont substantiels et un financement adéquat pourrait possiblement avoir un impact considérable sur la viabilité des projets citoyens. Par cet appui, les organisations communautaires espèrent réaliser des projets sur le long terme avec les citoyen·nes. En adaptant les procédures et les mécanismes de financement, les organisations communautaires pourraient travailler sur des mandats ayant une plus grande portée, ce qui permettrait aussi de maintenir le personnel en poste et d'engager davantage de personnels qualifiés tout en pérennisant la mobilisation citoyenne.



« Que l'arrondissement bonifie ses financements pour les projets, par ce que des projets ils en ont, sauf qu'ils manquent de ressources pour les exécuter, donc, du coup, certains ne voient pas le jour [...] » (TH10)

Un autre appui souhaité nommé par dix acteurs communautaires et deux du secteur municipal est celui d'**augmenter le nombre d'espaces verts et instaurer de nouvelles infrastructures**. Les personnes soutenant les initiatives d'appropriation citoyenne aimeraient ainsi accroître le nombre de parcs ou d'infrastructures permettant le verdissement pour que les citoyen·nes puissent s'impliquer plus aisément dans leur milieu de vie, discuter entre eux et s'entraider. La possibilité d'avoir des terrains non aménagés qui seraient transformés en parcs verdis, par et pour les citoyen·nes, est souhaitée par le milieu communautaire, alors que le secteur municipal considère mettre des infrastructures en place, tel que des espaces de jardinage, pour venir en appui aux initiatives citoyennes.

« C'est certain que nous, on aimerait ça avoir plus de sites, plus de parcs, plus de terrains de jeux, en fin de compte. De terrains pour faire du verdissement, mais pour aussi créer davantage une opportunité d'animation, de mobilisation sur le terrain. Alors, il y a des sites qui nous manquent. On aimerait ça en avoir plus. »

« [...] si on mettait des infrastructures pour les citoyens, ça pourrait aider, parce que c'est un peu difficile à faire pour un citoyen de mettre des infrastructures en place. » (1MHMda)

Avoir une personne-ressource qui travaille à l'arrondissement, dont le rôle est entièrement dédié aux initiatives d'appropriation citoyenne (communautaire : 5 mentions sur 17 ; municipal : 5 mentions sur 9) a aussi été nommé lors des entrevues. Du point de vue communautaire, l'objectif serait de rendre plus accessible l'appropriation du domaine public, notamment en allégeant et en accélérant certaines étapes du processus menant vers la concrétisation du projet, tels que pour les demandes de permis ou les dérogations aux règlements.

« [...] du point de vue des administrations municipales, je pense que ça prendrait – c'est difficile à expliquer – une espèce de procédure fast track. Que l'administration ait une manière de traiter différemment un groupe de citoyens motivés, qui lui, a une idée de : "Hey, on veut changer ça dans le très court terme." Tu sais, qui dise : "OK, ben regarde, si les citoyens arrivent avec ça, on a une équipe qui est capable rapidement d'en faire l'analyse tous ensemble." (EH9)

Pour le secteur municipal, cet appui aurait pour but de simplifier la tâche des fonctionnaires municipaux en travaillant avec une ressource humaine, interne ou possiblement externe, entièrement dédiée à l'implication citoyenne et communautaire. Cette personne aurait pour mission de baliser la participation des résidents du quartier aux différents projets, en plus de favoriser la mobilisation d'un plus grand nombre de gens.

Actuellement, dans plusieurs des arrondissements, la participation publique est un rôle partagé entre plusieurs acteurs municipaux. Une personne entièrement dédiée à ce rôle viendrait donc simplifier le processus pour mettre en place les initiatives d'appropriation citoyenne, tout en améliorant la communication avec les résidents et les organismes communautaires.

« Ça devient un élément facilitant pour recevoir les demandes, ça donne un message, aussi, clair à la population, dire regarde: "Nous autres, la participation publique, c'est dans nos gènes. Il y a une ressource dédiée, puis gênez-vous pas pour l'interpeller." » (BRDPdc)

Pour l'ensemble des acteurs du milieu communautaire et municipal, un tel appui pourrait avoir un impact positif sur la pérennisation de la mobilisation citoyenne, en plus de faciliter l'écoute des besoins de la population et de favoriser le processus démocratique par la participation publique.

Informé et sensibiliser davantage la population à la transition socioécologique et à leur pouvoir d'agir a été suggéré par cinq personnes interrogées du milieu communautaire et une personne du milieu municipal. Ces répondant·es demandent que l'on conscientise davantage l'ensemble de la population à la biodiversité, aux changements climatiques et à leur capacité d'accélérer le changement en tant que citoyens. Cet appui pourrait faciliter l'implication citoyenne et le verdissement.

« C'est ça que je vois, les populations sont déconnectées de la terre, de comment produire, de comment faire pousser une tomate, ils savent pu. C'est primordial que les enfants apprennent, puis se situer un espace dans le quartier, en ville, c'est que ça permet d'éduquer les gens. » (EF16)

5.2 Les acteurs communautaires souhaitent d'autres changements : des partenariats avec les gouvernements, mieux sonder les citoyen·nes et bonifier la programmation

Les personnes interrogées du milieu communautaire ont aussi fait mention d'autres changements souhaités.

Par exemple, il a été question d'**accroître les partenariats et les appuis avec les différents paliers gouvernementaux** (8 mentions sur 17), ce qui signifie que la volonté et le courage politique sont souhaités pour venir appuyer davantage les projets citoyens et l'accès aux espaces verts. La collaboration avec les arrondissements et l'administration municipale est attendue, tout comme la



participation des paliers gouvernementaux, provincial et fédéral, pour accroître l'appropriation citoyenne des espaces verts. Les élus jouent un rôle déterminant dans l'acquisition de nouveaux terrains dédiés au verdissement, ce qui pourrait aussi avoir une incidence sur la perception de la population face à la lutte aux changements climatiques.

« Je pense que ça prendrait beaucoup plus de courage politique de la part de l'ensemble des élus pour prendre les décisions qu'on doit prendre, même si elles sont parfois impopulaires. Ça faciliterait, ça aiderait beaucoup à rétablir la confiance avec la population. Pas seulement avec la population, mais avec les différents acteurs de la société civile, je te dirais. Et ça, ça pourrait contribuer beaucoup à ce que les gens aient la sensation qu'on rame tous dans la même direction. Donc, ça, ça pourrait certainement susciter un engouement puis une mobilisation collective encore plus importante. Une meilleure appropriation des espaces verts et des friches à Montréal. » (OH13)

« Puis, encore une fois, au niveau provincial, même chose. Le ministère des Transports, Hydro-Québec, il y a des gros joueurs comme ça qui sont comme plus sur une échelle, disons, provinciale ou régionale, puis qui ne sont pas là, puis qui pourraient, encore une fois, avoir un impact sur l'aménagement de certains espaces. » (TH5)

Rejoindre l'ensemble des citoyens pour les concerter avec les acteurs communautaires et municipaux sur les usages souhaités des parcs a aussi été relevé par certaines personnes interrogées (8 mentions sur 17). Il s'agit de communiquer, d'écouter et de concerter l'ensemble des acteurs concernés, dans leur pluralité et leur diversité, afin d'augmenter la mobilisation dans la communauté et de répondre aux besoins exprimés. L'idée est d'avoir une réflexion approfondie et commune sur les espaces verts, leur aménagement et leurs usages, afin de concevoir des espaces de vie plus inclusifs. Chaque parc est différent, et leur aménagement et leur usage ne peuvent être pensés selon une recette préétablie.

« Fait que tu sais, quand on repense nos parcs, quand on les refait, ça prendrait une grosse équipe de terrain pour vraiment aller à la rencontre des gens qui habitent à côté puis dire : "Qu'est-ce qu'on fait?" » (OF14)

Enfin, sept répondant-es des organismes, tables de quartier et écoquartiers ont affirmé qu'**enrichir la programmation des activités offertes par la municipalité dans les parcs, toute l'année**, est un changement souhaité. Il s'agit de bonifier les activités dans les parcs ou d'en améliorer l'aménagement, afin de permettre le déroulement d'activités quatre saisons et une plus grande appropriation des lieux. Cette demande des organisations est dirigée vers les arrondissements montréalais qui disposent déjà de certains moyens. L'objectif étant de favoriser l'appropriation des



parcs à travers la communauté sans que cette responsabilité soit uniquement dirigée vers les organisations communautaires.

« [...] s'il y a des événements qui se passent dans d'autres parcs et puis des choses qui sont, mettons une fois par semaine, mettons cinéma dans le parc une fois par semaine et c'est des choses que les gens ils vont finir par y aller régulièrement, puis ça va être quelque chose de connu. [...] puis les parcs vont être animés aussi et vont être utilisés. Puis peut-être que ça va leur donner envie de les utiliser de d'autres manières après, de manière personnelle, de manière positive j'entends bien. » (TF2)

CONCLUSION

Le soutien des acteurs communautaires et municipaux à l'appropriation citoyenne des parcs urbains à Montréal est significatif. Cependant, comme le démontre cette étude, l'expérience de soutien varie selon les arrondissements et n'est pas sans défis. Cette conclusion fait ressortir les principaux constats et propose des pistes d'actions. Certaines ont été citées directement des acteurs interrogés, alors que d'autres sont le fruit d'une interprétation des résultats de l'étude par l'équipe du CÉRSÉ et les partenaires du projet.

Pour une offre plus efficace et plus pertinente de soutien aux initiatives d'appropriation citoyenne, l'étude révèle cinq leviers qui méritent, selon les personnes interrogées, d'être mieux soutenus. Soulignons **cinq recommandations, en lien avec ces cinq leviers** :

1. **le réseau de partenaires** : des activités de réseautage et des documents mettant en lumière les rôles et responsabilités des différents acteurs ;
2. **les collectifs de citoyen·nes engagé·es** : davantage d'activités de sensibilisation à la transition socioécologique et sur le pouvoir d'agir citoyen, particulièrement auprès de profils de citoyen·nes traditionnellement moins engagés ;
3. **l'accès à des ressources** : des ressources financières et humaines adéquates dans tous les arrondissements ;
4. **l'appui des élus et des gestionnaires** : des programmes et du personnel dédiés au soutien aux initiatives d'appropriation des parcs dans les arrondissements ;
5. **l'accès facilité aux parcs** : des parcs plus nombreux et mieux aménagés et des processus simplifiés pour y organiser des activités.

D'autres constats et suggestions peuvent être pertinents pour le réseau des Ami·es des parcs de Montréal et pour les acteurs municipaux avec lesquels les membres du réseau collaborent. Au premier chef, les motivations communes démontrent la grande sensibilité des acteurs interrogés à l'action citoyenne et à l'appropriation des parcs. Ces motivations communes de préservation environnementale, d'inclusion et d'amélioration du cadre de vie forment en effet des bases d'action rassembleuses. Cependant, elles ne sont pas suffisantes pour impulser une synergie entre les acteurs. À titre d'exemple, certaines méconnaissances et incompréhensions sur les rôles et responsabilités des différents acteurs peuvent subsister considérant leur nombre dans la métropole et la complexité de l'appareil municipal. Il importe donc de **démultiplier les espaces de dialogues entre les acteurs des milieux communautaires et municipaux pour mieux aligner les motivations et pour qu'elles sous-tendent davantage d'actions communes.**

Les entrevues étant réalisées à l'automne 2022 et à l'hiver 2023, le rapport met aussi en lumière l'effet du **contexte postpandémique** sur les défis et obstacles auxquels font face les acteurs communautaires et municipaux, ainsi que les stratégies mises en œuvre pour les affronter. En effet, plusieurs défis et obstacles sont liés à la mobilisation citoyenne et au vivre-ensemble, des défis

exacerbés par la pandémie alors que l'occupation des parcs a grandement augmenté. Notons à titre d'exemple une cohabitation difficile entre différents usages et entre certains riverains et usagers des parcs (p. ex. des personnes en situation d'itinérance et des grands groupes provenant de l'extérieur des quartiers). À l'inverse, la pandémie a aussi permis de démontrer que des pratiques moins bureaucratiques sont possibles, fonctionnent et pourraient être mises à l'échelle. Des exemples concrets cités par les personnes interrogées en font foi : des stratégies de mise en visibilité des projets citoyens existants et d'appui aux projets déjà en cours, ainsi que des procédures simplifiées pour faciliter l'accompagnement ou le partage de ressources (p. ex. prêt d'équipement). **Des documents ou des événements d'échanges pourraient être créés sur ces questions afin de faire circuler les bonnes pratiques.**

En somme, l'étude révèle que les deux catégories d'acteurs partagent plusieurs points de vue communs, connexes ou complémentaires. L'ampleur de ces perspectives conjointes dans le portrait de l'expérience de soutien démontre **toute la pertinence – et le potentiel – du travail partenarial entre le communautaire et le municipal pour des parcs appropriés par tous les citoyen·nes.** Il y a certes des divergences et des nuances selon les rôles, les responsabilités et les ressources disponibles des acteurs. Alors que le milieu municipal est souvent perçu comme détenant les cordons de la bourse, il convient de rappeler son rôle de représentativité auprès de l'ensemble des citoyen·nes et qu'il doit jongler avec des enjeux et priorités qui varient selon les arrondissements. En même temps, ces mêmes acteurs municipaux pâtissent du manque de ressources et du sous-financement des acteurs communautaires, puisqu'ils se retrouvent souvent à devoir donner davantage de soutien qu'initialement estimé. **Une réflexion sur des ententes de différents modèles partenariaux, comme ceux de co-gestion,** pourraient être mis en place pour reconnaître le travail des groupes communautaires et l'appuyer de manière à soulager les équipes municipales.



cérsé

CENTRE D'ÉTUDE EN RESPONSABILITÉ
SOCIALE ET ÉCOCITOYENNETÉ

6400, 16^e Avenue, Montréal (Québec) H1X 2S9
514 376-1620, poste 7164 | cerse@crosemont.qc.ca | cerse.crosemont.qc.ca



cérsé

CENTRE D'ÉTUDE EN RESPONSABILITÉ
SOCIALE ET ÉCOCITOYENNETÉ

IMPACTS SOCIAUX DES INITIATIVES D'APPROPRIATION CITOYENNE DES PARCS URBAINS À MONTRÉAL

BIEN-ÊTRE,
CRÉATION DE LIENS SOCIAUX,
ATTACHEMENT AUX PARCS ET À LA NATURE

RAPPORT DE RECHERCHE
JUIN 2024

RAPPORT RÉDIGÉ PAR

David Smith, Ph. D., chercheur et conseiller en transfert, CÉRSÉ, dsmith@crosemont.qc.ca
Émilie Guay-Charpentier, technicienne de recherche, CÉRSÉ
France Lavoie, professeure en Techniques de recherche et de gestion des données, Collège de Rosemont

REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES, AUX COLLABORATRICES ET AUX MEMBRES DE L'ÉQUIPE DU PROJET DE RECHERCHE

Chloé Zerini-Le Reste, chargée de projets et développement,
Centre d'écologie urbaine et Park People/ Ami-es des parcs
Julien Voyer, urbaniste, chargé de projets et développement, Centre d'écologie urbaine
Sabine Malisani, coordonnatrice de programme, Park People/Ami-es des parcs
Annie Cloutier, Biquette-Écopâturage
Josée Desmeules et **Elisabeth Greene**, Mobilisation 6600 Parc-nature MHM
Lisa Mintz, UrbaNature Éducation
Lou Legay, assistante de recherche, CÉRSÉ
Éric Côté, agent de soutien administratif, CÉRSÉ

CITATION SUGGÉRÉE

Smith, D., Guay-Charpentier, É. et Lavoie, F. (2024). *Impacts sociaux des initiatives d'appropriation citoyenne des parcs urbains à Montréal : Bien-être, création de liens sociaux et attachement aux parcs et à la nature (rapport de recherche)*. Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté (CÉRSÉ).

Le Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté (CÉRSÉ) est un centre collégial de transfert de technologie en pratiques sociales novatrices (CCTT-PSN) rattaché au Collège de Rosemont.

Juin 2024.

L'usage de ce document est permis conditionnellement au respect des termes de la licence publique

Creative Commons [CC BY-NC-ND 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/).

Pour obtenir une copie de la licence : creativecommons.org



Ce travail s'appuie sur des recherches financées par le Fonds d'innovation sociale destiné aux collèges et aux communautés du Conseil de recherches en sciences humaines.



Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Canada

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE EXÉCUTIF	5
CONTEXTE, OBJECTIFS ET APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE	6
1. Contexte et objectifs de l'étude	6
1.1 Résumé du projet de recherche	6
1.2 Objectifs spécifiques au présent rapport	7
1.4 Cadre conceptuel	8
1.3 Clarification terminologique	11
2. Méthodologie	13
2.1 Démarche et choix des initiatives d'appropriation citoyenne à l'étude	13
2.2 Outils et collecte des données	13
2.2 Bilan de la collecte et analyse des données	14
2.3 Limites de l'étude	15
2.3 Présentation des résultats des études de cas	16
PROFIL DES PERSONNES IMPLIQUÉES ET PARTICIPANTES AUX INITIATIVES D'APPROPRIATION CITOYENNE À L'ÉTUDE	17
ÉTUDE DE CAS : BIQUETTE-ÉCOPÂTURAGE	21
1. L'initiative d'appropriation citoyenne et sa mission	21
1.1 La petite histoire	21
2. Le lieu de réalisation de l'initiative	22
2.1 Le Repaire de Biquette	22
2.2 Le parc et son accès	23
3. Les activités	25
3.1 L'activité principale	25
3.2 Les activités hebdomadaires	26
3.3 Les activités occasionnelles	27
4. La participation à l'initiative d'appropriation citoyenne	28
5. Les impacts sociaux de l'initiative	34
5.1 Le bien-être	34
5.2 L'attachement au parc et à la nature	37
5.3 Les liens sociaux	39

ÉTUDE DE CAS : MOBILISATION 6600 PARC-NATURE MHM	43
1. L'initiative d'appropriation citoyenne et sa mission	43
1.1 La petite histoire	43
2. Le lieu de réalisation de l'initiative	44
2.1 Le boisé Vimont, le boisé Steinberg et les Jardins Vagues	45
2.2 Le parc et son accès	46
3. Les activités	48
3.1 Les activités de sensibilisation à l'environnement	49
3.2 Les activités de militantisme	50
4. La participation à l'initiative d'appropriation citoyenne	51
5. Les impacts sociaux de l'initiative	57
5.1 Le bien-être	57
5.2 L'attachement au parc et à la nature	59
5.3 Les liens sociaux	61
ÉTUDE DE CAS : URBANATURE ÉDUCATION	65
1. L'initiative d'appropriation citoyenne et sa mission	65
1.1 La petite histoire	65
2. Le lieu de réalisation de l'initiative	66
2.1 Le parc et son accès	66
3. Les activités	68
3.1 Les activités de sensibilisation à l'environnement	69
4. La participation à l'initiative d'appropriation citoyenne	70
5. Les impacts sociaux de l'initiative	75
5.1 Le bien-être	75
5.2 L'attachement au parc et à la nature	77
5.3 Les liens sociaux	79
PRINCIPAUX CONSTATS	83
ANNEXE A – QUESTIONNAIRE	88
ANNEXE B – GRILLES D'OBSERVATION	99
ANNEXE C – SCHÉMA D'ENTREVUE	102

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Ce rapport documente certains impacts sociaux d'initiatives mises en œuvre par des groupes citoyens ou des organisations à but non lucratif et qui visent l'appropriation citoyenne de parcs à Montréal – qu'ils soient reconnus ou non par les autorités municipales. Pour ce faire, les activités de trois groupes ou organisations ont été étudiées : Biquette-Écopâturage (parc Maisonneuve), Mobilisation 6600 Parc-nature MHM (Parc-nature MHM) et UrbaNature Éducation (falaise Saint-Jacques).

Les résultats reposent sur trois principaux outils de collecte : des grilles d'observation, un questionnaire et des guides d'entretien. Au total, l'équipe a réalisé quinze périodes d'observation de juillet à octobre 2023. Près de 200 personnes ont répondu au questionnaire, en ligne et sur place, et l'équipe a réalisé 9 entretiens avec des personnes impliquées dans la réalisation des initiatives. Pour chaque cas étudié, le rapport explique l'origine et l'évolution de l'initiative, décrit les activités réalisées et l'environnement dans lequel ces activités ont lieu, brosse un portrait du profil sociodémographique et d'engagement des personnes qui réalisent ou participent à ces initiatives et documente l'impact de ces initiatives sur le bien-être, l'attachement au parc et à la nature, et la création de liens sociaux du point de vue de ces personnes.

L'étude établit quatre constats pertinents pour le réseau des Ami-es des parcs de Montréal :

- 1- Les initiatives d'appropriation citoyenne de parcs urbains étudiées ont un impact social au-delà de leurs missions énoncées. Si leurs missions peuvent être singulières, les motivations pour lesquelles des personnes participent ou s'impliquent sont plurielles et ces dernières sont généralement comblées.
- 2- Ces initiatives permettent de créer un capital social citoyen pertinent pour la transition socioécologique en créant des liens sociaux avec des personnes partageant des valeurs environnementales similaires, que ces personnes proviennent du voisinage ou non. Ces liens sociaux peuvent contribuer également à la santé et au bien-être de ces personnes.
- 3- Par la mise en œuvre d'activités d'éducation ou de sensibilisation relative à l'environnement et par l'encrage de cet apprentissage dans un parc urbain, ces initiatives contribuent à renforcer le sentiment d'attachement à la nature.
- 4- Le profil des participant·es aux initiatives étudiées ne semble pas être aussi diversifié que celui de la population montréalaise. Cet écart suggère un besoin de mieux appuyer les groupes citoyens et les organisations dans leurs volontés et leurs efforts de participation et d'inclusion afin que les impacts sociaux aient une plus grande portée.

L'étude est la troisième et dernière phase d'un projet de recherche s'intitulant « Initiatives d'appropriation citoyenne des parcs urbains à Montréal : modèles, enjeux, stratégies et résultats sociaux », réalisé de 2020 à 2024. Ce projet est financé par le Fonds d'innovation sociale destiné aux collèges et aux communautés (FISCC) du Conseil fédéral de recherches en sciences humaines (CRSH), en partenariat avec Park People/Ami-es des parcs et le Centre d'écologie urbaine.

CONTEXTE, OBJECTIFS ET APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

1. Contexte et objectifs de l'étude

En tant qu'espaces publics qui structurent les habitudes de vie dans les quartiers, les parcs urbains sont des endroits privilégiés pour le déploiement d'initiatives par ou avec les citoyens. En plus de l'appropriation des parcs sur une base individuelle, familiale ou amicale, des groupes citoyens et des organisations à but non lucratif mettent sur pied des initiatives davantage structurées. Leurs motivations sont multiples. Un recensement d'initiatives dans les parcs urbains de Montréal réalisé de 2020 à 2021 montre que les motivations les plus mentionnées sont la création de liens sociaux, l'animation du parc, l'amélioration de l'environnement du parc, le partage de connaissances, l'éducation, la solidarité, l'inclusion et le bien-être¹. Partageant leurs motivations, plusieurs organisations, comme ceux faisant partie du réseau des Ami-es des parcs de Montréal, soutiennent la réalisation de ces initiatives et plusieurs politiques et programmes municipaux sont créés pour les supporter².

Si les motivations qui sous-tendent la réalisation des initiatives d'appropriation des parcs urbains à Montréal sont connues (les motivations a priori), leurs impacts sociaux demeurent peu documentés (les impacts a posteriori). Certes, certains impacts sociaux d'initiatives d'appropriation citoyenne des espaces publics sont bien documentés dans la littérature académique, comme l'utilisation accrue d'un lieu, l'inclusion des minorités culturelles, la réduction de la pauvreté, l'amélioration du cadre de vie, la réduction du sentiment d'insécurité, et l'augmentation du sentiment d'appartenance et du pouvoir d'agir³. Cependant, ces études sont pour la plupart basées sur des cas situés souvent à l'extérieur de la région métropolitaine. Les impacts sociaux d'initiatives organisées par des groupes citoyens dans les parcs à Montréal demeurent donc à explorer. C'est ce besoin que la présente étude vise à répondre.

1.1 Résumé du projet de recherche

Cette étude s'inscrit dans un plus grand projet de recherche s'intitulant « Initiatives d'appropriation citoyenne des parcs urbains à Montréal : modèles, enjeux, stratégies et résultats sociaux ». Il a pour objectif de comprendre et de documenter les modèles, les motivations, les enjeux et les résultats

¹ Smith, D., Bérard, É. et Legay, L. (2023). *Typologie et portrait des initiatives d'appropriation citoyenne dans les parcs urbains de Montréal : Qui ? Quoi ? Quand ? Comment ? Pourquoi ?* (Rapport final). Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté (CÉRSÉ).

² Smith, D. et Guay-Charpentier, É. (2024). *L'expérience de soutien des acteurs communautaires et municipaux aux initiatives d'appropriation citoyenne des parcs urbains à Montréal : Motivations, leviers et facteurs facilitants, défis et obstacles, stratégies et changements souhaités* (rapport de recherche). Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté (CÉRSÉ).

³ Smith, D. et Kikano, F. (2022). *Les initiatives d'appropriation citoyenne des parcs au Québec : revue de littérature* (Document de travail). Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté (CÉRSÉ).

sociaux des initiatives d'appropriation citoyennes ayant lieu dans les parcs urbains à Montréal selon les différents acteurs concernés, incluant les groupes citoyens, le milieu communautaire et les fonctionnaires municipaux. Le projet vise aussi à identifier les meilleures pratiques et à renforcer la capacité d'innovation des organismes afin de maximiser la contribution sociale des parcs urbains montréalais aux milieux de vie. Le projet de recherche est mené par le Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté (CÉRSÉ) et compte comme partenaires les Ami-es des parcs et le Centre d'écologie urbaine (CÉU). Ces deux organisations ont co-fondé le Réseau des Ami-es des parcs de Montréal avec le Conseil régional en environnement de Montréal et les Amis de la montagne. Le projet de recherche est financé par le Conseil fédéral de recherches en sciences humaines (CRSH) dans le cadre du Fonds d'innovation sociale destiné aux collèges et aux communautés (FISCC).

Ce projet comprend trois volets. Le premier volet nous a permis d'établir [une typologie et un portrait des initiatives d'appropriation citoyenne se déroulant dans les parcs montréalais](#) grâce à un échantillon de 239 initiatives recensées de 2020 à 2021. Ce portrait donne un aperçu de la diversité des initiatives, de la pluralité des activités proposées, de la temporalité des activités, des impacts tangibles et intangibles, des origines des ressources humaines, matérielles et financières déployées et des motivations qui les sous-tendent. [Une revue sommaire de la littérature](#) et [un portrait de la situation des parcs à Montréal](#) en matière de gouvernance, de typologie, de réglementation, de superficie par habitant et des installations ont aussi été publiés à l'intérieur de ce volet.

Le deuxième volet a été l'occasion, grâce à 17 entretiens, de documenter [l'expérience de soutien des acteurs communautaires et municipaux au sujet des initiatives d'appropriation citoyenne des parcs urbains à Montréal](#). Plus précisément, il a mis en lumière leurs motivations, les leviers et les facteurs qui facilitent leur travail, les défis et obstacles auxquels ils font face, les stratégies qu'ils déploient pour y pallier, ainsi que les changements souhaités par ces acteurs. Le portrait a aussi permis d'identifier les points de convergence et de divergence entre les deux groupes d'acteurs.

1.2 Objectifs spécifiques au présent rapport

C'est à l'intérieur du troisième et dernier volet de l'étude que s'inscrit le présent rapport. Fondé sur la réalisation de trois études de cas, il a pour objectif principal de documenter certains impacts sociaux d'initiatives mises en œuvre par des groupes citoyens ou des organisations à but non lucratif et qui visent l'appropriation citoyenne de parcs – qu'ils soient reconnus ou non par les autorités municipales⁴. Plus spécifiquement, cette phase de la recherche vise à :

- 1- Expliquer l'origine et l'évolution de trois cas d'initiatives ;
- 2- Décrire les activités réalisées et l'environnement dans lequel ces activités ont lieu ;
- 3- Brosser un portrait du profil sociodémographique et d'engagement des personnes qui réalisent ou participent à ces initiatives ;

⁴ Voir Tableau 1 : Définitions.

- 4- Documenter l'impact de ces initiatives sur le bien-être, l'attachement au parc et à la nature, et la création de liens sociaux du point de vue de ces personnes ;
- 5- Discuter des principaux constats pertinents pour le réseau des Ami·es des parcs de Montréal.

1.4 Cadre conceptuel

Étudier les impacts sociaux d'une initiative signifie se pencher sur l'ensemble des effets des activités réalisées dans le cadre de cette initiative, qu'ils soient évolutifs ou radicaux, tangibles ou intangibles, et ce, sur toutes les personnes qui en sont affectées directement ou indirectement. Ces personnes peuvent être internes à l'organisation, comme des salariés ou des bénévoles, ou externes, comme des participant·es ou la communauté en général.⁵

De plus, plusieurs thèmes d'analyse peuvent être considérés dans l'étude des impacts sociaux. À titre d'exemple, l'atelier français « Approches ! » catégorise ces thèmes en trois catégories et douze critères :

1. Les effets individuels
 - a. Lien social
 - b. Bien-être
 - c. Insertion professionnelle
 - d. Capacité à agir
2. Les effets collectifs
 - a. Solidarité (échanges, dons, mutualisation)
 - b. Réseaux personnels ou professionnels
 - c. Sentiment d'inclusion ou exclusion
 - d. Égalité femmes/hommes
3. Les effets sur le territoire
 - a. Cadre de vie et attractivité du quartier
 - b. Entretien des espaces
 - c. Services publics et de proximité
 - d. Innovation publique

Rendre compte avec justesse de l'intégralité des impacts sociaux des initiatives d'appropriation citoyenne des parcs urbains n'est donc pas une mince tâche, compte tenu de la grande diversité des initiatives qui ont cours dans les parcs montréalais, comme l'a démontré un récent rapport⁶. C'est pourquoi l'équipe et les partenaires du projet de recherche ont choisi d'étudier trois cas d'initiatives et de mettre l'accent sur trois thèmes principaux : le bien-être, les liens sociaux et l'attachement au parc ou à la nature.

⁵ Voir note 16.

⁶ Voir note 1.

Le bien-être

Le premier thème choisi est celui du bien-être personnel. Le parc urbain est souvent reconnu comme un espace public social ou une infrastructure sociale⁷. Mais il l'est aussi comme un endroit de ressourcement qui contribue au bien-être physique et mental de la population. C'est sans doute l'une des importantes distinctions entre un espace public minéralisé, comme un square, et le parc urbain. Selon Vida, « plusieurs études suggèrent que les espaces verts urbains sont associés à une meilleure santé auto rapportée et diagnostiquée, un meilleur niveau d'activité physique, un moindre taux de mortalité, moins de symptômes psychologiques, moins d'anxiété, de dépression et de stress, et un niveau de cohérence sociale plus important. De plus, quelques études suggèrent que ces liens sont plus forts parmi les groupes de la population les plus désavantagés. »⁸

D'ailleurs, quelques initiatives recensées peu longtemps après la déclaration de pandémie de covid-19 visaient justement à encourager la pratique de sports ou de loisirs dans les parcs dans un souci de répondre à un contexte anxigène⁹. C'est dans ce contexte que l'équipe de recherche et les partenaires ont voulu vérifier si les initiatives contribuent à améliorer le bien-être des personnes participantes et impliquées dans leur mise en œuvre, notamment par leur capacité à attirer les citoyen·nes dans les parcs.

Les liens sociaux

Le deuxième thème concerne les liens sociaux. Il fait référence à la théorie du capital social qu'ont développé plusieurs éminents chercheur·euses, dont Robert Putman¹⁰. Est particulièrement pertinente pour l'étude la distinction entre trois types de liens sociaux. Les liens « forts » ou « fermés » (bonding social capital) font référence aux relations entretenues avec des proches au sein de mêmes cercles, comme à l'intérieur de ménages ou entre Ami·es. En contraste, les liens « faibles » ou « ouverts » (bridging social capital) font référence aux relations entretenues avec des personnes issues de cercles différents. Selon Putman, les liens fermés sont particulièrement importants pour ceux et celles qui souhaitent se ressourcer ou briser l'isolement social (to get by) alors que les liens ouverts le sont davantage pour trouver des solutions et améliorer les pratiques (to get ahead). L'engagement citoyen se situe donc principalement à l'origine des liens ouverts. Dans le cadre de ce projet, l'engagement citoyen a été appréhendé comme la participation active de citoyen·nes dans un projet collectif réalisé dans le parc. Nous avons considéré l'engagement citoyen comme un élément important dans la création de liens sociaux ; en s'impliquant, les citoyen·nes tissent un sentiment d'appartenance au parc, au quartier, à la communauté de quartier

⁷ Klinenberg, E. (2019). *Palaces for the People: How Social Infrastructure Can Help Fight Inequality, Polarization, and the Decline of Civic Life*. Penguin Random House.

⁸ Vida, S. (2011). *Les espaces verts urbains et la santé*. Institut national de santé publique du Québec - Gouvernement du Québec. Ces principaux résultats sont confirmés et développés davantage dans Beaudoin, M. et Levasseur, M.-E. (2017). *Verdir les villes pour la santé de la population*. Institut national de santé publique du Québec - Gouvernement du Québec.

⁹ Voir note 1.

¹⁰ Pour un résumé : Claridge, T. (2018). Functions of social capital – bonding, bridging, linking. *Social Capital Research*, 1-7. <https://doi.org/10.5281/zenodo.7993853>

et développent collectivement un pouvoir d'agir. La mixité sociale permet quant à elle de nous éclairer sur les conditions d'inclusion et d'accessibilité dans le développement de liens sociaux ouverts en termes d'âge, de situation de handicap, de niveau de scolarité et d'appartenance ethnique/culturelle. La solidarité est aussi généralement le résultat de liens ouverts.

Un troisième type, les liens de connexion (linking social capital) concernent les réseaux et les liaisons qui ont lieu dans un contexte formel de relations de pouvoir, par exemple entre une organisation ou un groupe citoyen et des représentants d'institutions municipales. Alors que les liens ouverts sont généralement horizontaux et bâtis sur la confiance mutuelle, les liens de connexion impliquent donc des liens verticaux de type contractuel ou de réciprocité.

Étudier l'impact d'une initiative d'appropriation citoyenne d'un parc sur le capital social est pertinent pour trois raisons principales. D'abord, l'environnement social est un déterminant de la santé et du bien-être¹¹. Si une initiative dans un parc permet de créer des liens sociaux, elle permettrait donc aussi d'améliorer la santé sociale des personnes participantes. Ensuite, développer le capital social, et en particulier les liens « ouverts », est essentiel dans une visée de transition sociologique puisque cette transition vise le changement dans les attitudes, les comportements et les pratiques. De plus, une précédente étude démontre qu'il est aussi l'une des motivations les plus souvent citées pour mettre en place des initiatives dans les parcs. C'est donc l'occasion de venir vérifier si les initiatives permettent réellement de créer des liens sociaux, et par ricochet, à la santé et au bien-être et à la transition socioécologique.

Le sentiment d'appartenance au parc ou à la nature

C'est également dans un souci de transition socioécologique que le troisième thème a été choisi. Car en plus de la contribution au bien-être, il est aussi démontré que davantage de temps passé en nature ou dans les parcs conduit à une augmentation de la perception des valeurs environnementales, qui elles-mêmes contribuent à davantage d'attitudes et des comportements pro-environnementaux.¹² Car en plus du lien social nécessaire à l'action et à la mobilisation, cette culture de l'attachement au parc ou à la nature contribuerait à sensibiliser la population à l'importance de la biodiversité et de la préservation des environnements naturels, à la fois dans un souci d'adaptation aux changements climatiques (réduction des îlots de chaleurs) et dans le but de réduire ces mêmes changements climatiques (capter davantage de carbone).

¹¹ Killam, K. (2024, 14 juin). What is social health? The little-known idea that could make all the difference. *The Guardian*. <https://www.theguardian.com/wellness/article/2024/jun/14/what-is-social-health>

¹² DeVille, N. V., Tomasso, L. P., Stoddard, O. P., Wilt, G. E., Horton, T. H., Wolf, K. L., Brymer, E., Kahn, P. H., & James, P. (2021). Time Spent in Nature Is Associated with Increased Pro-Environmental Attitudes and Behaviors. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 18(14), 7498. <https://doi.org/10.3390/ijerph18147498>

1.3 Clarification terminologique

Le rapport fait référence à quelques termes clés qui méritent d'être clarifiés. Ils sont définis dans le tableau suivant.

Tableau 1 : Définitions

Termes	Définition
Parc	Un espace accessible au public et en partie végétalisé ou boisé. Il est souvent, mais pas toujours, de propriété publique. ¹³
Initiative d'appropriation citoyenne (IAC)	« Action entreprise par un·e citoyen·ne ou un groupe de citoyen·nes dans un espace donné, de manière à l'adapter à leurs besoins et à leurs aspirations et à le transformer en un lieu social auquel ils ou elles s'identifient et envers lequel ils ou elles développent un sentiment d'appartenance. Cette action peut être tangible ou intangible, permanente ou éphémère, revendicatrice ou ouvertement apolitique. Elle est influencée à la fois par l'environnement physique et par le contexte social, économique et politique. » ² À la différence d'une <i>initiative citoyenne</i> d'appropriation, une IAC peut ne pas être initiée par un·e citoyen·ne ou par un groupe citoyen. Plusieurs initiatives sont d'abord initiées par – ou co-crées avec – des instances municipales. ¹⁴ Dans ce rapport « initiative » ou « projet citoyen » sont synonymes. L'action est générale et elle répond à la mission que se sont donnée les citoyen·nes. Elle englobe donc plusieurs activités complémentaires. L'initiative représente davantage les fondements du projet, alors que les activités sont une manifestation de l'initiative.
Liens sociaux	Liens entre deux ou plusieurs individus. « L'expression « lien social » est aujourd'hui employée pour désigner toute à la fois le désir de vivre ensemble, la volonté de relier les individus dispersés, l'ambition d'une cohésion plus profonde de la société dans son ensemble » ¹⁵
Impact social	« L'ensemble des conséquences (évolutions, inflexions, changements, ruptures) des activités d'une organisation tant sur ses parties prenantes externes (bénéficiaires, usagers, clients) directes ou indirectes de son territoire et internes (salariés, bénévoles, volontaires), que sur la société en général. » ¹⁶
Engagement citoyen	« La participation active et démocratique des membres d'une communauté au développement et au mieux-être de son milieu de vie » ¹⁷

¹³ Voir note 3.

¹⁴ Voir note 1.

¹⁵ Paugam, S. (2022). Introduction. Dans : Serge Paugam éd., *Le lien social* (pp. 3-6). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.

¹⁶ Guide pratique d'évaluation des effets sociaux des lieux hybrides (2022). https://www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/vf_guide_a4_27062022.pdf

¹⁷ [Qu'est-ce que l'engagement des citoyens ? Définition, importance et exemples \(ideascale.com\)](https://www.ideascale.com/)

Mixité sociale	« Présence simultanée ou la cohabitation, en un même secteur géographique [le parc], de personnes appartenant à des catégories socioprofessionnelles, à des cultures, à des nationalités, à des tranches d'âge différentes. » ¹⁸
Solidarité	« Sentiment de responsabilité et de dépendance réciproque au sein d'un groupe de personnes qui sont moralement obligées les unes par rapport aux autres. » ¹⁹
Bien-être	État de satisfaction physique et mental, procurant un sentiment agréable.
Attachement (à un parc ou à la nature)	Lié à l'appropriation, l'attachement à un lieu résulte d'un sentiment d'affection d'une personne ou d'un collectif vers un espace donné. Il se manifeste notamment par les comportements, les narratifs, le savoir et le savoir-faire en lien avec cet espace. ²⁰

¹ Wolff, P. (2022). Les parcs à Montréal – qui, quoi, comment ? Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté (CÉRSÉ). <https://parkpeople.ca/fr/resources/case-study/parcs-montreal-cerse>

² Smith, D., Kikano, F. (2022). Les initiatives d'appropriation citoyenne des parcs au Québec : revue de littérature (Document de travail). Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté (CÉRSÉ). <https://cerse.crosemont.qc.ca/pouvoir-daqr/initiatives-dappropriation-citoyenne-des-parcs-urbains-a-montreal-modeles-enjeux-strategies-et-resultats-sociaux/>

¹⁸ Définition de Vivre en ville. Voir <https://vivreenville.org/thematiques/mixite-sociale.aspx>.

¹⁹ Mathevet, R., Thompson, J., Delanoë, O., Cheylan, M., Gil-Fourrier, C. & Bonnin, M. (2010). La solidarité écologique : un nouveau concept pour une gestion intégrée des parcs nationaux et des territoires. *Natures Sciences Sociétés*, 18, 424-433. <https://www.cairn.info/revue--2010-4-page-424.htm>.

²⁰ Voir note 3.

2. Méthodologie

2.1 Démarche et choix des initiatives d'appropriation citoyenne à l'étude

La présente étude a été réalisée en collaboration avec deux partenaires que sont le Centre d'écologie urbaine (CEU) et les Ami-es des parcs, de l'élaboration du devis de recherche jusqu'à la diffusion des résultats. Le devis, les outils de collecte de données et les livrables ont donc été discutés avec les représentant-es de ces deux organisations. Les séances de travail ont permis de cibler les objectifs de recherche, déterminer les initiatives d'appropriation citoyenne pour les études de cas, en plus d'établir les outils de collecte de données. Un appel à la participation à la recherche a d'abord été lancé aux boursiers TD d'Ami-es des parcs, appel qui a par la suite été élargi.

Le choix final des initiatives d'appropriation citoyenne a été fait en fonction du nombre et de la diversité des activités proposées à l'été 2023, en plus de l'intérêt des groupes citoyens ou organisations à collaborer au projet de recherche. Afin de diversifier les observations et les profils des communautés étudiées, les initiatives d'appropriation citoyenne mises en œuvre par ces groupes ou organisations devaient se faire dans différents arrondissements et parcs de la ville de Montréal. Chacun de ces collectifs a aussi mis en œuvre des initiatives au courant de l'été-automne 2023. Les groupes citoyens et organisations retenus pour les études de cas sont les suivantes : Biquette-Écopâturage dans l'arrondissement de Rosemont – La Petite-Patrie, Mobilisation 6600 Parc-Nature MHM²¹ pour Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et UrbaNature Éducation dans Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce.

2.2 Outils et collecte des données

Pour réaliser les trois études de cas et répondre aux objectifs de recherche, des outils de collecte variés ont été conçus. Parmi ces outils, des grilles d'observations ont été produites, entre autres, pour décrire les parcs et leur utilisation dans le cadre des activités, ainsi que pour dénombrer les personnes participantes. En plus des grilles d'observations, un journal de bord a permis de mettre en contexte chacun des projets citoyens et d'approfondir l'analyse des espaces observés.

Un questionnaire a été réalisé pour obtenir des données quantitatives concernant la participation à l'activité, la fréquentation du parc, ainsi que les liens sociaux construits lors de l'initiative. Des données sociodémographiques ont aussi été recueillies pour tenter d'établir le profil des personnes organisatrices, impliquées et participantes aux activités. Les seuls critères de sélection pour répondre au questionnaire étaient de participer à une activité dans le cadre d'une initiative d'appropriation citoyenne à l'étude, d'être volontaire pour répondre au sondage et d'être âgé de

²¹ Mobilisation 6600 Parc-nature MHM est le nom complet de l'initiative à l'étude, mais seul Mobilisation 6600 sera utilisé pour y faire référence tout au long du rapport.

14 ans ou plus. L'ensemble des questionnaires ont été répondus sur des tablettes électroniques ou à partir d'un lien web déposé à la suite d'une activité sur les réseaux sociaux du groupe citoyen. La collecte des données a été effectuée pendant les mois de juillet, août, septembre et octobre 2023, tant pour le sondage que les observations. En plus du questionnaire en français, une version anglaise était également disponible. Les personnes qui participaient pour la première fois à une activité étaient autant invitées à répondre au questionnaire que les habituées dont la fréquence de participation ou d'implication est plus grande.

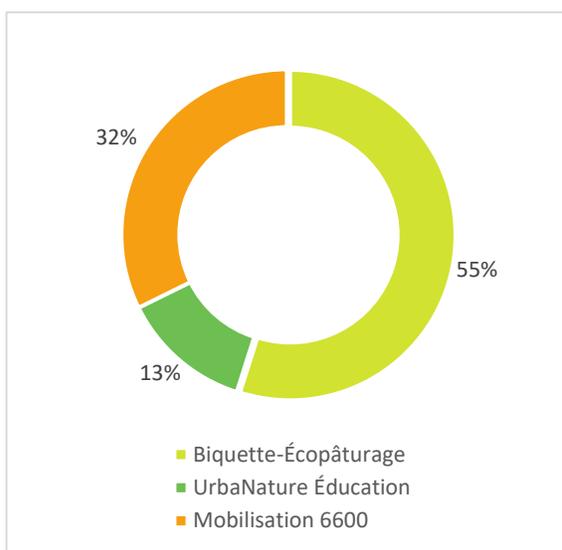
En complément des observations et du questionnaire, des entrevues semi-dirigées ont été effectuées auprès des personnes bénévoles ou organisatrices des activités dans les parcs montréalais. Les entrevues visaient à obtenir des données qualitatives en lien avec l'expérience des personnes impliquées dans la mise en œuvre des initiatives d'appropriation citoyenne. Les thèmes abordés étaient le bien-être, l'attachement au parc et à la nature et la création de liens sociaux. Les entrevues ont été réalisées durant les mois d'octobre jusqu'à décembre 2023. La sélection des personnes interrogées a été faite avec les groupes citoyens à l'étude et selon l'intérêt des personnes impliquées à participer à une entrevue.

2.2 Bilan de la collecte et analyse des données

Au total, quinze périodes d'observation et de collecte de données avec le questionnaire et les grilles d'observations à l'appui ont été réalisées. Durant les observations non participantes, quatorze activités différentes ont été observées et étudiées. Ces moments d'observation ont permis de contextualiser les activités à la fois dans l'espace du parc et dans l'espace du quartier, en plus de constater les interactions entre les personnes et d'appréhender l'ambiance générale de chaque activité.

Pour ce qui est du questionnaire, un total de 195 répondant-es ont été considérés pour l'analyse sur les 214 réponses obtenues. Le questionnaire était posé aux personnes de 14 ans et plus. Les questionnaires qui n'ont pas été retenus sont ceux qui ne contenaient aucune réponse, possiblement en raison de soucis techniques ou des difficultés de connexion, puisque la collecte se faisait sur le terrain dans les parcs. Voici un aperçu dans le graphique suivant des proportions des répondant-es selon l'initiative.

Figure 1 : Répartition des répondant·es selon l'initiative d'appropriation citoyenne (n=195, Q3²²)



Pour les initiatives d'appropriation citoyenne à l'étude, 55% des personnes ayant participé ou s'étant impliqué dans une activité proviennent de Biquette-Écopâturage (n=107), 32% de Mobilisation 6600 (n=63) et 13% d'UrbaNature Éducation (n=25). Ces pourcentages sont proportionnels à la fréquence des activités proposées, ainsi qu'au nombre de personnes participantes et impliquées. Cependant, il est important de noter que l'échantillon n'est pas probabiliste et que le nombre de personnes sondées est petit, surtout pour l'initiative UrbaNature Éducation avec 25 répondant·es.

Les résultats et l'analyse des données sont donc à considérer avec prudence. Différents logiciels ont été utilisés pour le traitement des données et l'analyse, comme Excel et SPSS.

Pour ce qui est des entrevues, on compte un total de neuf entretiens avec trois personnes impliquées pour chacune des initiatives d'appropriation citoyenne. Les entrevues se faisaient principalement à distance, mais certaines ont eu lieu dans les parcs quand la température le permettait. Une analyse thématique des verbatims a été réalisée après la transcription des entrevues.

2.3 Limites de l'étude

Quelques limites ou enjeux ont modulé cette étude. Tel est le cas pour les défis entourant la collecte de données dans les parcs. Comme la météo était souvent pluvieuse au courant de l'été 2023, plusieurs activités ont été reportées d'une journée ou à la semaine suivante, ce qui a parfois rendu difficile ou impossible la présence de l'équipe du CÉRSÉ sur le terrain à cause de conflits d'horaire. Visiblement, la météo a aussi eu une incidence sur le taux de participation aux activités. Certaines activités hebdomadaires qui par les années précédentes étaient très fréquentées ont eu une popularité moindre en raison de la température peu favorable. Les habitudes de participation semblent donc avoir été affectées par les conditions météorologiques.

La spontanéité et l'aspect éphémère de certaines activités ont également compliqué la collecte de données, puisque deux activités dans deux parcs différents pouvaient avoir lieu en même temps. Il n'était donc pas possible d'assister aux deux activités et des choix se sont imposés. Certaines

²² Dans les titres des graphiques, la lettre Q est toujours suivie du numéro de la question pour indiquer à quelle question se référer dans le questionnaire qui se trouve en annexe. Par exemple, l'indication « Q3 » signifie qu'il s'agit de la question 3 du questionnaire.

activités étaient annoncées la veille de leur déroulement ou à peine quelques jours avant, ce qui s'ajoutait encore une fois aux défis entourant la collecte.

Le nombre de personnes sondées représente une limite à la présente étude. Peu de personnes ont répondu au questionnaire, surtout pour l'initiative UrbaNature Éducation avec 25 répondant·es. Il était parfois difficile de faire remplir les questionnaires lors des activités, puisque le but de l'équipe du CÉRSÉ n'était pas d'interrompre la participation, mais plutôt d'observer et d'intervenir au moment approprié. Comme les personnes participantes et impliquées étaient approchées pour répondre au sondage et que seulement deux membres de l'équipe du CÉRSÉ étaient généralement présents sur le terrain, il n'était pas possible de rejoindre tout le monde. Les résultats du sondage ne sont donc pas représentatifs et doivent donc être considérés avec prudence, en particulier pour les écarts de pourcentage et dans les résultats du sondage pour UrbaNature Éducation.

2.3 Présentation des résultats des études de cas

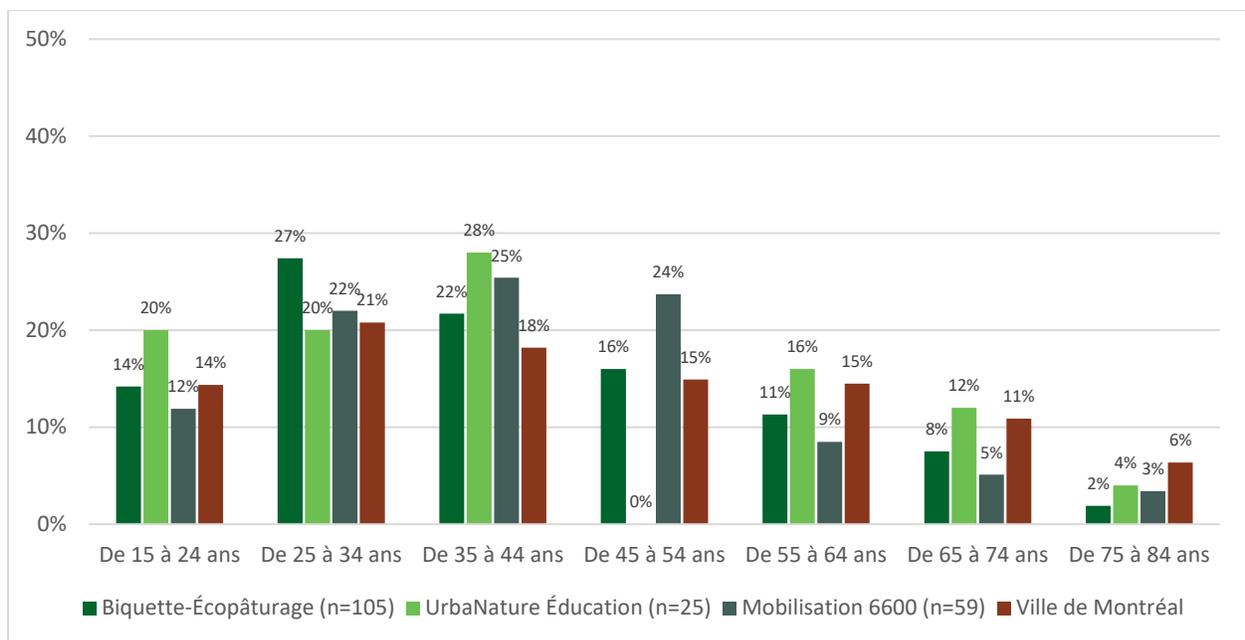
Les prochaines sections présentent les résultats des études de cas, en commençant par le profil des personnes participantes et celles impliquées dans l'implantation des trois initiatives étudiées. Ensuite, les résultats de chaque cas d'étude sont présentés séparément. Bien que les données puissent être reprises, il est important de considérer l'ensemble des informations contenues dans le rapport. Il n'est donc pas possible d'interpréter les résultats d'une seule section sans lire les autres sections du rapport dont elles pourraient nuancer certaines interprétations.

Pour chaque cas, une section présente l'ensemble des informations collectées lors des observations non participantes effectuées sur place, des entretiens avec les personnes organisatrices et bénévoles, ainsi que des questionnaires proposés à toutes personnes participantes ou impliquées dans l'activité. Certaines informations, telles que la mission et l'historique des initiatives, ont été bonifiées par des sources documentaires à la suite des entretiens. Les propos anonymisés proviennent tant des entretiens que des questions ouvertes du questionnaire. Afin de souligner les particularités de l'initiative, des photographies et leur description ont été ajoutées.

PROFIL DES PERSONNES IMPLIQUÉES ET PARTICIPANTES AUX INITIATIVES D'APPROPRIATION CITOYENNE À L'ÉTUDE

Cette section présente les informations relatives au profil des personnes ayant généreusement accepté de participer à l'invitation de remplir le questionnaire présenté aux personnes participantes aux activités des initiatives ainsi qu'aux personnes bénévoles, organisatrices et partenaires. Cette mise en relief de leur profil apparaît importante afin de contextualiser les résultats qui en émanent, et ce, pour les trois études de cas réalisées. De plus, afin de permettre de bien situer le portrait des personnes participantes, une comparaison avec les données de la ville de Montréal²³ des principaux indicateurs est proposée.

Figure 2 : Groupes d'âge (Q20)



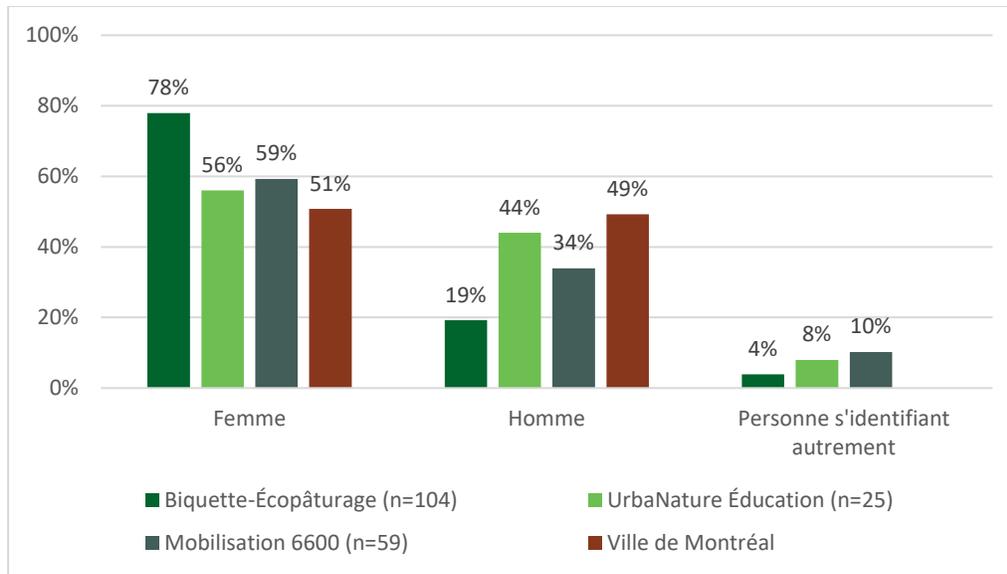
Les groupes d'âge les plus représentés varient en fonction du projet citoyen. Cependant, il est possible de constater une certaine représentativité de chacun des groupes d'âge, à l'exception des personnes âgées de 45 et 54 ans qui sont complètement absentes pour UrbaNature Éducation. D'ailleurs, les groupes d'âge les plus représentés par rapport à la distribution des âges à la Ville de Montréal sont les 15 à 24 ans et les 35 à 44 ans pour UrbaNature Éducation. Pour Biquette-Écopâturage, les groupes d'âges les plus présents aux activités et qui dépassent les pourcentages de la Ville de Montréal sont les 25 à 34 ans, ainsi que les 35 à

²³ Canada, Statistique Canada (2021). *Tableau de profil. Profil du recensement, Recensement de la population de 2021*. Récupéré de : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&SearchText=Montreal&DGUIDlist=2021A00052466023&GENDERlist=1,2,3&STATISTIClist=1,4&HEADERlist=0>

44 ans. Enfin, les groupes d'âges qui dépassent les pourcentages de la Ville de Montréal sont les 35 à 44 ans et les 45 à 54 ans pour Mobilisation 6600.

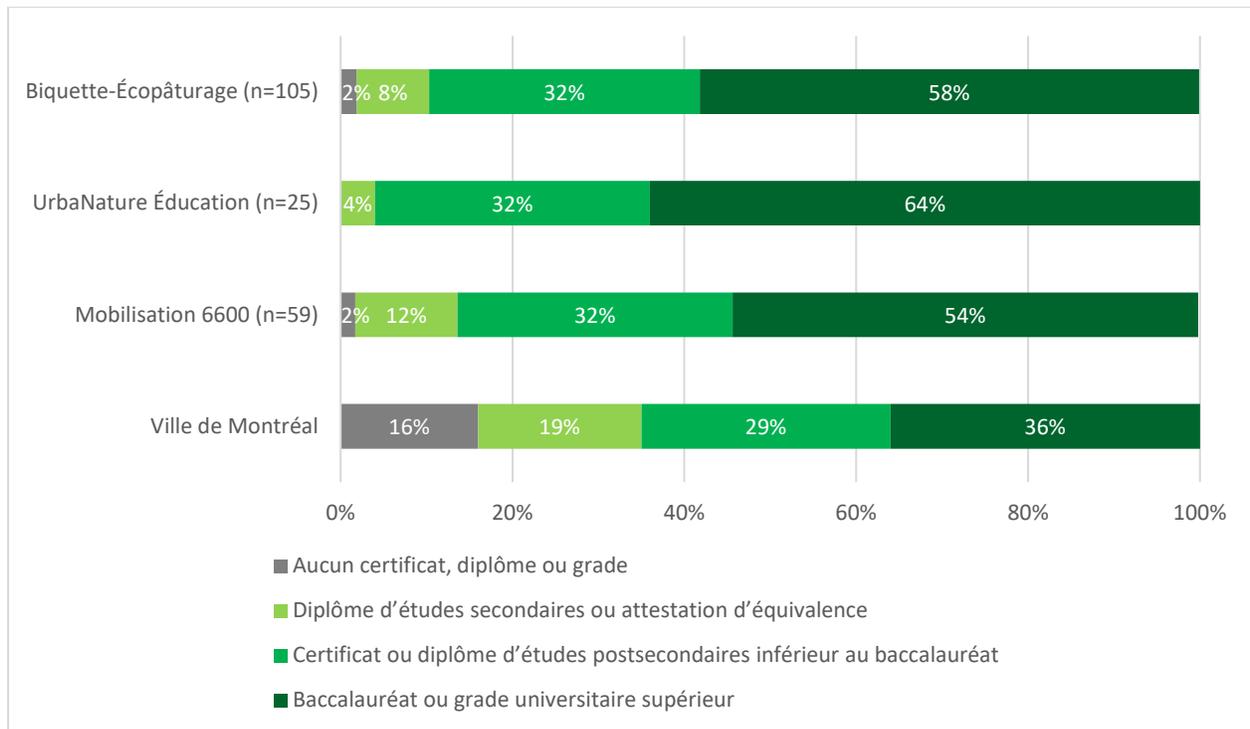
Ces informations sont à considérer avec prudence en raison du petit nombre de personnes qui ont répondu au questionnaire. Il est également à noter que beaucoup d'enfants et d'adolescents étaient présents aux activités, bien que ce ne soit pas illustré dans la figure ci-haut, puisqu'ils ne pouvaient pas répondre au questionnaire

Figure 3 : Genre (choix multiple, Q21)



Pour l'ensemble des initiatives d'appropriation citoyenne à l'étude, les femmes sont davantage représentées que les hommes. Cette différence est beaucoup plus marquée pour Biquette-Écopâturage avec 78% de femmes comparativement à 51% pour la Ville de Montréal. Quant à Mobilisation 6600, il est le groupe citoyen dans lequel un plus grand nombre de personnes s'identifient autrement que par homme ou femme.

Figure 4 : Plus haut niveau de scolarité atteint (Q22)



Pour l'ensemble des initiatives d'appropriation citoyenne à l'étude, une majorité des personnes présentes aux activités ont atteint un niveau de scolarité élevé. Cette différence est considérable, puisque 36% des personnes à la Ville de Montréal ont un baccalauréat ou un grade universitaire supérieur comparativement à 54% pour Mobilisation 6600, 58% pour Biquette-Écopâturage et 64% pour UrbaNature Éducation. Pour ce qui est des personnes qui n'ont aucun certificat, diplôme ou grade, elles sont 16% à la Ville de Montréal, comparativement à un pourcentage qui varie entre 0% et 2% pour l'ensemble des initiatives d'appropriation citoyenne à l'étude.

Tableau 2 : Présentation sociodémographique des personnes s'identifiant comme membre d'une Première Nation, Métis ou Inuk (Inuit), membre d'une minorité visible ou comme personne en situation de handicap (Q23-Q25)

	Biquette-Écopâturage (n=105)	UrbaNature Éducation (n=25)	Mobilisation 6600 (n=59)	Ville de Montréal
Membre d'une Première Nation, Métis ou Inuk (Inuit)	1,9 %	0 %	3,4 %	0,9 %
Membre d'une minorité visible	12,5 %	8 %	5,3%	21 %
Personne en situation de handicap	1,9 %	4,2 %	1,8 %	17 %

En ce qui concerne les personnes qui s'identifient comme membre d'une Première Nation, Métis ou Inuk (Inuit), les pourcentages sont légèrement supérieurs à ceux de la Ville de Montréal (0,9%) pour les initiatives

citoyennes de Mobilisation 6600 (3,4%) et de Biquette-Écopâturage (1,9%). Aucune personne n'a mentionné s'identifier comme telle pour le groupe UrbaNature Éducation.

Pour le nombre de personnes qui s'identifient comme membre d'une minorité visible, cette proportion est plus élevée pour Biquette-Écopâturage (12,5%) que pour UrbaNature Éducation (8%) et Mobilisation 6600 (5,3%). Cependant, tous les projets citoyens ont une proportion de personnes faisant partie d'une minorité visible inférieure aux 21% que l'on retrouve à la Ville de Montréal. Cette différence pourrait s'expliquer en partie considérant la composition des quartiers dans lesquels les initiatives d'appropriation citoyenne à l'étude se trouvent, c'est-à-dire Rosemont (Biquette-Écopâturage), Notre-Dame-de-Grâce (UrbaNature Éducation) et Hochelaga-Maisonneuve (Mobilisation 6600).

Pour l'ensemble des initiatives d'appropriation citoyenne à l'étude, le nombre de personnes qui sont en situation de handicap varie entre 1,8% et 4,2%, ce qui est inférieur au pourcentage de la Ville de Montréal (17%).

De l'ensemble de ces données, il ressort que les personnes ayant participé au questionnaire présentent un profil particulier, lorsque comparé à celui des Montréalais·es. Les personnes âgées de 35 à 44 ans ainsi que les femmes sont légèrement surreprésentées. Le niveau de scolarité est, par ailleurs, plus élevé pour les personnes participantes, et ce, notamment par la proportion de personnes détenant un diplôme universitaire. Enfin, les membres d'une minorité visible ainsi que les personnes en situation de handicap sont également sous-représentés contrairement aux personnes membres d'une Première Nation qui sont, elles, légèrement surreprésentées.

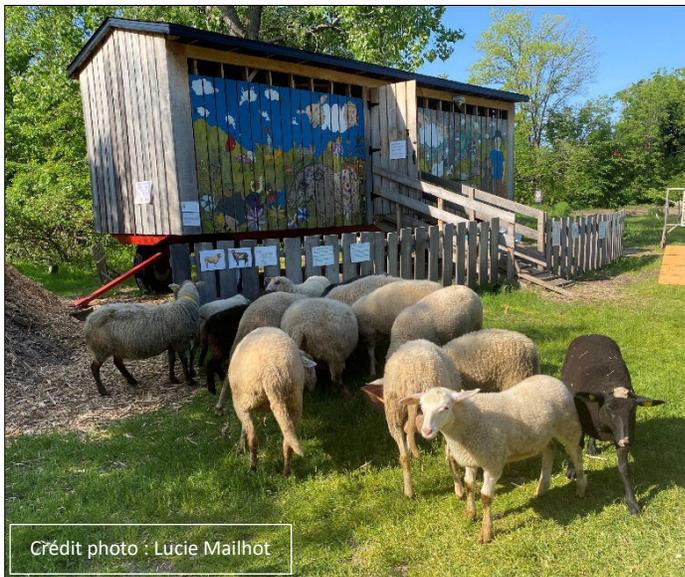
ÉTUDE DE CAS : BIQUETTE-ÉCOPÂTURAGE

1. L'initiative d'appropriation citoyenne et sa mission

Biquette-Écopâturage est un OBNL qui propose des services d'entretien écologique des espaces verts, grâce aux moutons qui vont **pâture**r dans les parcs urbains. En broutant l'herbe, les moutons permettent ainsi de limiter l'usage de la tondeuse à essence et des pesticides. Leur présence donne une impression de campagne en ville, en plus de favoriser un contact avec ces animaux de ferme.

Un des objectifs de l'initiative est d'**éduquer** les citoyen·nes en leur transmettant des informations sur l'écopâturage, l'agriculture urbaine et la gestion différenciée. Ce partage de connaissances est également possible lors de la participation aux ateliers gratuits qui sont offerts au Repaire de Biquette, comme sur la teinture végétale de la laine, sur les poules en ville ou sur les plantes médicinales.

Biquette-Écopâturage permet aussi d'**égayer** le quartier par la création d'un lieu propice aux rencontres entre participant·es aux activités et bénévoles. Les événements et les ateliers qui se déroulent au Repaire de Biquette rendent cet espace encore plus animé et vivant.



Lorsque les moutons ne pâturent pas l'herbe du parc Maisonneuve, ils se reposent au Repaire de Biquette.

Sur la bergerie, on peut voir la murale collective réalisée par des personnes autistes (la Gang à Rambrou), des bénévoles et un artiste muraliste dans le cadre d'une activité organisée par Biquette-Écopâturage.

1.1 La petite histoire

Depuis 2016, le projet citoyen Biquette-Écopâturage est présent dans différents parcs urbains à Montréal. Plusieurs bénévoles mettent l'épaule à la roue et des partenaires, comme le laboratoire de recherche sur l'agriculture urbaine, AU/LAB, s'associent au projet. Au fil des étés, plusieurs espaces publics ont accueilli les moutons, tels que le parc du Pélican, le parc Lafond et le Jardin Botanique de Montréal.

Le Repaire de Biquette est établi au parc Maisonneuve en 2019 et les moutons y sont présents durant la majeure partie de l'été. Le projet continue à prendre de l'ampleur, puisqu'il est dorénavant possible d'observer les moutons dans certains parcs de l'arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

En 2023, Biquette-Écopâturage est toujours présent au parc Maisonneuve durant la période estivale. Quelques organisateur·rices et plus de 150 bénévoles apportent leur contribution pour mener à bien ce projet citoyen, entre autres, en partageant leurs connaissances auprès des visiteur·ses et en prenant soin des moutons, des poules et des lieux occupés.

En septembre, les moutons se déplacent au parc Armand-Bombardier pour terminer la saison dans le quartier Rivière-des-Prairies avant de retourner à la ferme durant la saison froide. Certaines personnes impliquées dans l'initiative rendent visite aux moutons durant l'hiver, alors que les poules demeurent au chaud dans un poulailler situé dans la cour arrière de la maison d'un·e organisateur·rice. Aussi, le projet citoyen reste actif sur les réseaux sociaux tout au long de l'année.

Les moutons se retrouvent à la ferme durant la saison froide. Certain·es organisateur·rices et bénévoles vont tout de même s'occuper d'eux.



2. Le lieu de réalisation de l'initiative

Bien que Biquette-Écopâturage ait lieu dans différents parcs urbains à Montréal, il sera uniquement question de l'initiative au parc Maisonneuve, puisque l'ensemble des observations et des réponses au questionnaire ont été recueillies au Repaire de Biquette et dans ses environs.

2.1 Le Repaire de Biquette

Biquette-Écopâturage a créé le Repaire de Biquette, un îlot de campagne en ville où l'on retrouve principalement des moutons et des poules. En plus des animaux, le Repaire de Biquette est constitué d'une bergerie, d'un poulailler, de ruches, de plusieurs boîtes à fleurs et d'un espace potager. Des hamacs et des tables à pique-nique sont aussi mis à la disposition des visiteur·ses pour leur permettre de se détendre et prendre une pause. Pour les cyclistes, un support à vélo se trouve à une des deux entrées du Repaire de Biquette. Une petite section est réservée aux bénévoles avec une table et un petit chapiteau pour les protéger des intempéries et du soleil.

Le Repaire de Biquette est un espace éducatif qui donne l’opportunité aux visiteur·ses, quel que soit leur âge, d’apprendre sur plusieurs sujets. D’ailleurs, des bénévoles sont présent·es à tous les jours de la période estivale pour s’occuper des moutons, mais aussi pour répondre aux questions des visiteur·ses qui veulent en apprendre un peu plus sur ces animaux. De nombreux panneaux explicatifs sont présents sur le site, comme ceux près de la bergerie présentant des informations sur la biologie des moutons. Des affiches sont également installées pour informer les personnes présentes au Repaire de Biquette des activités hebdomadaires ou occasionnelles à venir, comme le yoga ou l’heure du conte.

Tableau 3 : Les environs du Repaire de Biquette en quelques observations

	Mercredi 2 août 2023 vers 12h30 / Samedi 5 août 2023 vers 14h Vendredi 11 août 2023 vers 15h / Mardi 15 août 2023 vers 18h30
	Sur une période de 10 minutes, on peut généralement voir une quarantaine de personnes dans un rayon de 100 mètres du Repaire de Biquette.
	Environ la moitié des personnes observées sont des cyclistes. Environ le quart pratique la course. Environ le quart pratique la marche.
	Le moment de la journée observée qui a été le plus achalandé est vers 18h30. Plus de 80 personnes étaient de passage au parc Maisonneuve, dont la majorité était âgée entre 25 et 64 ans, avec autant de femmes que d’hommes.

2.2 Le parc et son accès

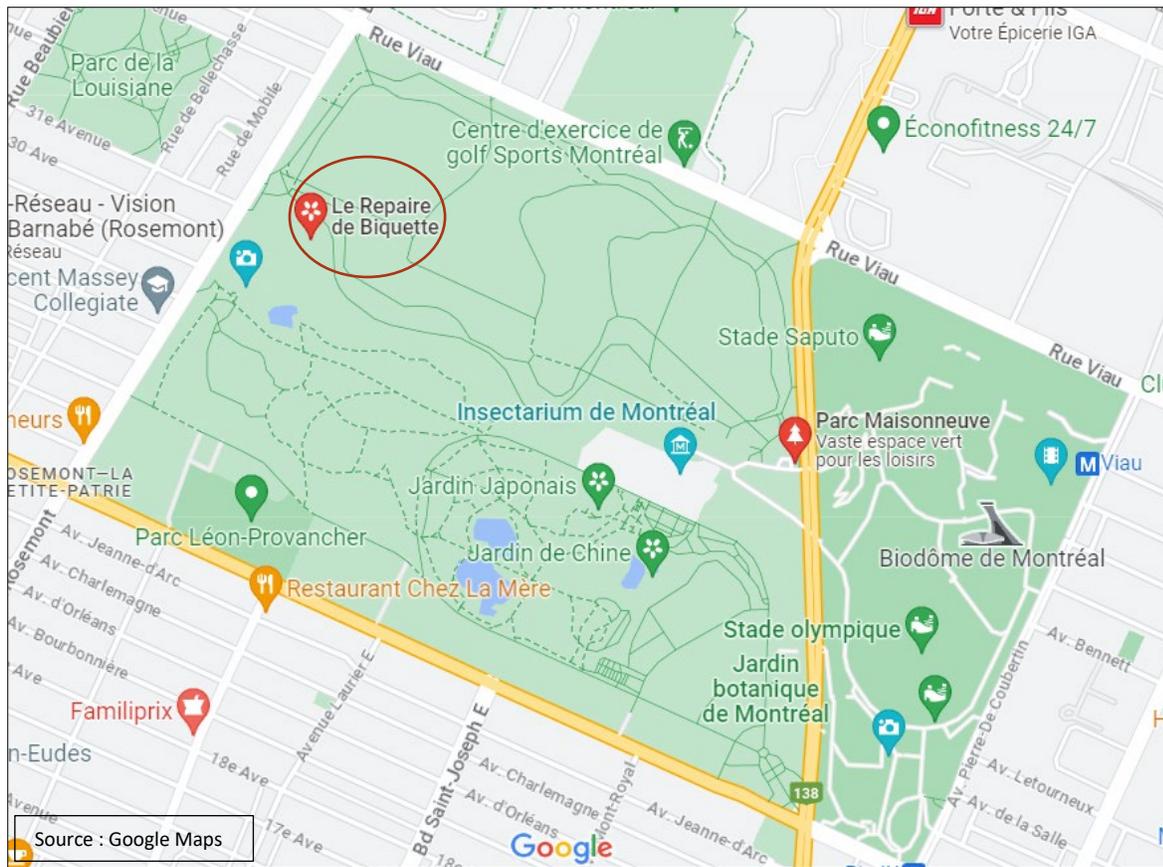
Le Repaire occupe un espace dédié au nord-ouest du parc Maisonneuve dans l’arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie. Le parc Maisonneuve fait partie des grands parcs urbains de Montréal. Comme grand parc, il est sous la gouverne du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports, qui délègue certaines responsabilités à l’Arrondissement. À titre d’exemple, l’entretien des lieux, tel que la tonte de la pelouse, est à la charge de l’Arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie²⁵.

Du point de vue du Repaire de Biquette, le Jardin Botanique de Montréal y est adjacent du côté ouest, ce qui permet aux moutons d’être dans un environnement vert et calme. Une zone résidentielle est située au nord du Repaire, ainsi que le boulevard Rosemont. Plus à l’est se trouve la rue Viau avec les maisons de la Cité-Jardin et le golf municipal. Au sud se trouve le reste du parc Maisonneuve, ainsi que le chalet et les salles de toilettes, qui sont plutôt éloignés du Repaire.

²⁴ Freepik – Flaticon. *Calendar icons* (icône). Récupéré de: <https://www.flaticon.com/free-icons/calendar>

²⁵ Pour plus d’information sur les parcs urbains de Montréal, consultez cette ressource réalisée par le CÉRSÉ : [Les parcs à Montréal – qui, quoi, comment ?](#)

Figure 5 : Carte du parc Maisonneuve indiquant l'emplacement du Repaire de Biquette²⁶



Il est possible d'accéder au Repaire de Biquette à partir de la station de métro Viau et de quelques lignes d'autobus (136, 185, 197). Une station Bixi se trouve à proximité du Repaire et donne l'opportunité aux visiteurs de s'y rendre à vélo. Quelques pistes cyclables traversent le parc. Un stationnement payant est disponible à partir de la rue Sherbrooke pour les personnes qui s'y rendent en voiture. Toutefois, l'accès le plus direct pour voir les moutons se fait à partir du boulevard Rosemont et de la 31^e avenue.

À l'intérieur du parc, une piste cyclable et un sentier facilitent l'accès au Repaire de Biquette. Cependant, comme les installations du repaire sont cachées par la végétation et en retrait des voies piétonnes, un grand panneau en bois indique la présence de Biquette-Écopâturage. Des panneaux avec l'inscription « Traverse de moutons » permettent aussi d'identifier l'emplacement de l'activité principale.

Aux différents points d'accès du parc, des affiches annoncent aussi la présence des moutons, ce qui permet aux passants de prendre connaissance de ce projet citoyen.

²⁶ Canada, Google. (2024). Le Repaire de Biquette. Récupéré de : <https://maps.app.goo.gl/GM2Y8j2MTLaJiyGp6>

Selon nos observations, les environs du Repaire sont principalement fréquentés pour la pratique d'un sport ou d'un loisir, tels que la course, la marche et le vélo. C'est un espace qui est souvent traversé par des personnes en déplacement ou qui pratiquent une activité physique. Pour ce qui est du Repaire de Biquette, il s'agit d'un espace qui permet un changement de rythme pour s'arrêter et prendre le temps d'échanger quelques mots entre visiteur·ses et bénévoles. La présence des moutons et des poules semble d'ailleurs favoriser les discussions.



Un panneau en bois permet aux passant·es et aux visiteur·es de découvrir l'emplacement du Repaire de Biquette, puisque ce dernier est en retrait du sentier et de la piste cyclable. De cette manière, de nouvelles personnes peuvent prendre part aux activités.

3. Les activités

L'initiative Biquette-Écopâturage et les activités qui en résultent ont toutes lieu au Repaire de Biquette et dans ses environs. L'initiative est saisonnière, puisqu'il est possible d'y participer uniquement durant la période estivale. La fréquence et la durée des activités permettent de les distinguer et de les classer en trois types : l'activité principale, les activités hebdomadaires et les activités occasionnelles. Pour la présente étude, il sera uniquement question des activités qui avaient lieu durant les mois d'août et de septembre 2023.

3.1 L'activité principale

Selon les observations, la visite des moutons et du Repaire de Biquette constitue l'activité principale. Il est possible d'y participer à tous les jours durant l'été. Elle se déroule principalement au Repaire de Biquette, mais comme les moutons sont l'élément central du projet, les visiteur·ses les suivent dans le parc lorsqu'ils se déplacent pour s'alimenter. Cette activité peut se faire seule ou avec de la famille et des ami·es, mais les interactions avec les autres visiteur·ses sont favorisées dans ce lieu convivial. Des personnes qualifiées, soient les organisateur·rices et les bénévoles, sont présent·es pour répondre aux questions des visiteur·es et les informer des règles à suivre en présence des moutons.

Lors des déplacements des moutons, des bénévoles sont toujours présents, afin de les superviser et de préserver leur sécurité. Le temps de déplacement et le parcours dans le parc Maisonneuve varient en

fonction des moutons. Pour ce qui est des passant-es dans le parc, ils s'arrêtent souvent par curiosité pour observer les moutons, prennent des photos et questionnent les bénévoles avant de reprendre leur chemin.

Tableau 4 : L'activité principale en quelques observations

	Mercredi 2 août 2023 / Samedi 5 août 2023 / Vendredi 11 août Mardi 15 août 2023 / Jeudi 17 août 2023 / Samedi 2 septembre
	Durant la période estivale, du lundi au dimanche, de 9h à 19h. L'activité a lieu, peu importe les conditions météo. Temps de présence des participant-es : environ de 15 à 20 minutes.
	Gratuite. Produits promotionnels vendus (chandails, calendriers, laine...) pour financer les activités de Biquette-Écopâturage.
	Se fait de manière spontanée, sans réservation. Se déroule généralement en français, mais l'usage de l'anglais ou d'une autre langue est possible selon les connaissances des bénévoles.
	En plus des participant-es aux autres types d'activités (hebdomadaires et occasionnelles) et des quatre bénévoles qui sont généralement sur le site ou auprès des moutons, il a été observé la présence de 16 personnes au Repaire la majorité du temps. Beaucoup de familles avec des enfants visitent les lieux.



Crédit photo : Annie Cloutier

Les moutons quittent le Repaire de Biquette le temps de brouter l'herbe dans différentes zones du parc Maisonneuve. C'est l'occasion pour les bénévoles qui les suivent d'apprendre à mieux connaître le parc, puisque les moutons leur font visiter des endroits hors sentier et méconnus du grand public.

3.2 Les activités hebdomadaires

Les activités hebdomadaires, le *Yoga sous le saule* et la *Buvette de Biquette*, ont lieu toutes les semaines les mardis et les jeudis, durant la période estivale. Des installations supplémentaires peuvent être nécessaires pour la réalisation des activités hebdomadaires, telles que des bancs et des tables.

Le *Yoga sous le saule* est une activité sportive qui se déroule quelque peu en retrait du Repaire de Biquette pour favoriser le calme et le recueillement. Cette activité se fait en petit groupe.

Pour la *Buvette de Biquette*, il s'agit plutôt d'une activité artistique, puisque des musiciens y offrent une prestation musicale. Cette dernière est rassembleuse et festive, puisqu'il s'agit d'un 5 à 7 qui regroupe à la fois des participant-es, mais aussi des bénévoles qui sont présent-es à titre de participant-es.

²⁷ Iconixar – Flaticon. *Sheep icons* (icône). Récupéré de : <https://www.flaticon.com/free-icons/sheep>

Tableau 5 : Les activités hebdomadaires en quelques observations

	Mardi 15 août 2023 → <i>Yoga sous le saule</i> Jeudi 17 août 2023 → <i>Buvette de Biquette</i>
	Durée des activités entre une heure et deux heures. Temps de présence des participant·es : environ une heure. Se déroulent les soirs de semaine. Reportées à la semaine suivante en cas de pluie.
	Gratuites ou contribution suggérée. Produits vendus (nourriture, boissons, chandails...) pour financer les activités de Biquette-Écopâturage.
	Réservation à partir des réseaux sociaux de Biquette-Écopâturage peut être demandée. Activités se déroulant en français.
	<i>Yoga sous le saule</i> → Environ 5 personnes présentes, en plus de l'animatrice. Exclusivement des femmes âgées entre 25 et 64 ans.
	<i>Buvette de Biquette</i> → Environ 45 personnes présentes, en plus des musicien·nes. L'âge des participant·es est varié, il y a davantage de femmes que d'hommes et quelques enfants sont présents.

3.3 Les activités occasionnelles

Les activités occasionnelles se déroulent la fin de semaine, principalement le samedi, et durent environ une heure. De nombreuses activités sont proposées par Biquette-Écopâturage tout au long de la période estivale, mais la thématique change généralement toutes les semaines, ce qui permet d'aller rejoindre un large public. Par exemple, on peut y apprendre à faire de la permaculture sur son balcon, à tricoter avec la laine des moutons ou à identifier des plantes médicinales.

Tableau 6 : Les activités occasionnelles en quelques observations

	Samedi 5 août 2023 → <i>Randonnée guidée : découvrez la flore du parc Maisonneuve</i> Samedi 2 septembre 2023 → <i>La teinture textile végétale au Québec : une introduction historique, botanique et technique</i>
	Durée moyenne d'une heure. Temps de présence des participant·es : environ une heure. Se déroulent durant la fin de semaine. Reportées à la fin de semaine suivante en cas de pluie.
	Gratuites.
	Réservation à partir des réseaux sociaux de Biquette-Écopâturage peut être requise. Activités se déroulant en français.
	En moyenne, 20 participant·es sont présent·es. L'âge des participant·es est varié, il y a davantage de femmes que d'hommes et quelques enfants sont présents.

Les activités occasionnelles sont principalement dédiées au partage de connaissances et à l'éducation populaire. Elles peuvent se faire en mouvement ou de manière statique, tout dépendamment de la

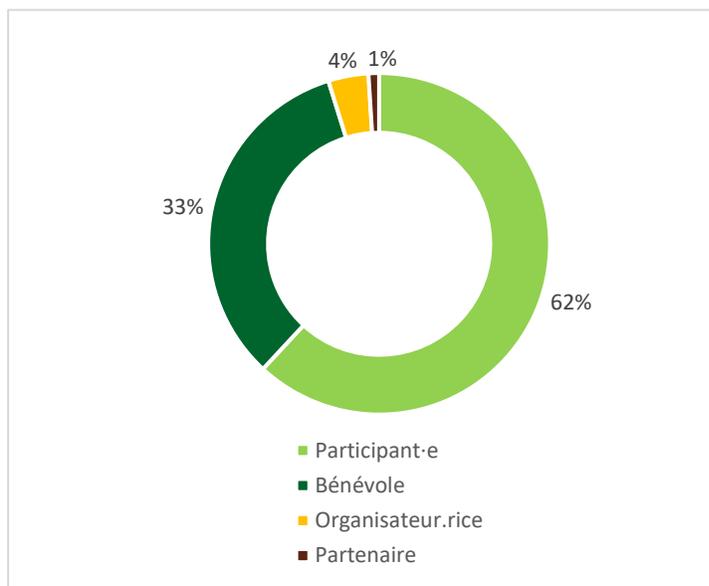
²⁸ Freepik – Flaticon. Wellness icons (icône). Récupéré de : <https://www.flaticon.com/free-icons/wellness>

thématique de ces dernières. Elles se déroulent en petit groupe avec des animateur·rices qualifié·es qui ont toutes les connaissances pour partager leur passion. Une installation supplémentaire peut être nécessaire pour présenter la thématique de l'activité (table, livres, matériaux, etc.). Certaines activités occasionnelles s'adressent davantage aux familles, comme l'heure du conte.

4. La participation à l'initiative d'appropriation citoyenne

La participation aux diverses activités de Biquette-Écopâturage prend des formes et répond à des besoins diversifiés selon, notamment, le profil des personnes qui y participent.

Figure 6 : Rôle principal dans l'initiative citoyenne (n=105, Q6)



Parmi les personnes rencontrées, 62% d'entre elles sont des participant·es à l'initiative citoyenne Biquette-Écopâturage. Le terme participant·es inclut l'ensemble des visiteur·ses du Repaire de Biquette.

On compte aussi 33% de personnes dont le rôle principal dans l'initiative citoyenne est d'être bénévole. Au Repaire de Biquette, ces personnes sont souvent qualifiées de bergères-bénévoles ou bergers-bénévoles, puisqu'elles suivent une formation pour bien s'occuper des moutons avant d'apporter leur contribution au projet. Au

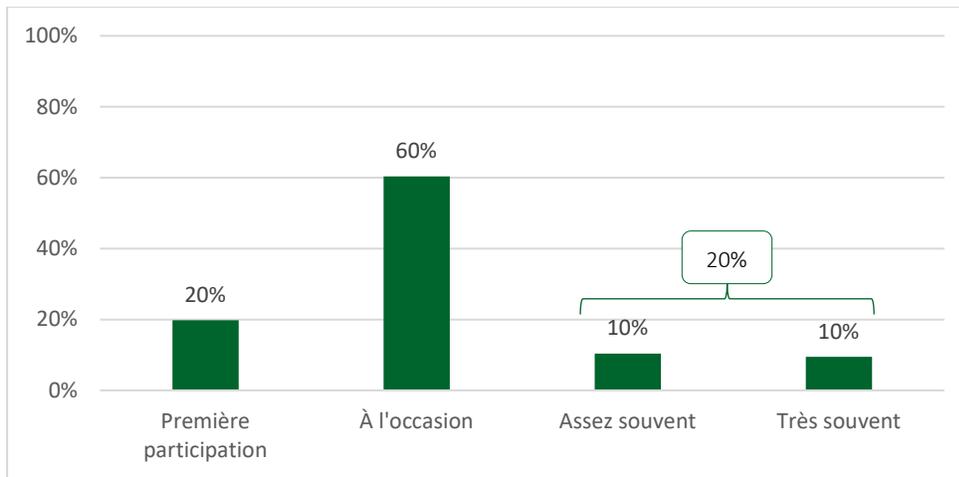
total, on peut compter une centaine de bénévoles impliqués au cours de l'été 2023, ce qui explique l'importance du nombre de bénévoles qui ont répondu au questionnaire.

Les organisateur·rices représentent 4% des personnes interrogées. Il s'agit des personnes qui participent activement à l'organisation du projet citoyen et elles sont aussi appelées employé·es en raison de leur travail rémunéré.

Enfin, les partenaires représentent 1% des personnes rencontrées lors de l'initiative citoyenne. Une personne est considérée comme un ou une partenaire lorsqu'elle contribue indirectement au projet. Par exemple, une personne venant d'une autre organisation communautaire qui présente une activité occasionnelle peut se définir comme un·e partenaire.

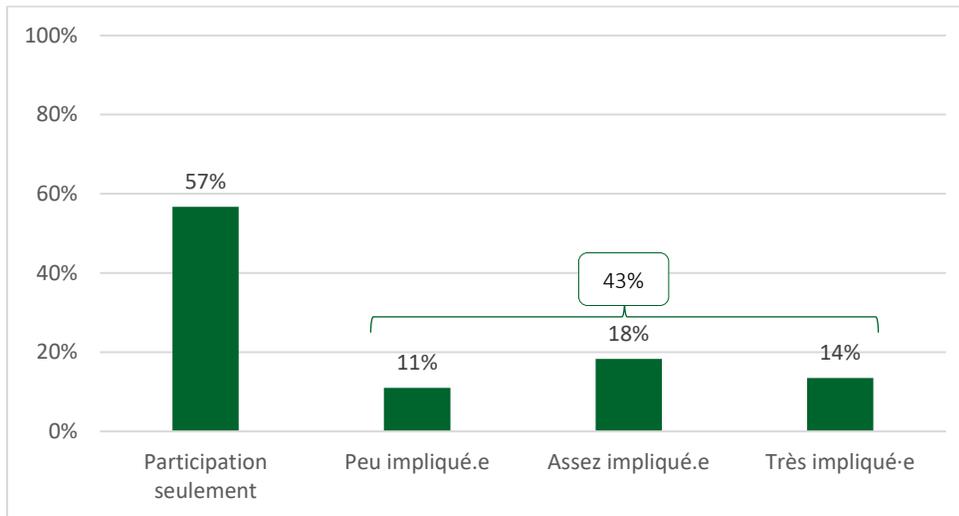
Il est à noter qu'il est question du **rôle principal** dans l'activité et qu'il est donc possible qu'une même personne puisse occuper plus d'un rôle. À titre d'exemple, un·e partenaire peut se positionner comme un·e participant·e à une activité donnée. D'ailleurs, lors des observations des activités occasionnelles et hebdomadaires, l'équipe du CÉRSÉ a rencontré à plusieurs reprises des personnes bénévoles dont le rôle devenait celui d'un·e participant·e le temps de l'activité.

Figure 7 : Habitudes de participation (n=106, Q2)



Pour 20% des personnes sondées, il s'agit de leur première participation à une activité initiée ou soutenue par des citoyen.es, alors que 60% participent à l'occasion à ce genre d'initiative citoyenne. Pour 20% des personnes, les habitudes de participation sont plus élevées (« Assez souvent » ou « Très souvent »). Il est à souligner que Biquette-Écopâturage intervient auprès d'un large public dont les habitudes de participation aux activités citoyennes peuvent davantage varier. Pour ce qui est des personnes impliquées, les habitudes de participation sont possiblement plus grandes étant donné que des bénévoles ont mentionné s'engager d'une année à l'autre au Repaire de Biquette.

Figure 8 : Niveau d'implication dans le soutien aux activités (n=104, Q7)



Pour 57% des personnes, leur implication consiste à participer aux activités de Biquette-Écopâturage. Parmi les 43% des personnes impliquées, 12% le sont peu, 18% le sont assez, alors que 13% sont très impliquées auprès de l'initiative.

Figure 9 : Première source d'information sur la tenue d'une activité (n=105, choix multiple, Q4)



Pour prendre connaissance des activités de Biquette-Écopâturage, 39% des personnes disent que les réseaux sociaux représentent une première source d'information, alors que 34% affirment plutôt que c'est un-e ami-e qui leur a parlé de l'initiative citoyenne. Pour 26% des personnes interrogées, elles ont pris connaissance de Biquette-Écopâturage dans le parc où se déroulent les activités.

D'ailleurs, plusieurs affiches sont installées aux différents points d'accès du parc Maisonneuve pour informer les visiteur-ses de la présence des moutons.

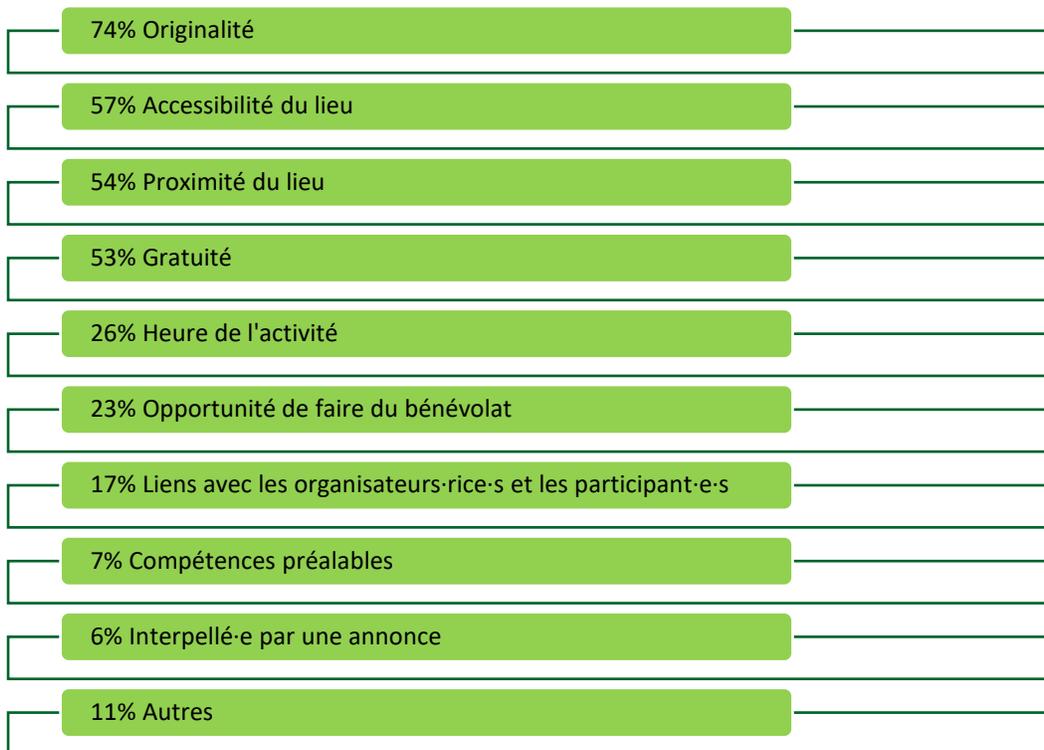


Crédit photo : CÉRSÉ

Des affiches indiquent la présence des moutons aux différents points d'accès du parc Maisonneuve. Les visiteur-ses peuvent ainsi prendre connaissance du projet Biquette-Écopâturage et de ses activités. D'ailleurs, pour 26% des personnes, leur présence dans le parc leur a permis de prendre connaissance de l'initiative Biquette-Écopâturage.

Certains facteurs facilitent la tenue des activités et permettent à de nouvelles personnes de s’y joindre. Tel est le cas pour Biquette-Écopâturage, puisque quatre facteurs facilitants incitent davantage les personnes (n=106) à venir aux activités. L’originalité est mentionnée par près des trois quarts des personnes interrogées (74%), alors que l’accessibilité du lieu (57%), la proximité du lieu (54%) et la gratuité de l’activité (53%) sont des facteurs facilitants pour plus de la moitié d’entre elles. Pour les personnes ayant choisi l’option « autres », le contact avec la nature et les moutons est souvent mentionné.

Figure 10 : Facteurs facilitants qui incitent à venir à l’activité (n=106, choix multiple, Q5)



En plus des facteurs facilitants nommés précédemment, certains obstacles peuvent limiter la participation aux activités. Cependant, pour près de la moitié des répondant-es, aucun obstacle ne limite la participation aux activités de Biquette-Écopâturage. Pour les personnes ayant mentionné un ou des obstacles à la participation, les principaux sont les obligations de travail (26%) et le manque de temps (25%).

Parmi les obstacles qui constituent davantage des défis d’inclusion, certain-es participant-es mentionnent ne pas être à l’aise avec beaucoup de personnes (3%), que l’usage du français est difficile (2%) ou que leur situation financière ne leur permet pas d’assister aux activités (1%). Bien que certains défis d’inclusion soient présents selon les répondant-es, la volonté d’inclure l’ensemble des personnes souhaitant participer aux activités se manifeste de la part des personnes impliquées. Par exemple, il est généralement possible de s’adresser aux bénévoles et aux organisateur-rices de Biquette-Écopâturage selon leur connaissance d’une langue autre que le français.

Figure 11 : Obstacles limitant la participation aux activités (n=107, choix multiple, Q10)

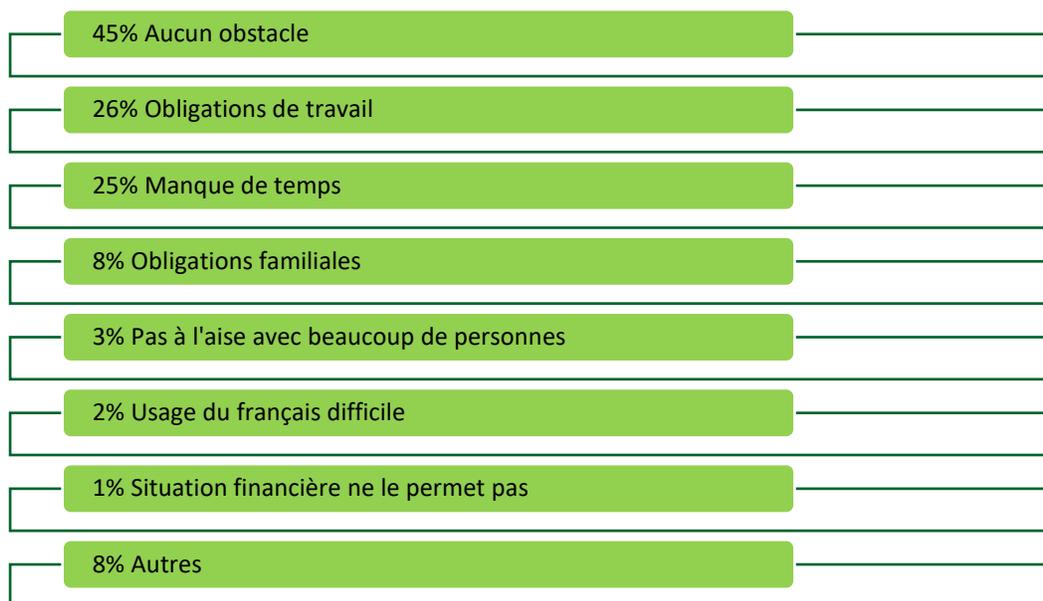


Figure 12 : Principales motivations à participer à l'activité (n=107, choix multiple, Q8)



Pour 63% des personnes, « Sortir de chez moi » est la principale motivation à participer aux activités de Biquette-Écopâturage. Les autres motivations les plus mentionnées sont « Apprendre des autres personnes

participantes et impliquées » (50%) et « M'impliquer dans un projet écologique » (47%). Parmi les motivations « Autres », le contact avec la nature et les animaux a été mentionné à plusieurs reprises, ces deux éléments ont également été identifiés comme facteurs facilitants.

En complément aux motivations, les personnes (n=104) ont exprimé sur une échelle de 0 à 10 (0 étant « Pas du tout d'accord » et 10 étant « Tout à fait d'accord ») que leurs **motivations sont grandement satisfaites** ayant donné une cote de **9,5 sur 10**.

Ses motivations satisfaites réfèrent notamment, selon les témoignages, à l'importance du contact avec les animaux et la nature qui incite à « **sortir** » de chez soi, à faire de l'**activité physique** et **apprendre puis partager des connaissances**.

« J'ai parlé avec plusieurs [visiteurs], ils viennent, puis c'est comme une thérapie. La zoothérapie. Ça les a faites sortir. S'il y avait juste le parc, je ne suis pas sûr qu'ils seraient venus juste prendre une marche. » (Bénévole)

« J'adore la présence des moutons dans le parc, ça me motive à venir marcher ou courir plus souvent dans le parc et ça me rend vraiment heureuse quand je les vois. » (Participant·e aux activités)

« Je souhaite encourager toute sorte de projets similaires : bon pour la santé, le moral, le parc, les biquettes, les humains et la nature ! (Participant·e aux activités)

[...] « d'expliquer aux autres bénévoles : « Regarde ! Ils mangent même l'herbe à poux. ». Ça, c'était un transfert de connaissances qui était satisfaisant. Le côté affectif était définitivement très comblé, l'exercice, l'esprit d'équipe, le partage de connaissance. Ça me motive ! » (Organisatrice)

« Les gens viennent, nos moutons sont là, les discussions partent. C'est rassembleur. Les gens viennent nous poser des questions. J'adore répondre. Moi, au fil du temps, comme je te disais, je me documente, je me documente. » (Bénévole).

Particulièrement pour les bénévoles et employé·es, qui sont nombreux, leur implication permet de créer de **nouvelles amitiés** en plus de soutenir le **développement personnel**.

« Cela fait au moins 4 ans que je m'implique dans ce projet et je me suis fait plusieurs amis. J'ai développé de nouvelles connaissances et ma confiance en moi. Le projet me donne vraiment l'impression de faire une différence tout en ayant du plaisir. » (Employé·e)

« Au niveau des gens qu'on croisait, c'est sûr qu'il y en a un attachement. J'en ai vu beaucoup des gens qui venaient souvent marcher avec leurs enfants. [...] Ils viennent nous parler, le contact

est plus facile. Il y a des gens qui viennent de pays où il y avait des moutons, ou ils ont eu des moutons, ils ont eu une ferme. Ça s'est arrivé souvent. Le contact se faisait par le biais du mouton. »
(Bénévole)

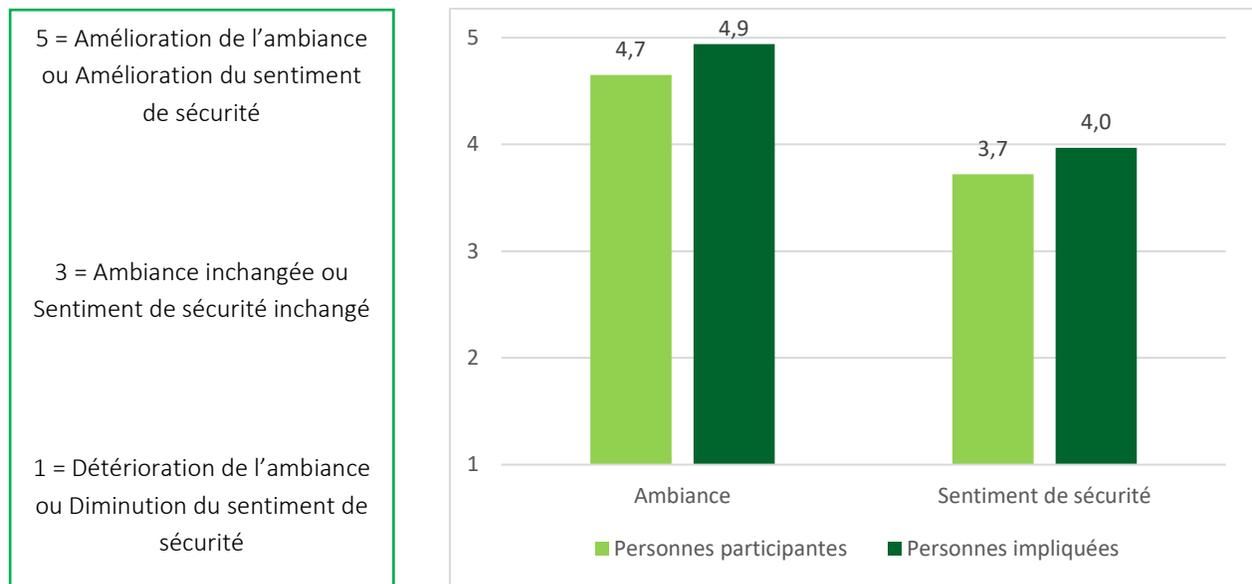
5. Les impacts sociaux de l'initiative

Trois impacts sociaux sont à l'étude pour le présent projet de recherche, soit le bien-être, l'attachement au parc et à la nature, ainsi que la création de liens sociaux.

5.1 Le bien-être

Cette section propose une analyse des données en distinguant les personnes participantes aux activités qu'elles assistent « officiellement » ou soient visiteuses du Repaire de Biquette et les personnes impliquées plus étroitement en tant que bénévoles, employées ou partenaires. Cette distinction permet de présenter le thème avec les nuances existantes entre ces deux groupes.

Figure 13 : Amélioration de l'ambiance et du sentiment de sécurité (Q17-Q18)



À la question concernant le changement de l'ambiance du parc depuis la présence de Biquette-Écopâturage, 78% des personnes participantes (n=65) ont affirmé avoir observé une **amélioration de l'ambiance** avec une note de 4,7 sur 5, alors que 22% ont répondu ne pas savoir.

Pour 85% des personnes impliquées (n=40), une amélioration de l'ambiance est également perçue avec une note de 4,9 sur 5. Cependant, on compte 15% des personnes impliquées qui ont mentionné ne pas savoir si l'ambiance a changé dans le parc Maisonneuve depuis leur implication auprès de Biquette-Écopâturage.

Aucune personne participante ou impliquée ne mentionne une détérioration de l'ambiance. Aussi, il est à noter que parmi les personnes qui ont répondu « je ne sais pas », plusieurs ont précisé ne jamais être venues au parc Maisonneuve avant leur participation aux activités de Biquette-Écopâturage.

De plus, la présence des moutons crée une occasion qui permet des **conversations entre des visiteur-ses et les personnes impliquées**, ce qui semble améliorer l'expérience de tous et toutes et par le fait même, à l'ambiance.

« Mais à Montréal, quand tu es dans un parc, tu ne te dis pas bonjour. Tu ne dis pas bonjour au monde que tu croises. C'est comme, il y en a trop, je ne leur dis pas bonjour. Mais quand tu es avec les moutons, [...]. Bien ils se parlent. Non seulement ils te parlent à toi pour te poser des questions, mais les gens commencent à se parler entre eux autres. [...]. Tu vas avoir une gang qui va arriver, ils vont dire bonjour aux bergers, les bergers vont leur parler. Puis là, il va arriver une autre famille, puis là, les visiteurs entre eux vont parler. » (Organisatrice)

« Biquette, c'est une fête quotidienne. Quand il y a les moutons, les gens viennent, ils parlent entre eux autres. » (Organisatrice)

« Les gens, ils peuvent venir chercher beaucoup de choses à travers Biquette. Briser la solitude. Parce que, comme je disais, des fois, juste venir voir les moutons, déjà c'est de briser une première solitude. Mais aussi venir assister à un atelier. L'atelier, je trouve que pour quelqu'un qui est seul chez eux, tu fais partie d'un groupe. » (Bénévole).

Pour ce qui est du sentiment de sécurité depuis la présence de l'activité, une note de 3,7 sur 5 a été attribuée par 78% des personnes participantes (n=64), ce qui démontre une **amélioration du sentiment de sécurité**. Pour 22% des personnes participantes, c'est plutôt l'option « je ne sais pas » qui a été retenue.

Quant aux personnes impliquées (n=40), 75% d'entre elles ont attribué une note de 4 sur 5 pour le sentiment de sécurité, ce qui témoigne d'une certaine amélioration. Les autres personnes impliquées ont mentionné ne pas savoir s'il y avait eu un changement depuis leur implication.

Aucune personne participante ou impliquée ne mentionne une diminution du sentiment de sécurité. Il est à noter que parmi les personnes qui ont répondu « je ne sais pas », plusieurs ont précisé ne jamais être venues au parc Maisonneuve avant leur participation aux activités de Biquette-Écopâturage.



Cette photographie témoigne d'un moment de contemplation et de calme pour cette bénévole entourée des moutons. Un des seuls éléments qui permet de savoir que la scène se déroule à Montréal est le mât du Stade olympique.

Aussi, selon quelques témoignages, le parc Maisonneuve est davantage fréquenté depuis l'arrivée de Biquette-Écopâturage et les **lieux sont plus sûrs** et propres. Certaines situations, comme la consommation de drogue, semblent beaucoup moins présentes depuis le début du projet. Ainsi, la présence de l'initiative de Biquette-Écopâturage semble bien contribuer au sentiment de sécurité.

« Le soir, je pense que les gens évitaient peut-être même d'aller se promener dans le parc. L'ambiance a changé, ça, je peux te le confirmer ! Je trouve que quand on met des activités comme ça dans le parc, dans un parc quel qu'il soit, ça change vraiment. »
(Bénévole)

De ces témoignages tant des bénévoles et employé-es des éléments complémentaires que l'on peut associer au bien-être. La présence au parc Maisonneuve de Biquette-Écopâturage et tout particulièrement des moutons semble procurer, tant aux personnes impliquées qu'aux personnes de passage, un moment de **détente** et de calme.

« Le bien-être mental, c'est que tu es toujours dans le moment présent. [Malgré mes soucis] quand je suis sur le terrain, je ne peux pas penser à autre chose que le moment présent. Je suis dans toujours dans l'observation. » (Employé-e)

« Autant chez les bénévoles, [...] mais autant d'autres personnes seules qui prennent une marche dans le parc. Puis qui sont seules, puis ils trouvent quelque chose, un intérêt, un bien-être juste à regarder les moutons brouter. » (Employé-e)

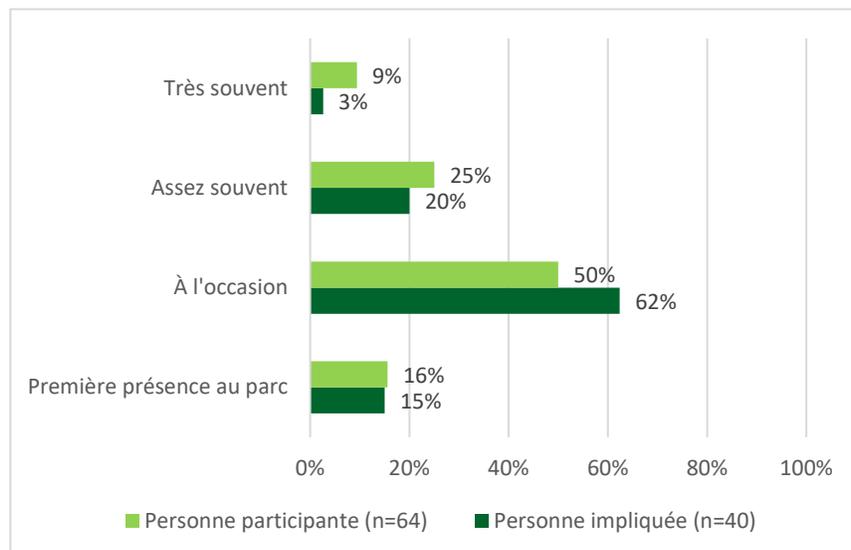
« Tous tes gros ou tes petits problèmes, ils sont tous partis. Tu arrives dans le parc, tu sors tes moutons, puis ils s'en vont paître.

Puis tu as beau être dans le parc, tu as beau être à Montréal, mais à un moment donné, on n'entend quasiment pas les autos, c'est tranquille. Les moutons, ils ont leurs petites clochettes, puis c'est zen. Ça vaut 10 thérapies, 10 cours de yoga ! C'est merveilleux ! »
(Bénévole)

5.2 L'attachement au parc et à la nature

Comme pour le thème précédent, une attention particulière est apportée aux deux groupes de personnes ayant donné leur avis, et ce, afin de témoigner des différences existantes entre les personnes participantes et les personnes impliquées. Par ailleurs, il est à noter que les différences à ce thème sont de moindre importance.

Figure 14 : Présence dans le parc avant la participation à l'activité (Q16)



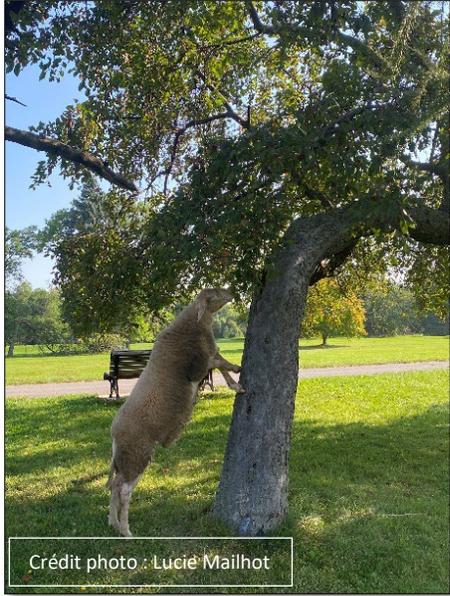
L'initiative a permis à un petit groupe (15% des personnes impliquées et 16% des personnes participantes) de découvrir le parc Maisonneuve, car elles n'avaient jamais accédé à celui-ci avant la tenue d'une participation à une activité. L'activité pourrait donc avoir été un incitatif à venir découvrir ce parc.

Parmi les autres répondant·e·s, environ 85% des personnes impliquées et participantes affirment aller au parc Maisonneuve à l'occasion, assez souvent ou très souvent. Aucune différence significative n'est observable entre les personnes participantes et impliquées.

L'initiative permet, de plus, de **découvrir le parc autrement**.

« Moi qui reste à côté du parc Maisonneuve, avant l'arrivée des moutons, je partais, je faisais des tours de vélo ou je faisais des marches, mais dans le sentier. Il y a des coins du parc que je ne connaissais pas. Les moutons nous ont amenés là. » (Bénévole)

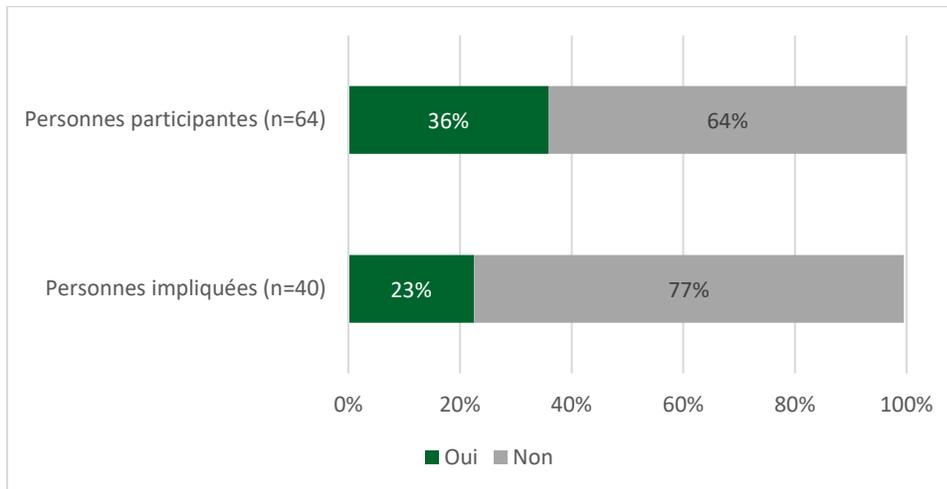
« Sentiment d'appartenance au lieu. Les balades avec les moutons permettent de redécouvrir le parc et d'aller dans des zones du parc qui sont moins connues. » (Organisatrice)



Crédit photo : Lucie Mailhot

Cette autre photographie d'un mouton témoigne de l'attachement des bénévoles envers ces animaux. D'ailleurs, les personnes impliquées auprès de Biquette-Écopâturage partagent quotidiennement des photos des moutons et des plantes qu'elles ont appris à connaître au parc Maisonneuve sur les réseaux sociaux dans un groupe privé.

Figure 15 : Lieu de résidence à 20 minutes de marche ou moins du parc (Q19)



La plupart des personnes impliquées (64%) et des personnes participantes (77%) habitent à plus de 20 minutes de marche du parc Maisonneuve. D'ailleurs, il a été mentionné lors des entrevues que certain-es participant-es et bénévoles traversent la ville de Montréal pour venir à la rencontre des moutons.

Que l'on habite près ou non du parc Maisonneuve, les témoignages démontrent clairement, un fort **sentiment d'appartenance**, d'attachement et même de **fierté**.

« Je te dirais que mon attachement au parc, lui, il a grandi. Mon parc Maisonneuve ! En fait, c'est qu'il est beaucoup plus vivant. »
(Bénévole)

« Pour moi, le parc Maisonneuve, c'est comme au fil du temps, peut-être avec Biquette davantage, mais c'est comme MON parc. Ça a développé ça. » (Bénévole)

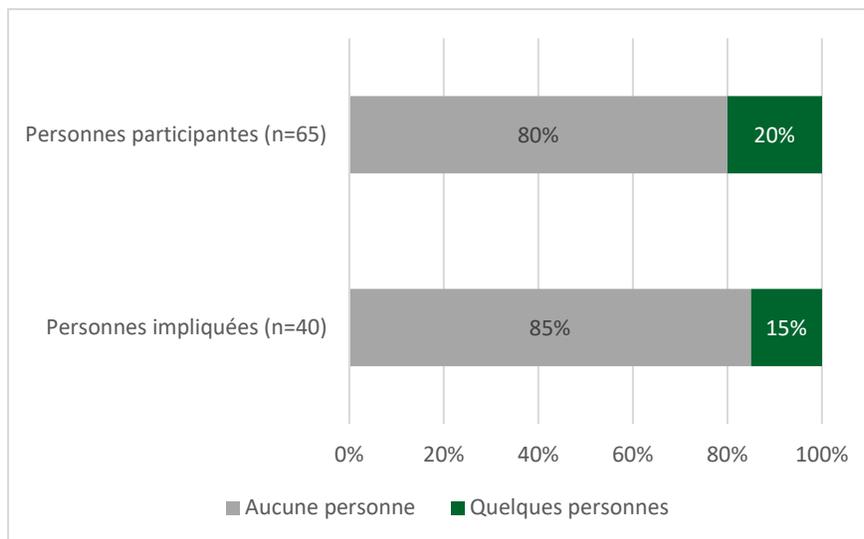
« Mais le parc Maisonneuve, c'est MON parc ! C'est ma deuxième maison. » (Organisateur·rice)

« J'ai comme une fierté quand je parle de Biquette et du parc Maisonneuve : "Vous savez qu'au parc Maisonneuve, on fait de l'écopâturage !". C'est un sentiment qui est assez fort ! » (Bénévole)

5.3 Les liens sociaux

Ce thème, traitant des liens sociaux, présente des différences assez importantes entre les personnes participantes et les personnes impliquées. Il apparaît clairement que les liens sociaux se vivent différemment que l'on soit impliqué·e directement dans les activités ou participant·e ou encore visiteur·se.

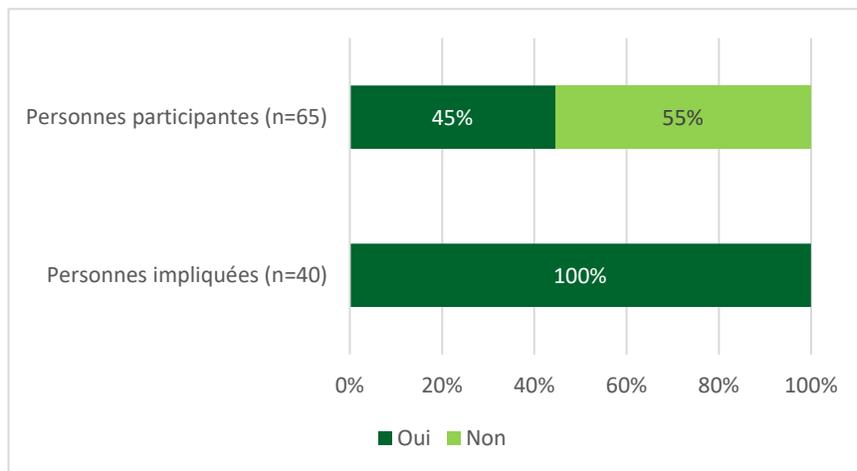
Figure 16 : Connaissance des personnes organisatrices, bénévoles ou participantes (Q11)



Avant de participer, d'une façon ou d'une autre à l'activité, 85% des personnes impliquées auprès de Biquette-Écopâturage ne connaissaient personne, de près ou de loin, avant leur implication. Cette situation est la même pour 80 % des personnes participantes. Aucune différence importante n'est observable entre les

personnes participantes et impliquées. Ainsi, pour la majorité, la première participation semble se faire fréquemment par hasard de la rencontre des moutons et des personnes œuvrant à l'initiative.

Figure 17 : Projet citoyen ayant permis d'apprendre à connaître de nouvelles personnes (Q12)



La participation, peu importe la forme, permet d'apprendre à connaître de nouvelles personnes. Cette situation est particulièrement importante pour les personnes impliquées, car 100% d'entre elles affirment avoir appris à connaître de nouvelles personnes lors des activités de

Biquette-Écopâturage. Pour les personnes participantes, près de la moitié (45%) estime également avoir eu la possibilité de connaître de nouvelles personnes.

Cette différence importante s'explique possiblement par le fait que les personnes impliquées se rendent au moins une fois par semaine au Repaire de Biquette et côtoient souvent les mêmes personnes selon leur plage horaire de bénévolat ou de travail. Il devient ainsi plus facile d'apprendre à connaître de nouvelles personnes pour les personnes impliquées que pour un-e participant-e qui vient seulement au Repaire de Biquette à l'occasion.

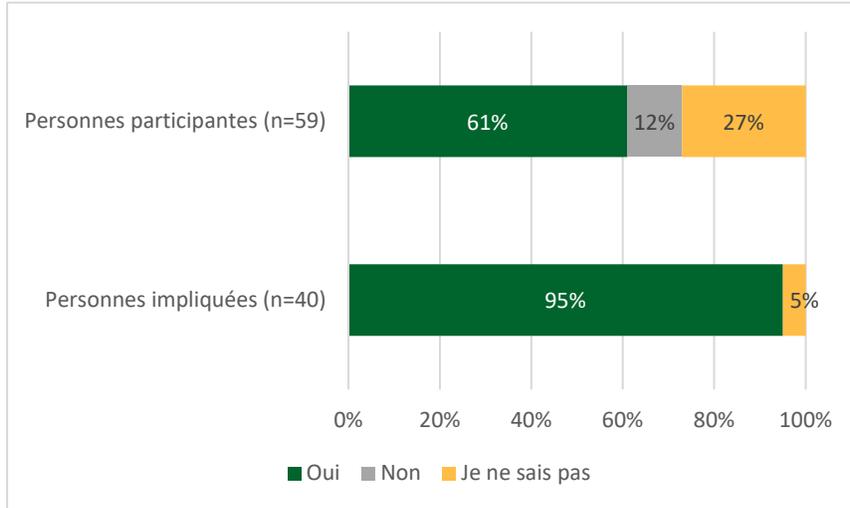
De plus, une personne impliquée apprend à connaître, en moyenne, neuf nouvelles personnes lors de son implication. Pour une personne participante, la moyenne est plutôt d'une nouvelle personne rencontrée lors de sa participation à Biquette-Écopâturage.

Les liens sociaux qu'engendrent l'implication et la participation aux activités de Biquette-Écopâturage représentent un élément marquant particulièrement pour les personnes impliquées, mais également pour les personnes participantes entre elles. De nombreux témoignages en font état, les nouvelles personnes rencontrées se transforment parfois en **amitié**, et ce, tout particulièrement pour les personnes impliquées.

« Donc ça, c'était le fun aussi de travailler en équipe. On avait un sentiment d'appartenance. On travaille tous auprès des moutons. [...] J'en ai des bénévoles plus anciens, qui se sont liés d'amitiés, qui ont pris des bénévoles plus jeunes sous leurs ailes, des bénévoles qui étaient anxieux, qui avaient besoin d'amis, de famille, d'un filet bienveillant autour d'eux. Ils se sont entraidés. »
(Organisatrice)

« Il y a des liens qui se développent. Ça dépend de chaque personne. C'est un contact social qui me correspond beaucoup. Tu sais, c'est des gens aussi... On se ressemble, parce que tout le monde on aime les animaux, on aime la nature. On a des valeurs écologiques, des valeurs similaires... L'écopâturage on y croit ! » (Bénévole)

Figure 18 : Participation ou implication nouvelle dans un projet citoyen avec une ou des personnes présentes lors de l'activité (Q14)



Parmi les personnes impliquées, 95% d'entre elles affirment être prêtes à s'impliquer de nouveau dans un projet citoyen avec une ou des personnes présentes lors de l'activité Biquette-Écopâturage, alors que 5% répondent ne pas savoir. En comparaison, 61% des personnes participantes mentionnent être prêtes à participer de nouveau dans un

projet citoyen avec une ou des personnes présentes lors de l'activité Biquette-Écopâturage, 12% disent « non » et 27% ne le savent pas.

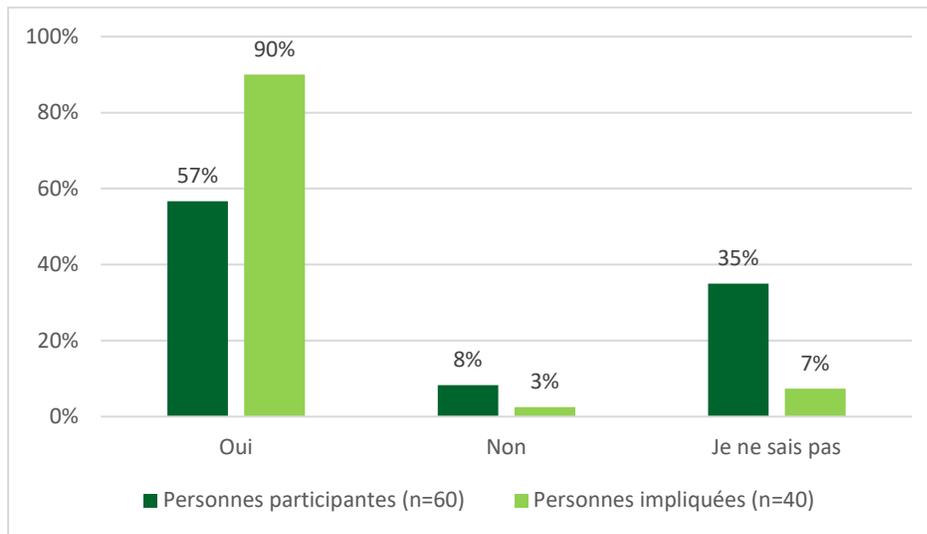
Ces différences importantes résultent possiblement de la présence récurrente des personnes impliquées sur le site de Biquette-Écopâturage comparativement aux personnes participantes. Par exemple, selon les témoignages, en se rendant au Repaire de Biquette à tous les lundis avant-midi, une personne impliquée va faire son bénévolat avec les mêmes bénévoles et risque de s'organiser pour faire son bénévolat avec les mêmes collègues et ami-es la saison suivante. Des liens se créent au fil des saisons, ce qui favoriserait le renouvellement de l'implication d'année en année.

Bien que la situation soit différente pour les personnes participantes, certaines d'entre elles choisissent de revenir fréquemment au Repaire de Biquette en fonction de l'horaire d'une personne impliquée, afin de pouvoir discuter avec cette dernière. La fréquence de fréquentation permettrait donc de consolider les liens, même entre personnes participantes et personnes impliquées.



Des passant-es s'arrêtent pour voir les moutons lors de leur balade dans le parc Maisonneuve. Deux personnes sont à vélo, alors que les autres se promènent à pied le long du sentier. Les deux personnes munies d'un bâton sont des bénévoles.

Figure 19 : Demander ou rendre service à une ou des personnes présentes lors de l'activité (Q15)



Les relations développées par la présence dans l'initiative semblent significatives, car 90% des personnes impliquées expriment qu'elles sont prêtes à demander ou rendre un service à une ou des personnes qu'elles côtoient lors de leur implication. Quoique

d'importance moindre, un peu plus de la moitié des personnes participantes (57%) partagent cet avis.

Une différence significative est également présente pour les répondant·e·s ayant répondu « je ne sais pas », puisque cette option de réponse est choisie par 8% des personnes impliquées et 35% des personnes participantes.

Encore une fois, ces différences significatives s'expliquent possiblement par la fréquence de fréquentation du Repaire de Biquette et des personnes qui y sont présentes. Enfin, seulement 3% des personnes impliquées et 7% des personnes participantes ont répondu ne pas vouloir demander ou rendre service à une ou des personnes présentes lors de l'activité.

Les relations développées entre les personnes impliquées semblent d'une importance significative puissent qu'elles permettent la **rencontre d'une diversité de personnes** et même de **l'entraide** à certaines d'entre elles.

« Parce que moi, j'ai eu tellement de beaux échanges justement. Puis même les jeunes, c'est là que je te dis, autant chez les jeunes que dans tous les milieux, que ce soit d'âge ou de scolarité, ou de culture ou de quoique ce soit, il y a des gens plus fermés et il y a des gens plus ouverts. » (Bénévole)

[Un bénévole est venu] « me dire _ il avait les larmes aux yeux _ il disait qu'il allait tellement s'ennuyer, que ça lui faisait du bien. Mais que lui, c'était un gars solitaire, il n'a pas d'amis dans la vie, mais que chez Biquette, il a trouvé plein de monde bienveillant. J'en ai des bénévoles plus anciens, qui se sont lié d'amitiés, qui ont pris des bénévoles plus jeunes sous leurs ailes, des bénévoles qui étaient anxieux, qui avaient besoin d'amis, de famille, d'un filet bienveillant autour d'eux. Ils se sont aidés. Du monde qui vivait des choses difficiles. » (Organisatrice)

ÉTUDE DE CAS : MOBILISATION 6600 PARC-NATURE MHM

1. L'initiative d'appropriation citoyenne et sa mission

Mobilisation 6600 est un groupe citoyen qui milite pour la protection du terrain vague qui sépare le secteur Maisonneuve et Mercier, dans l'est de Montréal. Cette lutte citoyenne vise à créer le Parc-Nature MHM, afin de donner la possibilité aux résident·es des quartiers Hochelaga-Maisonneuve et Mercier-Est d'accéder à des espaces verts, tels que le Boisé Steinberg, le Boisé Vimont et la friche ferroviaire, en toute liberté (voir Figure 20).

Pour préserver le terrain vague, Mobilisation 6600 doit s'opposer aux projets de Ray-Mont Logistiques qui y prévoit plutôt faire l'entreposage de 10 000 conteneurs sur ce site et d'y installer une plateforme de transbordement des marchandises. L'augmentation significative des transports par camions (environ 1 500 camions par jour), et par wagons (environ 100 wagons par jour) ainsi que le prolongement du boulevard Assomption et Souigny sont d'autres pans de ce projet industrialo-portuaire.

La contestation populaire se fait également pour protéger la quiétude et l'environnement des résident·es à proximité du terrain vague, comme la coopérative d'habitations le P'tit Train de Viauville et le Centre de soins prolongés Grace Dart. À plus grande échelle, la mission sociale de Mobilisation 6600 est de redonner une certaine qualité de vie aux personnes demeurant dans l'est de Montréal par l'appropriation citoyenne du Parc-Nature MHM. Cette qualité de vie se manifeste, pour les membres du groupe, par la santé et le bien-être que procurent les espaces verts et non, par la pollution et les bruits engendrés par les projets de Ray-Mont Logistiques.

1.1 La petite histoire

La mobilisation a pris naissance en 2016, date de l'acquisition du terrain de l'ancienne fonderie Canadian Steel, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, par l'entreprise privée Ray-Mont Logistiques.

Au départ, ce sont quelques voisin·es qui ont décidé de se rassembler en raison de leur indignation envers le projet de faire du terrain vague une des principales plateformes de transbordement des marchandises en Amérique du Nord. Un groupe s'est alors formé et des discussions sur les réseaux sociaux ont eu lieu entre voisin·es concernés. Des réunions étaient organisées pour élaborer des stratégies visant à mettre un terme aux projets de Ray-Mont Logistiques et de nombreuses rencontres ont eu lieu au Conseil d'arrondissement.

Une pétition pour exiger une consultation publique dirigée par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) a été organisée par les militant·es. Afin de prouver leur point de vue et la nécessité d'une consultation publique, les militant·es ont continué à faire du porte-à-porte dans le quartier Hochelaga-

Maisonneuve au-delà des 5 000 signatures requises. Finalement, ce sont 6 600 signatures qui ont été cumulées, d'où le nom de Mobilisation 6600²⁹.

L'administration municipale a refusé initialement de délivrer les permis de construction jugeant que le projet ne concordait pas avec les activités permises dans une zone industrielle près d'un secteur résidentiel. À la suite de ce refus, l'entreprise entrepris une poursuite contre la Ville de Montréal. Elle gagna en Cour supérieure. La Ville porta la décision en appel et perdit à nouveau dans une décision rendue en janvier 2021. Peu après l'entreprise déposa une poursuite de 373 millions de dollars contre la Ville. Une entente hors-cour est en négociation.³⁰.

Depuis, la mobilisation citoyenne est très active et des actions sont organisées sur le terrain vague en guise de manifestation contre les projets de Ray-Mont Logistiques, mais également dans le but de sensibiliser les citoyen·nes à la protection des milieux naturels.



Le terrain vague est constitué de plusieurs milieux naturels dont la végétation est riche et diversifiée. Sur cette photo, on peut voir l'entrée du boisé Vimont à l'est de la rue Adam. Une zone résidentielle est adjacente à cet espace verdi.

2. Le lieu de réalisation de l'initiative

Bien que Mobilisation 6600 déploie ses activités à différents endroits dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et ailleurs à travers la province de Québec, il sera uniquement question ici du terrain vague, aussi nommé Parc-Nature MHM. L'ensemble des observations et les réponses au questionnaire ont été recueillies au terrain vague, plus spécifiquement, aux Jardins Vagues et au boisé

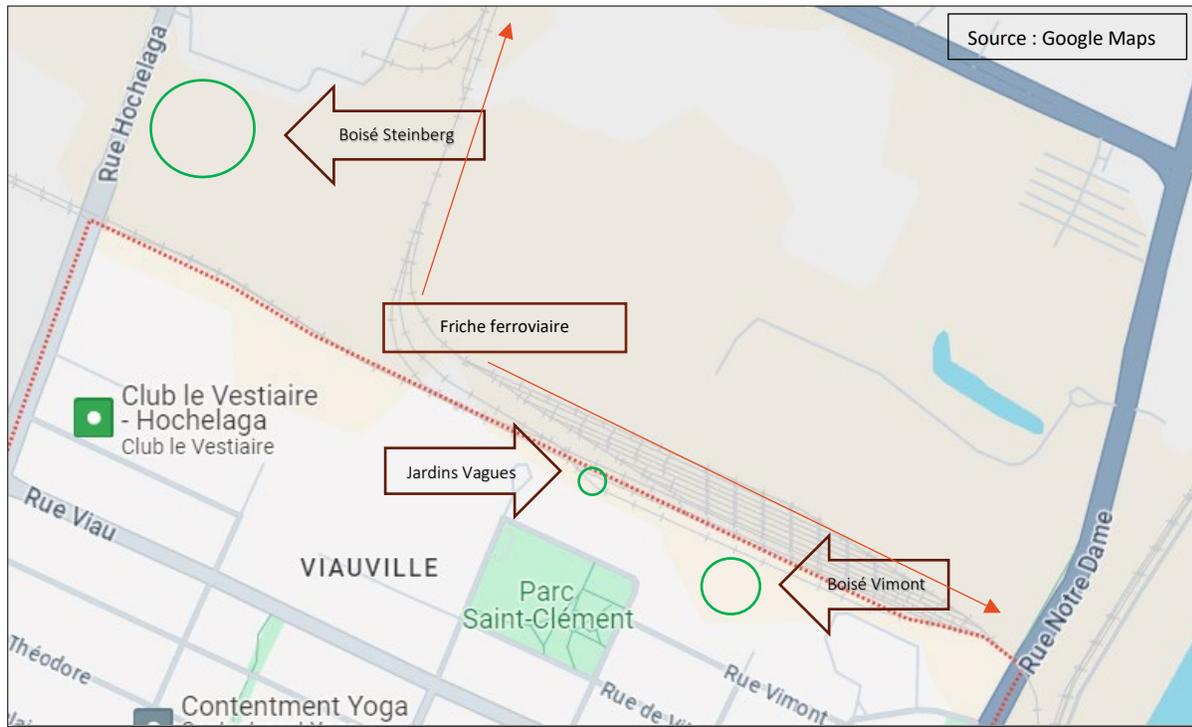
²⁹ Comme l'initiative citoyenne de Mobilisation 6600 est d'une grande complexité et que le projet de recherche ne visait pas son histoire, il n'est question ici que d'un survol historique.

³⁰ Léouzon, R. (2021, 1er mai). Des citoyens seuls contre un projet « catastrophe » de construction. *Le Devoir*.

Récupéré de : <https://www.ledevoir.com/economie/599892/des-citoyens-seuls-contre-un-projet-catastrophe>

Steinberg. En complément, des observations ont été faites sur les rues avoisinantes du Parc-Nature MHM, dont quelques-unes au parc Saint-Clément.

Figure 20 : Carte du terrain vague et du secteur Viauville³¹



2.1 Le boisé Vimont, le boisé Steinberg et les Jardins Vagues

Plusieurs espaces composent le terrain vague, dont notamment, le boisé Vimont et le boisé Steinberg. Ces boisés sont laissés à leur état naturel et de nombreuses plantes indigènes y poussent librement. Les seules interventions humaines que l'on peut observer sont les arbres qui ont été plantés dans le boisé Steinberg et les sentiers qui ont été tracés au fil des passages des visiteur-ses du boisé Vimont.

Pour ce qui est des Jardins Vagues, il s'agit plutôt d'un espace aménagé avec des bacs à fleurs et de nombreuses plantes cultivées. Des bancs sont installés pour permettre un instant de détente. Quelques banderoles avec des slogans sont accrochées à la clôture qui longe cet espace.

Le terrain vague comprend aussi la friche ferroviaire qui s'étend de la rue Notre-Dame jusqu'à la rue de Marseille. Sur la friche, de nombreuses plantes du Québec poussent, des milieux humides sont présents, en plus d'une faune diversifiée. Selon une citoyenne impliquée dans Mobilisation 6600, des biologistes et autres experts auraient identifié plus de 140 espèces d'oiseaux, plus de 130 espèces d'insectes et plusieurs espèces de chauve-souris.

³¹ Canada, Google. (2024). Boisé Steinberg. Récupéré de : <https://maps.app.goo.gl/mCE54eAPyWSFnes79>

Figure 21 : Carte illustrant l'emplacement des Jardins Vagues et du Boisé Vimont³²



Tableau 7 : Le terrain vague en quelques observations

	Principaux espaces observés : dans les environs des Jardins Vagues et du Boisé Steinberg
	Observations en soirée → Vendredi 14 juillet, ainsi que les 8, 15 et 22 septembre 2023 Observations de jour → Samedi 14 octobre 2023
	Dans un rayon de 100 mètres de l'activité, sur une période d'une heure environ, on peut généralement voir 3 personnes qui ne sont pas des participant-es ³³ .
	Les personnes observées se promenaient sur le terrain vague ou pratiquaient la course.
	Il n'y a pas de période observée plus achalandée que d'autres. L'endroit est généralement calme. Cependant, les activités augmentent de manière considérable le nombre de personnes présentes sur le terrain vague.
	Activités libres et spontanées.

2.2 Le parc et son accès

Le terrain vague ou Parc-Nature MHM est un parc informel qui implique plusieurs usages et acteurs, tels que le port de Montréal, la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN), ainsi que les trois

³² Canada, Google. (2024). Boisé Vimont. Récupéré de : <https://maps.app.goo.gl/izvoZyBp3vUkTXm9A>

³³ Il est à noter que plusieurs activités se déroulaient en soirée, ce qui a pu avoir une incidence sur les observations et surtout, sur le nombre de personnes dénombrées en raison de l'obscurité. Aussi, comme le terrain vague est séparé du secteur résidentiel de Viauville, d'autres observations ont été faites dans les environs du parc Saint-Clément.

paliers gouvernementaux. Les sols de ce territoire sont contaminés en raison des activités industrielles qui ont eu lieu dans le secteur.

Pour se rendre au terrain vague en transport en commun, il est possible de le faire à partir de la station de métro Viau et de quelques lignes d'autobus (34, 85, 125).

Plusieurs chemins permettent d'aller au terrain vague. Par exemple, pour accéder au boisé Steinberg, il est possible de passer par les points d'accès suivants : à partir de la rue Hochelaga, près du boulevard de l'Assomption ; à partir de la rue Hochelaga, près de la rue Viau, en prenant l'accès où se trouve la voie ferrée ; à partir de la rue Viau, entre les rues Ontario et Rouen, en prenant l'accès où se trouvait l'ancienne voie ferrée.

Pour se rendre au boisé Vimont et aux Jardins Vagues, il est possible de passer par les points d'accès nommés précédemment, mais pour y accéder plus directement, il est préférable d'emprunter certaines entrées : au coin des rues Ontario et Ida-Steinberg, à côté de l'usine France Délices ; au bout de la rue Lafontaine, à l'est de l'intersection avec la rue Vimont ; au bout de la rue Adam, à l'est de l'intersection avec la rue Vimont.

À certains points d'accès, des banderoles témoignent de la présence du Parc-Nature MHM, tandis qu'à d'autres, aucune banderole n'est visible. Puisqu'il s'agit d'un parc informel, les banderoles pour faire connaître le terrain vague sont ajoutées par les militant·es.

Comme affiché sur la carte (figure 21), les principaux secteurs observés du terrain vague se trouvent à proximité des rues Vimont, Ida-Steinberg et Hochelaga. Deux secteurs résidentiels sont à proximité du terrain vague, soit le quartier Hochelaga-Maisonneuve (à l'ouest des rues Vimont et Viau) et le quartier Mercier-Est (à l'est de la rue Dickson). Quant au terrain vague, il est enclavé dans une zone industrielle qui sépare ces deux quartiers.



Certains points d'accès du terrain vague sont difficilement visibles de la rue, comme celui sur la photo qui se trouve près de la rue Ontario, juste à côté de l'entreprise France Délices. La présence de clôtures peut avoir un effet dissuasif pour les passant·es qui n'ont jamais visité ce lieu, malgré la brèche. Quelques banderoles illustrent les revendications et la présence citoyenne aux abords du terrain vague.

Lors des périodes d’observation, l’équipe du CÉRSÉ a aussi porté attention à la configuration du parc Saint-Clément et le nombre de personnes présentes, puisque ce parc est adjacent au terrain vague. Ces observations ont d’ailleurs été faites dans la perspective d’établir un parallèle avec le terrain vague qui est un parc informel, comparativement à un espace formel comme le parc Saint-Clément (voir tableau 8).

Tableau 8 : Le parc Saint-Clément et les rues avoisinantes du terrain vague en quelques observations

	Principaux espaces observés : parc Saint-Clément, rue Ida-Steinberg et rue Ontario. Secteur à proximité du point d’accès où se trouve l’usine France Délices.
	Observations en soirée, vers 19h → Les vendredis 8 et 15 septembre 2023 Observations de jour, vers 13h → Samedi 14 octobre 2023
	Sur une période de 10 minutes, à proximité d’un des points d’accès du terrain vague, on peut généralement voir 15 personnes qui ne sont pas des participant·es à l’activité du moment organisée par Mobilisation 6600. En fin de soirée vers 22h, le parc Saint-Clément et les rues à proximité sont désertes.
	La plupart des personnes observées sont des enfants qui jouaient dans les modules de jeux du parc, alors que les adultes se promènent dans les rues avoisinantes.
	Parc Saint-Clément : Activités déjà planifiées au terrain de balle et dans les modules de jeux. Autrement, des autorisations de l’arrondissement sont nécessaires pour toute appropriation citoyenne ayant une certaine ampleur.

3. Les activités

Les activités de Mobilisation 6600 peuvent se manifester sous diverses formes et à différents endroits à travers le Québec. Pour la présente étude, il sera uniquement question des activités qui avaient lieu sur le terrain vague durant les mois de juillet, septembre et octobre 2023. Elles se déclinent en deux catégories, soient les activités de sensibilisation à l’environnement et les activités de militantisme. Elles sont intimement liées et s’organisent en fonction des déclarations de Ray-Mont Logistiques et de l’appropriation du terrain vague par cette entreprise privée. L’initiative est permanente et les activités qui en résultent sont occasionnelles, spontanées et réalisées en groupe. Les interactions avec les autres participant·es sont favorisées lors de ces moments organisés sur le terrain vague. Les organisateur·rices et bénévoles sont présent·es pour accueillir les participant·es et les informer du déroulement de la présente activité.

Tableau 9 : Les activités en quelques observations

	<p>Vendredi 14 juillet 2023 → <i>Soirée d’observation d’insectes nocturnes</i> Les vendredis 8, 15 et 22 septembre 2023 → <i>Projection de films « Soirée Résister et Fleurir », « Soirée À nous la Malting et le FLIP contre la gentrification », « Soirée Autour du fleuve »</i> Samedi 14 octobre 2023 → <i>Manif-plantation</i></p>
	<p>Durée des activités entre une heure et deux heures. Se déroulent les soirs de semaine ou la fin de semaine. Reportées en cas de pluie. Temps de présence des participant·es : environ une heure et plus.</p>
	<p>Gratuites. Produits promotionnels vendus ou à contribution volontaire (chandails, affiches, macarons...) pour soutenir la lutte citoyenne de Mobilisation 6600.</p>
	<p>Activités spontanées sans réservation. Se déroulent principalement en français.</p>
	<p>En moyenne, 30 personnes participent à l’activité, sauf lors de la Manif-Plantation pour laquelle plus de 100 personnes étaient mobilisées. L’âge des participant·es est très varié et lors de certaines actions, beaucoup de jeunes et d’enfants étaient présents.</p>

3.1 Les activités de sensibilisation à l’environnement

Les activités de sensibilisation à l’environnement visent à faire de l’éducation populaire sur la flore et la faune des milieux naturels en ville, ce qui permet d’apprendre à apprécier ces espaces qui n’ont pas été modifiés par l’humain et à leur accorder de l’importance.

Parmi les activités observées, il y a la *Soirée d’observation d’insectes nocturnes* qui permet de découvrir les insectes du Boisé Steinberg avec un biologiste. Une toile blanche avec un projecteur attire les insectes, ce qui permet de faire l’observation avec un équipement rudimentaire. Il s’agit d’une activité de sensibilisation à l’environnement qui donne l’opportunité aux participant·es d’apprendre à identifier les insectes présents en ville, ainsi que les plantes qui les abritent et les nourrissent. La participation se fait de manière active, puisque les personnes présentes discutent entre elles et posent des questions au biologiste qui anime l’activité. De plus, il est à noter que l’activité est réalisée dans un milieu naturel dans lequel la végétation est diversifiée et abondante, ce qui diffère de l’environnement de certains parcs formels comme le parc Saint-Clément.

L’équipe du CÉRSÉ a aussi assisté à trois soirées cinéma du *Festival de films militants*. Sur le site des Jardins Vagues, des guirlandes de lumières rendent l’endroit accueillant et permettent de repérer l’activité au crépuscule. Un grand écran est installé, en plus de tout l’équipement nécessaire pour réaliser les projections. Lors des activités, des courts métrages et des documentaires étaient présentés. L’un d’entre eux était *Résister et fleurir*, réalisé par Benjamin Dourdet et Marc-Émile Dumont Poulin, un documentaire portant justement sur la lutte citoyenne de Mobilisation 6600. D’autres thèmes ont été abordés lors de ces soirées, tels que la réappropriation communautaire d’espace industriel et le droit au logement, ainsi que la protection environnementale du fleuve Saint-Laurent. À la suite des projections, les participant·es à l’activité sont invité·es à discuter des enjeux présentés. Les échanges se font dans le respect, la participation est active et l’ambiance est décontractée. Les soirées cinéma présentées par Mobilisation 6600 peuvent être qualifiées d’activités de sensibilisation à l’environnement, mais aussi à certains enjeux sociaux entourant notamment les espaces industriels.

Une affiche sur le terrain vague et quelques ballons indiquent aux passant-es la tenue de la Manif-Plantation contre le prolongement sur le terrain vague du boulevard Assomption et Souigny.

De manière générale, les activités à venir sont davantage affichées sur les réseaux sociaux du groupe citoyen que sur le terrain vague ou dans les lieux publics du quartier Hochelaga-Maisonneuve. Mobilisation 6600 est un groupe très actif sur les réseaux sociaux, ce qui permet de connaître à l'avance ce qui est en cours ou à venir comme activités.



3.2 Les activités de militantisme

Les actions militantes visent davantage à manifester le mécontentement face aux déclarations et aux projets à venir de Ray-Mont Logistiques et à illustrer la lutte citoyenne par l'appropriation de l'espace.

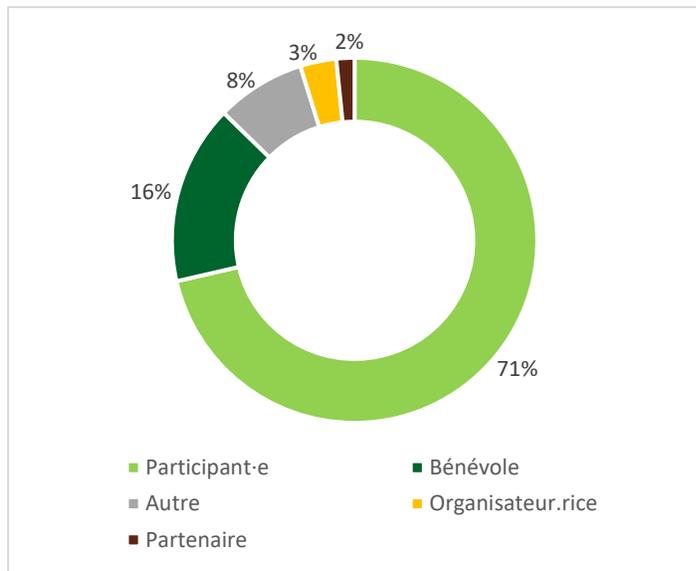
L'activité de militantisme observée par l'Équipe du CÉRSE est la Manif-Plantation qui s'oppose au prolongement du boulevard Assomption et Souigny. Avant l'événement, des dizaines de personnes ont participé à une levée de fond pour acheter des arbres et le matériel (terre, paillis etc). Lors de cette journée, plusieurs participant-es arrivent au boisé Steinberg avec une bouture ou un jeune arbre à planter sur le site, alors que d'autres ont une pelle à la main. Des petits groupes se forment pour la plantation d'arbres et la participation est très active. Au total, plus d'une centaine de personnes sont présentes à ce rassemblement festif et pacifique. L'événement est inclusif et les personnes dont les capacités physiques ne leur permettent pas de planter un arbre sont invitées à disperser des semences ou tout simplement à se joindre au rassemblement.

Quelques organismes à but non lucratif ont participé, tels que Phyto Action dont la présence vise à apporter une expertise concernant la plantation et Sentier Urbain qui a fait don de plusieurs plantes vivaces et d'arbres de différentes espèces.

Comme l'événement est politisé, des personnes des partis politiques provinciaux se sont jointes pour apporter leur soutien à la lutte citoyenne et certaines ont contribué financièrement à la tenue de l'activité.

4. La participation à l'initiative d'appropriation citoyenne

Figure 22 : Rôle principal dans l'initiative citoyenne (n=63, Q6)



Parmi les personnes rencontrées au terrain vague, 71% d'entre elles ont pour rôle principal d'être participant-es à l'initiative citoyenne de Mobilisation 6600.

Les bénévoles constituent 16% des personnes sondées, alors que 3% ont pour rôle principal d'être organisateur.rice. Ces personnes participent activement au déploiement des activités du projet citoyen sans pour autant être rémunérées. Il s'agit du noyau central de ce groupe revendicateur.

Les partenaires représentent 2% des personnes interrogées pour Mobilisation

6600. Une personne est considérée comme un ou une partenaire lorsqu'elle contribue indirectement au projet. Par exemple, une personne venant d'une autre organisation ou collectif qui présente ou participe activement à l'initiative peut se définir comme un-e partenaire.

Aussi, 8% ont un rôle principal « autre » que ceux proposés. Certain-es ont affirmé être militant-es pour Mobilisation 6600, ce qui est en phase avec la raison d'être de ce groupe citoyen.

Il est à noter qu'il est question du **rôle principal** dans l'initiative citoyenne et qu'il est donc possible qu'une même personne puisse occuper plus d'un rôle. À titre d'exemple, un-e bénévole peut se positionner comme un-e participant-e à une activité donnée en raison de son niveau d'implication qui varie. D'ailleurs, tout le monde est invité à s'impliquer ou à participer aux activités et actions portées par Mobilisation 6600 selon ses aptitudes et le temps qu'elle ou il peut investir.

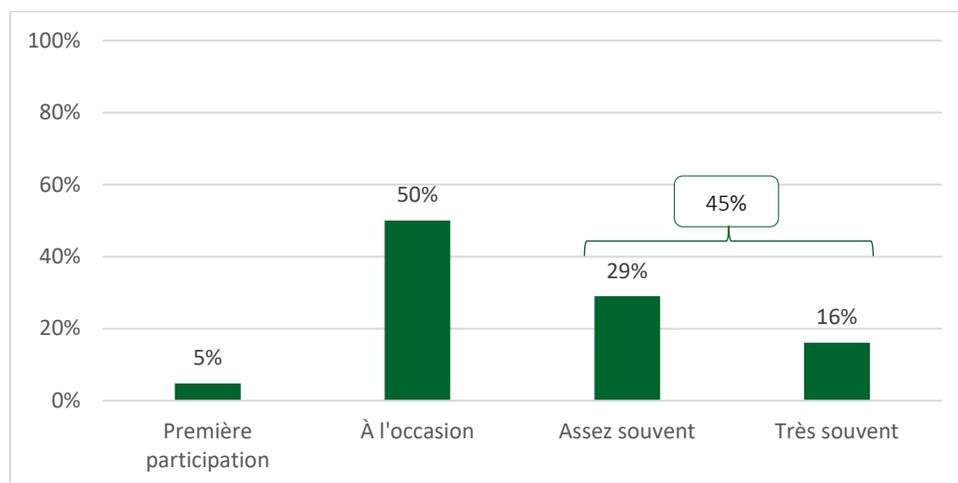
La référence aux rôles s'exprime de façon particulière pour Mobilisation 6600, car l'organisation se veut être souple aux dires des militant-es rencontré-es en entrevue. La structure est plutôt organique, ce qui permet que chaque personne prenne le rôle qui lui convient, qui correspond à ses compétences et ses disponibilités.

« C'est très organique la mobilisation. Il n'y a pas de système décisionnel officiel. Il n'y a pas de réunions régulières, ça se fait de façon sporadique, souvent avec un événement, selon les besoins qui se font ressentir. Il n'y a pas de leader principal. C'est un rôle partagé selon les compétences de chacun. » (Militant-e)

« Les rôles ne sont pas définis, chacun amène le rôle qu'il veut apporter. Puis c'est ce qui est aussi intéressant dans la Mob, c'est

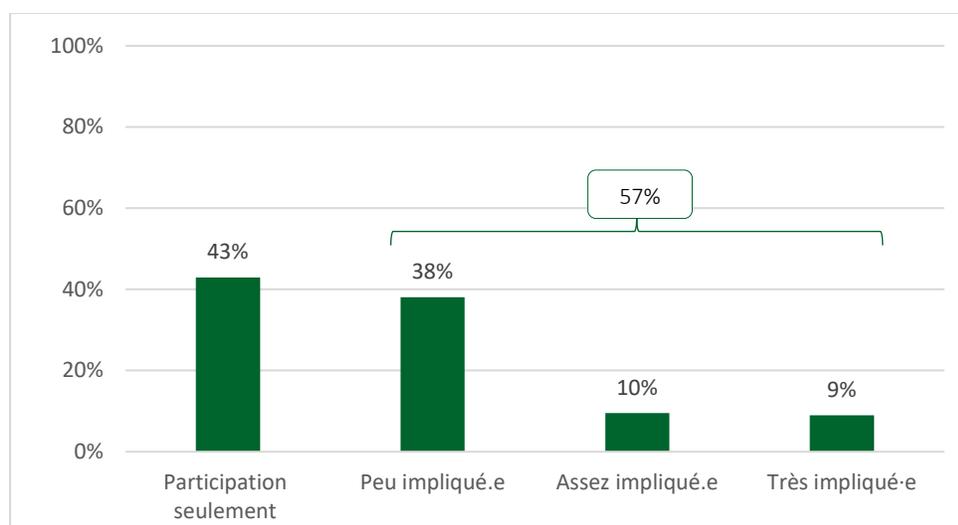
que si un jour tu peux ou un jour tu ne peux pas, il n'y a aucun jugement en fait. T'apporte ce que tu peux apporter et c'est très accessible. » (Militant·e)

Figure 23 : Habitudes de participation (n=62, Q2)



Pour 5% des personnes sondées, il s'agit de leur première participation à une activité initiée ou soutenue par des citoyen.es, alors que 50% participent à l'occasion à ce genre d'initiative citoyenne. Pour 45% des personnes, les habitudes de participation sont plus élevées (« Assez souvent » ou « Très souvent »). Le fait que les personnes impliquées auprès de Mobilisation 6600 sont souvent des bénévoles ou des militant·es investi·es dans différentes causes pourrait expliquer que les habitudes de participation aux activités citoyennes soient aussi élevées.

Figure 24 : Niveau d'implication dans le soutien aux activités (n=63, Q7)



Pour 43% des personnes, leur implication consiste à participer aux activités de Mobilisation 6600. Parmi les 57% des personnes impliquées, 38% le sont peu, 10% le sont assez, alors que 9% sont très impliquées auprès de l'initiative.

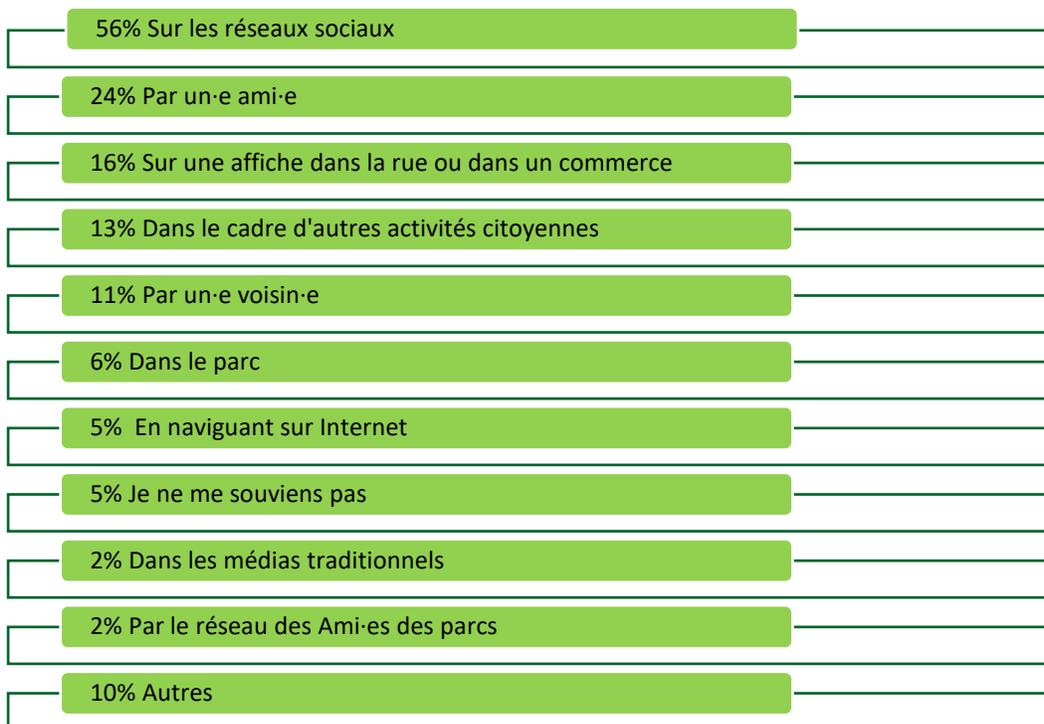
Il est probable que le niveau d'implication générale soit grand pour Mobilisation 6600, puisqu'il s'agit d'un groupe militant œuvrant pour une cause commune. La perception ou la teneur de l'implication peut possiblement varier en fonction de la mission du groupe citoyen. Par exemple, une personne qui ne fait que participer à une activité de Mobilisation 6600 pourrait considérer être impliquée, étant donné que ses actions témoignent d'une implication sociale, comme planter un arbre pour verdifier le quartier tout en s'opposant aux actions de Ray-Mont Logistiques.



Crédit photo : Mobilisation 6600

Durant la période estivale, l'implication citoyenne permet l'entretien des Jardins Vagues qui se trouvent à proximité de la coopérative d'habitation le P'tit train de Viauville.

Figure 25 : Première source d'information sur la tenue d'une activité (n=63, choix multiple, Q4)



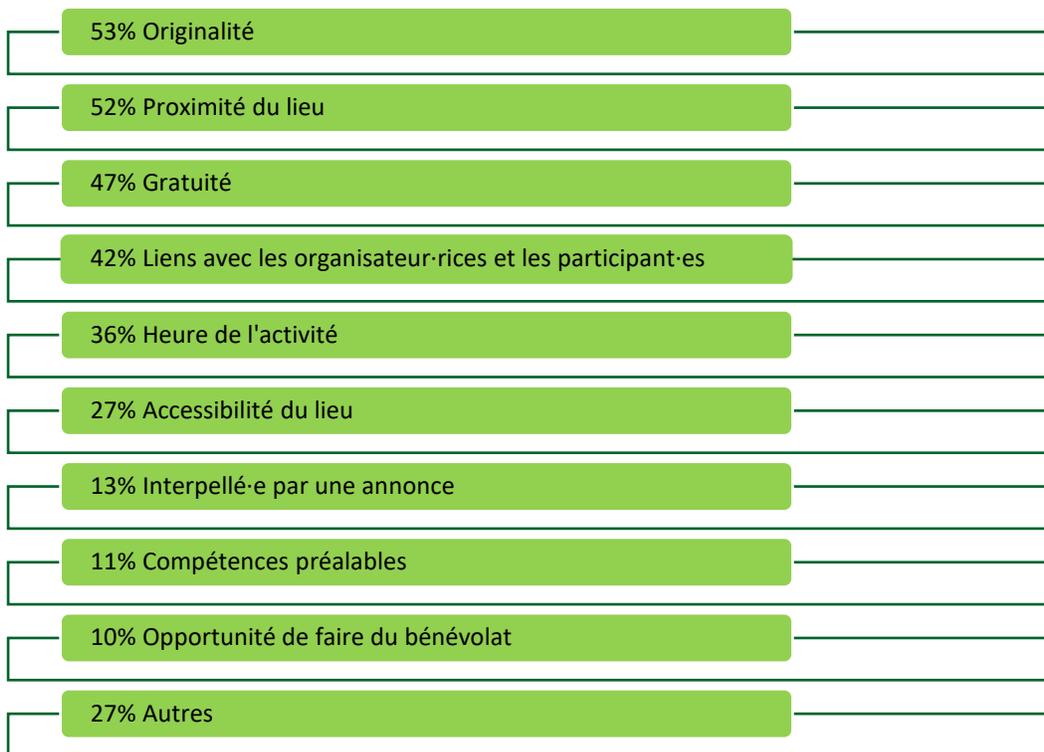
Les personnes interrogées ont principalement entendu parler pour la première fois de Mobilisation 6600 sur les réseaux sociaux (56%). Pour 24% des répondant-es, c'est un-e ami-e qui les a informés de la tenue d'une activité dans le cadre de ce projet citoyen, alors que 16% mentionnent avoir pris connaissance des projets de Mobilisation 6600 sur une affiche dans la rue ou dans un commerce.



Que ce soit dans la fenêtre d’une maison, sur une boîte aux lettres, sur un lampadaire ou dans un commerce, les affiches et les autocollants avec le slogan « Friche à défendre » ou « Résister et fleurir » sont nombreux dans l’arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Ces illustrations permettent de faire connaître l’initiative, en plus de démontrer un attachement au terrain vague et l’ampleur de la lutte citoyenne.

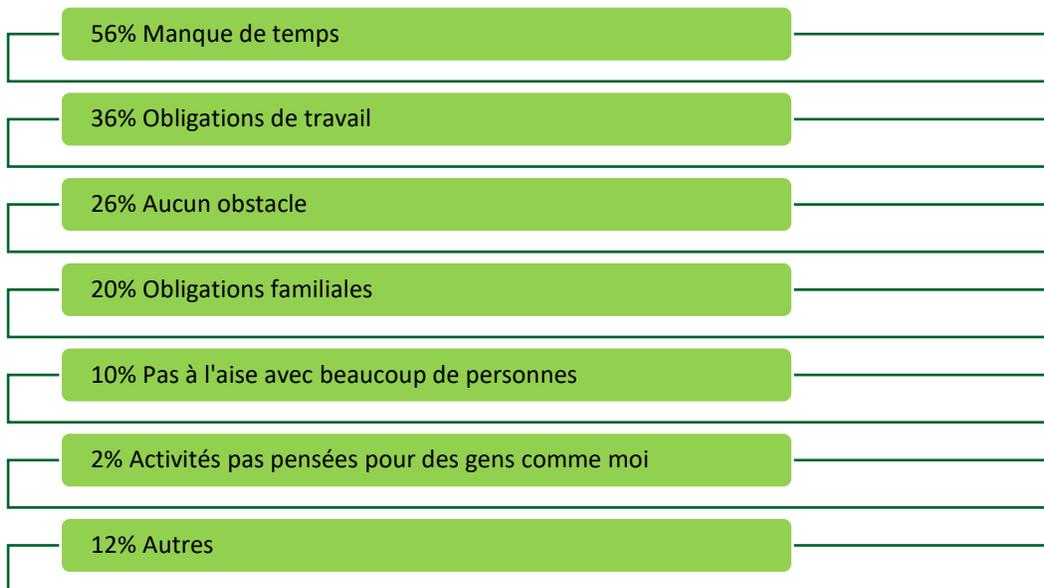
D’ailleurs, il est possible de voir des affiches à de nombreux endroits dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve concernant la lutte citoyenne qui est en cours. Des citoyens qui participent de près ou de loin au mouvement de Mobilisation 6600 mettent ces mêmes affiches dans leur fenêtre de maison pour montrer leur opposition aux projets de Ray-Mont Logistiques. Pour connaître les activités organisées par Mobilisation 6600 Parc-Nature MHM, il est également possible de s’inscrire à l’infolettre du regroupement ou de suivre le mouvement populaire sur Facebook, Instagram et X, en plus de consulter le site web Résister et fleurir.

Figure 26 : Facteurs facilitants qui incitent à venir à l’activité (n=62, choix multiple, Q5)



Les principaux facteurs facilitants qui incitent davantage les personnes à venir aux activités de Mobilisation 6600 sont leur originalité (53%), la proximité du lieu (52%) et la gratuité (47%). Les liens entre les organisateur·rices et les participant·es (42%) semblent aussi favoriser la présence des personnes aux activités. Étant donné que ce groupe citoyen propose des activités de revendication pour préserver le terrain vague, il est probable que le fait d'avoir des liens entre les organisateur·rices et les participant·es aient une incidence sur le besoin de prendre part à la lutte citoyenne.

Figure 27 : Obstacles limitant la participation aux activités (n=61, choix multiple, Q10)



Pour plus de la moitié des personnes (56%), le principal obstacle limitant leur participation aux activités est le manque de temps. Les obligations de travail ont aussi été nommées par 36% des personnes interrogées, alors que 26% d'entre elles affirment qu'il n'y a aucun obstacle.

Ce manque de temps semble être un obstacle plus considérable pour les organisateur·rices, comme mentionné lors des entretiens, puisque ces personnes doivent réagir rapidement face aux différents projets industriels de Ray-Mont Logistiques, comme au moment de l'arrivée des conteneurs sur le terrain vague. La résistance et les activités sont alors organisées de manière spontanée pour informer et mobiliser les citoyen·es qui veulent préserver cet espace vert menacé, mais aussi pour manifester leur désaccord et leur présence à même le terrain vague.

« Parce que pour nous, c'est vraiment une job à temps partiel, mais quotidiennement, les soirs, les fins de semaine. Il y a tout le temps de quoi qu'on fait, mais on aime ça honnêtement. » (Militant·e)

Outre les obstacles à la participation citoyenne, quelques défis de participation ou d'inclusion sont présents selon les répondant·es. Certain·es ont affirmé ne pas être à l'aise avec beaucoup de personnes (10%), alors que d'autres mentionnent que les activités ne sont pas pensées pour des gens comme eux (2%). Malgré les défis d'inclusion nommés, les observations effectuées sur le terrain démontrent une grande volonté

d'inclure l'ensemble des personnes souhaitant participer aux activités de la part des personnes impliquées au sein de l'initiative. Même dans les communications concernant la participation aux activités, cette volonté d'inclusion est présente. À titre d'exemple, dans un message d'invitation sur les réseaux sociaux pour la manif-plantation, il était indiqué : « Si vos capacités physiques ne vous permettent pas de planter les arbres, vous êtes tout de même les bienvenus ! Il s'agit d'un rassemblement festif et politique contre les routes destructrices. ». Ce type de communication témoigne clairement de cette volonté que toutes personnes puissent participer à l'activité.

Figure 28 : Principales motivations à participer à l'activité (n=63, choix multiple, Q8)



Pour 76% des personnes, s'impliquer dans un projet écologique est la principale motivation à participer aux activités de Mobilisation 6600. S'impliquer dans un projet collectif et prendre part à la vie de quartier sont d'autres motivations nommées cette fois par 65% des personnes. Pour ce qui est d'apprendre des autres personnes participantes et impliquées, il s'agit d'une motivation pour environ la moitié d'entre elles (51%).

Parmi les autres motivations, la dimension politique de l'activité et le besoin de militer pour une cause environnementale et sociale ont été nommés à quelques reprises.

En complément aux motivations, les personnes interrogées (n=61) ont exprimé sur une échelle de 0 à 10 (0 étant « Pas du tout d'accord » et 10 étant « Tout à fait d'accord ») que leurs **motivations sont grandement satisfaites** ayant donné une cote de **9,2 sur 10**.

Pour les militant·es rencontré·es, la motivation est soutenue par l'importance accordée aux **questions environnementales** qui se concrétise par la préservation d'un espace vert accessible à toutes les personnes

du quartier. La **rencontre de nouvelles personnes** partageant un objectif commun qui apporte de **nouvelles connaissances** représente également une source de motivation importante.

« J'ai appris ces concepts-là, de justice sociale, puis justice environnementale en militant, puis, pas toute seule, mais avec le groupe, on va essayer d'obtenir des correctifs. C'est difficile, c'est long, mais on va essayer au moins. [...] pour le bien commun de l'ensemble de l'arrondissement. » (Militant-e)

De façon complémentaire, des militant·es mentionnent que leur participation à Mobilisation 6600 permet également de **réduire l'écoanxiété** et d'augmenter leur **pouvoir d'agir**.

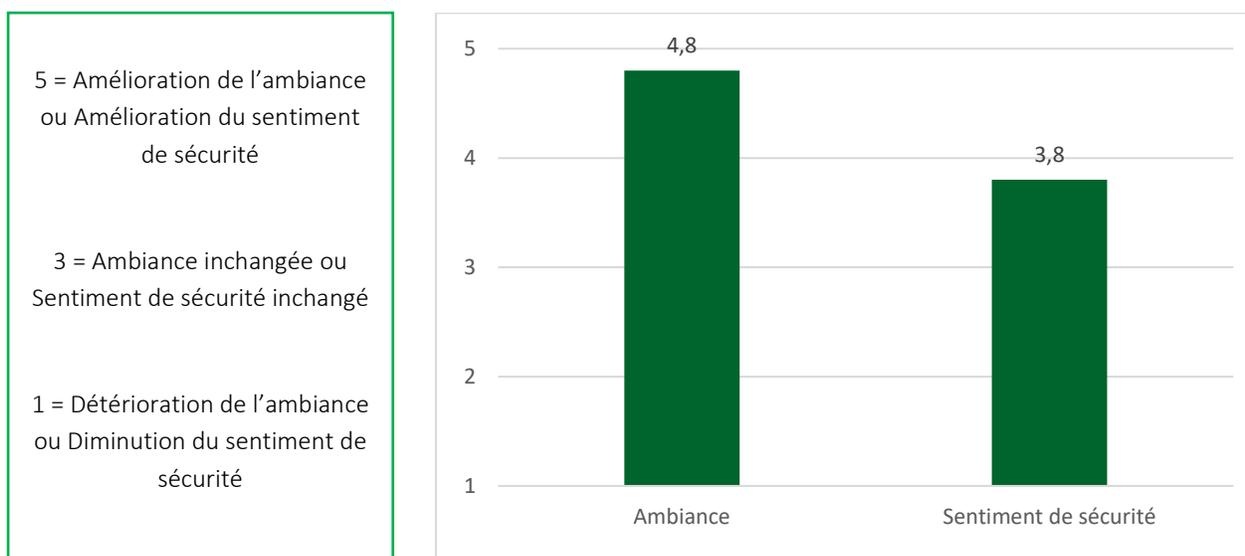
« C'est sûr que l'écoanxiété, le fait d'avoir l'impression d'agir, ça fait tomber un peu l'anxiété, parce que si on fait juste regarder les nouvelles et puis écoutez les nouvelles, effectivement, on pourra très vite être anxieux. Moi, je vois quand même des changements, je vois des choses qui bougent, pas assez vite à mon goût, mais qui bougent. Donc je me dis : « Ah! C'est peut-être possible ». (Militant-e)

5. Les impacts sociaux de l'initiative

Trois impacts sociaux sont à l'étude pour le présent projet de recherche, soit le bien-être, l'attachement au parc et à la nature, ainsi que la création de liens sociaux.

5.1 Le bien-être

Figure 29 : Amélioration de l'ambiance et du sentiment de sécurité (Q17-Q18)



Pour 80% des personnes (n=60), une note de 4,8 sur 5 a été attribuée à l'**ambiance**, ce qui démontre une **amélioration** depuis la présence des activités de Mobilisation 6600 au terrain vague. Pour 20% des personnes, c'est plutôt l'option « je ne sais pas » qui a été retenue.

En ce qui concerne le changement du sentiment de sécurité sur le terrain vague depuis la présence de Mobilisation 6600, 80% des personnes (n=59) ont affirmé avoir observé une certaine amélioration, avec une note de 3,8 sur 5, alors que 20% ont répondu ne pas savoir. Quelques témoignages confirment que le terrain vague est « plus vivant » et sécuritaire depuis la tenue d'activités.

D'ailleurs, aucune personne ne mentionne une détérioration de l'ambiance ou une diminution du sentiment de sécurité. Il est aussi à noter que parmi les personnes qui ont répondu « je ne sais pas », certaines ont précisé ne jamais être venues au terrain vague avant leur participation aux activités de Mobilisation 6600, ce qui ne leur permet pas de s'exprimer sur les changements possibles dans ce parc informel.

Des grues japonaises en papier ont été déposées sur le terrain vague pour symboliser la paix au moment du déclenchement de la guerre en Ukraine. Un petit mot porteur d'espoir était écrit à l'intérieur de chaque origami. Cette œuvre éphémère est une réalisation de l'artiste OrigAMI Explorateur.



Les particularités des lieux suscitent assurément une appréciation diversifiée. Par ailleurs, les interventions de Mobilisation 6600 semblent avoir permis une découverte et une appréciation plus grande de la part des résident-es du quartier. Certain-es militant-es et personnes participantes rencontré-es soulignent leur intérêt à l'égard des lieux et du bien-être ressenti notamment par le **sentiment de liberté** que l'on y ressent.

« Bien je te disais tantôt qu'au départ, le terrain vague avait une connotation négative pour moi. Ça a changé. Il y a quand même un côté trash par bouée, mais il y a un côté libre que je ne voyais pas. Qui a été beaucoup mis de l'avant, entre autres par [des militant-es]. Fait que, j'ai pas mal ça qui a changé par rapport à mon rapport à la nature. Je suis plus attentive justement. »
(Militant-e)

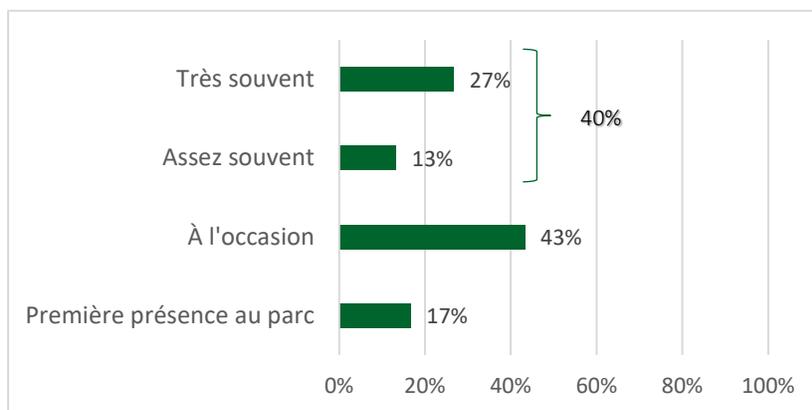
« Je pense que la nature ne peut que faire partie d'un tel cadre de liberté. Et ça, je trouve ça très, très beau. C'est quelque chose que je

ne percevais pas du tout avant, que je perçois très bien maintenant. » (Militant.e)

« J'aimerais que la forêt Steinberg soit protégée pour le bien de la population d'Hochelaga-Maisonneuve. Pour ne pas réduire la canopée de ce quartier déjà déficitaire en la matière. Les gens du quartier l'ont adoptée et en prennent soin. C'est un plus pour ce quartier défavorisé. J'y ai habité pendant 27 ans. Je le connais bien! » (Participant.e)

5.2 L'attachement au parc et à la nature

Figure 30 : Présence dans le parc avant la participation à l'activité (n=60, Q16)

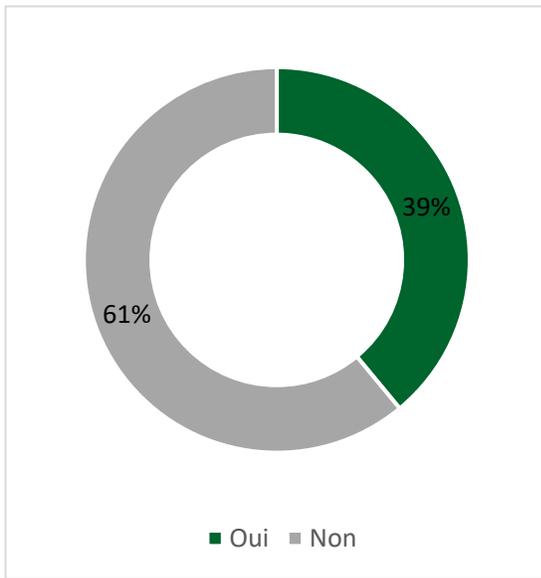


Pour 17% des personnes, les activités de Mobilisation 6600 leur ont permis de découvrir le terrain vague, puisqu'elles n'avaient jamais accédé à ce lieu avant la tenue d'une participation à une activité. L'incitatif pour visiter le terrain vague serait donc les activités qui y sont organisées. En

comparaison, 43% des personnes affirment venir au terrain vague à l'occasion, alors que 40% mentionnent y aller assez souvent, voire très souvent.

Il est à noter que le terrain vague est également fréquenté sans pour autant qu'il y ait des activités de prévues par Mobilisation 6600. Plusieurs citoyen·es de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve s'y rendent, peu importe la saison, pour marcher en nature, se promener avec leur chien ou pour pratiquer un sport comme la course ou le ski de fond. Certaines classes de l'école primaire Saint-Clément vont aussi au terrain vague pour explorer le boisé Vimont et apprendre sur différents sujets qui concernent la faune et la flore du secteur.

Figure 31 : Lieu de résidence à 20 minutes de marche ou moins du parc (n=59, Q19)



La majorité des personnes (61%) habitent à plus de 20 minutes de marche du terrain vague, ce qui ne les empêche pas pour autant d'être concernés par les enjeux entourant cet espace vert.

L'attachement aux lieux apparaît manifeste pour les personnes rencontrées. Les activités d'éducation populaire et de lutte pour sa préservation ont permis de faire découvrir les lieux pour sa richesse, sa diversité et ainsi permettre de créer un **lieu d'appartenance**.

« Et au contact de [autre personne militante] j'ai appris beaucoup sur les plantes indigènes versus les envahissantes, sur les cours d'eau, l'importance des milieux humides. J'ai appris beaucoup en fait au niveau environnemental avec la Mob, parce que c'était moi qui lisais les dossiers sur les milieux humides. [...] je vois à quel point un terrain contaminé, vraiment mal aimé, maltraité pendant des années, peut se régénérer à une vitesse incroyable et devenir un havre de biodiversité tellement riche en si peu de temps. Ça c'est impressionnant! » (Militant·e et bénévole)

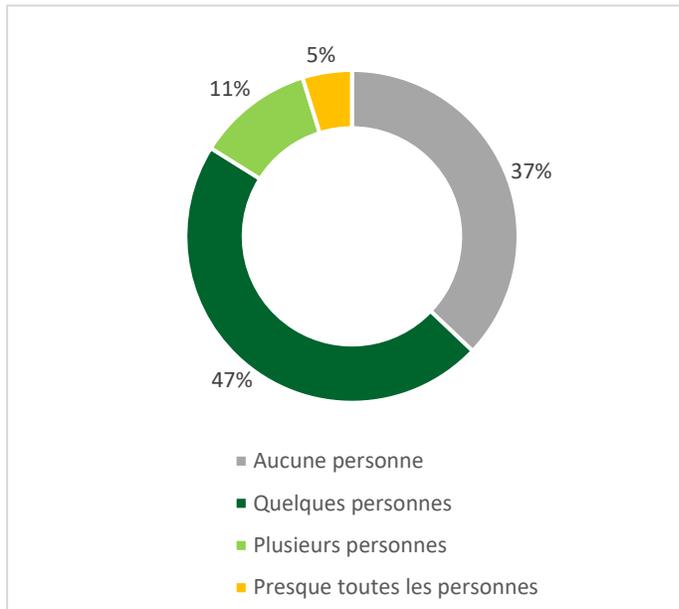
« Je suis rendu que je le vois comme quelque chose qui nous est dû, je ne sais pas si ça dans ce sens-là. C'est sûr qu'avant la Mob, je me serais demandé pourquoi les gens veulent faire un parc ici, mais à cause de la Mob, puis de toute la science citoyenne aussi qui a documenté le territoire, les oiseaux qui y passent avec les saisons, les espèces végétales qui poussent, et cetera. Je me suis dit, ça peut aussi être ça, un parc, ça n'a pas besoin d'être le parc Maisonneuve. [...] j'ai découvert sa richesse. J'ai découvert les services que tout ça, ça rend. » (Militant·e et bénévole)



Sur ce paysage aux allures campagnardes, des passant·es se promènent sur le terrain vague en fleurs. Au loin, on peut admirer l'œuvre d'art faite à partir de matières recyclées de l'artiste Junko. Cette sculpture est d'ailleurs devenue emblématique pour Mobilisation 6600.

5.3 Les liens sociaux

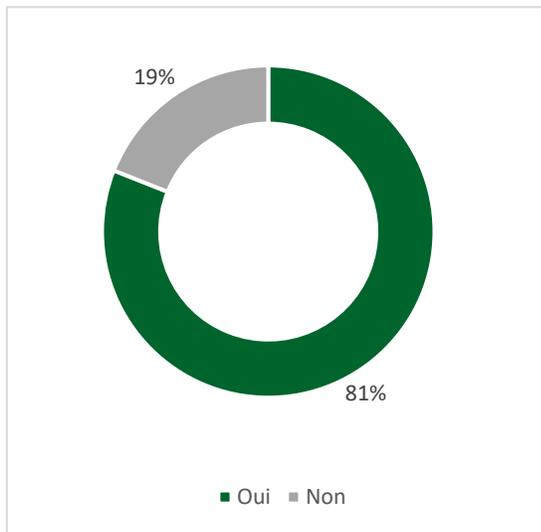
Figure 32 : Connaissance des personnes organisatrices, bénévoles ou participantes (n=62, Q11)



Avant leur participation au projet citoyen de Mobilisation 6600, 37% des personnes affirment qu'elles ne connaissaient pas les autres participant·es, bénévoles ou organisateur·rices des activités. Il semble que ce soient principalement les revendications citoyennes qui aient suscité l'intérêt de ces personnes à participer aux activités.

En comparaison, 47% disent qu'elles connaissaient quelques personnes, 11% connaissaient plusieurs personnes, alors que 5% connaissaient presque toutes les personnes.

Figure 33 : Projet citoyen ayant permis d'apprendre à connaître de nouvelles personnes (n=62, Q12)



La participation aux activités de Mobilisation 6600 a permis d'apprendre à connaître de nouvelles personnes pour 81% des répondant-es.

En moyenne, la participation aux activités permet d'apprendre à connaître 4 nouvelles personnes. Des liens sociaux se seraient donc développés en raison des activités proposées par Mobilisation 6600.

Comme les activités se déroulent tout au long de l'année, les liens sociaux peuvent être maintenus. Les participant-es ont la possibilité de se voir d'une activité à l'autre, sans avoir besoin de fournir un niveau d'implication élevé au

sein du groupe citoyen.

Il apparaît clairement, aux dires des personnes rencontrées, que ces activités ont permis aux résident-es du quartier de se reconnaître, de se rencontrer, de créer de **nouveaux liens sociaux** ainsi que des rencontres avec une diversité de personnes, une ouverture, un **lieu d'inclusion**, en quelque sorte, « ça enrichit la vie de la collectivité ».

« De plus en plus de gens se côtoient dans cet espace, ils se saluent, discutent. Exactement la même sensation que d'être en nature et de saluer toutes les personnes qui croisent notre chemin. » (Militant-e et bénévole)

« [Des activités], tout le monde ressort de là énergisé en fait. Juste d'avoir eu aussi cet effet ou l'impression d'avoir durant ce moment-là partagé un objectif commun. Les gens ressortent de là, super contents. Pourtant, ils ont pris trois heures de leur après-midi pour venir faire un truc ou juste se promener, puis un moment, on retrouve les mêmes visages. Il y a des gens qui se voient juste à nos événements. Donc, à un moment ou après sur les réseaux sociaux sûrement, mais donc un à un moment oui, il y a un lien, un fil. » (Militant-e)

« Je pense qu'il y a une richesse qui ressort de ces collectifs, de ces mobilisations, de ces luttes qui est palpable, mais qui sème des graines dans plein de monde. Qui vient chercher des fois des exclus, qui viennent chercher des gens incompris, qui même sans aller les chercher leur laissent juste un espace justement pour être eux même ou se promener. Il n'y a pas de jugement. » (Militant-e)

« Il y a comme un tissage de liens communautaires qui n'existerait peut-être pas, puis c'est à cause que l'espace, les usages ne sont pas définis ici, puis les gens s'installent probablement plus ici qu'au parc Saint-Clément où ils ne sont pas tolérés. Puis en quelque part, j'ai l'impression que ça rend comme toute la communauté meilleure. »
(Militant·e)

Pour ce qui est des personnes bénévoles et organisatrices, les liens sont beaucoup plus établis et constants, puisqu'elles se côtoient fréquemment pour organiser et déployer cette lutte citoyenne. Au fil de leur collaboration et de leur implication, des liens solides et durables se sont développés et même des amitiés se sont créées.

La création des amitiés a été mentionnée par plusieurs des personnes militantes rencontrées. Celles-ci répondent à un besoin de socialisation et permet même d'alimenter, d'**approfondir des perspectives nouvelles**.

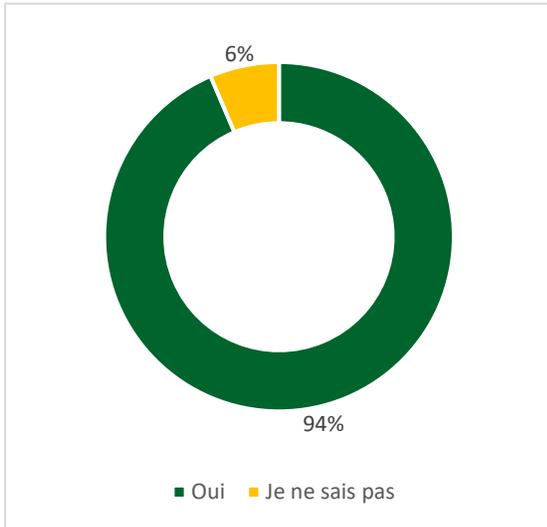
« Ça a fait évoluer ma pensée aussi dans une direction où je n'arrête pas de soupçonner. » (Militant·e)

Enfin, les partenariats permettent d'apprendre à connaître de nouvelles personnes de différents horizons impliquées auprès d'organismes sans but lucratif, tels que Sentier Urbain, Nature Québec et la Fondation David Suzuki. Des relations peuvent également se développer à travers le réseautage avec d'autres groupes citoyens militants, comme Mères au Front avec qui Mobilisation 6600 entretient des liens de solidarité. Pour certaines personnes rencontrées, ces partenariats sont, en plus d'être riches et stimulants, nécessaires pour mener ce type d'actions.

« [...] par mon implication un peu plus active, on va dire, ça m'a amené à réseauter, puis à rencontrer des militants dans d'autres organisations. [...] Cette année, en cherchant des appuis, on a découvert des gens à la fondation David Suzuki dont le travail est de faciliter la tâche des mobilisations citoyennes pour créer des réseaux entre elles, des connexions. Puis c'est tellement enrichissant, parce que tout le monde arrive avec son propre bagage, sa propre expérience, puis tout le monde vont dans la même direction aussi. »
(Militant·e et bénévole)

« C'est de la connectivité, mais entre les groupes citoyens [...] Mais ça, c'est super important. Je pense que c'est de cette façon-là qu'on va réussir à faire bouger les choses. Parce que si chacun de nous travaille à influencer, à conscientiser sur le terrain, sur nos terrains respectifs. Puis qu'ensemble, on va au front pour faire avancer plus concrètement les grands enjeux, les grandes lignes, je pense que c'est peut-être un chemin qui peut mener vers une réussite. »
(Militant·e)

Figure 34 : Participation ou implication nouvelle dans un projet citoyen avec une ou des personnes présentes lors de l'activité (n=62, Q14)



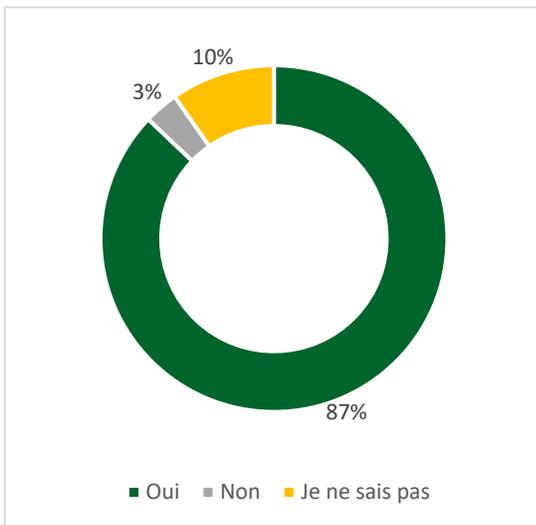
Une participation ou une implication nouvelle dans un projet citoyen avec au moins une des personnes présentes lors de l'activité est souhaitée pour 94% des personnes de Mobilisation 6600. Seulement 6% des répondant-es ont mentionné « je ne sais pas », alors qu'aucune personne n'a indiqué ne pas vouloir renouveler l'expérience.

Lors des périodes d'observation, l'équipe du CÉRSÉ a pu voir les mêmes personnes qui étaient présentes à plusieurs reprises aux activités.

La fréquence de fréquentation des activités permettrait de consolider les liens entre les personnes mobilisées

dans cette lutte citoyenne, peu importe leur rôle au sein de Mobilisation 6600.

Figure 35 : Demander ou rendre service à une ou des personnes présentes lors de l'activité (n=62, Q15)



Les relations développées par la présence dans l'initiative citoyenne semblent significatives, puisque 87% des personnes expriment qu'elles sont prêtes à demander ou rendre un service à une ou des personnes côtoyées. À l'opposé, 3% indiquent ne pas vouloir demander ou rendre service aux personnes présentes, alors que 10% des personnes ne le savent pas.

ÉTUDE DE CAS : URBANATURE ÉDUCATION

1. L'initiative d'appropriation citoyenne et sa mission

UrbaNature Éducation a pour principal objectif de sensibiliser et d'éduquer la population sur différents sujets concernant l'environnement dans les milieux urbains et les banlieues. Cette mission se traduit par des activités en plein air, telles que des visites guidées dans les parcs et les espaces verts. L'initiative d'appropriation citoyenne s'adresse à un large public et vise à favoriser le **bien-être physique et mental par la connexion avec la nature**. L'idée est aussi de laisser la nature à l'état « sauvage » et d'apprendre à connaître la flore et la faune qui s'y trouve, afin de vouloir **protéger les milieux naturels**. Les valeurs clés associées à UrbaNature Éducation sont **l'éducation à l'environnement**, le développement durable, ainsi que le bien-être.



La végétation à la falaise Saint-Jacques est luxuriante, puisqu'une multitude de plantes, d'arbustes et d'arbres y poussent, tels que les érables à Giguère, les peupliers deltoïdes, les ormes d'Amérique et les saules. Selon un document produit par la Ville de Montréal, un inventaire arboricole avait été effectué sur ce site en 1990 et plus de 8500 arbres avaient été recensés.

1.1 La petite histoire

L'initiative UrbaNature Éducation est née du besoin de sensibilisation en ce qui concerne l'écologie et la protection des milieux naturels. Elle a été fondée en 2018 par Lisa Mintz et Holly McIntyre en tant qu'organisme à but non lucratif visant à éduquer la population à la valeur des espaces verts urbains. Ses activités se font dans différents parcs, mais l'endroit le plus occupé par cette initiative demeure la falaise Saint-Jacques. Pour bien comprendre les objectifs d'UrbaNature Éducation, il est nécessaire de faire le parallèle avec le groupe citoyen Sauvons la Falaise, dont l'histoire est intimement liée.

En 2015, Sauvons la Falaise a été fondé par Lisa Mintz, afin de protéger la falaise Saint-Jacques en réaction à une coupe à blanc sur deux hectares de ce territoire menacé. Une lutte citoyenne a alors émergé et les efforts de protection ont été bénéfiques, puisqu'en 2020, la Ville de Montréal a annoncé que ce territoire allait devenir un grand parc naturel. Aussi, le ministère des Transports du Québec (MTQ) a contribué, en 2021, à la protection de ce territoire par la création d'un corridor vert au pied de la falaise. Au total, 2 800 arbres et plus de 60 000 arbustes et graminées y ont été plantés³⁴.

Actuellement, Sauvons la Falaise continue de protéger ce territoire par ces revendications, tout comme UrbaNature Éducation le fait, mais davantage sous l'angle de l'éducation populaire et de la connexion à la nature. Lisa Mintz mentionne d'ailleurs à ce sujet que l'éducation est une manière d'aller plus loin dans la lutte pour la protection de l'environnement, parce que peu importe le nombre d'espaces verts qui ont été sauvés, si les gens ne les apprécient pas ou s'ils ne connaissent pas leur existence, c'est une perte de temps (traduction libre³⁵).

Maintenant, UrbaNature Éducation poursuit ses activités de sensibilisation à l'environnement principalement à la falaise Saint-Jacques en proposant, entre autres, des excursions pour apprendre à connaître les plantes médicinales et des promenades exploratoires en raquette. Plusieurs activités se déroulent également avec les enfants fréquentant des camps de jour tout au long de la période estivale.

2. Le lieu de réalisation de l'initiative

2.1 Le parc et son accès

Dans le cadre de l'initiative d'appropriation citoyenne UrbaNature Éducation, deux parcs ont été observés, soient le Champ des Possibles et la Falaise Saint-Jacques. Cependant, comme la majorité des activités avaient lieu à la falaise Saint-Jacques et que cet endroit constitue le principal espace d'observation, seul ce parc sera traité pour la présente étude de cas.

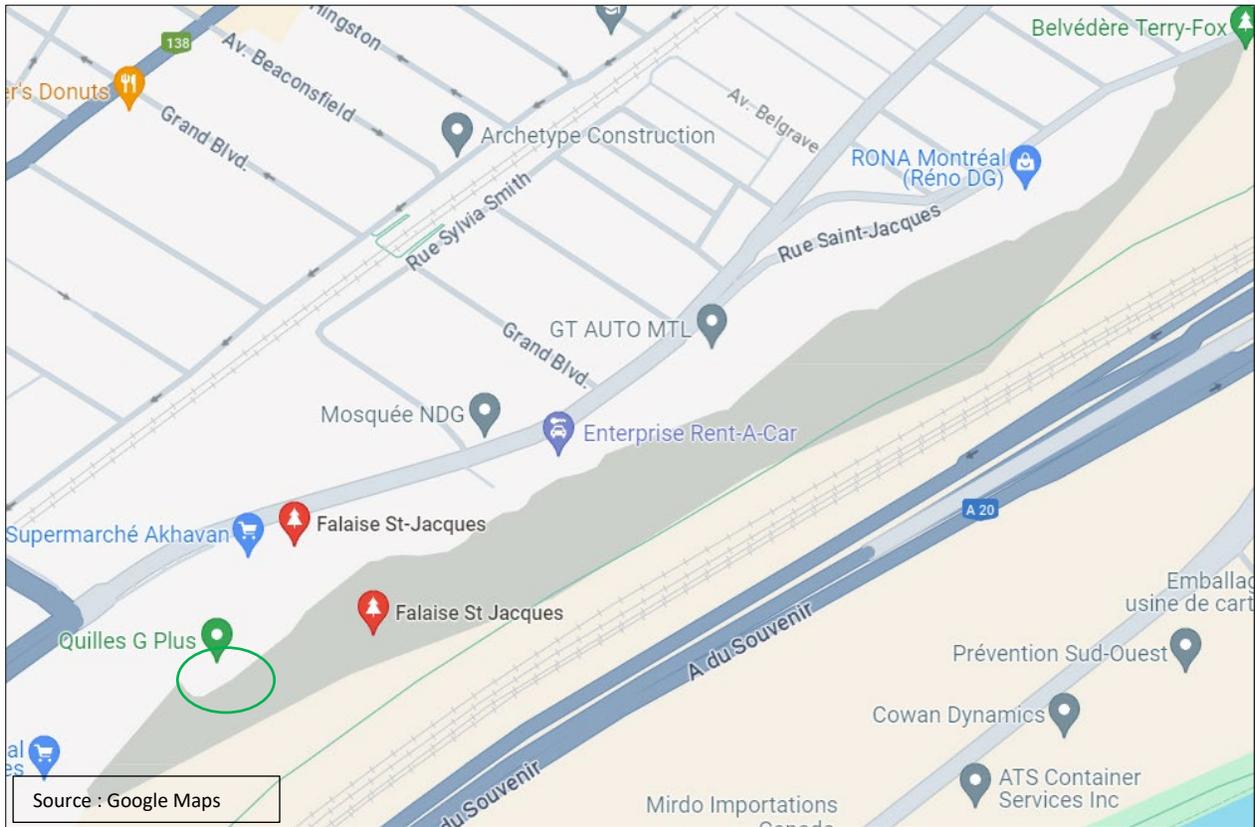
La falaise Saint-Jacques est un milieu naturel de plus de quatre kilomètres de long qui se situe aux limites de deux arrondissements montréalais, soient Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce et le Sud-Ouest. Elle est constituée d'un escarpement d'une trentaine de mètres de dénivellation aux points les plus élevés et sa crête représente la ligne de séparation des deux arrondissements. La falaise longe l'échangeur Turcot d'est en ouest, alors que les rues Saint-Jacques et Pullman représentent les limites nord et sud.

³⁴ Ville de Montréal, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise. (Mai 2008). La falaise Saint-Jacques. Récupéré de :

<https://www.realisonsmtl.ca/14902/widgets/59422/documents/40299#:~:text=La%20falaise%20Saint%2DJacques%20est,%2DDame%2Dde%2DGr%C3%A2ce>

³⁵ « [...] education was a way to move forward, because it doesn't matter how many green spaces you save, if the people coming after you don't appreciate it or they don't even know it's there, then you're wasting your time. ».

Figure 36 : Carte illustrant la Falaise Saint-Jacques et le secteur environnant³⁶



Bien que cet espace vert ait maintenant le statut de parc, il ressemble davantage à un espace informel et sembler demeurer méconnu du grand public. Pour réaliser les observations des activités d’UrbaNature Éducation, l’équipe du CÉRSÉ s’est rendue au point d’accès à proximité de la rue Saint-Jacques, soit derrière le stationnement des Quilles G Plus Rosebowl (6510 rue Saint-Jacques). L’accès au parc demeure limité, puisqu’aucune affiche n’indique la présence de ce dernier. Afin de faciliter l’accès à la falaise, les organisateur-rices et les bénévoles attendent les participant-es dans le stationnement et les guident vers une entrée du parc qui est escarpée et jonchée de racines et de pierres.

Pour se rendre à la falaise à partir du point d’accès nommé précédemment, il est possible de le faire en transport en commun, entre autres, à partir de la station de métro Vendôme et de quelques lignes d’autobus (90, 104, 105). Comme illustré sur la carte suivante (figure 30), l’ensemble des activités se déroulaient dans ce secteur du quartier Notre-Dame-de-Grâce.

³⁶ Canada, Google. (2024). Falaise St Jacques. Récupéré de : <https://maps.app.goo.gl/w49JKGBLoT43uW5E7>



Bien que la falaise Saint-Jacques ait un statut de parc à la ville de Montréal, les affiches pour indiquer la direction de rue la plus proche sont faites à la main par des bénévoles et organisateur-rices. Sur cette photographie, le panneau indique la direction pour se rendre à la rue Saint-Jacques.

Tableau 10 : La falaise Saint-Jacques en quelques observations

	Principal espace observé : à partir de l'accès via le 6510 rue Saint-Jacques
	Observation en soirée → Mercredi 25 octobre 2023 Observations de jour → Samedi 23 septembre et vendredi 29 septembre 2023
	Sur le site de la Falaise Saint-Jacques, dans l'espace prévu aux activités, sur une période de deux heures, on peut généralement voir 3 personnes qui ne sont pas des participant-es ³⁷ .
	Les personnes observées se promenaient généralement avec leur chien ou pratiquaient la course.
	Il n'y a pas de période observée plus achalandée que d'autres. L'endroit est généralement calme. Cependant, les activités augmentent de manière considérable le nombre de personnes présentes à la Falaise Saint-Jacques.
	Activités libres et spontanées ne nécessitant pas d'autorisation de l'arrondissement.

3. Les activités

Les activités mises en place par UrbaNature Éducation sont entièrement dédiées à la sensibilisation à l'environnement. Aucune distinction n'est à faire entre les activités proposées. L'initiative quant à elle est en continu, puisque les activités qui en résultent ont lieu tout au long de l'année dans différents parcs urbains. L'endroit le plus occupé par UrbaNature Éducation demeure toutefois la falaise Saint-Jacques. Pour la présente étude, il sera uniquement question des activités qui avaient lieu durant les mois de juillet, septembre et octobre 2023.

³⁷ Il est à noter qu'une des activités se déroulait en soirée, ce qui a pu avoir une incidence sur les observations et surtout, sur le nombre de personnes dénombrées en raison de l'obscurité.

3.1 Les activités de sensibilisation à l'environnement

Ces activités visent à faire de l'éducation et de la sensibilisation sur l'importance de la flore et la faune des milieux naturels en ville, ce qui permet d'apprendre à apprécier ces espaces et à leur accorder de l'importance. Pour participer aux activités occasionnelles, il est recommandé de s'inscrire au préalable à partir des réseaux sociaux.

Les activités observées par l'équipe du CÉRSÉ se passent majoritairement à la falaise Saint-Jacques, dont la corvée de nettoyage à laquelle une vingtaine de bénévoles ont apporté leur soutien. Une autre activité est adressée aux parents avec leurs jeunes enfants dans le but d'identifier les plantes comestibles et certaines plantes toxiques. Trois personnes animent l'activité en interagissant avec les enfants qui ont pu aussi construire un abri avec des branches d'arbres, des cordes et des bâches, ainsi que faire des boules de plantation avec de la glaise et des graines d'asclépiades.

Une autre activité observée est un 5 à 7 dans la forêt pendant lequel les adultes participant-es sont invité-es à marcher sur la crête de la falaise Saint-Jacques à la découverte de plantes, tels que des carottes sauvages. Malgré l'obscurité, l'ambiance est conviviale et les discussions abondent.

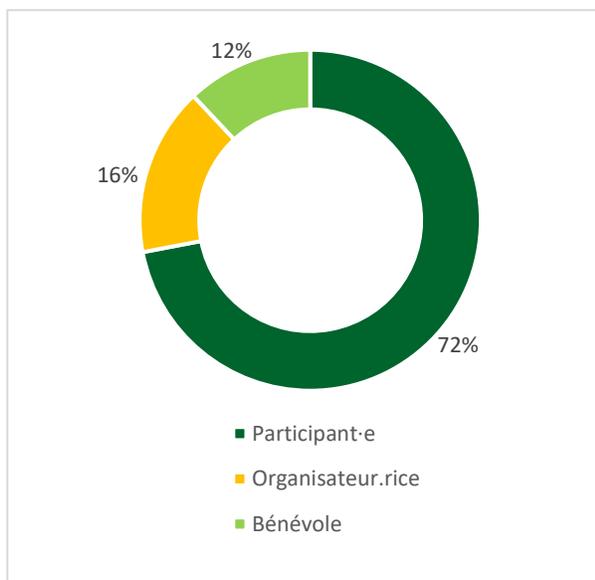
Il y a eu aussi l'*Excursion chauves-souris* qui a eu lieu au Champ des Possibles (5755 avenue de Gaspé, quartier Mile-End). Des tablettes électroniques ont été remises aux participant-es afin d'identifier et de repérer les chauves-souris par les sons qu'elles émettent. L'ambiance de l'activité est conviviale et l'équipe de Face à la nature des universités Concordia et McGill est présente pour faire l'animation. Les enfants, comme les adultes, semblent tous aussi intéressés et captivés par la découverte des chauves-souris.

Tableau 11 : Les activités en quelques observations

	Jeudi 20 juillet 2023 → « <i>Excursion Chauves-souris / Bat walk au Champ des Possibles</i> » Samedi 23 septembre 2023 → « <i>Corvée / Cleanup dans la Falaise Saint-Jacques</i> » Vendredi 29 septembre 2023 → « <i>Eating and surviving in the forest</i> » Mercredi 25 Octobre 2023 → « <i>5 à 7 in the forest</i> »
	Durée des activités et temps de présence des participant-es : environ deux heures. Certaines activités familiales peuvent se faire en matinée durant la semaine, mais la plupart ont lieu les soirs de semaine et la fin de semaine. L'activité a lieu peu importe les conditions météo.
	Certaines activités sont gratuites, alors que d'autres coûtent entre 20\$ et 25\$ (forfaits pour plusieurs activités).
	Activités avec réservation nécessaire. Se déroulent principalement en anglais, mais il est possible de poser des questions en français et en allemand.
	En moyenne, 16 personnes sont présentes à l'activité, en incluant les organisateur·rices et bénévoles. L'âge des participant-es est très varié et lors de certaines activités, quelques enfants étaient présents.

4. La participation à l'initiative d'appropriation citoyenne

Figure 37 : Rôle principal dans l'initiative citoyenne (n=25, Q6)



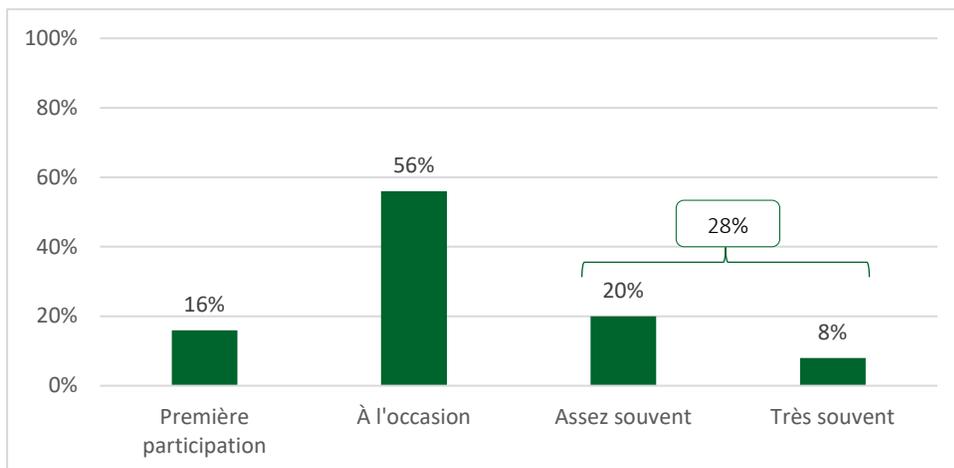
En ce qui concerne le rôle principal dans l'initiative citoyenne UrbaNature Éducation, les personnes participantes aux différentes activités représentent 72% des personnes sondées.

Les personnes organisatrices constituent 16% des personnes rencontrées dans les parcs occupés par UrbaNature Éducation. Ces personnes participent activement à la réalisation de l'initiative citoyenne et peuvent parfois être rémunérées pour leur implication.

On compte aussi 12% des personnes dont le rôle principal est d'être bénévole.

Il est à préciser qu'il est question du **rôle principal** dans l'activité et qu'il est donc possible qu'une même personne puisse occuper plus d'un rôle. À titre d'exemple, une personne peut se considérer comme étant bénévole lors d'une corvée de nettoyage à la Falaise Saint-Jacques, mais jouer un rôle de participant-e dans le cadre d'une autre activité avec UrbaNature Éducation.

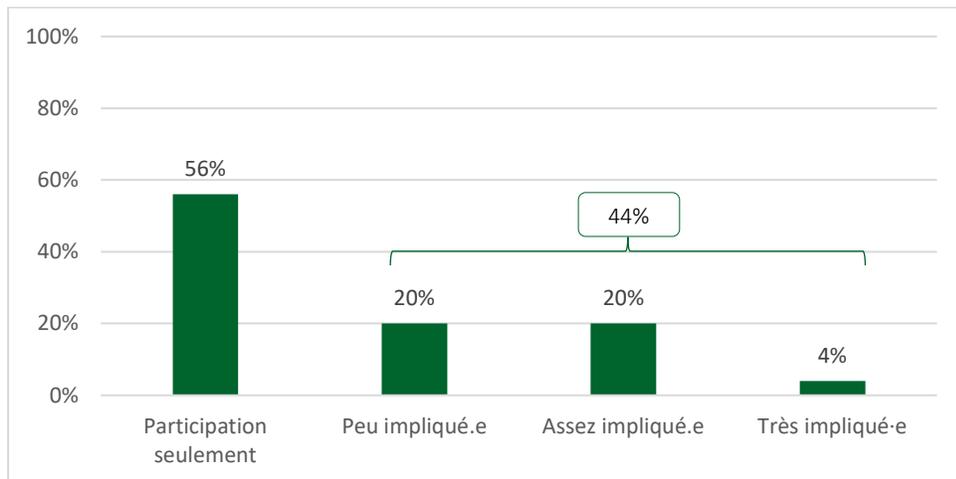
Figure 38 : Habitudes de participation (n=25, Q2)



Pour 16% des personnes sondées, il s'agit de leur première participation à une activité initiée ou soutenue par des citoyen.es, alors que 56% participent à l'occasion à ce genre d'initiative citoyenne. Pour 28% des personnes, les habitudes de participation sont plus élevées (« Assez souvent » ou « Très souvent »). Pour UrbaNature Éducation, bien que les activités s'adressent à toute personne voulant en apprendre davantage sur la nature, c'est un public averti qui participe à l'initiative, étant donné que la Falaise Saint-Jacques où se

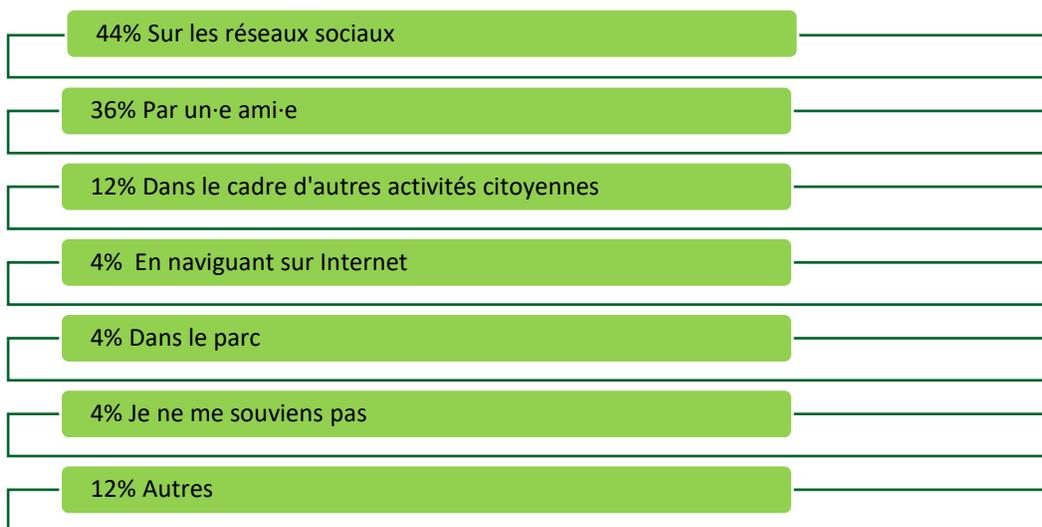
déroule la majorité des activités est encore méconnue. Comme il s'agit d'un public averti, il est possible que ces personnes aient déjà des habitudes de participation aux activités initiées ou soutenues par des citoyen·nes.

Figure 39 : Niveau d'implication dans le soutien aux activités (n=25, Q7)



Pour 56% des personnes, leur implication consiste à participer aux activités d'UrbaNature Éducation. Parmi les 44% des personnes impliquées, 20% le sont peu, 20% le sont assez, alors que 4% sont très impliquées auprès de l'initiative.

Figure 40 : Première source d'information sur la tenue d'une activité (n=25, choix multiple, Q4)



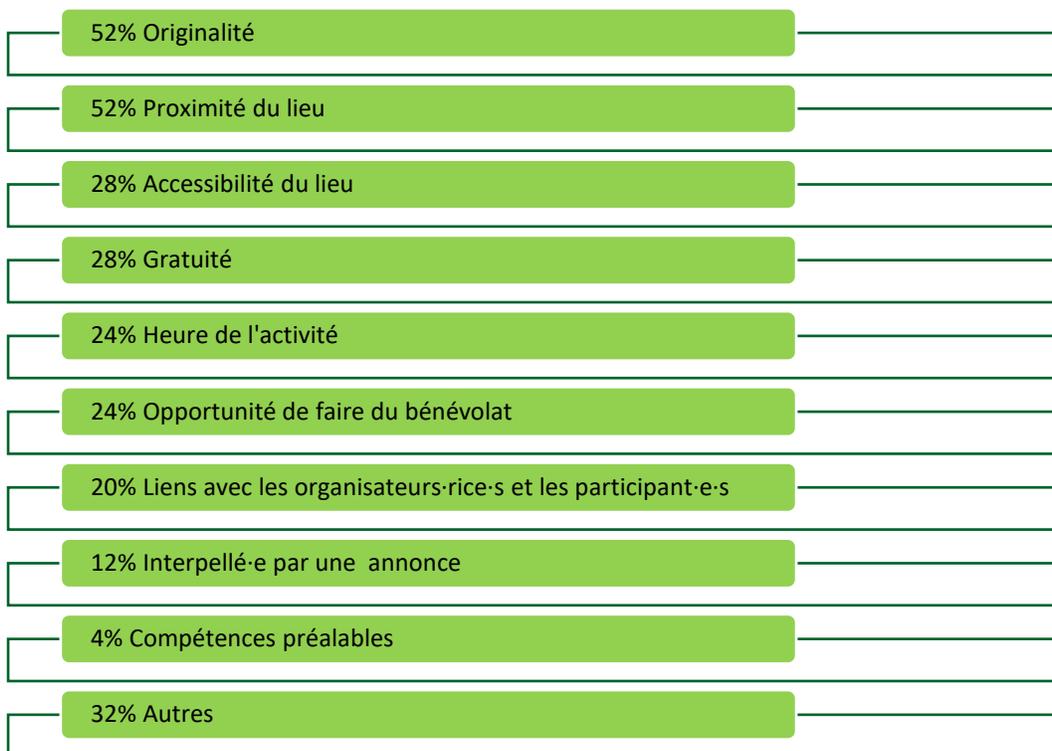
La plupart des personnes ont pris connaissance des activités d'UrbaNature Éducation pour la première fois sur les réseaux sociaux (44%) ou par un-e ami-e (36%), alors que pour 12% des personnes, c'est plutôt dans le cadre d'autres activités citoyennes. D'ailleurs, il est à noter que d'autres initiatives d'appropriation

citoyenne, tel que Sauvons la Falaise, se déroulent dans les parcs fréquentés par UrbaNature, comme la Falaise Saint-Jacques.



En longeant la crête de la falaise Saint-Jacques, il est possible d'observer plusieurs plantes indigènes qui poussent dans ce milieu naturel. Lors de certaines activités, quelques plantes sont identifiées par les bénévoles qui animent la randonnée, afin que les participant-es puissent développer leurs connaissances sur la flore du Québec.

Figure 41 : Facteurs facilitants qui incitent à venir à l'activité (n=25, choix multiple, Q5)



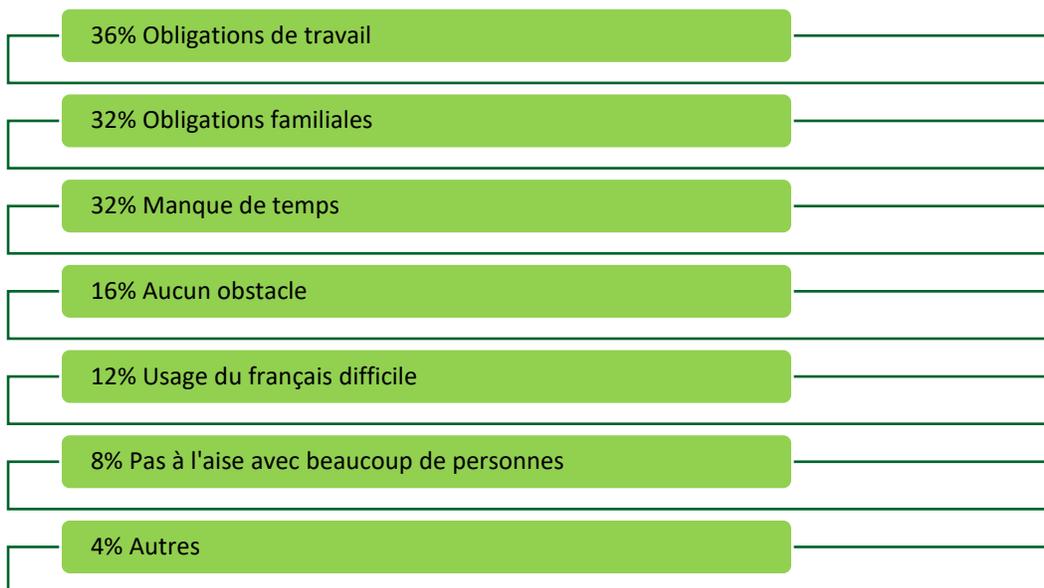
Parmi les principaux facteurs qui incitent à venir à l'activité, l'originalité et la proximité du lieu ont été mentionnées par 52% des personnes ayant répondu au questionnaire. Aussi, l'accessibilité du lieu et la gratuité semblent importantes pour 28% des personnes. Pour les personnes ayant choisi l'option « autres »,

le fait que les activités portent sur l'environnement et qu'elles aient lieu principalement à la falaise Saint-Jacques sont des facteurs facilitants qui ont favorisé leur présence.



Voici un des points d'accès à la falaise Saint-Jacques derrière le stationnement des Quilles G Plus Rosebowl. Il n'est pas visible depuis la rue Saint-Jacques et il est même difficile de concevoir la présence d'un parc dans ce secteur industriel. Pourtant, l'accessibilité du lieu a été nommée par 28% des répondant-es comme facteur facilitant.

Figure 42 : Obstacles limitant la participation aux activités (n=25, choix multiple, Q10)



Pour le tiers des personnes, les principaux obstacles limitant leur participation aux activités d'UrbaNature sont les obligations de travail (36%), les obligations familiales (32%) et le manque de temps (32%). Pour 16% des personnes, il n'y a pas d'obstacle.

Quelques obstacles nommés pourraient plutôt être considérés comme des défis d'inclusion, comme en ce qui concerne l'usage du français (12%) qui peut s'avérer difficile pour certain-es participant-es, bien que la majorité des activités d'UrbaNature Éducation se déroule en anglais. Une volonté d'inclure l'ensemble des personnes souhaitant participer à l'activité est d'ailleurs présente de la part des personnes impliquées.

Figure 43 : Principales motivations à participer à l'activité (n=25, choix multiple, Q8)



Pour 60% des personnes rencontrées, l'implication dans un projet écologique est la principale motivation à participer aux activités d'UrbaNature Éducation. Les autres motivations les plus mentionnées sont de prendre part à la vie de quartier (56%) et apprendre des autres personnes participantes et impliquées (52%). Parmi les autres motivations, le contact avec la nature et l'apprentissage sur la faune locale ont été nommés.

En complément aux motivations, les personnes (n=25) ont exprimé sur une échelle de 0 à 10 (0 étant « Pas du tout d'accord » et 10 étant « Tout à fait d'accord ») que leurs **motivations sont satisfaites** ayant donné une note de **8.1 sur 10**.

En plus de l'importance accordée à la **présence dans la nature** ainsi que l'**apport à la communauté** semblent représenter une source de motivation notable.

[Être dans la nature], « ce qui est une de mes plus importantes valeurs. C'était nécessaire ! Ça m'a vraiment fait du bien d'être dehors la semaine. Pluie, soleil, n'importe quand, on était là. Aussi d'être capable de continuer à travailler avec les enfants, c'était vraiment bien. C'était significatif comme travail et ce, dans plusieurs sens. J'étais capable de faire ce que je fais vraiment bien et aussi, pour le bien des autres. J'ai beaucoup aimé mon été. On était tous dans la même pensée. C'était plus grand que nous-mêmes, ce

n'était pas juste pour notre expérience. On avait vraiment un angle vers le citoyen. [...] Il y avait vraiment un volet communautaire aussi. Ce que j'ai beaucoup aimé. » (Bénévole - employé-e)

« L'idée est de travailler avec la communauté et de faire partie de la communauté. Je veux dire, c'est ce que j'ai toujours essayé de faire. » (Organisateur·trice – traduction libre³⁸)

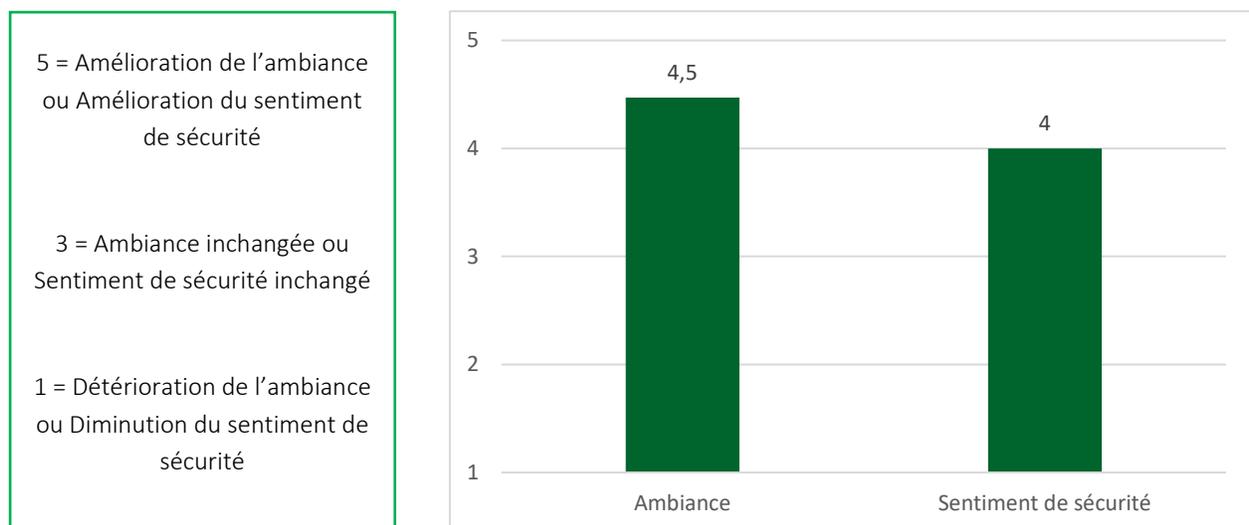
« J'ai vraiment apprécié mon activité. Je pense qu'il est très important d'avoir ce genre d'engagement avec les zones de parc qui ne sont pas bien connues. Il faudrait faire plus pour la sensibilisation. » (Participant·e – traduction libre³⁹)

5. Les impacts sociaux de l'initiative

Trois impacts sociaux sont à l'étude pour le présent projet de recherche, soit le bien-être, l'attachement au parc et à la nature, ainsi que la création de liens sociaux.

5.1 Le bien-être

Figure 44 : Figure 45 : Amélioration de l'ambiance et du sentiment de sécurité (Q17-Q18)



Pour ce qui est du changement de l'ambiance dans le parc depuis la présence d'UrbaNature Éducation, 71% des personnes (n=24) ont mentionné que l'ambiance s'est améliorée en attribuant une note de 4,5 sur 5.

³⁸ Like the whole idea is to work with the community and be part of the community. I mean, that's what I've always tried to do.

³⁹ I really enjoyed my activity. I think it is very important to have this kind of engagement with park areas that are not well known. More should be done for awareness.

Aucune personne n'affirme avoir observé une détérioration de l'ambiance, alors que 29% expriment ne pas savoir s'il y a eu un quelconque changement.

Au niveau du sentiment de sécurité, une amélioration est également présente, puisque 72% des personnes sondées ont donné une note de 4 sur 5, alors que 28% ont répondu ne pas savoir si un changement positif ou négatif s'est produit dans le parc. Aucune détérioration du sentiment de sécurité n'a été observée.

Parmi les personnes qui ont répondu « je ne sais pas », plusieurs ont précisé ne jamais être venues à la Falaise Saint-Jacques ou au Champ des Possibles avant leur participation aux activités d'UrbaNature Éducation, ce qui ne leur permettait de s'exprimer sur les changements possiblement survenus.

En plus d'être une source de nouvelles connaissances, les activités originales proposées par l'initiative semblent apporter une **grande joie**.

« On a fait aussi des activités pour le public. On a choisi de faire des promenades chauve-souris avec des capteurs de son. On était capable de comprendre leurs cris, de voir sur un spectrographe les sons et aussi, d'essayer d'identifier les espèces. Ce n'est pas comme 100% efficace, mais ça donne une bonne idée de quelle chauve-souris est autour de nous. Alors c'était vraiment excitant, le soir, c'est une autre façon de voir la nature. On ne sort pas souvent la nuit. Alors, je dirais que pour moi, je me suis senti comme un enfant. Tout le monde était excité : « Wow ! Il y a une chauve-souris ! ». Je ne savais pas que c'était une chauve-souris. J'aurais pensé que c'était un oiseau ou même un papillon de nuit. C'était juste le fun le soir ! » (Bénévole – employé-e)

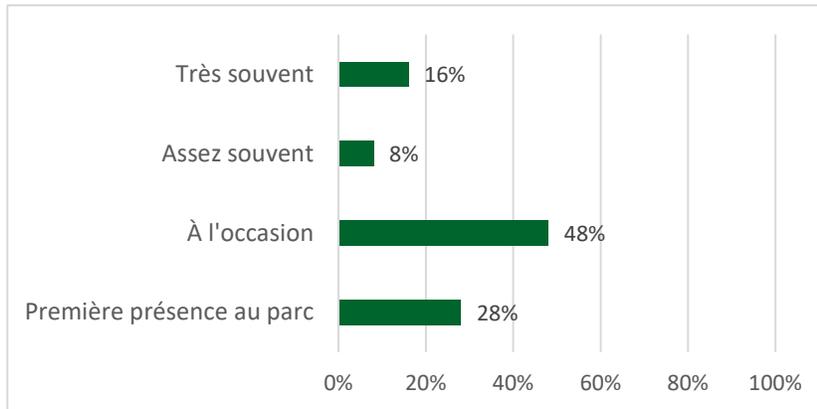


Crédit photo : CÉRSÉ

Cette photo illustre bien l'état des lieux dans la partie plus élevée de la falaise Saint-Jacques. La végétation abondante donne une impression de campagne à même la ville malgré le fait que la falaise soit enclavée entre une zone industrielle et une autoroute dans le secteur observé.

5.2 L'attachement au parc et à la nature

Figure 46 : Présence dans le parc avant la participation à l'activité (n=25, Q16)



Pour 28% des personnes rencontrées, les activités d'UrbaNature Éducation leur ont permis de découvrir la Falaise Saint-Jacques ou le Champ de Possibles, puisqu'elles n'avaient jamais accédé à ce lieu auparavant. L'incitatif pour visiter un parc serait donc les activités

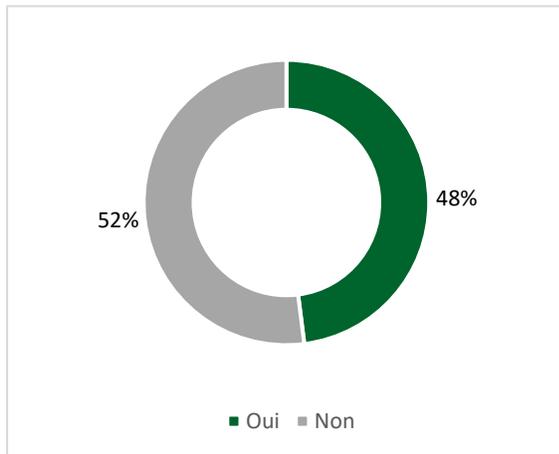
qui y sont organisées. En comparaison, 48% des personnes affirment se rendre à la Falaise Saint-Jacques ou au Champ des Possibles à l'occasion, alors que 24% mentionnent y aller assez souvent, voire très souvent.

En ce qui concerne la Falaise Saint-Jacques, bien qu'il s'agisse d'un parc informel, l'endroit est fréquenté sans pour autant qu'il y ait des activités organisées par UrbaNature Éducation. Que ce soit pour marcher en nature, se promener avec son chien ou pratiquer un sport comme la raquette, les résident-es du secteur environnant la Falaise Saint-Jacques profitent de ce milieu naturel.



Des branches et des troncs d'arbres sont tombés dans les sentiers après des orages violents survenus. Les bénévoles d'UrbaNature, ainsi que d'autres organismes, s'occupent de rendre les sentiers praticables pour les passant-es en coupant le bois qui bloque l'accès aux sentiers. Ce sont ces personnes qui prennent soin des lieux.

Figure 47 : Lieu de résidence à 20 minutes de marche ou moins du parc (n=25, Q19)



Environ la moitié des personnes habitent à 20 minutes de marche ou moins de la Falaise Saint-Jacques ou du Champ des Possibles.

L'attachement aux lieux dans lesquels se déroulent les activités d'Urbanature est manifeste particulièrement pour les personnes qui s'impliquent dans l'initiative.

« Je fais beaucoup de randonnées partout au Québec et quand je rencontre des plantes indigènes en semences, je les récolte et je les sème quand je retourne à la Falaise. » (Organisateur·rice)

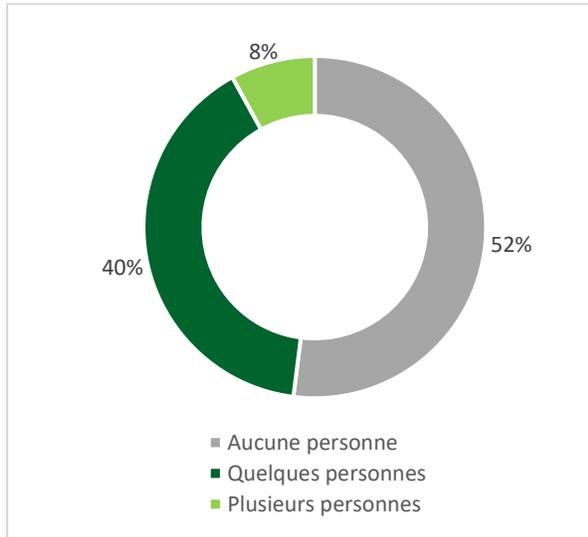
« Les gens pensent que tu dois prendre ton auto, conduire pendant deux heures pour avoir accès à la nature. Mais non ! Il y a beaucoup de places à proximité. Si tu prends l'autobus ou le métro, tu es capable d'avoir accès à des espaces très naturels qui n'ont pas été touchés (par l'humain). Je le vois maintenant, qu'il y a beaucoup d'opportunités de se connecter à la nature. Il faut juste savoir où aller. Surtout avec la falaise, comme j'étais là presque chaque semaine durant l'été, je la connais bien et je suis très à l'aise d'être là. Je trouve que j'ai comme une obligation maintenant de continuer à aider à sa protection. [...] Avant je savais qu'on avait besoin de protéger les espaces verts, mais là, j'ai vraiment une connexion physiquement avec les espaces, je vois et je comprends plus l'importance de les protéger. » (Bénévole – employé·e)

« Il y a quelque chose de très magique à visiter le parc de cette façon ! Cela nous aide à apprécier l'espace et rassemble de nombreuses personnes d'une manière unique. » (Participant·e - traduction libre⁴⁰)

⁴⁰ There is something very magical about visiting the park in this way! It helps us appreciate the space and brings lots of people together in a unique way.

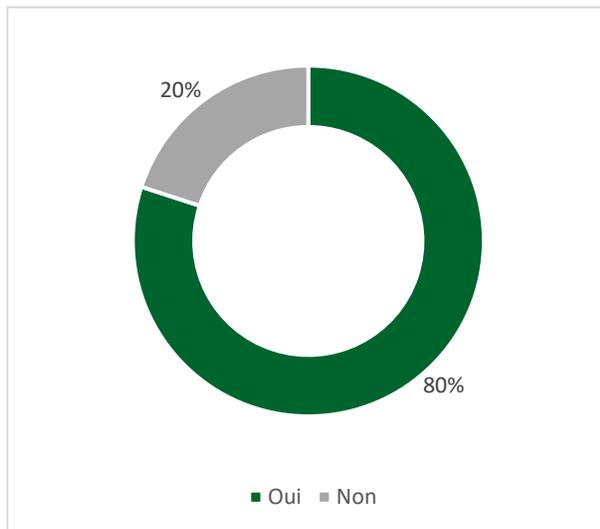
5.3 Les liens sociaux

Figure 48 : Connaissance des personnes organisatrices, bénévoles ou participantes (n=25, Q11)



Avant de participer à l’initiative citoyenne UrbaNature Éducation, 52% des répondant·es déclaraient ne pas connaître les personnes organisatrices, bénévoles ou participantes. À l’opposé, 40% des répondant·es affirmaient connaître quelques personnes, alors que 8% disaient plutôt connaître plusieurs personnes avant leur participation aux activités d’UrbaNature Éducation.

Figure 49 : Projet citoyen ayant permis d’apprendre à connaître de nouvelles personnes (n=25, Q12)



La participation aux activités d’UrbaNature Éducation a permis d’apprendre à connaître de nouvelles personnes pour 80% des répondant·es.

En moyenne, une personne participante ou impliquée auprès d’UrbaNature Éducation apprend à connaître quatre nouvelles personnes lors des activités.

Comme les activités se déroulent généralement en petit groupe, il est probable qu’il soit plus facile d’établir des liens avec les quelques personnes qui y participent. D’ailleurs, les bénévoles et

organisateur·rices prennent le temps en début d’activité d’accueillir l’ensemble des participant·es et leur laissent la chance de se présenter à tour de rôle pour faire connaissance. L’ambiance est conviviale et les discussions sur la faune et la flore sont favorisées lors des activités. Par exemple, chaque participant·e est invité·e à partager ses expériences et ses connaissances lors des excursions à la Falaise Saint-Jacques.

La participation aux activités d’Urbanature semble apporter une occasion unique **d’être en lien avec la communauté**, d’établir un contact avec une **diversité de personnes** peu fréquent dans la vie quotidienne.

« Puis il y a tellement de monde dans les villes que c'est vraiment facile d'être déconnecté de la communauté. Tu sors de la maison, tu vas au travail, tu vas à tes activités, tu as peu de temps, alors tu

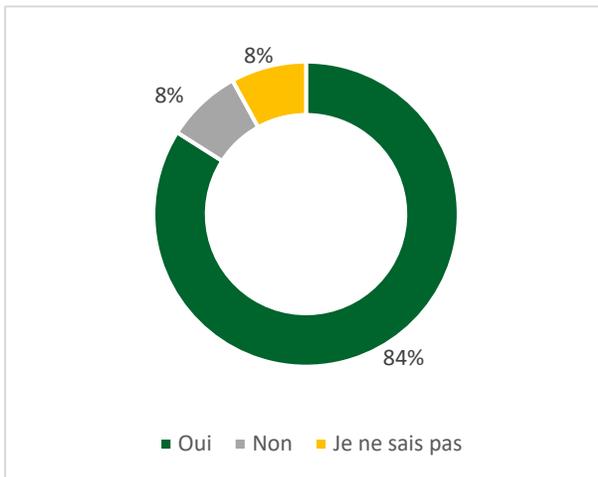
n'as pas nécessairement la chance de connecter avec tes voisins. Mais si tout le monde va s'entraider pour faire le nettoyage, avec UrbaNature et Sauvons la Falaise, c'est vraiment une chance d'être connecté avec la communauté. » (Bénévole - employé-e)

« Bien moi, en ressentant un attachement particulier à la Falaise, quand je m'y trouve, je salue automatiquement tout le monde. Puis si je sens qu'il y a une ouverture, et c'est arrivé plusieurs fois, je me mets à leur parler. » (Organisateur·trice)

« Puis on a eu aussi beaucoup de beaux moments, la surprise de voir une variété de monde qui sont venu. » (Bénévole - employé-e)

« Seulement cet été, on a réussi à emmener 450 enfants des quartiers environnants à la falaise pour s'amuser, ce qui entraîne des gens là-bas. Donc l'idée, c'est d'emmener les communautés qui vivent à proximité dans une zone mal desservie en espace vert à la falaise. Ils peuvent aller à cet endroit, puisque ça ne nécessite pas de voiture et ils n'ont pas à aller loin en autobus pour s'y rendre. » (Organisateur·trice – traduction libre⁴¹)

Figure 50 : Participation ou implication nouvelle dans un projet citoyen avec une ou des personnes présentes lors de l'activité (n=25, Q14)



Pour 84% des personnes rencontrées lors de l'initiative UrbaNature Éducation, une participation ou une implication nouvelle dans un projet citoyen avec une ou des personnes présentes lors de l'activité est souhaitable. Pour 8% des répondant-es, cette expérience avec les mêmes personnes n'est pas à renouveler, alors que 8% ne le savent pas.

À la Falaise Saint-Jacques, certaines activités sont récurrentes, telles que pour les activités familiales qui ont lieu une fois par mois et auxquelles le même

groupe de parents et d'enfants participe. Cette récurrence pourrait certainement avoir une incidence sur la consolidation des liens et sur la volonté de participer à nouveau dans un projet citoyen avec au moins une personne présente lors de l'initiative actuelle.

⁴¹ This Summer alone, we managed to bring 450 kids from surrounding neighborhoods into the Falaise to do fun stuff, and this already brings people there. So, those kids all live in the neighborhood, and that's always been the idea, is to bring the underserved communities that live in the neighborhood into the Falaise. So, they can go there because it doesn't take a car and they don't have to go far by bus.

La mission première d'Urbanature qui consiste à offrir une éducation relative à l'environnement semble permettre une sensibilisation accrue et un désir pour les personnes participantes et engagées de poursuivre leur engagement. Aux dires de personnes organisatrices, celles-ci développent des compétences, ce qui peut permettre une source de mobilisation à l'engagement citoyen.

« Il vaut mieux que les jeunes apprennent à le faire. Ainsi, lorsqu'ils font face à la chose dans leur vie qui les dérange suffisamment pour devoir faire une action, ils savent quoi faire. Vous savez, c'est le but. »
(Organisateur·trice – traduction libre⁴²)

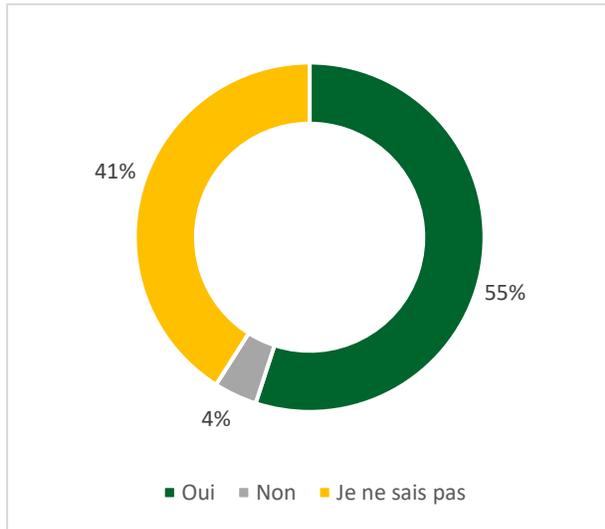
L'importance de ce type d'initiative est également soutenue par des personnes participantes aux activités pour qui l'éducation aux questions environnementales est très importante.

« Il devrait y avoir plus d'écoles forestières offertes à Montréal dans une variété d'environnements. Il est important pour notre avenir sur cette planète de vivre de manière plus durable avec la nature, mais la plupart des gens en savent très peu à ce sujet. La plupart des gens ne peuvent pas identifier les arbres qui poussent à l'extérieur de leur maison ou de leur bureau, et ils ne peuvent pas différencier les plantes comestibles, toxiques, indigènes ou introduites. Nous devons offrir plus de possibilités d'éducation aux citoyens de différents groupes d'âge. » (Participant·e – traduction libre⁴³)

⁴² It's better that young people learn how to do this. So, when they face the thing in their lives that bothers them enough to have to do some action, they know what to do. You know, that's the point.

⁴³ There should be more forest schools offered across Montreal in a variety of environments. It's important for our future on this planet to live in a more sustainable way with nature but most people know very little about it. Most people can't identify the trees that grow outside their homes or offices, and they can't differentiate which plants are edible, poisonous, native or introduced. We need to offer more educational opportunities for citizens in a variety of different age groups.

Figure 51 : Demander ou rendre service à une ou des personnes présentes lors de l'activité (n=22, Q15)



Parmi les personnes rencontrées à l'initiative UrbaNature Éducation, 55% d'entre elles seraient prêtes à demander ou rendre service à au moins une personne présente lors d'une activité. Seulement 4% des personnes affirment ne pas vouloir demander ou rendre un service à une personne participante, bénévole ou organisatrice, alors que 41% révèlent ne pas savoir.

Il est à préciser que selon les observations de l'équipe du CÉRSÉ, plusieurs personnes ont mentionné qu'elles participaient pour la première fois à une activité organisée par UrbaNature Éducation.

PRINCIPAUX CONSTATS

La mise en commun des résultats des cas d'étude permettent d'établir quatre constats qui peuvent être pertinents pour le réseau des Ami-es des parcs de Montréal.

Constat 1

Les initiatives d'appropriation citoyenne de parcs urbains ont un impact social au-delà de leurs missions énoncées. Si leurs missions peuvent être singulières, les motivations pour lesquelles des personnes participent ou s'impliquent sont plurielles et ces dernières sont généralement comblées.

L'historique de chacune des initiatives étudiées montrent comment elles peuvent naître de motivations profondes de quelques citoyen·nes engagé·es. Au fil du temps, ces convictions se sont transformées en missions singulières partagées par ceux et celles qui participent à leur réalisation. Ces missions, souvent explicitées dans les communications de ces groupes ou organisations, permettent de rassembler une diversité de personnes dédiées à des causes communes, de l'éducation à l'environnement à la protection d'un espace vert.

Par ailleurs, les résultats de l'étude suggèrent une plus grande diversité de motivations que les missions ou revendications mises de l'avant par les groupes citoyen ou organisations. Les raisons pour lesquelles des bénévoles s'investissent dans les initiatives et des participant·es prennent part aux activités organisées sont multiples et peuvent varier de ces missions ou revendications. Les résultats du sondage et des entretiens, par exemple, montrent comment les motivations principales des personnes peuvent diverger. Pour l'initiative Biquette-Écopâturage, par exemple, une motivation pour participer à l'activité est de rencontrer de nouvelles personnes. Cette motivation s'ajoute à la mission principalement écologique (écopâturage) et éducative de l'organisation. Dans le cadre des activités de Mobilisation 6600, prendre part à la vie de quartier est une motivation importante qui a été nommée par la majorité des répondant·es et qui dépasse la mission initiale du groupe citoyen. Si des participant·es se joignent à une activité, ce n'est donc pas uniquement pour appuyer directement leur mission (p. ex., écologique) ou de s'approprier un parc de manière militante ou autrement – mais c'est parce qu'elles peuvent en retirer un bénéfice personnel, qu'il soit au niveau du lien social ou du cadre de vie. Dans les cas étudiés, ces diverses motivations qui sont chères aux participant·es sont généralement comblées.

De plus, pour certain·es bénévol·es ou participant·es, ces initiatives semblent pouvoir combler un besoin ou une aspiration qui ne l'aurait pas été autrement. Par exemple, les initiatives d'appropriation citoyenne à l'étude représentent une opportunité de faire du bénévolat dans un cadre empreint de liberté et de possibilités. Dans le cas de Mobilisation 6600 et d'UrbaNature Éducation, le fait que les initiatives sont réalisées dans des espaces informels ou contestés permet d'échapper aux contraintes bureaucratiques et celles associées aux parcs formels, dont les usages sont déjà réfléchis et plus limités, ce qui favorise aussi la spontanéité et une certaine liberté d'action dans les activités proposées.

Constat 2

Les initiatives d'appropriation des parcs urbains permettent de créer un capital social citoyen pertinent pour la transition socioécologique en créant des liens sociaux avec des personnes partageant des valeurs environnementales similaires, que ces personnes proviennent du voisinage ou non. Ces liens sociaux peuvent contribuer également à la santé et au bien-être de ces personnes.

Les parcs urbains de Montréal sont d'emblée des lieux de rencontres familiales et amicales. Sans qu'elle soit structurée ou organisée par un groupe citoyen ou une organisation, cette appropriation des parcs urbains Montréalais est certainement l'une des plus répandues durant la saison estivale, et peut-être celle qui a pris le plus d'ampleur depuis la pandémie de 2020.

Alors que cette forme d'appropriation permet certainement de maintenir des liens familiaux et amicaux (liens dits fermés⁴⁴), les initiatives mises en œuvre par les organisations et les groupes citoyens étudiés permettent quant à elles de tisser de nouveaux liens (dit ouverts) avec des personnes partageant des intérêts communs. En ce sens, les résultats de l'étude de cas sont probants. Par exemple, pour plus du trois quarts des personnes interrogées auprès d'UrbaNature Éducation et de Mobilisation 6600, la participation aux activités leur a permis d'apprendre à connaître en moyenne quatre nouvelles personnes.

Ces liens semblent également plus forts lorsque les personnes sont impliquées dans la mise en œuvre de initiatives ou lorsqu'elles participent à des activités récurrentes. Tel est le cas pour Biquette-Écopâturage, puisqu'une différence importante est présente entre les personnes impliquées qui affirment toutes avoir appris à connaître de nouvelles personnes, comparativement à un peu moins de la moitié des personnes participantes. D'ailleurs, les personnes impliquées sont souvent bénévoles plus d'une année, ce qui leur permet de consolider certains liens sociaux avec les personnes présentes lors de l'initiative.

Pour les personnes contribuant à la mise en œuvre d'initiatives, c'est aussi l'occasion de réseauter avec non seulement des citoyen·nes, mais aussi d'autres personnes dans le cadre de leurs activités professionnelles, comme des politicien·nes, des chercheur·res – l'équipe du CÉRSÉ n'était pas seule ! – des artistes et d'autres organisations engagées dans la transition socioécologique. Cela est particulièrement le cas des initiatives qui ont une composante politique forte, comme Mobilisation 6600 qui a développé des relations et des partenariats avec, entre autres, Sentier Urbain, la Fondation David Suzuki et Mères au Front.

Dans nos cas étudiés, le lieu de résidence des personnes participantes ou bénévoles se situe souvent à l'extérieur du voisinage environnant – c'est-à-dire à plus de 20 minutes de marche – des parcs où ont lieu les activités. Plusieurs hypothèses sont possibles. La première fait référence au pouvoir d'attraction due l'originalité des activités proposées. L'originalité des activités est l'un des incitatifs les plus souvent mentionnés, comme pour l'initiative Biquette-Écopâturage. La deuxième hypothèse fait référence à une mission ou revendication d'échelle plus étendue que l'environnement immédiat. C'est particulièrement le cas pour Mobilisation 6600. La troisième et dernière hypothèse concerne le fait que les parcs où ont lieu la

⁴⁴ Voir explications sur le capital social à la section 1.4 Cadre conceptuel.

majorité des activités considérées dans l'étude sont officiellement de grands parcs ou auraient le potentiel de l'être. Les initiatives étudiées contribuent donc à faire de ces parcs des destinations métropolitaines.

Constat 3

Par la mise en œuvre d'activités d'éducation ou de sensibilisation relative à l'environnement et par l'encrage de cet apprentissage dans un parc urbain, les initiatives d'appropriation citoyenne des parcs contribuent à renforcer le sentiment d'attachement à la nature.

Les activités réalisées dans le cadre des initiatives étudiées se distinguent de celles pratiquées de manière plus informelle par les usagers des parcs, ces dernières étant principalement caractérisées, selon les observations, par la socialisation et la pratique d'un loisir ou d'un sport. En contraste, les activités proposées permettent le temps d'arrêt et la mise en commun des connaissances et expériences nécessaires à l'apprentissage et à la découverte. Les participants – et même les personnes impliquées – ont rapporté avoir appris quelque chose de nouveau en lien avec la nature ou l'environnement. Certes, les motivations diverses qui ont poussé ces personnes à participer aux activités démontrent déjà, pour la plupart, un a priori ou une certaine ouverture aux questions environnementales. En revanche, plusieurs participant·es à l'étude ont expliqué que ces temps d'arrêt ainsi créés leur ont donné l'opportunité d'en apprendre davantage sur leur environnement naturel. Certain·es étaient même surpris·es de ces découvertes. Cette éducation environnementale n'aurait pas été possible sans l'apport d'expert·es sollicité·es dans le cadre des activités qui partagent leurs savoirs, de bénévoles qui échangent sur leurs connaissances et expériences complémentaires et de participant·es qui contribuent également aux discussions.

Ces découvertes réalisées dans les parcs urbains semblent contribuer également à développer un attachement au milieu naturel urbain. Développer cet attachement est au cœur des missions des initiatives proposées ; les groupes citoyens et les organisations participantes comprennent, par exemple, que c'est par cet attachement ainsi renforcé auprès d'un plus grand nombre de citoyen·nes que des espaces verts pourront être sauvés d'un développement industriel ou que les prochaines générations apporteront un plus grand soin à la nature. Ainsi, nos résultats suggèrent que les activités mises en œuvre par les organisations et les groupes citoyens répondent avec succès à leurs missions.

Constat 4

Le profil des participant·es aux initiatives d'appropriation étudiées ne semble pas être aussi diversifié que celui de la population montréalaise. Cet écart suggère un besoin de mieux appuyer les groupes citoyens et les organisations dans leurs volontés et leurs efforts de participation et d'inclusion.

Les trois études de cas réalisées ont des missions et objectifs particuliers qui trouvent écho pour une diversité de personnes. L'attention portée à la participation et à l'inclusion est notable pour les organisateur·trices. Par ailleurs cette participation et inclusion doivent être mises en relief en fonction de

la mission des initiatives. Pour UrbaNature Éducation la mission vise à favoriser le bien-être physique et mental par la connexion avec la nature tout en protégeant les milieux naturels ce qui peut impliquer de limiter à certains égards l'accès au parc dit naturel à un grand nombre de personnes et de ne pas proposer ou valoriser un accès universel aux lieux. Quant à Mobilisation 6600, leur mission est de redonner une certaine qualité de vie aux personnes demeurant dans l'est de Montréal par l'appropriation citoyenne du Parc-Nature MHM, ce qui implique de mobiliser le plus grand nombre de personnes possible. Pour Biquette-Écopâturage, la présence des moutons permet de limiter l'usage de la tondeuse et de pesticides. À cet apport, les objectifs de l'initiative sont d'éduquer les visiteurs du parc à l'écopâturage ainsi que d'égayer leur visite. Ainsi, la perspective d'inclusion pour ce projet citoyen s'inscrit à l'intérieur des préoccupations du Parc Maisonneuve.

Au-delà des missions de ces projets citoyens, force est de constater que malgré certains résultats positifs, les données sociodémographiques des personnes participantes ou impliquées montrent un certain écart avec la diversité montréalaise. Les personnes sondées sont, par exemple, plus éduquées que celle de la population de la Ville de Montréal. Aussi, relativement peu de personnes s'identifient comme faisant partie d'une minorité visible ou sont en situation de handicap.

À cela, deux hypothèses peuvent expliquer, du moins en partie, cet écart. D'une part, malgré les activités de communication utilisées, elles ne rejoignent peut-être pas l'ensemble des personnes qui pourraient participer ou contribuer à de telles initiatives. Notons, par ailleurs, que les efforts de communication sont grands, et ce, tout particulièrement pour Mobilisation 6600 et que celles-ci sont liées aux missions des initiatives. Cependant, cette stratégie comporte des limites pour joindre des profils variés et des personnes dont les habitudes de participation sont moindres.

D'autre part, des obstacles systémiques ont été soulevés par les personnes interrogées. Parmi les principales mentions, sont identifiés des éléments relevant d'un manque de disponibilité dû soit au travail, aux obligations familiales. Le défi de réduire les obstacles à la participation aux initiatives demeure donc important et difficile pour des groupes citoyens ou des organisations qui n'ont pas beaucoup de ressources. Quant aux obstacles, plus explicitement en lien avec l'inclusion, mentionnés par les personnes participantes, on relève des questions relatives à la langue et de ne pas être à l'aise avec un grand nombre de personnes.

Ces obstacles ne sont pas uniques aux organisations et aux groupes citoyens qui ont participé à l'étude. Une enquête réalisée de 2021 à 2022 sur les usagères et usagers du parc du Mont-Royal souligne aussi certains défis au niveau de l'équité, de la diversité et de l'inclusion.⁴⁵ D'autres organisations engagées dans la transition socioécologique, comme Solon, font face à des enjeux similaires de mixité sociale. En effet, un écart entre le profil du public cible de cette organisation, qui accompagne les groupes citoyens et les institutions dans la transition socioécologique, et celui de la Ville a pu être constaté dans le cadre d'un sondage réalisé en 2023.

⁴⁵ Ami-es des parcs. (2023). *Rapport sur l'utilisation et la gestion des parcs*. Ami-es des parcs, Les amis de la montagne. <https://parkpeople.ca/cms/custom/uploads/2023/07/BIL-ADM-Cornerstone-Parks-Report.pdf>

En contrepartie, il apparaît important de souligner que les éléments facilitant la participation ont également été mentionnés. L'originalité, la gratuité de la majorité des activités, l'accessibilité des lieux ainsi que les heures des activités seraient à considérer comme éléments favorisant la participation et l'inclusion.

Considérant les aspects abordés, des espaces de réflexion entre organisations, groupes citoyens et partenaires ainsi que davantage de recherche apparaissent nécessaires pour permettre de s'interroger sur les enjeux propres aux défis de participation et d'inclusion, en tenant compte de la mission des initiatives. L'optique étant d'accroître la représentativité de la diversité de la population montréalaise dans les initiatives d'appropriation citoyenne des parcs. À ce titre, le forum annuel du réseau des Ami-es des parcs pourrait être un lieu d'échange porteur.

ANNEXE A - QUESTIONNAIRE

Bonjour,

L'équipe du Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté (CÉRSÉ) travaille présentement sur un projet de recherche intitulé « Initiatives d'appropriation citoyenne des parcs urbains à Montréal : modèles, enjeux, stratégies et résultats sociaux ». Ce projet est mené conjointement avec le Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM) et Les Ami·es des parcs.

Le dernier volet de ce projet de recherche a pour objectif de documenter les impacts sociaux des activités initiées par des citoyens dans les parcs de Montréal. Les thèmes abordés dans le présent questionnaire sont la participation et l'implication aux activités des projets citoyens, la création d'un réseau social, ainsi que l'ambiance et le sentiment de sécurité dans le parc.

Répondre au questionnaire ne vous prendra que 5 minutes environ. Votre participation est volontaire et vous pouvez vous désister à tout moment. Si vous ne voulez pas répondre à une question, vous pouvez simplement passer à la question suivante. L'équipe du CÉRSÉ vous assure de la confidentialité de vos réponses.

Q1. Acceptez-vous de participer au questionnaire ?

- ¹ Oui ² Non

PARTICIPATION AU PROJET CITOYEN

Pour débiter, nous aimerions connaître vos habitudes de participation aux activités initiées et soutenues par des groupes citoyens, comme l'activité d'aujourd'hui.

Q2. Avez-vous l'habitude de participer à des activités initiées et/ou soutenues par des citoyens ?

- ¹ Non, je participe pour la première fois ⁴ Oui, je participe très souvent
² Oui, je participe à l'occasion ⁵ Je ne sais pas
³ Oui, je participe assez souvent

RÔLE, MOTIVATIONS ET IMPLICATION DANS L'ACTIVITÉ

Cette section du questionnaire vise à documenter votre implication dans les activités du projet citoyen et vos motivations à y participer.

Q3. Quelle est l'activité à laquelle vous participez ?

- ¹ Biquette-Écopâturage ² UrbaNature ³ Mobilisation 6600, Parc-Nature MHM

Q4. Comment avez-vous entendu parler pour la première fois de l'activité à laquelle vous participez ? (Plusieurs choix de réponse possibles)

- ¹ Par un·e voisin·e
- ² Par un·e ami·e
- ³ Dans les médias traditionnels (radio, télé, journaux)
- ⁴ Sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter, etc.)
- ⁵ En naviguant ou en effectuant une recherche sur internet
- ⁶ J'ai vu une affiche dans la rue ou dans un commerce
- ⁷ Dans le cadre d'autres initiatives citoyennes ou communautaires
- ⁸ Par le réseau des Ami·es des parcs
- ⁹ Dans le parc
- ¹⁰ Je ne me souviens pas
- ¹¹ Autre (veuillez préciser) _____

Q5. Quels sont les facilitateurs qui vous ont incité à venir à l'activité ? (Plusieurs choix de réponse possibles)

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> ¹ La gratuité de l'activité | <input type="checkbox"/> ⁵ L'accessibilité du lieu |
| <input type="checkbox"/> ² L'originalité de l'activité | <input type="checkbox"/> ⁶ La proximité du lieu |
| <input type="checkbox"/> ³ L'heure de l'activité | <input type="checkbox"/> ⁷ Mes compétences préalables |
| <input type="checkbox"/> ⁴ Les liens avec les organisateur·rices ou avec les participant·es | <input type="checkbox"/> ⁸ L'opportunité de faire du bénévolat |
| | <input type="checkbox"/> ⁹ J'ai été interpellé·e par une annonce |
| <input type="checkbox"/> ¹⁰ Autre (veuillez préciser) _____ | |

Q6. Quel est votre rôle principal dans l'activité ?

- | | |
|--|--|
| <input type="radio"/> ¹ Organisateur·rice | <input type="radio"/> ³ Volontaire bénévole |
| <input type="radio"/> ² Participant·e | <input type="radio"/> ⁴ Partenaire |
| <input type="radio"/> ⁵ Autre (veuillez préciser) _____ | |

Q7. Quel est votre niveau d'implication dans cette activité ?

- | | |
|--|---|
| <input type="radio"/> ¹ Je ne m'implique pas, je ne fais que participer | <input type="radio"/> ³ Je suis assez impliqué·e |
| <input type="radio"/> ² Je suis peu impliqué·e | <input type="radio"/> ⁴ Je suis très impliqué·e |

Q8. Quelles sont vos principales motivations à participer à cette activité ? (Plusieurs choix de réponse possibles)

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> ¹ Prendre part à la vie de quartier | <input type="checkbox"/> ³ Rencontrer de nouvelles personnes |
| <input type="checkbox"/> ² Sortir de chez moi | <input type="checkbox"/> ⁴ Partager des connaissances |

- ⁵ Apprendre des autres
- ⁶ M'impliquer dans un projet collectif
- ⁷ M'impliquer dans un projet écologique
- ⁸ Participer à une activité culturelle
- ¹² Autre (veuillez préciser) _____
- ⁹ Participer à une nouvelle activité
- ¹⁰ Faire une activité en famille
- ¹¹ Bouger, faire du sport

Q9. Sur une échelle de 0 à 10, 0 étant "Pas du tout d'accord" et 10 étant "Tout à fait d'accord", jugez-vous que ces motivations aient été satisfaites depuis que vous participez à cette activité ?

Pas du tout d'accord				Plus ou moins d'accord				Tout à fait d'accord	Je ne sais pas
<input type="radio"/> ¹	<input type="radio"/> ²	<input type="radio"/> ³	<input type="radio"/> ⁴	<input type="radio"/> ⁵	<input type="radio"/> ⁶	<input type="radio"/> ⁷	<input type="radio"/> ⁸	<input type="radio"/> ¹⁰	<input type="radio"/> ¹¹

Q10. Quels sont les obstacles qui vous limitent de participer davantage à l'activité ? (Plusieurs choix de réponse possibles)

- ¹ Je considère qu'il n'y a pas d'obstacles
- ² J'ai des obligations familiales
- ³ J'ai des obligations de travail
- ⁴ Le temps me manque
- ⁵ Je sens que les activités ne sont pas pensées pour des gens comme moi
- ⁶ Ma situation financière ne me le permet pas
- ⁷ Je ne suis pas à l'aise avec beaucoup de personnes
- ⁸ Le milieu est mal adapté pour les personnes en situation de handicap
- ⁹ L'usage du français est difficile pour moi
- ¹⁰ Autre (veuillez préciser) _____

RÉSEAU SOCIAL ET NOUVELLES RENCONTRES DANS LE PROJET CITOYEN

Dans la section suivante, les questions portent sur les relations que vous entretenez avec les personnes impliquées ou participantes à l'activité.

Q11. Avant votre participation, connaissiez-vous les personnes organisatrices, bénévoles ou participantes à l'activité ?

- ¹ Non, je ne connaissais personne
- ² Oui, je connaissais quelques personnes
- ³ Oui, je connaissais plusieurs personnes
- ⁴ Oui, je connaissais presque toutes les personnes

Q12. Votre participation à cette activité ou votre implication à ce projet citoyen vous a-t-elle permis d'apprendre à connaître de nouvelles personnes ?

- ¹ Oui ² Non

Q13. Combien de personnes environ ?

- ¹ 1 personne ⁵ 5 personnes
² 2 personnes ⁶ Entre 6 et 10 personnes
³ 3 personnes ⁷ 11 personnes ou plus
⁴ 4 personnes ⁸ Ne s'applique pas

Q14. Seriez-vous prêt-e à participer ou vous impliquer de nouveau dans un projet citoyen avec ces mêmes personnes ?

- ¹ Oui ³ Je ne sais pas
² Non ⁴ Ne s'applique pas

Q15. Seriez-vous prêt-e à demander un service ou à rendre service à une personne présente lors de l'activité ?

- ¹ Oui ³ Je ne sais pas
² Non ⁴ Ne s'applique pas

PARC ET AMBIANCE DU LIEU

Les prochaines questions portent sur votre fréquentation du parc et votre perception de l'ambiance et du sentiment de sécurité dans ce lieu.

Q16. Êtes-vous déjà venu-e dans ce parc avant votre participation à l'activité ?

- ¹ Non, c'est ma première fois
² Oui, je viens à l'occasion
³ Oui, je viens assez souvent
⁴ Oui, je viens très souvent
⁵ Je ne sais pas

Q17. Sur une échelle de 1 à 5, dans quelle mesure considérez-vous que l'ambiance du parc ait changé avec la présence de cette activité, 1 étant « Détérioration de l'ambiance », 3 « Ambiance inchangée » et 5 « Amélioration de l'ambiance » ? (Commentaire optionnel)

Détérioration de l'ambiance		Ambiance inchangée		Amélioration de l'ambiance	Je ne sais pas
<input type="radio"/> ¹	<input type="radio"/> ²	<input type="radio"/> ³	<input type="radio"/> ⁴	<input type="radio"/> ⁵	<input type="radio"/> ⁶

Q18. Sur une échelle de 1 à 5, dans quelle mesure votre sentiment de sécurité dans le parc a-t-il changé depuis votre participation à cette activité, 1 étant « Détérioration du sentiment de sécurité », 3 « Sentiment de sécurité inchangé » et 5 « Amélioration du sentiment de sécurité » ? (Commentaire optionnel)

Détérioration du sentiment de sécurité		Sentiment de sécurité inchangé		Amélioration du sentiment de sécurité	Je ne sais pas
<input type="radio"/> ¹	<input type="radio"/> ²	<input type="radio"/> ³	<input type="radio"/> ⁴	<input type="radio"/> ⁵	<input type="radio"/> ⁶

POUR MIEUX VOUS CONNAITRE...

La dernière section du questionnaire vise à mieux connaître le profil des personnes qui participent aux activités dans les parcs ou s'impliquent dans les projets citoyens.

Q19. Habitez-vous à 20 minutes de marche ou moins du parc ?

- ¹ Oui ² Non

Q20. Dans quel groupe d'âge vous situez-vous ?

- ¹ De 14 à 24 ans ⁴ De 45 à 54 ans ⁷ De 75 à 84 ans
² De 25 à 34 ans ⁵ De 55 à 64 ans ⁸ 85 ans et plus
³ De 35 à 44 ans ⁶ De 65 à 74 ans

Q21. À quel(s) genre(s) vous identifiez-vous ? (Commentaire optionnel)

- ¹ Femme
² Homme
³ Non binaire
⁴ Queer

Q22. Quel est votre plus haut niveau de scolarité atteint ?

- ¹ Aucun certificat, diplôme ou grade
- ² Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence
- ³ Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire
- ⁴ Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat
- ⁵ Certificat ou diplôme ou grade universitaire au niveau du baccalauréat ou supérieur
- ⁶ Autre (veuillez préciser) _____

Q23. Vous identifiez-vous comme membre d'une Première Nation, Métis ou Inuk (Inuit) ?

- ¹ Oui
- ² Non
- ³ Je ne sais pas

Q24. Vous identifiez-vous comme étant membre d'une minorité visible ? Selon la Loi sur l'équité en matière d'emploi on entend par minorités visibles « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ».

- ¹ Oui
- ² Non
- ³ Je ne sais pas

Q25. Vous identifiez-vous comme une personne en situation de handicap ? Selon l'Office des personnes handicapées du Québec, une personne est considérée en situation de handicap si elle a « une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes ».

- ¹ Oui
- ² Non
- ³ Je ne sais pas

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

Q26. En terminant, aimeriez-vous ajouté un commentaire au sujet de l'activité à laquelle vous avez participé ou des suggestions concernant le présent questionnaire ?

Pour toute question supplémentaire, contactez-nous à : dsmith@crosemont.qc.ca

Merci de votre participation

ANNEXE B - GRILLES D'OBSERVATION

Fiche d'observation contexte/parc

Date	
Nom de l'activité	
Affichage de publicité de l'activité dans le parc (rayon de 100m)	
Affichage de publicité de l'activité dans les alentours (rayon de 500m)	
Visibilité de l'activité (faire un croquis cône de vision 500m)	
Signalétique qui permet de comprendre que c'est une activité citoyenne (drapeau, bannière, affichage, etc.)	
Présence de mobilier ajouté par l'organisation citoyenne (tables, chaises, décoration, bacs à fleurs, etc.)	
Utilisation du mobilier du parc	
Commentaires	

Fiche descriptive de l'activité

Nom de l'activité		
Date / Lieu		
Type d'activité (cf. typologie volet 1)		
Activité statique ou en mouvement ?		
Heure de l'activité		
Nombre de personnes présentes - créneau horaire	Début de l'activité :	Fin de l'activité :
Nombre de personnes présentes dans un rayon de 100m environ	Début de l'activité :	Fin de l'activité :
Nombre d'organisateur-ices/volontaires		
Prix de l'activité		
(S'il y a lieu) tarifs spéciaux ? À qui s'adressent-ils ?		
Langue d'animation de l'activité		
Support visuel ou papier dans une autre langue		
Présence d'un service de traduction		
Présence d'un service d'interprétation LSQ		
Commentaires		
Temps de présence équipe de recherche		

FICHE DE DÉNOMBREMENT – MOBILITÉ ET PARTICIPATION

Date :			Heure :					Activité :						
Type de mobilité	Âge	0 à 4 ans	5 à 14 ans			15 à 24 ans			25 à 64 ans			65 ans et plus		
	Genre	N.D.	H	F	N.D.	H	F	N.D.	H	F	N.D.	H	F	N.D.
	Marche													
	Vélo													
	Aide technique (exemple : fauteuil roulant...)													
	Transporté (exemples : poussette, chariot...)													
	Autres (préciser)													
Type de participation à l'activité	Participation active (prend part aux discussions, semble très impliqué.e...)													
	Posture d'observation, d'écoute													
	Présence seulement (fait autre chose, semble désintéressé.e)													
	Personnes qui traversent l'espace sans participer à l'activité													
	Approche spontanée de curieux·ses													

ANNEXE C - SCHÉMA D'ENTREVUE

Initiatives d'appropriation citoyenne dans les parcs urbains à Montréal : modèles, enjeux, stratégies et résultats sociaux

GUIDE D'ENTREVUE – Bénévoles d'initiatives de groupes citoyens

Ce travail est mené dans le cadre d'un projet de recherche qui se nomme "Initiatives d'appropriation citoyenne des parcs urbains à Montréal : modèles, enjeux, stratégies et résultats sociaux". Il est financé par le CRSH (Conseil fédéral de la recherche en sciences humaines) dans le cadre du programme FISCC (Fonds d'innovation sociale destiné aux collèges et aux communautés) (N/réf. CRSH: 970-2019-1014).

INTRODUCTION

Ce travail est mené dans le cadre d'un projet de recherche qui se nomme "Initiatives citoyennes d'appropriation des parcs urbains à Montréal : modèles, enjeux, stratégies et résultats sociaux". Il est financé par le CRSH (Conseil fédéral de la recherche en science humaine) dans le cadre du programme FISCC (Fonds d'innovation sociale destiné aux collèges et aux communautés) (N/réf. CRSH: 970-2019-1014). Le projet est un **partenariat entre trois organismes** : le CÉRSÉ (Centre d'études en responsabilité sociale et écocitoyenneté), Amis des parcs | Park People et le Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM).

Cet entretien se déroule dans le cadre du dernier volet de ce projet de recherche a pour objectif de documenter les impacts sociaux des activités initiées par des citoyens dans les parcs de Montréal.

Pour saisir la complexité des impacts sociaux, l'équipe de recherche a fait passer un court sondage auprès des participant-es d'initiatives organisées de trois groupes citoyens montréalais. Les résultats obtenus à l'aide de ce sondage seront complétés par les entretiens que nous faisons.

OBJECTIFS GENERAUX DU PROJET DE RECHERCHE

Le projet au complet a pour objectif de répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les **formes et les modèles** d'appropriation citoyenne dans les parcs urbains à Montréal ?
- À quels **défis et enjeux** les différents acteurs de ce type d'activité font face ?
- Quelles **solutions et bonnes pratiques** sont adoptées par ces mêmes acteurs selon les contextes ?
- Quels sont les **résultats sociaux** de certaines de ces appropriations citoyennes ?

OBJECTIF SPECIFIQUE DE L'ENTREVUE

Documenter les expériences et les retombées des activités initiées des groupes citoyens dans les parcs urbains de Montréal, selon les bénévoles qui y sont impliqués.

DEROULEMENT

- Durée de l'entrevue : environ 1h.
- Rôle de l'animateur et déroulement : L'animateur pose des questions ouvertes. L'entrevue se déroule de façon spontanée en suivant autant que possible le canevas de questions présenté ici.
- L'entrevue est confidentielle, et les transcriptions qui en résultent seront anonymisées. Aucun nom ne sera cité directement.

CONSENTEMENT

- Engagement et signature du formulaire de consentement pour la participation à l'entrevue avec assurance à la confidentialité ainsi que pour l'utilisation des photos pour des fins de recherche et de publication.
- Demande d'autorisation à l'enregistrement de l'entrevue.

QUESTIONS

1. L'implication citoyenne

Pour commencer, nous allons nous pencher sur votre implication auprès de [nommer le groupe citoyen].

- Dans vos mots, parlez-moi brièvement de votre implication dans [nommer le groupe citoyen].
 - o Quand et comment avez-vous commencé à vous impliquer dans ce projet citoyen ? Et pourquoi ?
- Nous prendrons le temps au cours de notre entrevue d'aborder avec précision les photos que vous avez souhaité nous partager. Mais avant, dans un premier temps, pouvez-vous me présenter brièvement la photo ou les photos que vous avez choisies ?

2. La santé et bien-être

- Si l'on se réfère à la photo que vous avez choisie en lien avec votre santé et votre bien-être...
Pouvez-vous me parler de la signification de cette photo pour vous ?
 - o Dans quel contexte cette photo a-t-elle été prise ?
- Pouvez-vous me parler de la manière dont vos besoins sont répondus par votre implication dans [nommer le groupe citoyen] ?
 - o Qu'est-ce que votre implication dans [nommer le groupe citoyen] vous apporte dans votre quotidien ?
- Pouvez-vous me parler des répercussions de votre expérience au sein de [nommer le groupe citoyen] au niveau de votre bien-être ou de votre santé ?

- Que pensez-vous des répercussions des activités de [nommer le groupe citoyen] au niveau du bien-être ou de la santé de la communauté ? Pouvez-vous me donner des exemples ?

3. L'attachement au parc, à la nature et aux espaces verts

- Si l'on se réfère à la photo que vous avez choisie en lien avec votre attachement au parc, à la nature et aux espaces verts... Pouvez-vous me parler de la signification de cette photo pour vous ?
 - Dans quel contexte cette photo a-t-elle été prise ?
- Pouvez-vous me parler de votre lien à la nature depuis que vous êtes impliqué.e dans les activités de [nommer le groupe citoyen] ?
 - Est-ce que ce lien a changé ? Pourquoi ?
- Quelle est la signification du parc dans votre quotidien ?
 - Est-ce que votre vision du parc a changé depuis que vous êtes impliqué.e dans cette initiative citoyenne ?
- Quelle importance accordez-vous aux espaces verts dans votre ville ? Est-ce que cela a changé depuis que vous êtes impliqué.e dans cette initiative ?
 - Que pensez-vous des répercussions des activités de [nommer le groupe citoyen] au niveau de l'attachement de la communauté au parc, à la nature et aux espaces verts ? Pouvez-vous me donner des exemples ?

4. Les relations avec les autres (liens sociaux, amitiés, rencontres)

- Si l'on se réfère à la photo que vous avez apportée en lien avec vos relations avec les autres, pouvez-vous me parler de ce que représente cette photo pour vous ?
 - Pourquoi avoir choisi celle-là plutôt qu'une autre ?
 - Dans quel contexte cette photo a-t-elle été prise ?
- Est-ce que vous pouvez me parler des rencontres que vous avez faites à travers le projet citoyen ?
- Comment décririez-vous vos liens avec les personnes participantes au projet citoyen ?
 - Quel est votre niveau d'attachement envers ce groupe citoyen ?
 - Comment sont gérées les tensions au sein du groupe citoyen ?
- Pouvez-vous nous expliquer comment sont accueillies les nouvelles personnes....
 - Au sein du projet citoyen...
 - Lors des activités ?

- Que pensez-vous des répercussions des activités de [nommer le groupe citoyen] des liens sociaux dans la communauté ? Pouvez-vous me donner des exemples ?
- Comment décririez-vous l'ambiance entre les habitant-es dans le parc avec et sans initiatives/activités citoyennes ?

5. Retour au participant

- Est-ce qu'il y a quelque chose que nous n'avons pas discuté qui vous apparaît important de mentionner ?
- En terminant, avez-vous un commentaire sur l'entrevue ?

Fin de l'entrevue, remerciements.



cérsé

CENTRE D'ÉTUDE EN RESPONSABILITÉ
SOCIALE ET ÉCOCITOYENNETÉ

TYPOLOGIE ET PORTRAIT DES
INITIATIVES D'APPROPRIATION CITOYENNE
DANS LES PARCS URBAINS DE MONTRÉAL
QUI ? QUOI ? QUAND ? COMMENT ? POURQUOI ?

RAPPORT FINAL

Mars 2023

RAPPORT RÉDIGÉ PAR

David Smith, Ph. D., chercheur et conseiller en transfert, CÉRSÉ (2022-...), dsmith@crosemont.qc.ca
Émile Bérard, assistant de recherche, CÉRSÉ
Lou Legay, assistante de recherche, CÉRSÉ

REMERCIEMENTS AUX MEMBRES DE L'ÉQUIPE ET AUX PARTENAIRES AYANT CONTRIBUÉ À L'ÉTUDE

Pauline Wolff, Ph. D., chercheuse et conseillère en transfert, CÉRSÉ (2020-2022)
Julien Voyer, urbaniste et chargé de projets et développement,
Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM)
Yann Vergriete, chef de projets sénior, Park People/Amis des parcs
Kiana Côté, Victoria Figueroa, Virgile Beaudoin, Raphaëlle Paris et Diana Meza-Giron,
assistant.e.s de recherche, CÉRSÉ
Éric Côté, agent de soutien administratif, CÉRSÉ

CITATION SUGGÉRÉE

Smith, D., Bérard, É. et Legay, L. (2023). *Typologie et portrait des initiatives d'appropriation citoyenne dans les parcs urbains de Montréal : Qui ? Quoi ? Quand ? Comment ? Pourquoi ?* (Rapport final).
Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté (CÉRSÉ).

Le Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté (CÉRSÉ) est un centre collégial de transfert de technologie en pratiques sociales novatrices (CCTT-PSN) rattaché au Collège de Rosemont.

Mars 2023.

L'usage de ce rapport est permis conditionnellement au respect des termes de la licence publique
Creative Commons [CC BY-NC-ND 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/).
Pour obtenir une copie de la licence : creativecommons.org



Ce rapport s'appuie sur des recherches financées par le Fonds d'innovation sociale destiné aux collèges et aux communautés du Conseil de recherches en sciences humaines.



TABLE DES MATIERES

A. SOMMAIRE EXECUTIF	4
B. CONTEXTE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	6
1. Contexte du mandat.....	6
1.1. Résumé du projet de recherche	6
1.2. Objectifs spécifiques au présent rapport	6
1.3. Clarification terminologique.....	7
2. Méthodologie.....	8
2.1. Collecte et analyse des données	8
2.2. Liste des organismes, des groupes citoyens et des initiatives recensés	9
2.3. Limites	14
C. UNE TYPOLOGIE D'INITIATIVES D'APPROPRIATION CITOYENNE DANS LES PARCS	15
D. PORTRAIT DES INITIATIVES D'APPROPRIATION CITOYENNE RECENSEES (2020-2021)	16
1. Qui ?	16
2. Quoi ?	17
2.1. Nombre d'activités	17
2.2. Types d'activités	18
2.3. Tangibilité des impacts	19
3. Quand ?.....	21
4. Comment ?.....	22
4.1. Les ressources matérielles et financières.....	22
4.2. Types de structures de gouvernance	24
5. Pourquoi ?.....	25
E. CONCLUSION.....	28

A. SOMMAIRE EXECUTIF

Ce présent rapport propose une typologie et un portrait des initiatives d'appropriation citoyenne se déroulant dans les parcs montréalais, basé sur un échantillon de 239 initiatives recensées de 2020 à 2021 par l'équipe du CÉRSÉ. Cette démarche s'inscrit dans un projet de recherche intitulé « Initiatives d'appropriation citoyenne des parcs urbains à Montréal : modèles, enjeux, stratégies et résultats sociaux », financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et en partenariat avec Park People/Amis des parcs et le Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM).

Une synthèse des résultats de l'étude est présentée dans le Tableau 1 ci-dessous. Cependant, il est important de noter que le recensement effectué n'est ni exhaustif ni représentatif de l'ensemble des initiatives citoyennes présentes dans les parcs de la Ville de Montréal. Le portrait, quoique partiel, donne un intéressant aperçu de la diversité des initiatives qui ont cours dans les parcs de Montréal, notamment à ce qui a trait à la pluralité de leurs activités qu'elles mettent en place, des impacts tangibles et intangibles, de leur temporalité, des origines des ressources humaines, matérielles et financières déployées, des types de gouvernance et des motivations qui les sous-tendent.

De ce recensement, quelques constats méritent d'être soulignés :

1. Le portrait réalisé renforce l'idée que **l'engagement citoyen dans les parcs participe à créer une infrastructure sociale dans les espaces publics**. La plus grande portion des initiatives recensées sont des activités sociales et culturelles (32 %). Il y a aussi de nombreuses initiatives proposant des activités sportives et de loisir (17 %) et artistiques (12 %). **Le faible nombre d'initiatives recensées liées à des activités d'aménagement (9 %) et de partage (8 %) ouvre la porte à une réflexion sur les barrières prévenant la réalisation de ces types d'initiatives citoyennes.**
2. L'étude montre également qu'un **dollar investi dans le soutien aux initiatives citoyennes fait des petits** et qu'il y a **une forte autonomisation des initiatives**. Ainsi, dans la majorité des cas recensés, les investissements de la Ville et des Arrondissements servent de levier pour d'autres investissements. **Cet investissement public se voit donc démultiplié grâce à la main-d'œuvre, aux matériaux et aux sommes monétaires mises à disposition par les citoyen-ne-s et les OBNL.** Seulement 32 % de l'apport financier public n'a pas été bonifié par d'autres appuis officiels.
3. **Près de la moitié (47 %) des initiatives recensées sont mises en œuvre de manière autonome** par des groupes citoyens, démontrant l'engouement pour l'engagement dans les parcs. Afin de renforcer les assises et la pérennité de ce mouvement qui aide à créer des parcs plus conviviaux et sécuritaires, **les instances publiques pourraient faire une plus grande place aux initiatives citoyennes dans les leurs partenariats et leurs programmes de financement.** En fait, les résultats suggèrent que l'appui public nécessaire n'est pas uniquement financier; **la création de conditions favorables à un accès équitable aux parcs faciliterait sans doute la réalisation d'un plus grand nombre d'initiatives d'appropriation citoyenne des parcs, et ce, par une plus grande partie de la population.**

Tableau 1 : Synthèse du portrait des initiatives recensées

QUI ?

Près de neuf initiatives recensées sur dix (86 %) sont mises en œuvre uniquement **par un organisme à but lucratif ou non-lucratif, un groupe de citoyens ou des particuliers.**

COMMENT ?

Pour la grande majorité des initiatives recensées (73%), il y a une **mise en commun des ressources matérielles**. Celles-ci sont mises à contribution à la fois par des acteurs publics (organisme ou institution publique) et par des acteurs privés (organisme à but lucratif ou non lucratif, d'un groupe de citoyen-ne-s ou de particuliers).

Près de 40% des initiatives recensées sont mises en œuvre grâce à une **mise en commun des ressources financières** provenant à la fois d'acteurs publics et privés.

Près d'un tiers des initiatives recensées (28%) sont financées uniquement par un organisme à but lucratif ou non lucratif, un groupe de citoyen-ne-s ou des particuliers.

Dans notre échantillon, **les organisations ou les institutions publiques initient près de la moitié des initiatives (53%)**, soit par une volonté explicite, soit à travers la création d'un programme spécifique. À l'inverse, (47 %) des initiatives sont créées sans le support des instances publiques.

Une partie significative des initiatives recensées (41%) est gérée uniquement par un groupe de citoyen-ne-s, des particuliers ou des membres d'une organisation.

Une portion importante des initiatives (33%) sont quant à elles gouvernées par un organisme à but lucratif ou une institution publique.

QUAND ?

Les initiatives varient grandement quant à leur fréquence des activités et leur durée. La majorité des initiatives recensées sont **éphémères (59%)**.

POURQUOI ?

S'il y a une grande diversité d'initiatives d'appropriation citoyenne dans les parcs, il y a aussi plusieurs motivations qui soutiennent ces initiatives. Il peut aussi y avoir plus d'une motivation derrière une seule initiative. Les principales motivations sont :

- le regroupement social (56% des initiatives recensées),
- l'animation d'un lieu (48%),
- l'amélioration physique de l'environnement existant du parc (43%),
- le partage de connaissances, l'éducation ou la sensibilisation (30%),
- l'aide, la solidarité ou l'inclusion (16%),
- le bien-être physique ou mental (15%),
- le militantisme (6%),
- le marketing ou le profit (4%).

QUOI ?

Plus des trois quarts des initiatives recensées (81%) visent la mise en œuvre d'une **seule et unique activité**.

Les initiatives d'appropriation citoyenne portent une grande diversité d'activités. Les activités dominantes de notre échantillon sont :

- **activités sociales ou culturelles** (32% des initiatives),
- **activités sportives ou de loisir** (17%),
- **activités artistiques** (12%),
- **activités de verdissement ou écologiques** (11%),
- **activités d'entretien** (11%),
- **activités d'aménagement** (9%),
- **activités de partage** (8%).

Près de la moitié des initiatives recensées (46%) ont des impacts **tangibles**, c'est-à-dire qu'elles transforment l'environnement physique du parc.

B. CONTEXTE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE

1. Contexte du mandat

1.1. Résumé du projet de recherche

Les initiatives d'appropriation citoyenne de l'espace public se multiplient à Montréal, comme dans de nombreuses villes nord-américaines et européennes. Le nombre d'organismes qui accompagnent les citoyen-ne-s dans ces initiatives augmente également, de même que les politiques et programmes municipaux qui les encouragent. Les parcs urbains sont des sites de choix pour les démarches d'appropriation citoyennes, en tant qu'espaces publics qui structurent les habitudes de vie dans les quartiers. Ce sont des lieux rassembleurs, des lieux de partage et des points d'ancrage locaux pour les communautés. Leurs effets positifs sont largement documentés, de la santé physique et mentale au développement du sentiment d'appartenance et à la création du lien social. Cependant, les appropriations citoyennes dans les parcs urbains soulèvent des questions très concrètes qui restent souvent peu documentées, ce qui empêche l'amélioration des pratiques d'un projet à l'autre.

Ce projet de recherche s'intitule « Initiatives d'appropriation citoyenne des parcs urbains à Montréal : modèles, enjeux, stratégies et résultats sociaux ». Il a pour objectif de comprendre et de documenter les modèles, les motivations, les enjeux et les résultats sociaux des initiatives d'appropriation citoyennes ayant lieu dans les parcs urbains à Montréal selon les différents acteurs concernés, incluant les groupes citoyens, le milieu communautaire et les fonctionnaires municipaux. Ce projet de recherche vise aussi à identifier les meilleures pratiques et à renforcer la capacité d'innovation des organismes afin de maximiser la contribution sociale des parcs urbains montréalais aux milieux de vie.

Ce projet de recherche est mené conjointement par le Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté (CÉRSÉ), Park People/Amis des parcs et le Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM). Il est financé par le Conseil fédéral de recherches en sciences humaines dans le cadre du Fonds d'innovation sociale destiné aux collèges et aux communautés.

1.2. Objectifs spécifiques au présent rapport

Le présent rapport donne suite à deux jalons de recherche. Le premier consistait à [une revue de littérature sur les initiatives d'appropriation citoyenne de parcs au Québec](#). Elle avait pour but de mieux comprendre comment les initiatives d'appropriation citoyenne peuvent être interprétées dans plusieurs disciplines, telles que la psychologie environnementale, la sociologie urbaine et l'aménagement, et de documenter quelques cas d'étude provenant de municipalités québécoises. Le deuxième jalon visait à dresser [un portrait de la situation des parcs à Montréal en matière de gouvernance, de typologie, de réglementation, de superficie, et d'installations](#). Dans ce deuxième jalon, les analyses réalisées ont aussi révélé toute la complexité autour de la notion de « parc », tant en termes de typologie que de gouvernance et de législation. Les résultats de ces premières étapes de la recherche sont publiés en ligne.

Si cette dernière publication se concentrait sur les parcs montréalais comme objets d'analyse, le présent rapport se focalise quant à lui sur les initiatives d'appropriation citoyenne qui ont lieu dans ces parcs. Son objectif est de suggérer une typologie et dresser un portrait des initiatives d'appropriation citoyenne se déroulant dans les parcs montréalais. À partir d'un échantillon de 239 initiatives recensées de 2020 à 2021, le portrait donne un aperçu de la diversité des initiatives qui ont cours dans les parcs de Montréal notamment à ce qui a trait à la pluralité des activités proposées, des impacts tangibles et intangibles, de leur temporalité, des origines des ressources humaines, matérielles et financières déployées, des types de gouvernance et des motivations qui les sous-tendent.

1.3. Clarification terminologique

Le rapport fait référence à plusieurs termes qui méritent d'être clarifiés. Ils sont définis dans le tableau suivant.

Tableau 2 : Définitions

Termes	Définition
Parc	Un espace accessible au public et en partie végétalisé ou boisé. Il est souvent, mais pas toujours, de propriété publique. ¹
Initiative d'appropriation citoyenne	« Une initiative d'appropriation citoyenne est une action entreprise par un.e citoyen.ne ou un groupe de citoyen.ne.s dans un espace donné, de manière à l'adapter à leurs besoins et à leurs aspirations et à le transformer en un lieu social auquel ils ou elles s'identifient et envers lequel ils ou elles développent un sentiment d'appartenance. Cette action peut être tangible ou intangible, permanente ou éphémère, revendicatrice ou ouvertement apolitique. Elle est influencée à la fois par l'environnement physique et par le contexte social, économique et politique. » ²
Acteur privé	Un organisme à but lucratif, un organisme à but non lucratif (ONBL), un groupe de citoyen·ne·s ou un particulier.
Acteur public	Une municipalité ou un Arrondissement, ainsi que ses directions et ses services.
Impact tangible	Effet d'une initiative d'appropriation citoyenne qui transforme physiquement l'environnement.
Impact intangible	Effet social ou symbolique d'une initiative d'appropriation citoyenne qui ne laisse pas de trace dans l'environnement physique.
Gouvernance horizontale	À l'intérieur d'un organisme à but non-lucratif ou non, gestion par les citoyen·ne·s qui réalisent l'initiative.
Gouvernance verticale	Gestion par un organisme à but lucratif ou non-lucratif ou une institution publique qui prend les décisions quant à la mise en œuvre de l'initiative par les citoyen·ne·s.
Gouvernance collaborative	Gestion partagée entre les acteurs publics et privés.

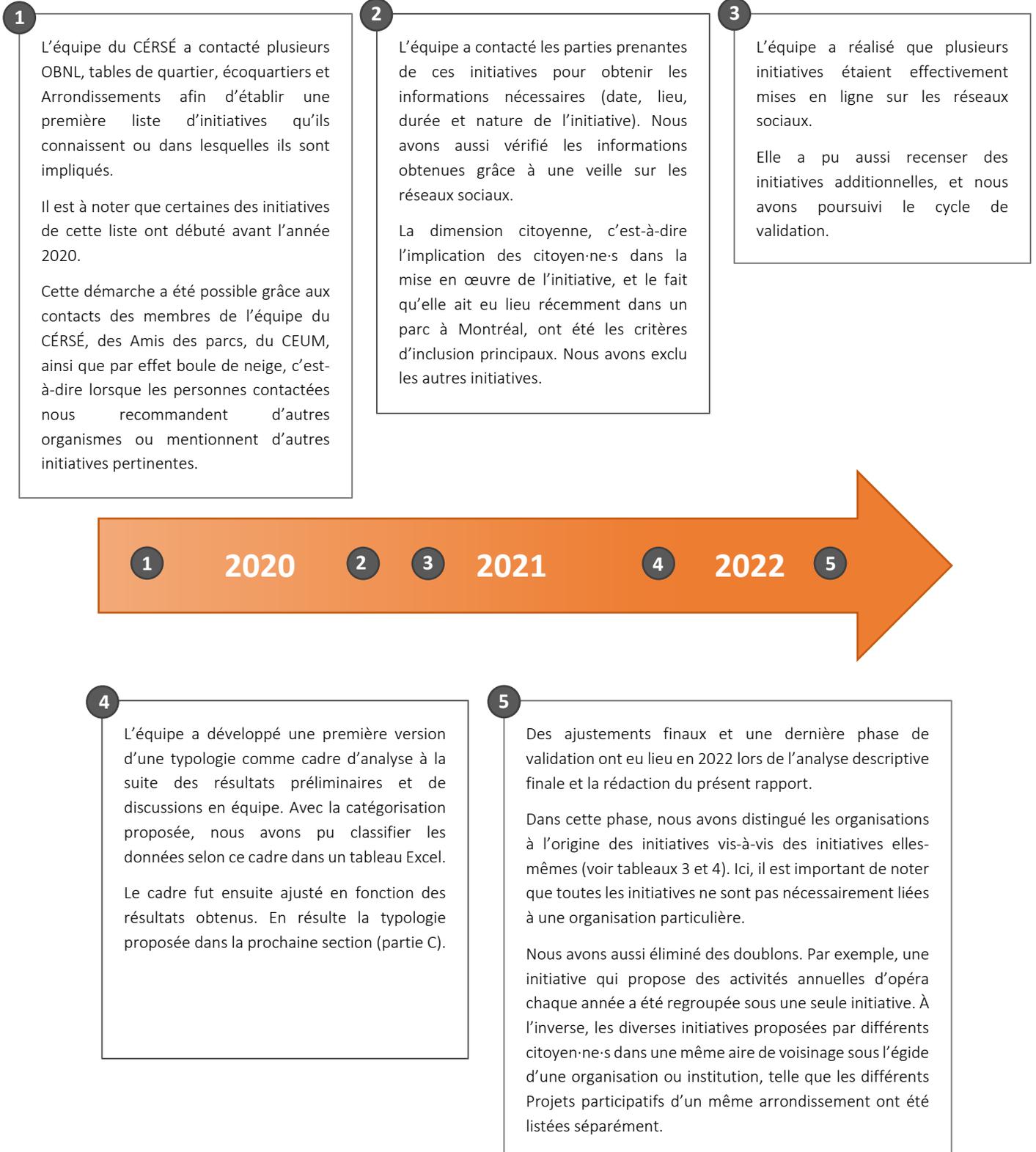
¹ Wolff, P. (2022). *Les parcs à Montréal – qui, quoi, comment ?* Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté (CÉRSÉ). <https://parkpeople.ca/fr/resources/case-study/parcs-montreal-cerse>

² Smith, D., Kikano, F. (2022). *Les initiatives d'appropriation citoyenne des parcs au Québec : revue de littérature* (Document de travail). Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté (CÉRSÉ). <https://cerse.crosemont.qc.ca/pouvoir-dagir/initiatives-dappropriation-citoyenne-des-parcs-urbains-a-montreal-modeles-enjeux-strategies-et-resultats-sociaux/>

2. Méthodologie

2.1. Collecte et analyse des données

La collecte et l'analyse des données se sont produites en cinq principales phases :



2.2. Liste des organismes, des groupes citoyens et des initiatives recensés

Tableau 3 : Liste des organismes et des groupes citoyens recensés

ID	Nom de l'organisation	Année de création
85.	Mouvement citoyen – Demain Verdun	2018
88.	AMAV – association pour la mobilité active de Verdun	2016
99.	AmiES du parc de Gorilles	2013
108.	Friends of NDG Park	N.D.
133.	Comité citoyen du Parc Thomas-Chapais	2013
172.	Comité de surveillance Louis-Riel (CSLR)	2004
177.	Les AmiEs du Courant Sainte-Marie (ACSM)	2012
203.	Les Amis du Parc Médéric-Martin	2009
211.	Comité des voisins et voisines de l'Avenue du Parc et de la rue Hutchison	2018
216.	Opération Surveillance Anjou (OAP)	1986
222.	Comité ZIP Jacques-Cartier	1996
242.	Carrefour Familial Hochelaga	1976
243.	Les Amis de la Montagne	2005
246.	Société d'animation de la promenade Bellerive	1993
255.	La Maison des Familles de Mercier-Est	1998
257.	Oxy-Jeunes	1985
258.	Petits bonheurs	2015
263.	Les Amis du champ des possibles	2000
265.	Wapikoni mobile	2004
266.	Les amis du parc Meadowbrook	1989

Tableau 4 : Liste des initiatives d'appropriation citoyenne recensées

ID	Nom de l'initiative	Année d'activité	ID	Nom de l'initiative	Année d'activité
1.	Espace Bonheur Masson	2018-...	9.	Installation de toilettes extérieures	2020
2.	Quiet Picture : spectacle de la rentrée !	2020	10.	Finition de la pergola et de la cour verte	2020
3.	5 à 9 poésie, musique et discussion en écho au 50 ans d'octobre	2020	11.	Animation	2020
4.	<i>Annulé³</i>	-	12.	Mobilier	2020
5.	Atelier Mécanique Vélo	2020	13.	Fête de la famille à St-Émile	2020
6.	Vivre Masson Est – Projets participatifs citoyens	2020-2022	14.	Cabaret à Lucien	2020
7.	St-Émile & Cie – Projets participatifs citoyens	2020	15.	Afro-danse avec Moustapha Soumah	2020
8.	Cabanon pour le rangement	2020	16.	Hola Zumba	2020
			17.	Spectacle de danse et d'acrobatie	2020

³ La phase de validation a permis d'identifier des initiatives qui ne correspondent pas aux critères d'inclusion (voir section Méthodologie). Ces initiatives ont été enlevées de l'échantillon et portent la mention « Annulé » dans le tableau.

ID	Nom de l'initiative	Année d'activité
18.	Soirée Hommage aux Beatles	2020
19.	St-Émile comedy club	2020
20.	Provoquer la paix avec l'art murale de l'artiste Carlito Dalceggio	2020
21.	St-Émile Dance fest	2020
22.	Nord des possibles – Projets participatifs**	2020
23.	Parcours de ruelles	2020
24.	Aménagement	2020
25.	Animation	2020
26.	Identité visuelle	2020
27.	Sapins de Noël (décore les !)	2020
28.	Fabrication table et bacs	2020
29.	Table à pique-nique	2020
30.	Jardins collectifs	2020
31.	Murale	2020
32.	Les marchés engagées	2020
33.	Soirée de contes	2020
34.	Babillard communautaire	2020
35.	Boîte de partage	2020
36.	Petite Famiglia - Projets participatifs citoyens**	2020
37.	<i>Annulé</i>	-
38.	Sentier urbain	N.D.
39.	Horizon vert – Projets participatifs citoyens**	2020
40.	Le Marché Solidaire	2020
41.	L'Oasis Bellechasse	2020
42.	Espace monarque – Projets participatifs citoyens**	2021
43.	Espace monarque – Aménagement	2021
44.	La Petite Fratrie – Projets participatifs citoyens**	2020
45.	Projet de verdissement	2020
46.	La clôture du parc Montcalm	2020
47.	Masson Village – Projets participatifs citoyens**	2020
48.	L'Espace tout court	2020
49.	Reconstruction du sol de l'Ilot des murmures	2020
50.	Sentier Ilot des murmures	2020

ID	Nom de l'initiative	Année d'activité
51.	Résidence d'artistes à l'Ilot	2020
52.	Distribution de nourriture	2021
53.	L'Ilot de la 4 ^e avenue/Ilot des murmures	2018-...
54.	Corvées d'entretien	2020
55.	Pique-niques	2020
56.	Vente de garage du P'tit Village Sicard*	2019
57.	Entretien de la ruelle verte La Rivière*	2019
58.	Chocolats et Kombucha gratuit*	2019
59.	Match de foot amical avec Laurie*	2019
60.	Tricoter la laine... et du lien.*	2019
61.	Il était une fois*	2019
62.	Stop Brain Yoga*	2019
63.	Mamie Elfe raconte une aventure*	2019
64.	Pratique de Qi gong au Parc Jarry*	2019
65.	Une abeille personnelle pour tous*	2019
66.	Jam musical*	2019
67.	Marche et ramasse avec le RASS*	2019
68.	Raconte-moi ton histoire*	2019
69.	Happy Yoga*	2019
70.	Occupation de la ruelle La Voie Lactée*	2019
71.	Venez essayer les vélo-cargos*	2019
72.	Tricot pique-nique*	2019
73.	Moon Teaching at Mount-Royal Mountain belvedere*	2019
74.	Jardine avec Anne Évangéline*	2019
75.	Této'Vélo en sécurité*	2019
76.	Initiation arts-martiaux et méditation*	2019
77.	Marche d'empathie*	2019
78.	Plantation du Jardin Olier*	2019
79.	Partie de soccer*	2019
80.	Silent Disco*	2019
81.	<i>Annulé</i>	-
82.	Échange de regards*	2019
83.	Troquer vos compétences et biens*	2019
84.	Le Mange-Trottoir	2019

ID	Nom de l'initiative	Année d'activité
85.	<i>Annulé</i>	-
86.	Escouade verte Verdun	Depuis 2016
87.	Jardin Biodiversité à la maison de St-Didier	Depuis 2019
88.	<i>Annulé</i>	-
89.	Verdun arrache	2019
90.	Propre @ Verdun	2020
91.	Pellete-in festif : les citoyens s'en mêlent !	2020
92.	Mégofest – Demain Verdun	2019
93.	<i>Annulé</i>	-
94.	Marchés fermiers de Verdun	2021
95.	<i>Annulé</i>	-
96.	Kiosque jeunesse	2021
97.	Coopérative de solidarité Abondance Urbaine Solidaire - Coop CAUS	N.D.
98.	Grand potager	N.D.
99.	<i>Annulé</i>	-
100.	Plancher de danse au parc des Gorilles	2020
101.	Aménagement temporaire au parc des Gorilles	2020
102.	Compétition de danse au parc de Gorilles	2020
103.	Vrac environnement	2007-...
104.	Atelier Culture Vélo	2020-2022
105.	La Ruche d'art de NDG	2015-...
106.	<i>Annulé</i>	2015-...
107.	Fête interculturelle NDG 2019	2019
108.	<i>Annulé</i>	-
109.	La semaine des arts NDG	2017-...
110.	Opéra dans le parc	2014-...
111.	<i>Annulé</i>	-
112.	<i>Annulé</i>	-
113.	<i>Annulé</i>	-
114.	NDG Off the Wall 2019	2019
115.	<i>Annulé</i>	-
116.	Hexaphone	2020
117.	Service de loisir St-Clément	1964-...
118.	Club d'orientation Ramblers	1960-...

ID	Nom de l'initiative	Année d'activité
119.	<i>Annulé</i>	-
120.	Série Corona 2020 des Ramblers	2020
121.	Boisé des aieus (arboretum)	2013
122.	Comité pour la mise en valeur du bois de Saraguay	2009-...
123.	Projection sous les étoiles	2019
124.	Apéros Pianos	2019
125.	<i>Annulé</i>	-
126.	<i>Annulé</i>	-
127.	<i>Annulé</i>	-
128.	Les samedi à la Fontaine	2019
129.	Conte en Balade	2021
130.	Juristes urbains	2017-...
131.	Corvée de propreté dans Rosemont-La-Petite-Patrie	2021
132.	Corvée de propreté dans l'Est de Rosemont	2021
133.	<i>Annulé</i>	-
134.	Un Automne au parc Thomas-Chapais - Visite ornithologique	2019
135.	Ménage du printemps au Parc Thomas-Chapais	2021
136.	<i>Annulé</i>	-
137.	Répar'action vélo	2021
138.	Fête de l'hiver	2020
139.	Potluck et Tirage Au Sort, parc St-Roch	2019
140.	Coalition des amis du parc Jarry (c.a.p. Jarry)	2004-...
141.	Retour de la corvée printanière du parc Jarry !	2021
142.	Déconfinons l'espoir : une balade dans nos vies	2021
143.	Minibioblitz	2019
144.	CAMP LBI (Les Ballons Intensifs)	2014-...
145.	<i>Annulé</i>	-
146.	À traVERT Saint-Henri	2018-...
147.	Plantation Habitation Carillon	2019
148.	Programme Plein Air Interculturel	2021
149.	Randonnées et échange français-anglais les jeudis soir	2021
150.	Club de vélo interculturel	2021

ID	Nom de l'initiative	Année d'activité
151.	Manifestation : Non aux évictions, contrôlons les loyers	2021
152.	STOP AUX RÉNOVICTIONS : Rassemblement dans Villeray !	2021
153.	Amicale Comorienne de Montréal	N.D.
154.	Guêpe - Camp de jour d'été	1991
155.	Les amis du parc Angrigon - Corvée de nettoyage	2021
156.	BAPUPA - Banc public parlant	2021
157.	Corvée Falaise Cleanup St-Jacques	2021
158.	Parcours de nettoyages - Montréal	2021
159.	Pêche scientifique - Parc des rapides	2019
160.	Aider les pollinisateurs, une fleur à la fois !	2019
161.	Expédition #7 Corvée de l'Île au Rock 2019	2019
162.	Plaisirs d'hiver 2019	2019
163.	Héritage Laurentienne - Camp de jour	2021
164.	Randonnées en milieux naturels	2021
165.	Singa Québec... Pique-Nique retrouvailles	2021
166.	Plantation d'arbres au marais Molson	2019
167.	Corvée de nettoyage au parc Boisé-Jean-Milot	2021
168.	Événements hivernaux : en amour avec la nature!	2020
169.	Maison de l'oiseau de l'oiseau dans Mercier-Ouest	2021
170.	Club de marche du Comité de Surveillance Louis-Riel	2019
171.	Rencontre avec Maud Cyr fauconnière au parc Félix-Leclerc	2019
172.	<i>Annulé</i>	-
173.	Cuisine collective du Grand-Plateau	2021
174.	Marché de la forêt Baldwin	2017-...
175.	Place aux familles - Résidence avec services de soutien	2019
176.	L'hiver des tout p'tits d'Anjou	2020
177.	<i>Annulé</i>	-

ID	Nom de l'initiative	Année d'activité
178.	La Friche #5 (Un après-midi prises de vue)	2017
179.	Village au Pied-du-Courant**	2014-...
180.	Village au Pied-du-Courant... Cours de yoga	2021
181.	Tournoi de basketball Splash au Pied-du-Courant	2019
182.	Les jeudis Vinyles	2021
183.	La Place au parc Montcalm	2021-...
184.	Comité jardinage	2016-...
185.	Cabane à film - Cinéma en plein air	2016-...
186.	Bibliothèque en libre-service	2014-...
187.	Le Fridge - pour lutter contre la faim et la gaspillage alimentaire	2015-..
188.	Biquettes à Montréal	2016-...
189.	Biquette tricote	2021
190.	Yoga au repaire de Biquette	2021
191.	Introduction à l'apiculture urbaine	2021
192.	Atelier - Les poules en ville	2021
193.	Agriculture urbaine - De la racine à la ville (Innovation Jeunesse)**	2011-...
194.	<i>Annulé</i>	-
195.	<i>Annulé</i>	-
196.	<i>Annulé</i>	-
197.	<i>Annulé</i>	-
198.	<i>Annulé</i>	-
199.	Marché solidaire Frontenac	2007-...
200.	Promenade des Saveurs	2020
201.	Potager des jeunes Centre-Sud	N.D.
202.	Les Rendez-Vous nature aînées	N.D.
203.	<i>Annulé</i>	-
204.	Les mardis à Médéric avec Alpha Thiam	2018-...
205.	Les p'tits mardis à Médéric	2018-...
206.	Pénombre au Parc Médéric-Martin	2018
207.	Fêtez l'Halloween au Parc Médéric-Martin	2018
208.	Plantation de plantes vivaces	N.D.
209.	Halloween dans le Centre-Sud !	N.D.
210.	Justice pour Tina Fontaine	2017
211.	<i>Annulé</i>	-

ID	Nom de l'initiative	Année d'activité
212.	Plantation d'arbres fruitiers	2019
213.	Corvée de nettoyage	2019
214.	Activités sportives et récréatives à Saint-Léonard	2019
215.	Animation dans les parcs à Saint-Léonard	2019
216.	<i>Annulé</i>	-
217.	Fête de quartier à Anjou	2019-2020
218.	Pique-nique de bon voisinage à Anjou	2019-2020
219.	Activités pour les enfants à Anjou	2019-2020
220.	Burinage de vélo à Anjou	2019-2020
221.	Marche exploratoire à Anjou	2019-2020
222.	<i>Annulé</i>	-
223.	Construction et installation de nichoirs du Zip Jacques-Cartier	2019
224.	Contrôle de la renouée du Japon du Zip Jacques-Cartier	2020
225.	1PAKT - Espaces Culturels	2021
226.	Fête de la rentrée	2019
227.	Fête hivernale	2019
228.	Ateliers et discussions	2019
229.	Fête de clôture	2019
230.	Souk de quartier	2019
231.	Journée de verdissement	2018
232.	Fête hivernale	2018
233.	Construction d'1 espace éphémère	2021
234.	La Place du Village	2020
235.	Jardin communautaire Olier	2016
236.	Plantation du jardin Olier	2019
237.	Journée de fermeture du jardin Olier	2018
238.	Atelier numéro 1 - Les insectes du jardin	2018
239.	Érablière urbaine - Parc Baudet	2019
240.	<i>Annulé</i>	-
241.	Érablière urbaine 2014 – Parc Molson	2014

ID	Nom de l'initiative	Année d'activité
242.	<i>Annulé</i>	-
243.	<i>Annulé</i>	-
244.	École de la Forêt sur le Mont-Royal	2021
245.	Les amis de la Montagne - Camp de jour	2009-...
246.	<i>Annulé</i>	1993-..
247.	Activités d'animation de la promenade-Bellerive	2021
248.	Crémierie de la promenade-Bellerive	2021
249.	Entretien du chalet de la promenade-Bellerive	2021
250.	Club de bowling de Pierrefonds-Roxboro	2016-...
251.	Faites comme chez vous!	2014-...
252.	Promenades de Jane	2009-...
253.	Les dents creuses, urbanisme et budget participatif	2018
254.	Tricoter son tissu social	2018
255.	<i>Annulé</i>	-
256.	Visites historiques	N.D.
257.	<i>Annulé</i>	-
258.	<i>Annulé</i>	-
259.	Square Dézéry	2016-...
260.	La Brigade Verte	2015-2018
261.	Le Carré de sucre	2018
262.	Le lien Vert	2014-2018
263.	<i>Annulé</i>	-
264.	Éducation de l'herbe à poux ! au champs des possibles	2019
265.	<i>Annulé</i>	-
266.	<i>Annulé</i>	-
267.	AU FIL DE L'ESQUISSE	2021
268.	Le square luxuriant	N.D.
269.	Journée de nettoyage - Éco de la Pointes-Aux-Prairies	2021
270.	Club Oust - Un club de jeu extérieur	2019
271.	Le 13 février, ramène ta pelle!	2019
272.	Illuminons le parc le 6 février	2019

ID	Nom de l'initiative	Année d'activité
273.	Firefly guided tour - Quilles G Plus Rose Bowl	2021
274.	Parc Léon-Provancher - Revitalisation	2021
275.	Miel Montréal - Coopérative de solidarité	2014-...
276.	<i>Annulé</i>	2012
277.	Jardin des formes	N.D.

ID	Nom de l'initiative	Année d'activité
278.	Lasso Festival de musique Country Montréal	2022
279.	Festival St-Ambroise Fringe de Montréal	2021
280.	Nettoyage des berges - Promenade du Sault	2021
281.	Les tam-tams du Mont Royal	N.D.

Légende

(*) : Cette initiative fait partie du festival « 100 en 1 jour » de l'année 2019. Cet événement invite les Montréalais et les Montréalaises à repenser la ville et à la transformer à l'aide de 100 actions urbaines réalisées à l'intérieur d'une seule journée. L'objectif derrière cette démarche est de créer un meilleur environnement pour vivre et partager. La Maison de l'innovation sociale organise l'événement depuis 2018.

(**) : Cette initiative a été réalisée à l'intérieur du programme « Projets participatifs citoyens », un programme créé par la Ville de Montréal. Ce programme vise la mise en place, par les citoyen-ne-s avec un appui financier de la Ville, d'espaces de rencontres, de création et d'appropriation citoyenne à l'intérieur d'un « milieu de vie » délimité par la Ville. Chacun des projets participatifs citoyens contient un ensemble de sous-projets.

2.3. Limites

Le recensement n'est ni exhaustif ni représentatif de l'ensemble des initiatives citoyennes présentes dans les parcs de la Ville de Montréal. Il n'est donc pas possible de généraliser les résultats. Le rapport brosse plutôt un portrait d'un échantillon de 239 initiatives recueillies par l'équipe de recherche. Cependant, cet échantillon permet de valider le cadre proposé sur les typologies des initiatives (Figure 1), de démontrer une grande diversité de types d'initiatives mises en œuvre dans les parcs montréalais et d'en dégager certaines caractéristiques. Cette étude exploratoire peut aussi servir de base pour de prochaines recherches plus approfondies et spécifiques sur la question des initiatives d'appropriation citoyenne dans les parcs de Montréal.

C. UNE TYPOLOGIE D'INITIATIVES D'APPROPRIATION CITOYENNE DANS LES PARCS

Figure 1 : Typologie d'initiatives d'appropriation citoyenne dans les parcs

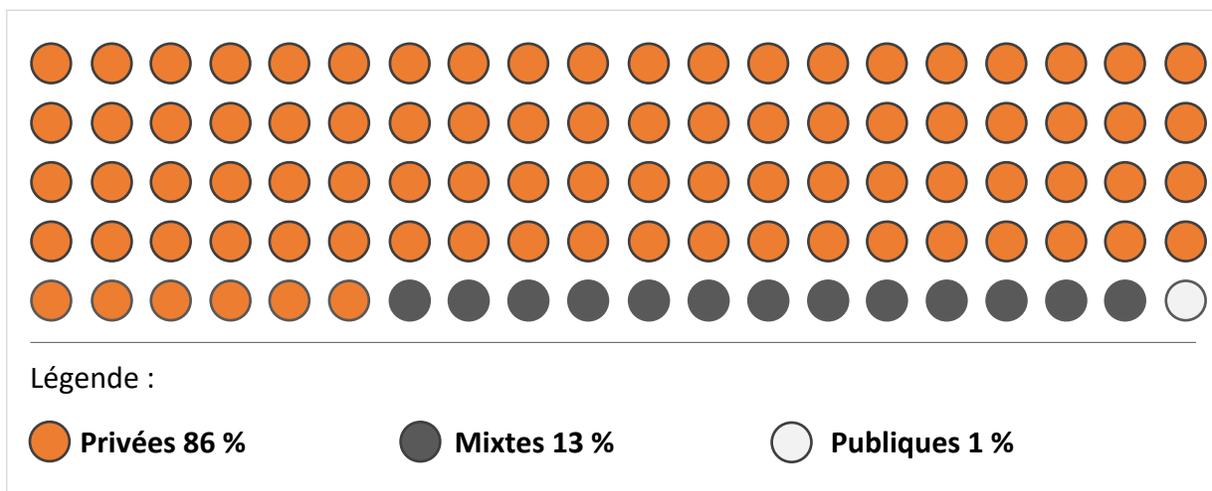
<p>QUI ?</p> <p>Acteurs privés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisme à but lucratif • Organisme à but non lucratif • Groupe de citoyen-ne-s • Particuliers <p>Acteurs publics</p> <ul style="list-style-type: none"> • Employé-e-s d'un Arrondissement ou d'une municipalité <p>Citoyen-ne-s ciblé-e-s *</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adultes • Jeunes • Aîné-e-s • Résident-e-s du quartier • Non-résident-e-s du quartier 	<p>QUOI ?</p> <p>Nombre d'activités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Activité unique • Activités multiples <p>Types d'activités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sociales • Culturelles • Sportives • De loisir • Artistiques • D'entretien • De verdissement • Écologique • Aménagement <p>Types d'impacts</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intangibles • Tangibles 	<p>QUAND ?</p> <p>Temporalité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permanentes • Saisonnnières • Éphémères
<p>COMMENT ?</p> <p>Milieu d'origine</p> <ul style="list-style-type: none"> • Institutionnelle • Citoyenne <p>Type de gouvernance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Horizontale • Verticale • Collaborative <p>Provenance des ressources financières</p> <ul style="list-style-type: none"> • Publique seulement • Privées seulement • Publiques et privées (mixtes) <p>Provenance des ressources matérielles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Publique seulement • Privées seulement • Publiques et privées (mixtes) 	<p>OÙ ?</p> <p>Caractéristiques du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Socio-économiques • Spatiales <p>Types de parc**</p> <ul style="list-style-type: none"> • Grand parc • Parc d'arrondissement • Espace de voirie • Autres espaces verts 	<p>POURQUOI ?</p> <p>Motivations et raison d'être</p> <ul style="list-style-type: none"> • Regroupement social • Amélioration d'un lieu • Amélioration physique de l'existant • Éducation et sensibilisation • Aide, scolarité et inclusion • Bien-être physique et mental • Militantisme • Économique

D. PORTRAIT DES INITIATIVES D'APPROPRIATION CITOYENNE RECENSEES (2020-2021)

1. Qui ?

Qui se cache derrière ces initiatives d'appropriation citoyennes ? Ces dernières ne peuvent en effet pas exister sans un nombre suffisant de personnes mobilisées pour la mettre en œuvre. Nous pouvons constater que le secteur privé contribue à presque la totalité de ces initiatives.

Figure 2 : Provenance des ressources humaines
FISCC 2020-2023, n=239, source : CÉRSÉ



En effet, près de neuf initiatives sur dix (86%) sont mises en place par des acteurs **privés** (un organisme à but lucratif, un organisme à but non lucratif (OBNL), un groupe de citoyen-ne-s ou des particuliers). Les activités de revitalisation et de conservation du parc Léon-Provancher (ID 274) en sont un bon exemple. Ainsi, ce sont les employé-e-s de l'OBNL *La société Provancher* qui travaillent activement à l'amélioration et la protection de cette section du parc Maisonneuve.

Par ailleurs, un peu plus d'une initiative sur dix (13%) est le fruit d'une mobilisation **mixte**, ce qui signifie qu'elle provient à la fois du domaine privé et de celui public. *L'initiative Faites comme chez vous !* (ID 251) dans le quartier Rosemont-La-Petite-Patrie illustre bien cette idée. C'est la combinaison des ressources humaines de l'OBNL *Nature-Action Québec* à la volonté des résident-e-s du quartier qui a rendu possible la création et la coordination de plusieurs ruelles vertes dans le secteur.

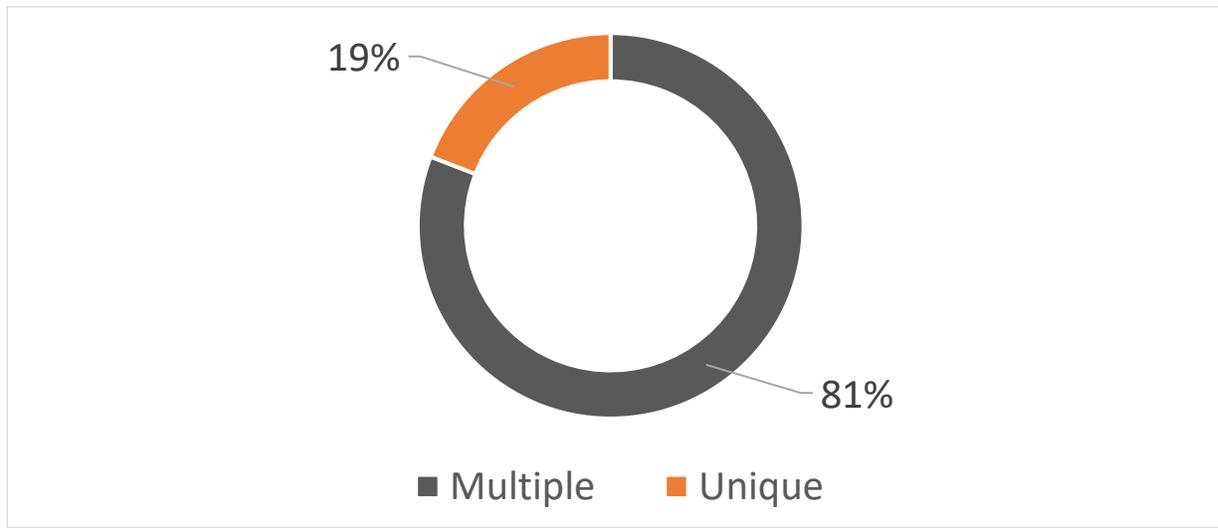
Seulement 1% des initiatives recensées sont mises en œuvre grâce à des ressources humaines provenant uniquement d'organismes ou d'institutions **publiques**. Pour cette catégorie, pensons à l'Arrondissement Saint-Léonard qui mobilise ses employé-e-s afin d'offrir des activités sportives et récréatives dans les différents parcs du quartier (ID 214).

2. Quoi ?

Combien et quels types d'activités les initiatives d'appropriation citoyenne mettent-en œuvre ? Quels en sont les impacts ? Voici quelques éléments de réponses que nous avons pu tirer de notre échantillon.

2.1. Nombre d'activités

Figure 3 : Activité unique ou activités multiples



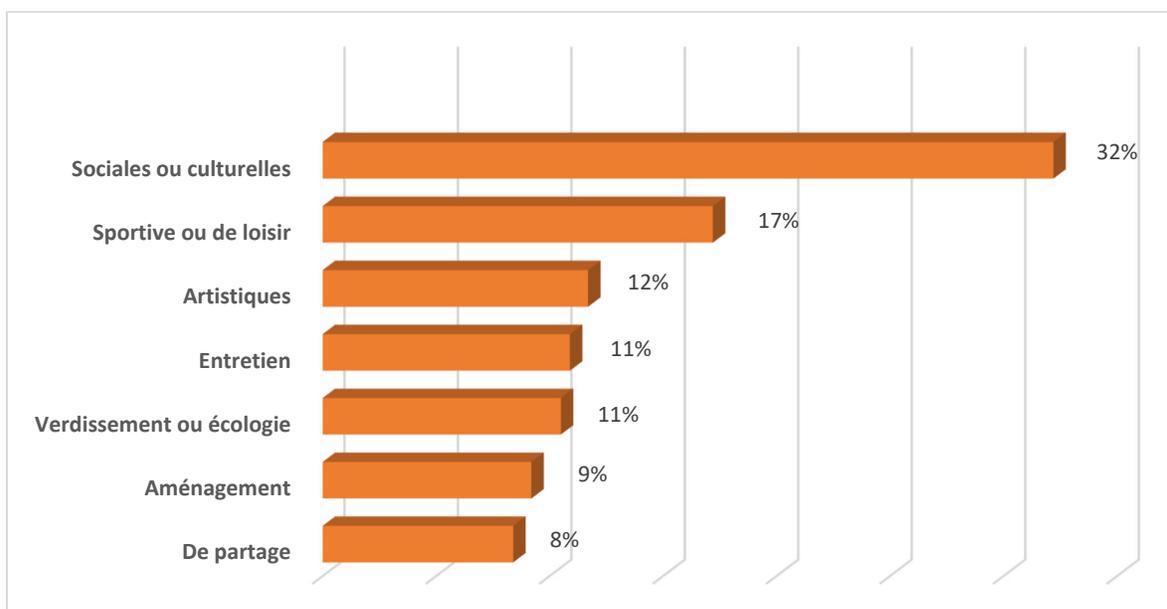
Plus des trois quarts des initiatives recensées (81%) visent la mise en œuvre d'une **seule et unique activité**. C'est le cas, par exemple, de la représentation musicale *Quiet Picture - Spectacle de la rentrée !* Cette dernière étant présentée à *l'Espace Bonheur Masson* (ID 2). Ainsi, autant l'organisation que la durée de ce type d'activité se veulent éphémères.

En revanche, près d'une initiative sur cinq (19%) consiste à des **activités multiples**. Ces initiatives sont souvent liées à une démarche d'un groupe d'individu·e·s ou d'une organisation spécifique. De ce fait, ce type d'activité a tendance à se répéter dans le temps et dans l'espace grâce notamment à une structure de gestion établie. Citons l'exemple du *groupe Mouvement Citoyen - Demain Verdun* (ID 85) qui orchestre régulièrement des corvées de nettoyages dans différents espaces parcs et espaces publics de l'arrondissement, et ce depuis 2018.

2.2. Types d'activités

De plus, dans notre échantillon, nous constatons que les initiatives d'appropriation citoyenne portent une grande diversité d'activités dans les parcs urbains à Montréal. La classification que nous proposons l'illustre bien.

Figure 4 : Quel type d'activité ?
FISCC 2020-2023, n=239, source : CÉRSÉ



La plus grande catégorie recensée est celle des initiatives qui mettent de l'avant des **activités dites sociales ou culturelles** (32%). Plus précisément, l'objectif de ces initiatives est la socialisation ou la réalisation d'une activité culturelle non artistique, c'est-à-dire qu'elle ne vise pas la création d'une œuvre. L'écoute d'un film à l'extérieur se classe bien dans cette première catégorie. C'est le cas d'ailleurs de l'initiative Projection sous les étoiles (ID 123) à la station Youville, dans le quartier Ahuntsic-Cartierville. Coordonnée par l'organisme *Funambule médias*, c'est une activité qui permet aux intéressé-e-s de se ressembler tout en partageant un intérêt commun pour le cinéma.

Nous retrouvons ensuite les **activités sportives ou de loisir** (17%). On retrouve dans cette catégorie les initiatives dont l'objectif premier est la pratique d'un sport ou l'exécution d'activités qui visent à occuper un temps libre, comme l'artisanat ou les jeux de cartes. Les nombreux cours de Zumba (ID 16), qui se donnent dans plusieurs parcs, dont celui Jean-Duceppe, appartiennent très bien à ce type d'appropriation citoyenne.

Les **activités artistiques** forment la troisième catégorie, avec 12% des initiatives recensées. Elles ont pour objectif principal la réalisation, l'installation, l'échange ou encore la vente d'œuvres d'art. Elles incluent les spectacles musicaux et la réalisation d'un film. Les populaires séances de tam-tams du Mont-Royal

(ID 281) se classent parmi cette catégorie d'activités artistiques. En effet, plusieurs personnes se retrouvent tous les dimanches après-midi au pied du Monument Sir George-Étienne Cartier pour y jouer de différentes percussions.

Les **activités d'entretien** (11%) incluent les activités de maintenance, de nettoyage et de réparation d'installations déjà existantes. C'est le cas de l'écoquartier Mercier Hochelaga-Maisonneuve, de l'organisme Y'a QuelQu'un l'aut'bord (YAM) et de quelques citoyen·ne·s engagé·e·s qui organisent chaque printemps un grand ménage du parc Thomas-Chapais (ID 135).

Les **activités de verdissement ou écologiques** (11%) ont pour objectif principal l'ajout de végétaux et l'amélioration de la qualité écologique d'un parc ou d'une partie d'un parc. Elles incluent non seulement les plantations d'arbres, d'arbustes et de fleurs, mais également les initiatives visant une meilleure biodiversité d'espèces animales et d'insectes. Par exemple, l'Arrondissement de Saint-Léonard a procédé à la plantation de diverses espèces d'arbres indigènes dans le parc Ladauversière en 2013 (ID 121) afin d'améliorer l'indice de canopée de son quartier et, du même coup, la qualité écologique de l'environnement. Par la suite, l'écoquartier de Saint-Léonard – en collaboration avec quelques citoyen·ne·s engagé·e·s – a proposé un guide et des activités qui accompagnent la découverte du Boisé des aïeux du parc Ladauversière tout en sensibilisant la population aux nombreux bénéfices des arbres en ville.

Les **activités d'aménagement** (9%) consistent à des activités qui modifient l'espace pour le rendre plus adéquat ou agréable. *Le Lien vert* (ID 262), dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, incarne bien ce type d'activité. L'objectif principal de cette initiative était de réaménager et mettre en valeur l'ancienne emprise ferroviaire du Canadien National qui relie la place Simon-Valois et la promenade Luc-Larivée en ajoutant du mobilier urbain et du terrassement, en plus d'activités de verdissement. Les citoyen·ne·s ont contribué également à cette démarche en plantant des fleurs, en ramassant les déchets et en aménageant certaines ruelles tout au long du parcours.

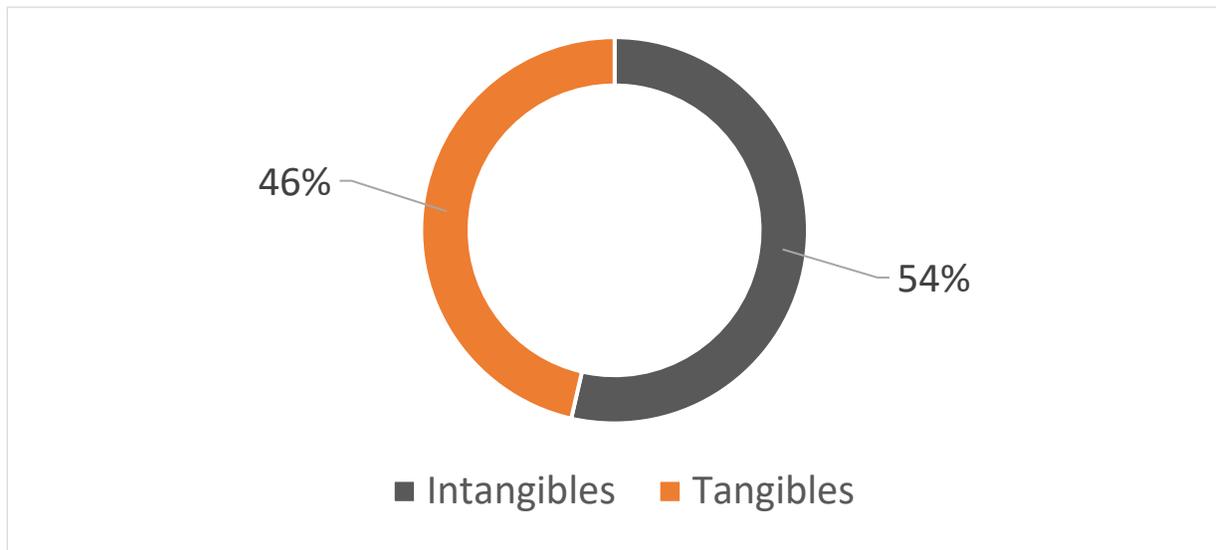
Finalement, la dernière catégorie est celle des **activités de partage** (8%) dont l'objectif premier est le transfert de connaissances, de biens ou de ressources. Ces activités comportent des dimensions de solidarité et de soutien tout en permettant aux citoyens d'apprendre sur un sujet donné ou d'obtenir certaines ressources. C'est le cas, par exemple, de l'**Atelier mécanique Vélo (ID 5)** situé au parc Lafond. Les personnes peuvent profiter de cet événement pour réparer leur bicyclette, apprendre de nouvelles notions sur le cyclisme et même tisser des liens avec les personnes qui partagent des intérêts communs pour le vélo.

2.3. Tangibilité des impacts

La nature des impacts des initiatives d'appropriation citoyenne représente aussi un autre élément distinctif à considérer.

Figure 5 : Impacts tangibles ou intangibles ?

FISCC 2020-2023, n=239, source : CÉRSÉ



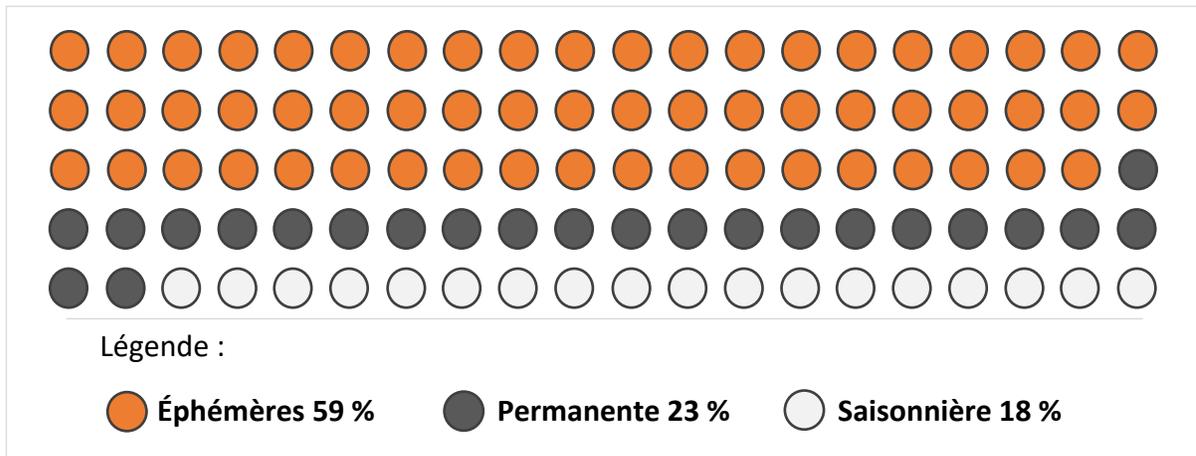
D'une part, près de la moitié des initiatives de l'échantillon (46%) se composent d'activités qui transforment l'environnement du parc et sont donc considérées comme ayant des **impacts tangibles**. Les initiatives de verdissement, écologiques, d'entretien et d'aménagement en sont des cas évidents. Souvenons-nous des exemples de plantation d'arbres au parc Ladauversière (ID 121) et *du Lien vert* (ID 262) qui ont modifié durablement le territoire.

D'autre part, plus de la moitié des initiatives (54%) recensées mettent plutôt l'accent sur des activités qui ont des **impacts intangibles**, c'est-à-dire qu'elles ne laissent pas de traces physiques dans l'environnement après leur réalisation. S'inscrivent dans cette catégorie plusieurs initiatives sociales, culturelles, sportives et de loisir, artistiques ou de partage. Rappelons-nous ici de l'exemple des tam-tams du Mont-Royal (ID 281). En revanche, le renforcement de liens sociaux ou le développement du sentiment d'appartenance s'inscrivent comme des impacts intangibles qui pourraient très bien émaner d'une initiative comme celle des tam-tams du Mont-Royal. Quelques initiatives appartenant à ces dernières catégories ont cependant des impacts tangibles. Par exemple, une initiative artistique peut fort bien embellir le territoire, et ce de façon permanente. La murale intitulée *Provoquez la paix* (ID 20), réalisée par l'artiste Carlito Dalceggio en juin 2011 dans le parc Howard du quartier Parc-Extension, en est un bel exemple.

3. Quand ?

À quelle fréquence une initiative d'appropriation citoyenne a-t-elle lieu ? Combien de temps peut-elle durer ? Les initiatives varient grandement quant à la fréquence des activités et leur durée.

Figure 6 : Temporalité des initiatives
FISCC 2020-2023, n=239, source : CÉRSÉ



D'abord, la majorité des initiatives recensées sont **éphémères** (59%). Elles regroupent des activités de courte durée, généralement mesurées en heures, et elles ont lieu qu'à une seule ou qu'à quelques reprises. Citons l'exemple du *Minibioblitz* du parc Jarry (ID 143). En 2019, *La coalition des Amis du parc Jarry* a organisé une rencontre de deux heures qui avait comme principal objectif de mieux connaître les espèces fauniques et végétales présentes dans le parc ainsi que leur état de santé.

À l'inverse, près du quart (23%) des initiatives recensées sont **permanentes** : leurs effets se veulent durables sur le milieu ou ces activités se répètent plusieurs fois durant l'année. *La société d'animation de la promenade Bellerive* (ID 246) correspond à cette catégorie. C'est en organisant régulièrement des activités tant culturelles que sociales, que cet organisme peut mettre en valeur le parc de la Promenade-Bellerive.

Enfin, on retrouve aussi des initiatives qualifiées de **saisonnnières** (18%). Comme son nom l'indique, celles-ci suivent un cycle saisonnier et, par extension, sont généralement plus longues que les activités catégorisées comme étant éphémères. C'est le cas de *l'Érablière urbaine* (ID 239) qui se tient chaque printemps dans le parc Baudet de l'arrondissement Saint-Laurent.

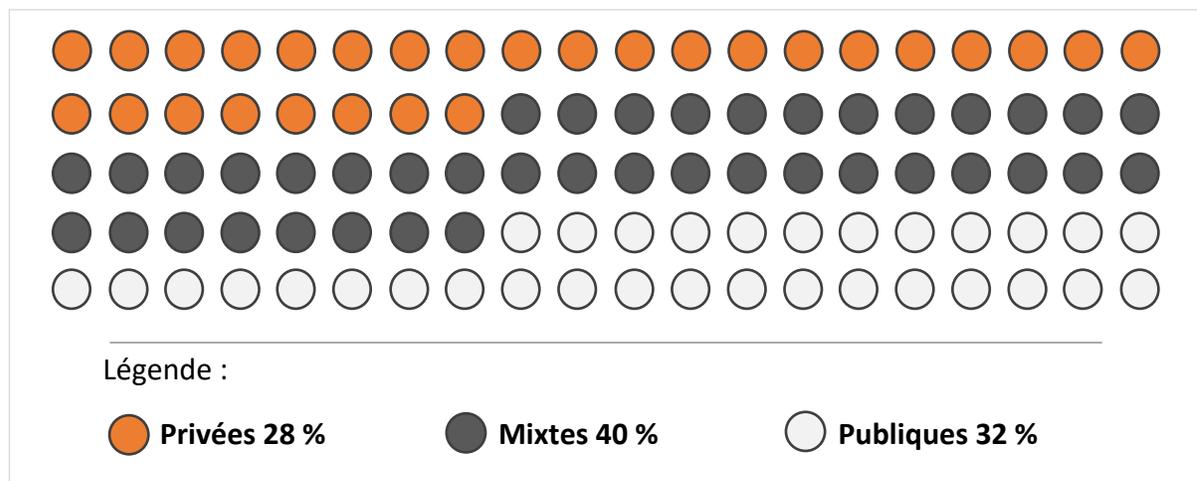
4. Comment ?

4.1. Les ressources matérielles et financières

D'où proviennent les ressources financières et matérielles nécessaires à la mise en œuvre d'initiatives d'appropriation citoyenne dans les parcs ? Tout comme les personnes mobilisées (Section 1 Qui ?), la provenance des ressources matérielles et financières nécessaires à la réalisation d'initiatives d'appropriation citoyenne dans les parcs de Montréal varie. Les ressources sont considérées comme étant publiques lorsqu'elles proviennent d'un organisme ou d'une institution publique ou gouvernementale. Elles sont identifiées comme étant privées lorsqu'elles proviennent d'un organisme à but lucratif, d'un organisme à but non lucratif, d'un groupe de citoyen-ne-s ou de particuliers. Les ressources sont mixtes lorsqu'elles proviennent à la fois du public et du privé.

Figure 7 : Provenance des ressources financières

FISCC 2020-2023, n=239, source : CÉRSÉ



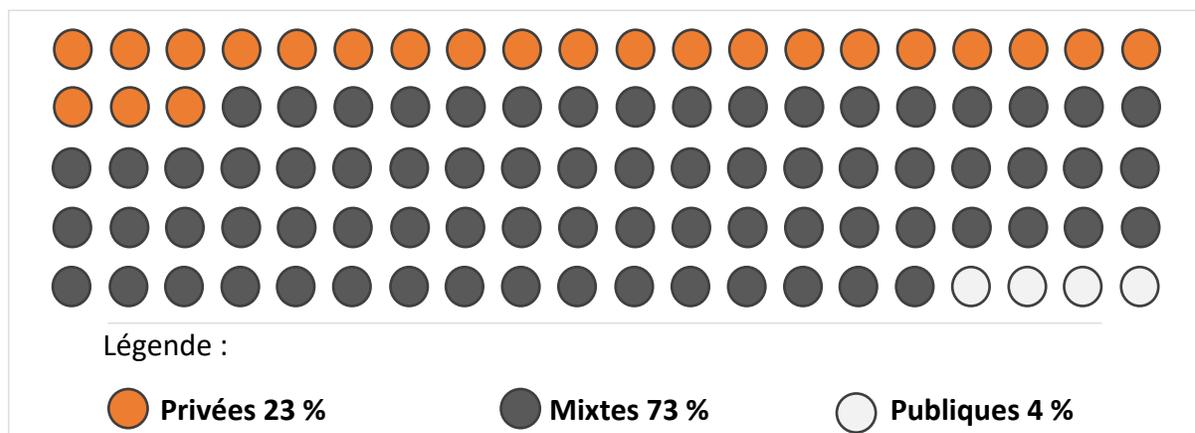
Les ressources financières concernent les aspects monétaires de l'initiative. Près de 40% des initiatives recensées sont mises en œuvre grâce à une contribution financière **mixte**, ce qui signifie qu'elles sont subventionnées à la fois par le domaine public et par le privé. L'initiative d'agriculture urbaine au square Victoria (ID 195) en est un bon exemple. En effet, c'est en combinant les capitaux de la Ville de Montréal, de l'organisme *Innovation jeunesse* et de la société de développement commercial *Destination Centre-Ville* que se tiennent des ateliers sur les plantes comestibles aux résidents et résidentes de plusieurs secteurs de Montréal dont celui du centre-ville.

Toutefois, près d'un tiers des initiatives sont financées uniquement par les organismes ou institutions **publiques** (32%). On peut penser au financement de la Ville de Montréal pour le jardin collectif au parc de Gaspé ainsi que dans les ruelles avoisinantes (ID 24). En effet, la Ville de Montréal déboursa près de 6000 \$ pour financer des 5@7 jardinages aux résident-e-s et travailleur-se-s du secteur durant l'été.

Enfin, et dans une proportion similaire (28%), on retrouve aussi des initiatives financées uniquement par le secteur **privé** tel que *Mégofest* (ID 90) dans l'arrondissement de Verdun. Ce dernier se veut une initiative de ramassage des mégots de cigarettes entièrement financée et organisée par le *Mouvement citoyen - Demain Verdun* dans le but de sensibiliser la population à ce type de déchet dans notre société.

Figure 8 : Provenance des ressources matérielles

FISCC 2020-2023, n=239, source : CÉRSÉ



Les ressources matérielles incluent les outils, les objets et les espaces particuliers requis pour la réalisation de l'initiative. Pour la grande majorité des initiatives recensées (73%), il y a une mise en commun (**mixte**) des ressources matérielles puisqu'elles proviennent à la fois des organismes ou des institutions publiques et du privé. Citons comme exemple le partenariat entre l'OBNL *Grand potager* et l'Arrondissement de Verdun (ID 98). En combinant leurs ressources matérielles, ces deux organisations peuvent offrir une série d'activités familiales d'agriculture urbaine. Plus précisément, l'Arrondissement s'occupe de fournir les serres, alors que l'organisme *Gand Potager* utilise ses propres outils de jardinage afin d'animer les activités avec auprès des familles.

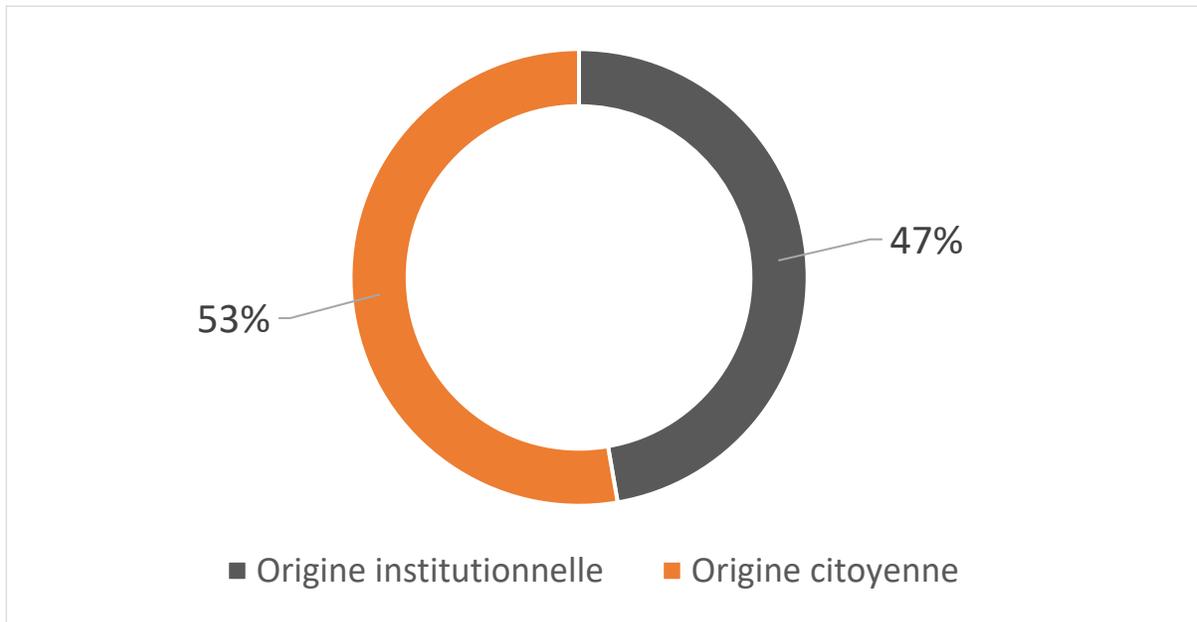
En revanche, les ressources matérielles de près du quart des initiatives (23%) proviennent uniquement du secteur **privé**. C'est le cas de l'initiative Club Oust (ID 270) dans Rosemont-La-Petite-Patrie. Initiée en hiver 2019 par deux mamans du quartier, cette démarche permet de rassembler les jouets, vêtements et autres objets des parents du quartier et de leurs enfants dans le but de favoriser le jeu extérieur dans les parcs. C'est en partageant tout ce matériel que les parents espèrent rendre les activités extérieures plus attrayantes pour les enfants.

Enfin, seulement 4% des initiatives dépendent des ressources matérielles **publiques**. Souvenons-nous de l'Arrondissement de Saint-Léonard (ID 214) qui mobilise autant leurs ressources humaines que leurs ressources matérielles (équipement sportif et matériel récréatif) afin de proposer une programmation variée d'activités dans les parcs pour les personnes vivant dans l'arrondissement.

4.2. Types de structures de gouvernance

Figure 9 : Milieu d'origine

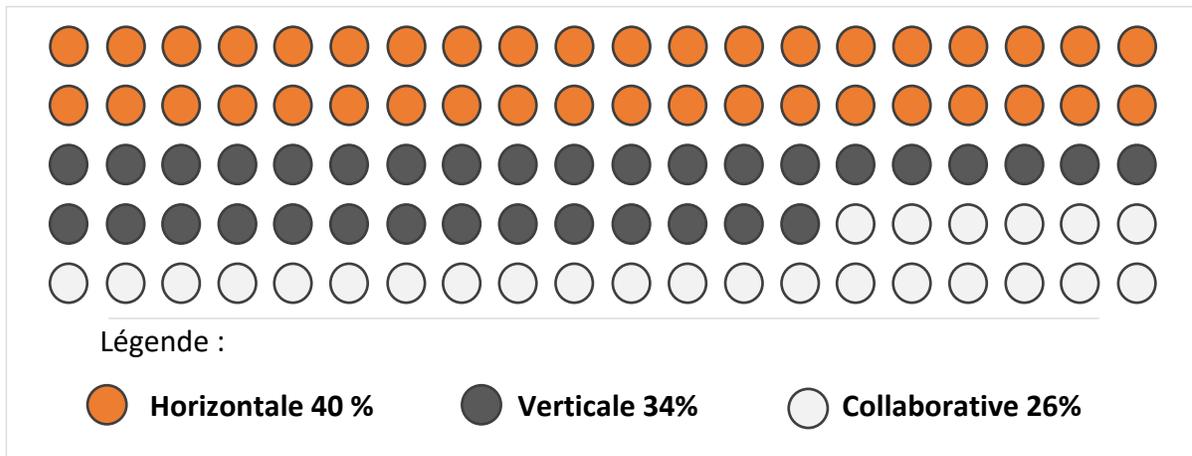
FISCC 2020-2023, n=239, source : CÉRSÉ



Qui est à l'origine de ces initiatives d'appropriation citoyenne ? Comment sont-elles gérées ? Dans notre échantillon, près de la moitié (53%) de ces initiatives ont commencé par une volonté explicite ou l'établissement d'un programme d'une organisation ou d'une **institution** publique. Le programme *À travers Saint-Henri* (ID 146) se classe parmi cette catégorie. Menée par les initiatives environnementales du YMCA Pointe-Saint-Charles et de l'écoquartier du Sud-Ouest, cette démarche vise un ensemble de nouveaux projets de verdissement participatifs auxquels les citoyen-ne-s du secteur sont appelé-e-s à contribuer. Le tout peut prendre différentes formes telles que la plantation de fleurs, d'arbustes ou de vignes, la création de ruelles vertes et la mise en place de corridors verts près de certaines écoles.

À l'inverse, les citoyen-ne-s ont initié l'autre moitié (47 %) des initiatives. Le groupe citoyen *Comité de surveillance Louis-Riel* (ID 170) incarne bien cette idée. Portée par des résident-e-s engagé-e-s depuis plus de 50 ans dans le quartier, cette entité organise chaque semaine de la saison estivale, sans aide ni support d'un organisme public, une longue marche au parc Félix-Leclerc.

Figure 10 : Type de gouvernance
FISCC 2020-2023, n=239, source : CÉRSÉ



Nous constatons dans notre échantillon qu'il peut y avoir une différence entre les personnes ou l'organisation à l'origine de l'initiative (section précédente) et le type de gouvernance établi par la suite. Une partie significative des initiatives recensées (40%) est gérée uniquement par des citoyen-ne-s ou des membres d'une organisation communautaire. Ces initiatives sont considérées comme ayant une gouvernance « **horizontale**, » dans la mesure où ce sont les citoyen.ne.s qui réalisent l'initiative et qui la gère.

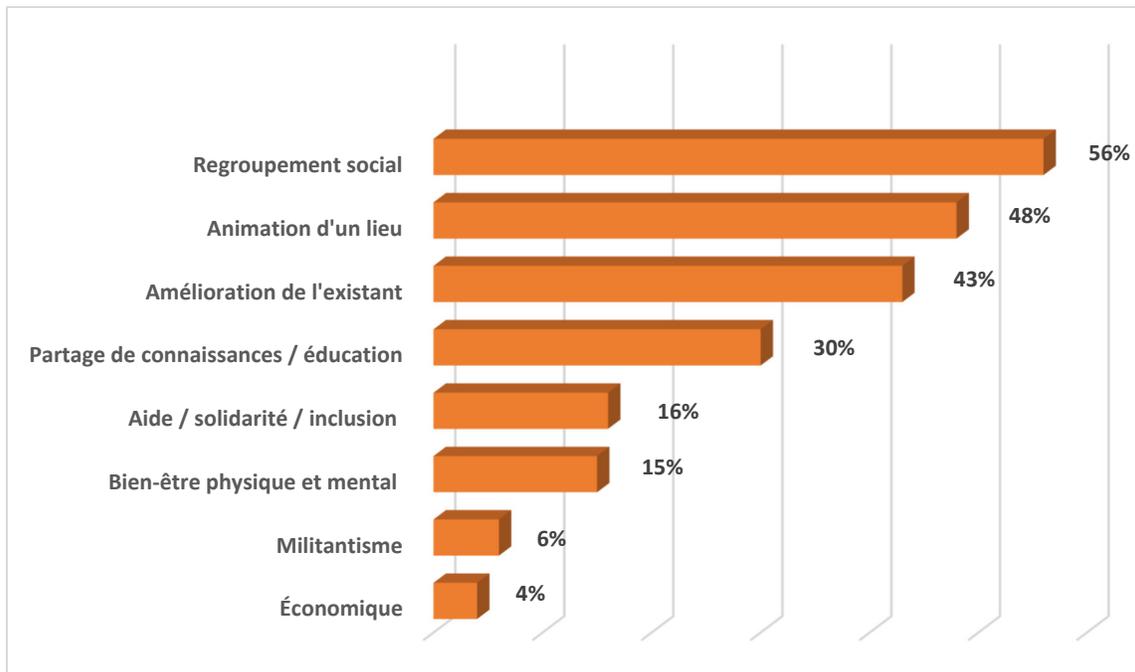
Une portion importante des initiatives (34%) sont quant à elles gérées de manière « **verticale** », c'est-à-dire que c'est un organisme à but lucratif, un organisme à but non lucratif ou une institution publique qui prend les principales décisions quant à la mise en œuvre de l'initiative par les citoyen-ne-s.

Nous avons aussi réalisé que près d'un quart des initiatives recensées ont un type de gouvernance « **collaborative** » (26%). Les décisions et la gestion sont alors partagées ou réparties entre les membres et les gestionnaires d'une organisation ou institution publique. On parle ici principalement de partenariat ou de gestion d'initiatives d'appropriation citoyenne.

5. Pourquoi ?

Quelles sont les motivations des citoyen-ne-s à participer à la réalisation d'une initiative d'appropriation citoyenne dans un parc ? S'il y a une grande diversité d'initiatives d'appropriation citoyenne dans les parcs, il y a aussi diverses motivations qui soutiennent ces initiatives. Nous notons aussi qu'il peut y avoir plusieurs motivations derrière une initiative.

Figure 11 : Motivations et raisons d'être des initiatives
FISCC 2020-2023, n=239, source : CÉRSÉ



Une majorité (56%) des initiatives sont mises en œuvre dans une perspective de **regroupement social**, de socialisation, ou de bon voisinage. Pour cette catégorie, on peut penser au club de Bowling extérieur de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro (ID 250). Voilà un type d'activité où l'une des motivations premières se veut de passer un moment avec des personnes qui partagent ce même intérêt pour se faire des abats !

Près de la moitié (48%) des initiatives visent **l'animation d'un lieu**. Le Square Dézéry (ID 259), par exemple, il s'agit d'un espace vert du quartier Hochelaga-Maisonneuve où plusieurs organismes communautaires et citoyen·ne·s se concertent afin d'offrir des activités variées et, surtout, stimulantes pour les résident·e·s.

Les citoyen·ne·s et les organisations sont aussi motivé·e·s par **l'amélioration physique de l'environnement existant du parc** (43%). Souvenons-nous des activités de revitalisation et de conservation du parc Léon-Provancher (ID 274) initiées par les employé·e·s de l'organisme *La société Provancher*. Cette initiative contribue à rendre attrayante et vivante cette partie du parc Maisonneuve pour la population montréalaise.

Près du tiers des initiatives comportent un volet éducatif (30%) : elles visent le **partage de connaissances, l'éducation ou la sensibilisation des citoyen-ne-s** à un enjeu particulier et/ou sur un sujet donné. Citons l'exemple de l'initiative *Les insectes du jardin* (ID 238) où la mission première était de partager de l'information au sujet de la gestion des insectes dans différents parcs. Cette activité était motivée par la sensibilisation des citoyen-ne-s aux différents bienfaits et risques de la présence d'insectes en milieu urbain.

Quelques initiatives (16%) visent l'aide, **la solidarité ou l'inclusion de personnes**. Pensons à l'initiative *Tricoter son tissu social* (ID 254). Gérés par la *Société écocitoyenne de Montréal*, ces ateliers de tricot ont permis des rencontres singulières entre les différentes personnes qui habitent le quartier de Sainte-Marie. Au travers de cette initiative, il y avait la volonté de rassembler les habitant-e-s du quartier et, par extension, de contribuer à briser l'isolement social.

D'autres initiatives (15%) visent le **bien-être physique ou mental** d'un groupe de citoyen-ne-s. Pour cette catégorie, on peut parler de *Série Corona 2020* (ID 121). En pleine pandémie, plusieurs citoyen-ne-s ont eu l'idée d'organiser une course à obstacles dans le parc Angrignon : cette initiative cherchait à faciliter la pratique d'activité physique tout en respectant les règles sanitaires.

Quelques initiatives (6%) ont un caractère **militant**. Les citoyen-ne-s ou les organismes qui organisent ce genre d'initiatives revendiquent un changement, militent pour une cause ou manifestent leur désaccord. C'est le cas par exemple des nombreuses manifestations contre les évictions et les hausses du prix de loyer. L'une d'elles s'est d'ailleurs tenue dans le carré Saint-Louis, en face du métro Sherbrooke, en juin 2021 (ID 156).

Seulement une poignée d'initiatives de notre échantillon (4%) ont une motivation **économique**. Elles visent la promotion d'une marque, d'une image ou d'une entreprise ou la réalisation de profits.

E. CONCLUSION

Ce rapport a présenté une typologie des initiatives d'appropriation citoyenne et a brossé un portrait d'un échantillon de 239 initiatives, recensées de 2020 à 2021, se déroulant dans les parcs montréalais. Ce portrait donne un aperçu de la grande diversité des initiatives en cours dans les parcs de Montréal, notamment à ce qui a trait à la pluralité de leurs activités qu'elles mettent en place, des impacts tangibles et intangibles, de leur temporalité, des origines des ressources humaines, matérielles et financières déployées, des types de gouvernance et des motivations qui les sous-tendent. En outre, quelques résultats particuliers méritent d'être soulignés et brièvement discutés.

D'abord, la Ville et les Arrondissements ne sont pas les seuls à s'occuper des parcs et à contribuer à leur mise en valeur : les citoyen·ne·s et les organismes à but non-lucratifs sont aussi grandement impliqué·e·s dans leur amélioration. Le portrait réalisé démontre que les citoyen·ne·s et les organismes qui mettent en œuvre les initiatives d'appropriation citoyenne des parcs peuvent être motivé·e·s par la création d'opportunités de regroupement social, par l'animation des lieux et par l'amélioration de l'environnement physique des parcs. À ce titre, près de la moitié des activités recensées entreprises par les citoyen·ne·s ont des impacts tangibles sur l'environnement des parcs, que ce soient par des installations artistiques, des nouveaux aménagements potagers et paysagers, ou des activités d'entretien.

Par ailleurs, ce portrait des initiatives d'appropriation citoyennes des parcs montréalais révèle l'importance de l'apport institutionnel dans l'amorce des projets. La contribution des citoyen·ne·s et des organismes à but lucratifs et non-lucratifs se remarque alors davantage dans la réalisation des initiatives d'appropriation citoyenne des parcs. En d'autres mots, les efforts investis par la Ville et les Arrondissements pour encourager et pour faciliter les initiatives sont par la suite récompensés ; les citoyen·ne·s et les ONBL participent à l'amélioration des parcs avec de la main d'œuvre, des matériaux et des sommes monétaires. Ainsi, une majeure partie de l'investissement public se voit donc bonifiée par la collaboration des organismes privés et des citoyen·ne·s dans le développement des parcs montréalais.

La contribution notable des citoyen·ne·s et des ONBL à l'aménagement des parcs – qui resterait à quantifier – méritent donc l'attention des décideur·se·s, afin de mieux les encourager et de les supporter. Cela peut passer, entre autres, par une gouvernance des parcs qui inclurait les responsables municipaux, les citoyen·ne·s et les ONBL actifs dans les parcs. En effet, seulement le quart des initiatives recensées sont gouvernées de manière collaborative et le [Rapport sur les parcs urbains du Canada publié en 2022](#) montrent que seulement 22% des citoyen·ne·s ont déclaré avoir l'opportunité de s'exprimer et la capacité d'influencer les décisions sur leurs parcs. Des approches collaboratives et partenariales auraient l'avantage de faire place aux citoyen·ne·s et aux organismes à la hauteur de leurs contributions à la vitalité des parcs montréalais.



cérsé

CENTRE D'ÉTUDE EN RESPONSABILITÉ
SOCIALE ET ÉCOCITOYENNETÉ

6400, 16^e Avenue, Montréal (Québec) H1X 2S9

514 376-1620, poste 7164

cerse@crosemont.qc.ca

cerse.crosemont.qc.ca